

gazette
officielle
du **QUÉBEC**
official
gazette

109^e ANNÉE
15 OCTOBRE 1977
N^o 41



**AVIS
JURIDIQUES
PARTIE 1**

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion; sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version.

La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.

Traduction: \$5 les 100 mots.

Exemplaire séparé: \$1 chacun.

Feuilles volantes: \$3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de \$20 et le prix d'un exemplaire de \$1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

L'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'Éditeur officiel du Québec. CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

- I — Avis de la Commission « proprio motu » (Règlement 2, a. 2.24):**
- II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):**
- III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).**

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

- 1 — Audiences publiques
- 2 — Séances
- 3 — Divisions de pratique

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

Catégories	Sous-catégories	Codes	Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000
	Transport en vrac	MCV QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	MI QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs

MPE — Montréal transport public — écoliers

QPV — Québec transport public — voyageurs

QPE — Québec transport public — écoliers

MPT — Montréal transport public — taxi	PQT — Québec transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage	QCR — Québec transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage	QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage	QCV — Québec transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location	QL — Québec location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime	QSM — Québec transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien	QSA — Québec transport spécialisé — aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire	QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission « Proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M25372
CM-30000 P-120

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Requérante

et
20611-VM
**BLUE BIRD MOVING & STORAGE
LTD.**

1801, North Sheridan Way,
Mississauga, (Ontario)
Au Québec:
200, St-James St, W.
Suite 905,
Montréal, (Qué.)
Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur de permis à contrat, lesdits permis connus actuellement sous les numéros 1 et 2, General Merchandise et dont la teneur s'établirait comme suit:

Pour le transport de meubles et d'accessoires, neufs et non emballés, de magasins, bureaux, musées, institutions, hôpitaux ou autres établissements, pour le compte de Dominion Metalware Industries Limited, canton de Toronto (Ontario).

1. Transport restreint — longue distance — rayon — contrat —

1. Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull) jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec et retour avec les marchandises refusées ou avariées seulement (provenance des expéditions: canton de Toronto (Ont.))

2. Transport restreint — longue distance — route restreinte — en transit — contrat —

2. En transit, depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Hull) jusqu'à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (point de sortie: Ste-Rose-du-Dégel) et retour avec les marchandises refusées ou avariées seulement (provenance des expéditions: canton de Toronto (Ont.)).

For the transportation of new uncrated furniture and fixtures of stores, offices, museums, institutions, hospitals or other establishment for the account of Dominion Metalware Industries Limited., Township of Toronto, Ontario.

1. *Restricted trucking — long distance — radius — contract*

1. *From the Québec-Ontario border (ports of entry: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune and Hull) to all localities situated in the Province of Québec and return with damaged or rejected shipments only (origin of shipments: Township of Toronto, Ont.)*

2. *Restricted trucking — long distance — restricted route — in transit — contract —*

2. *In transit, from the Québec-Ontario border (Ports of entry Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune and Hull) to the Québec-New Brunswick border (port of exit: Ste-Rose-du-Dégel) and return, with damaged or rejected shipments only (origin of shipments: Township of Toronto, Ont.)*

Lesdits permis accompagnés de restrictions, le tout tel qu'il apparaît à la décision MCS-778 du 22 octobre 1974.

Attendu que la Commission a été informée que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé, a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus et ce, par l'intimée elle-même.

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec:

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler lesdits permis ou clause de permis de l'intimé décrits aux présentes, de même que toutes restrictions y attachées ou,

Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M25376
CM-30000 P-113
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**

Requérante
et
1256-V

**A & F BAILLARGEON
EXPRESS INC.,**

5600, rue Ferrier,
Ville Mont-Royal,
Montréal 307, (Qué.)
Intimée

Attendu que l'intimé, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, est détenteur d'un permis ou clause de permis à contrat ou encore d'un permis ou clause de permis restreint à des expéditeurs ou destinataires désignés, ledit permis ou clause de permis connu actuellement sous le no 1256-V et dont la teneur s'établirait comme suit:

A-3) Transport restreint - longue distance - contrat

A-3) Depuis Montréal jusqu'à toutes localités situées dans la province de Québec, dans un rayon de 100 milles des limites de cette ville, pour le transport de poids utilisés à l'inspection et la vérification des balances à bascule, pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce du Canada.

A-3) Restricted trucking - long distance - contract -

A-3) From Montreal to all localities situated in the Province of Québec, within a radius of 100 miles from the limits of the said city, for the transportation of inspection and test weights for platform scales, for the account of the Department of Trade and Commerce of Canada.

Attendu que la Commission a constaté ou a été informée que le service n'était plus donné ou que le contrat, soit qu'il ait été rompu ou terminé a été dénoncé comme tel ou n'a pas été déposé et n'existait plus;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

Annuler ledit permis ou clause de permis de l'intimé no 1256-V en ce qui concerne la clause A-3 dudit permis; ou

Rendre toute autre décision appropriée.

69830-0

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-22126
14113-V D-3
CANADA TRANSPORT LTD.

P.O. Box 1450
(Belleville) (Ont.)
K8N 5J1

Au Québec:
a/s Flynn, Rivard & Associés
2020 Université, suite 1738
(Montréal) (Qué.)
H3A 2A5

Requête amendée:

Le texte décrit ci-dessous remplace celui qui fut publié dans la *Gazette officielle du Québec* no 34 du 27 août 1977, page 8115, sous le numéro de rôle M-22126.

Transport restreint - longue distance - route restreinte

A la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette), de Montréal, pour le transport de produits alimentaires et de tous les matériaux servant à l'emballage et à la production desdits produits (ex. étiquettes, papier d'emballage, etc. . .) destinés à Belleville, Ontario, et tous les points situés dans un rayon de 60 milles des limites de cette dernière et retour.

Droit additionnel:

En donnant le service prévu à cette clause, la détentrice pourra utiliser des véhicules isothermes

Taux de transport intégré:

La requérante se conformant aux dispositions du paragraphe 5 de l'article 4.75 de la Loi de l'Instruction publique ainsi que du paragraphe 2 de l'article 2.60.2 du Règlement 2, demande l'approbation des taux de transport intégré pour 1976-1977 suivant le contrat intervenu avec The Protestant School Board of Greater Montreal.

Environ 1800 écoliers au coût de \$45 par laissez-passer en circulation, plus \$1.50 pour frais d'émission dudit laissez-passer.

Rôle M-25070
M-100684 12-D
**COMMISSION DES TRANSPORTS
DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE MONTREAL**

159 ouest, rue Craig
Montréal, (Qué.)
Requérante
M-100182

**THE PROTESTANT SCHOOL
BOARD OF GREATER
MONTREAL**

6000 avenue Fieldine
Intimée

Rôle M-25300
M-600004 1-D
(6-DY & 2-DYV)

SALLY MC GUIRE
Requérante-cédante
M-600945

**COMPACT RENT A CAR
(QUEBEC) LTD.**
(Requérante-cessionnaire)
M-600004

LAUZON DRIVE YOURSELF INC.
5008 boul. Décarie
Montréal, Qué.
Mise en cause

Changement de contrôle:
La compagnie mise en cause, détentrice des permis suivants:
2-DYV:
Location à long terme (un an ou plus) de véhicules commerciaux (camions).
Location à court terme de véhicules commerciaux (camions) au 5008, boulevard
Décarie, Montréal (Qué.)
6-DY:
Location à long terme (un an ou plus) de véhicules de promenade.
Location à court terme de véhicules de promenade au 5008, boulevard Décarie,
Montréal (Qué.).

2-DYV:
Leasing of commercial vehicles (trucks) on a long term basis (one year or over)
Leasing of commercial vehicles (trucks) on a short term basis at 5008 Decarie
Blvd. Montréal, (Qué.)

6-DY:
Leasing of pleasure motor vehicles, on a long term basis (one year or over)
Leasing of pleasure motor vehicles on a short term basis at 5008 Decarie Blvd.
Montréal, (Qué.)

Désire faire part du changement de contrôle parvenu au sein de sa compagnie et
demander à la Commission des transports du Québec de statuer sur le maintien des
permis sus-mentionnés.

La distribution des actions de la compagnie mise en cause avant la transaction
intervenue entre les parties était la suivante:

Sally Mc Guire 100 actions ordinaires
Suite à la transaction les actions de la mise en cause sont distribuées comme suit:
Compact Rent A Car (Québec) Ltd.
Location de Voitures Compacte (Québec) Ltée 100 actions ordinaires
Les actionnaires de la requérante-cessionnaire sont les suivants:
Sam Levinson 50 actions ordinaires
Joseph Iny 50 actions ordinaires

Rôle M-25301
30004 303-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario)

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45
jours après la date de la décision portant sur cette requête.
Tarif spécial d'espèce de la C.T.Q. no 4123
On demande d'ajouter Glengarry Transport Ltd, à titre de transporteur parti-
cipant.

*Request these modifications become effective on the 46th day following the date
of decision on this application.*

Special Commodity tariff Q.T.C. No. 4123

Request to add Glengarry Transport Ltd. as a participating carrier.

Rôle M-25302
30004 305-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale, (Ontario)

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45
jours après la date de la décision portant sur cette requête.
Tarif spécial d'espèce de Brazeau Transport Inc., C.T.Q. no 4155
Bois de construction et autres produits de la forêt:
Demande l'augmentation suivante:

*Request these modifications become effective on the 46th day following date of
decision on this application.*

Brazeau Transport Inc. Special Commodity Tariff Q.T.C. No. 4155

Lumber or other forest products Viz:

Request the following increase:

De/ From: Sturgeon Falls (Ont.)	Taux/ Rate	Minimum
A/ To: Montreal (Qué.)	138	40,000
	130	45,000
	105	70,000
Ajouter également/ Also Add:	124	50,000

Rôle M-25303
30004 306-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale, (Ont.)

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.
Tarif spécial d'espèce de la C.T.Q. no 4156, applicable par Waltec Distribution Limited.

Ajouter:
Acier inoxydable en rouleaux ou en feuilles, sur patins.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Special Commodity Tariff Q.T.C. No. 4156 on behalf of Waltec Distribution Limited.

Add:
Steel, Stainless, in coils or sheets, on skids

De/ From:	A/ To:	Taux/ Rate:	Minimum:
Tracy, (Qué.)	Midland, (Ont.)	110	70,000 lbs/ lbs

Rôle M-25304
30004 309-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale, (Ont.)
M9W 1H8
Adresse au Québec:
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, (Qué.)
H3G 1R4

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Tarif spécial d'espèce de la C.T.Q. no 4159 applicable à la peinture et au vernis.
Ajouter Inter-City Truck Lines Ltd, à titre de transporteur participant.

Request these modifications become effective 46 days following the date of decision on this application.

Special commodity tariff Q.T.C. No. 4159 on paint and varnish materials Viz: Add Inter-City Truck Lines Ltd. as a participating carrier.

Rôle M-25305
30004 310-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale, (Ont.)
M9W 1H8
Adresse au Québec:
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, (Qué.)
H3G 1R4

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

On demande d'établir un tarif spécial de marchandise au nom de Kingsway Transports Ltd, applicable au papier-journal.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Request to set up a special commodity tariff on behalf of Kingsway Transports Ltd., on Newsprint Paper.

De/ From:	A/ To:	Taux/ Rate	Minimum
St-Raymond, (Qué.)	Toronto, (Ont.)	154¢	50,000 lbs/ lbs

Rôle M-25306
30004 311-D TF
**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**
555 Dixon Road
Rexdale, (Ont.)
M9W 1H8
Adresse au Québec:
1434 ouest, Ste-Catherine, suite 404
Montréal, (Qué.)
H3G 1R4

Modification tarifaire:
La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Demande d'établir un tarif spécial, action indépendante, au nom de Motorways, (Ontario) Ltd.

Marchandise:
Équipement ou accessoires électriques, savoir:
Câble électrique, en rouleaux et sur palettes. Produits pour câbles. Appareils et accessoires électriques. Matériel de central téléphonique.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Request to set up a special independent action tariff on behalf of Motorways (Ontario) Ltd.

*Commodity:
Electrical equipment or supplies Viz:
Cables, electric, on reels and pallets. Cable products. electrical instruments and supplies. Telephone Exchange Equipment.*

Entre/ Between:	Et/ And:	Taux/ Rate:	Minimum
Montréal, (Qué.)	Toronto, (Ont.)	87¢	90,000 livres par jour/ lbs per day.

Note: Minimum 45,000 livres par remorque/45,000 lbs per trailer.

Rôle M-25307
30004 312-D TF

**CANADIAN TRANSPORT TARIFF
BUREAU ASS'N.**

555 Dixon Road
Rexdale, (Ontario)
M9W 1H8
Adresse au Québec:
1434 ouest, Ste-Catherine, suite 404
Montréal, (Qué.)
H3G 1R4

Modification tarifaire

La requérante demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Demande d'établir un tarif spécial au nom de Lucien Ménard Trucking Co. Ltd.

Marchandise:

Beurre
Pour le compte de Belle Vallée Creamery,
Belle Vallée, (Ont.)

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Request to set up special tariff on behalf of Lucien Menard Trucking Co. Ltd.

Commodity:

Butter
For and on behalf of Belle Vallee Creamery, Belle-Vallée, (Ont.)

Les taux sont en cents par cent livres
Rates are in cents per hundred pounds

De/From:	A:/To:	24,000	30,000	40,000
Farnham (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	364	329	294
Granby (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	364	329	294
Lawrenceville (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	374	339	304
Montréal (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	317	282	247
Plessisville (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	385	350	315
St-Hyacinthe (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	364	329	294
Sherbrooke (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	395	360	325
St-Agapit (Qué.)	Belle Vallée (Ont.)	405	370	335
Weedon	Belle Vallée (Ont.)	405	370	335

Note: Un supplément de 10% des frais de transport est imposé pour le service de réfrigération, applicable durant les mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.

Note: There is an additional charge of 10% of the freight charges for refrigeration service applicable during the months of March, April, May, June, July, August, September, October and November.

Rôle M-25387
M-303140 1-D

SELLECK, GEORGE HAROLD

Spencerville,
(Ontario)
Au Québec:
c/o Mr. William H. Maher
4499 rue Frontenac, Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de fournir le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Depuis la frontière Québec-Ontario (points d'entrée: Hull, Grenville et Rivière-Beaudette) jusqu'à toute localité située dans la province de Québec, pour le transport de bétail provenant d'un rayon de 35 milles d'Iroquois (Ontario), et retour, pour le grand public.

Restriction:

Le service ci-dessus ne doit être exploité qu'avec le permis X-1878, délivré par le ministère du Transport et des Communications de l'Ontario, le 13 novembre 1975.

The applicant wishes to be authorized by the Quebec Transport Commission to give the following service:

Restricted trucking - long distance - restricted route -

From the Québec-Ontario border (ports of entry: Hull, Grenville and Rivière-Beaudette) to elsewhere in the Province of Québec, for the transportation of livestock originating from a radius of 35 miles of Iroquois, Ontario, and return; for the public in general.

Restriction:

The above mentioned service is to be given in conjunction with permit X-1878 issued on November 13th, 1975 by the Ministry of Transportation and Communications of Ontario.

Rôle M-25416

6446-V 1-D

PILON, ROSAIRE67 rue Principale, Chénéville,
(Papineau) (Qué.)

Donation:

Le requérant-donateur:

Pilon, Rosaire,
67 rue Principale, Chénéville,
(Papineau) (Qué.) J0V 1E0,

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert du permis qu'il détient sous le numéro 6446-V en faveur du:

Requérant-donataire:

Pilon, Gaston,
67 rue Principale, Chénéville,
(Papineau) (Qué.) J0V 1E0
adresse postale:
casier Postal 171, Chénéville,
(Papineau) (Qué.) J0V 1E0 M-303139 1-A

Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Teneur du permis 6446-V:

Transport général -

a) Chénéville et environs

b) Occasionnellement de Chénéville à Hull et Montréal et retour, pour le transport de marchandises destinées à Chénéville ou en provenant.

Rôle M-25418

22576-V 3-D

LESSARD, PAUL36 rue De Grandpré, Boucherville,
(Chambly) (Qué.)

Transfert Complet:

Le requérant-cédant:

Lessard, Paul,
36 rue De Grandpré, Boucherville,
Comté de Chambly, (Qué.) J4B 5A2

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de cette dernière relativement au transfert du permis qu'il détient sous le numéro 22576-V, en faveur:

Des requérants-acquéreurs:

Paul Lessard et Fils Enregistré
(En société)36 rue De Grandpré, Boucherville,
Comté de Chambly, (Qué.) J4B 5A2
Sociétaires: Lessard, Paul

Lessard, Richard M-303118 1-A

Le tout conformément aux dispositions de l'article 36 de la Loi des transports.

Teneur du permis 22576-V:

a) Transport restreint - service local - contrats -

a) Boucherville et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de colis pour le compte de: La Pharmacie Boucherville, La Pharmacie Pierre Marcoux, La Pharmacie Mainville à Boucherville, La Pharmacie Montarville à St-Bruno, La Pharmacie St-Basile et La Pharmacie Yvan Desmarchais à Boucherville.

b) Transport restreint - service local -

b) Boucherville et toutes les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour le transport de repas chauds, pour le public en général.

Rôle M-25430

30007 77-D TF

**SOUTHERN MOTOR CARRIER
RATE CONFERENCE**1307 Peachtree Street
N.Y Atlanta Georgia

Modification tarifaire:

Supplément 5 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce 319-D (Sud des Etats-Unis-Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

Modification des dispositions réglementaires:

La date d'annulation des numéros 1310, 1320 et 1370, devant entrer en vigueur le 5 septembre 1977, est reportée au 5 décembre 1977.

*Supplement 5 to through one factor class and commodity rate Tariff 319-D (Southern U.S.A.-Québec), ICC SMS 319-D and ICC NFB 319-D, applying between points in Southern United State, on the one hand and points in the Province of Québec, on the other hand:**Modification of Governing Provisions:**Postponed the effective date of the cancellations of Items 1310, 1320 and 1370 from September 5, 1977, to December 5, 1977.*

Rôle M-25436

M-600241

1082 DY 2-D TF

ELITE FORD SALE LTEE

2171 boulevard Labelle

Lafontaine (Terrebonne) (Qué.)

(Québec)

Modification tarifaire: Augmentation de tarifs d'environ 18%.

Marque	Tarif demandé				du mille
	Jour	Semaine	Mois		
Pinto	\$14	\$ 90	\$325		\$0.14
Fairmount	16	100	400		0.16
Mustang	13	115	450		0.18
Granada	20	120	480		0.20
LTD II	22	130	500		0.22
Custom 500	22	130	500		0.22
T-Bird	24	145	580		0.24
Fourgon Courier	16	100	400		0.20
Camionnette F-100					
Fourgonnette					
Fourgonnette sans fenêtre	22	130	500		0.22
Fourgon de livraison	24	145	580		0.24
Camion à ridelle	26	155	620		0.26
Camion à ridelle de 14' F-500	28	165	660		0.28
Camion à ridelle de 18' LN-750	35	210	840		0.30
Fourgon de 20' L-800	40	240	960		0.40
Tracteur diesel à un essieu					
Remorque					
L-8000-9000	50	300	1200		0.50
Tracteur diesel à double essieux, LT-9000					
Remorque	50	300	1200		0.50
Tracteur diesel à un essieu	60	360	1440		0.60
Tracteur diesel à double essieux 9000	60	360	1440		0.60

Rôle M-25494

17372-V 2-D TF

TRANSPORT SIROIS LIMITEE

255 boulevard D'Anjou, suite 106

Châteauguay (Châteauguay) (Qué.)

Modification tarifaire:

Modification de tarifs.

Rôle M-25495

M-600083

562- DYV 3-D TF

KILDAIR SERVICE LIMITEE

92 boulevard St-Michel

St-Paul-de-Joliette

(Qué.)

Modification tarifaire:

La requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'appliquer les tarifs de location suivants:

Tarifs de location à court terme de véhicules de commerce					
Camions	Capacité	Jour	Semaine	Mois	Taux/Mille
3/4 tonne	1,500 lbs	\$23	\$ 88	\$ 345	\$0.15
16' van	34,000 lbs	\$31	\$146	\$ 575	\$0.25
18' frigorifique	34,000 lbs	\$60	\$300	\$1160	\$0.26
22' van	34,000 lbs	\$48	\$242	\$ 622	\$0.25
Tracteurs					
Gaz simple essieu	34,000 lbs	\$43	\$223	\$ 872	\$0.24
Gaz double essieu	50,000 lbs	\$52	\$266	\$1038	\$0.25
Diésel simple essieu	34,000 lbs	\$52	\$266	\$1038	\$0.25
Diésel double essieu	50,000 lbs	\$61	\$305	\$1195	\$0.30
Semi-remorques (voir note)					
24'	22,000 lbs	\$19.50	\$ 84	\$ 272.25	\$0.03
moins de 40'	38,000 lbs	\$22	\$ 96	\$ 345	\$0.04
40'	38,000 lbs	\$28	\$115	\$ 395	\$0.04
45'	66,000 lbs	\$36	\$150	\$ 455	\$0.06
50'	44,000 lbs	\$36	\$150	\$ 455	\$0.05
45' - 65' telescopic	38,000 lbs	\$36	\$150	\$ 455	\$0.08
45'	38,000 lbs	\$30	\$115	\$ 400	\$0.04

Note: Allocation de 3,000 milles gratuits lors de location mensuelle.

Delangis Inc. et ses compagnies affiliées pourront être facturées au tarif de millage seulement.

Rôle M-25496
14350-V 4-D

D. LECLERC TRANSPORT INC.

2447 rue Jeanne-d'Arc
(Montréal) (Qué.)
HIW 3V8

Droit additionnel:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter aux clauses a) et b) de son permis le droit additionnel suivant:

En donnant les services en vertu des clauses a) et b) de son permis, la détentrice est autorisée à tirer, avec ses tracteurs, des remorques et/ou semi-remorques qui ne sont pas immatriculées en son nom.

Teneur des clauses a) et b):

a) Transport général - service local -

Montréal et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites de ladite cité.

b) Transport général - longue distance - rayon -

De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite cité, et retour.

Rôle M-25497
M-303149 2-D

LES TRANSPORTS H. L. ENRG.

(en société)
128, 82e Avenue
Pointe-aux-Trembles
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Nouvelle demande:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports dans le but d'obtenir le droit de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local - citerne - contrat -

Montréal et les localités situées sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour livraison domiciliaire et aux marchands desdits endroits, de produits pétroliers, par camion-citerne, pour le compte de ELF Hydrocarbures du Québec Limitée, Montréal.

Rôle M-25499
M-503742 C-002

LECLERC, NOEL

Rapides des Joachims
(Pontiac) (Qué.)
K0J 2H0

Requête d'interprétation en vertu de l'article 2.59 du paragraphe 1 du Règlement 2.

Le requérant qui détient un permis de camionnage en vrac, sous le no M-503742 001, catégorie Artisan, région 7, demande à la Commission des transports du Québec, l'interprétation de son permis, à l'effet de savoir s'il est autorisé à transporter du bois non blanchi de la province de Québec à la province de l'Ontario.

Rôle M-25513
30003 236-D TF

**BUREAU DES TARIFS
DU QUÉBEC INC.**

1259 rue Berri S. 400
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:

Demande de fixation de taux

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête

(Pour ces membres participants)

Modification tarifaire:

Tarif 30

Item 1005

Ajouter Ile d'Orléans et St-Agapt comme point d'origine à la 2e section de cet item.

Item 1010

Annuler la 2e section de cet item en faisant référence voir Item 1005

Item 3860 - page 114-A

Annuler la note 3 à cet item

Item 5225

Annuler cet item au complet

Item 7410

Annuler cet item

Item 7420

Annuler cet item

Item 7680

Annuler cet item

Tarif 60-A

Item 448

Que la section de Montréal à Québec se lise « Entre »

Ajouter un taux pour 5,000 lb et pour 50,000 lb.

Item 457

Annuler la section entre Québec et Montréal.

Item 475

Annuler cet item

Item 480

Annuler cet item

Tarif 70-B

Item 281

Annuler cet item

Item 1135

Annuler cet item

Tarif 70-B

Item 1300
Amender le taux à 10,000 lb

Tarif 75-A

Item 4311 - Cédule 335
Nouvel item et nouvelle cédule

Tarif 80-A

Item 185 page 48-A
Amender le taux pour 30,000 lb à la 1re section
Ajouter un taux pour 40,000 lb à la 1re section
Amender les taux pour A) 5,000 lb, 10,000 lb, 24,000 lb, 30,000 lb à la 2e section.
Ajouter les taux pour B) 24,000 lb, 30,000 lb, à la 2e section.
Ajouter un taux pour B) 40,000 lb à la 2e section
Amender les taux aux livraisons multiples
Ajouter une note à l'effet que ces nouveaux taux ne soient sujets à aucune augmentation avant le 31 Décembre 1977.

Item 185 - Page 48-B
Amender les taux pour A) 5,000 lb, 10,000 lb, 24,000 lb, 30,000 lb,
Ajouter un taux pour A) 40,000 lb.
Amender les taux pour B) 24,000 lb et 30,000 lb.
Ajouter un taux pour B) 40,000 lb.
Amender les taux aux livraisons multiples.
Ajouter une note à l'effet que ces nouveaux taux ne seront pas sujets à aucune augmentation avant le 31 Décembre 1977.

Item 185 page 48-C
Amender les taux à la 1re et 2e section de cet item pour 24,000 lb et 30,000 lb.
Ajouter un taux à chacune de ces sections pour 40,000 lb.
Amender les taux pour A) 24,000 lb, 30,000 lb à la 3e section.
Ajouter un taux pour A) à 40,000 lb à cette 3e section
Amender les taux pour B) 24,000 lb, à la 3e section
Ajouter un taux pour B) à 40,000 lb à cette 3e section.
Amender les taux aux livraisons multiples.
Ajouter une note à l'effet que ces nouveaux taux ne seront sujets à aucune augmentation avant le 31 Décembre 1977.

Item 300
Que cet item se lise « De/À » et non plus « Entre »

Item 1480
Ajouter à la section Donnacona à Granby un taux de .53 min. 40,000 lb
A la section à destination de Montréal annuler le taux pour 5,000 lb.
Amender les taux pour 24,000 lb, 30,000 lb, 40,000 lb, et 45,000 lb.
A la section à destination de Trois-Rivières annuler le taux pour 30,000 lb.
Amender le taux pour 40,000 lb.

Item 1565
Annuler la section à destination de Montréal.

Item 3080
Annuler la section Montréal à Québec.

Item 4651
Amender le taux pour 60,000 lb.
Ajouter la référence * à tous les taux afin que ceux-ci ne soient pas sujets à aucune augmentation avant le 31 décembre 1977.

Item 4906
Nouvel item

Tarif 90-A

Item 470
Annuler cet item

Tarif 100-C

Amender certaines clés de base afin qu'elles reflètent mieux la distance parcourue.
« Entre » Montréal et St-Jude (St-Hyacinthe de 64 à 46)
L'Assomption et St-Jude (St-Hyacinthe) de 51 à 57

Tarif 101-D

Item 550 Cédule 390
A cette cédule ajouter des taux pour 10,000 lb et 20,000 lb
Item 4311 Cédule 335
Nouvel item et nouvelle cédule

Item 6071 Cédule 12625
 Nouvel item et nouvelle cédule
 Item 140 Cédule 120
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 290 Cédule 11,065
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 710 Cédule 485
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 711 Cédule 560
 Ajouter à la description « Paliers »
 Ajouter un taux pour 5,000 lb.
 Item 1731 Cédule 2995
 Ajouter Ste-Christine comme point d'origine
 Item 10959 Cédule 1180
 Amender le taux pour 40,000 lb
 Item 3930 Cédule 3240
 Annuler cet item et cette cédule.
 Item 4080 Cédules 3425 et 7300
 Annuler cet item et ces deux cédules
 Item 4470 Cédule 3655
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 4770 Cédule 3830
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 5320 Cédule 4370
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 6000 Cédule 4725
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 6190 Cédule 12,010
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 6480 Cédule 5155
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 7030 Cédule 5815
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 7510 Cédule 5815
 Annuler cet item et cette cédule
 Item 4397 Cédule 12555
 Amender le taux de 42,000 lb

Tarif 120-A

Item 1915 Cédules 2540 à 2545
 Ajouter à cet item deux destinations soit Douville et Magog avec frais aux cédules appropriées.
 Item 90 Cédule 2550
 Ajouter une section pour Halifax en provenance de Valleyfield avec taux à la Cédule 2550
 Item 2260 Cédule 2555
 Ajouter une section pour Carleton et Nouvelle en provenance de Blackville N.B. avec taux à la Cédule 2555
 Item 1050 Cédules 2575 à 2580
 A la section Crabtree ajouter les destinations suivantes avec taux appropriés à chacune de ces cédules.
 Item 3300 Cédule 215
 Ajouter une section du Port de St-John N.B. à Montréal avec taux appropriés publiés à cette cédule
 Règlement 385 anglais et français
 Amender les frais à ce règlement pour tous les endroits incluant Montréal
 Règlement 420
 Amender les frais, de facturation de la section C, pour les opérations de chargement en y ajoutant aussi lorsque le marchandise nécessite le service de protection ou non.
 Règlement 430 anglais et français
 Annuler tous les frais jusqu'à \$150 de C.O.D.
 Règlement 440 anglais et français
 A la section française amender les mots toiles goudronnées par bâches
 Annuler la section B
 Règlement 445 anglais et français
 a) Section 3
 Amender les frais de \$6.22 à \$7.50

b) Note 3

Amender les frais de \$6.22 à \$7.50 le taux de .43 cwt à 75 cwt et le maximum de \$36.30 à \$40.

c) Note 4

Amender les frais de \$6.22 à \$7.50

d) Note 6

Amender la note 6 pour se lire: « Les distances seront déterminées à l'aide du Tarif no 3, ses suppléments et re-émission, publiés par la Canadian Household Goods Carrier's Tariff Bureau Association

Règlement 462 anglais et français

Annuler le règlement puisque les taux F.A.K. s'appliqueront.

Contrat à taux convenus no 10

Entre Chicoutimi Transport Ltée et Steinberg Ltée

Amender les taux

Les nouveaux taux incluront la surtaxe sur le carburant

Contrat à taux convenus no 11

Entre Clarke Transport Routier Ltée et Steinberg Ltée

Amender les taux

Les nouveaux taux incluront la surtaxe sur le carburant

Suppléments Interim

Drummond Transit Ltd. no 1936

Clause c

Renouvellement du contrat pour le compte de Celanese Canada Ltd avec taux publiés aux tarifs du B.T.Q.

Règlement 450 anglais et français

Amender les frais d'arrêt en cours de route pour se lire \$35.

Règlement 455 anglais et français

Amender les mots « Classe 70 » pour se lire « Les taux F.A.K. s'appliqueront »

Drummond Transit Ltd. no 1936

Clause h et j

Amender les taux de contrat avec le Canadian Pacific Express Co.

Note: Pour renseignements supplémentaires veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Modification tarifaire:

La requérante demande respectueusement à la Commission des transports du Québec, l'autorisation préalable de remplacer son tarif 4-I par le tarif 4-J

Annexe a) Tarif 4-I

Annexe b) Tarif 4-J

Modification tarifaire:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de l'autoriser à augmenter les taux présentement en vigueur d'environ 19%; elle requiert de la Commission que cette modification de taux entre en vigueur le jour même où la décision sera rendue en conformité avec l'article 2.58.1 du Règlement 2 (1976).

La partie requérante demande l'autorisation, à la Commission des transports du Québec, d'utiliser des véhicules appartenant à et étant la possession légale de la compagnie Metro Flame Inc., pour effectuer les services de transport prévus dans son permis no 17645-V, le tout conformément à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et de l'article 2.59.3 du Règlement 2 (1976).

Droit additionnel:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le droit additionnel suivant:

La détentrice est autorisée à tirer les remorques, semi-remorques ou autres véhicules non immatriculés en son nom pour effectuer les services prévus à son permis.

Le tout conformément à l'article 13-B de l'Ordonnance générale sur le camionnage et 2.59.3 du Règlement 2 (1976).

Rôle M-25514

19720-V 8-D TF

**CHI-CAN FREIGHT
FORWARDING LIMITED**

5895 rue Andover
Ville Mont-Royal (Qué.)

Rôle M-25515

21924-V 2-D TF

L. BOUGIE TRANSPORT ENRG.

965 Ste-Marie
Chambly, (Qué.)

Rôle M-25517

17645-V 4-D

**TRANSPORTEURS DE
LIQUIDES METRO LTEE
METRO LIQUID
CARRIERS LTD.**

4545 boulevard Lavoie, parc Industriel,
St-Vincent-de-Paul, ville de Laval,
(Ile-Jésus) (Qué.)

Rôle M-25518

23864-V 2-D

BURNS FOODS (TRANSPORT) LTD.

900 Guelph Street
Kitchener, (Ont.)

Au Québec:

a/s Flynn, Rivard & Associés

2020 rue Université

suite 1738

(Montréal) (Qué.)

H3A 2A5

Rôle M-25519
460-V 2-D

**J. H. ALBERT GIRARD &
FILS INC.**

451, 11^e Rue
Chibougamau
(Abitibi-Est), (Qué.)
G8P 1K7

Rôle M-25520
M- 303152 1-D

TANK LINES LIMITED

Post Office Box 1117, Bedford,
(Nova Scotia)
Au Québec:
1030 Cherrier, suite 210,
Montréal,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)

Rôle M-25525
15097-VM 2-D

**MOLOUGNEY'S VAN AND
STORAGE LIMITED**

1800 St. Laurent Blvd.
P.O. Box 8468
Terminal P.O.
(Ottawa), (Ont.)
H2L 1K2
Au Québec:
c/o Meldrum the Mover Limited
6645 Sherbrooke Street West
(Montréal), (Qué.)
H4B 1N4

Rôle M-25528
24397-V 5-D

**TEXPORT TRANSPORTATION
SERVICES LIMITED
SERVICE DE TRANSPORTATION
TEXPORT LIMITEE**

7699 Kimbel Street,
Mississauga,
(Ontario)
Au Québec:
10,145 côte de Liesse, Dorval,
(Ile-de-Montréal) (Qué.)
H9P 1A3

Rôle M-25529
M-203438 D-18

KEL TAXIS LTD.

3940 est, Jean-Talon
Montréal, (Qué.)
H2A 1Y8

Requérante-cédante
M-208167-001

TREMBLAY PHILIPPE

565 ouest, St-Charles app. 207
Longueuil, (Qué.)
J4H 3X8
Requérant-cessionnaire

Clause additionnelle:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - fardier -

De Chibougamau à tous points situés dans un rayon de trois cent (300) milles des limites de ladite municipalité et retour, pour le transport de biens et de machineries lourdes qui à cause de leur grosseur, nature, pesantier ou forme ne peuvent être transportés qu'à l'aide d'équipement spécial, tel que fardier.

La partie requérante s'adresse respectueusement à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route - transport - spécialisé - transit -

De la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) à la frontière Québec-Ontario (port de sortie: Rivière-Beaudette) en transit à travers la province de Québec pour le transport de marchandises par véhicules citernes, et retour.

Condition:

Le service ci-dessus mentionné sera donné conjointement avec le permis no X-1448 du New Brunswick Motor Carrier Board et le permis complémentaire à être émis par l'Ontario Highway Transport Board.

Modification de permis:

La requérante qui détient le permis no 15097-VM dont la restriction ou condition no 1 se lit comme suit:

1) Ce permis est temporaire et sujet à révision

s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'annuler cette restriction no 1 et de rendre son permis permanent.

La requérante désire être autorisée à donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De Montréal à la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Hull et Grenville), en transit à travers la province d'Ontario, à destination de tous les points situés à l'ouest de l'Ontario, et retour, pour le transport de vêtements suspendus, vêtements et accessoires en paquets et/ou en boîtes, dans des camions et/ou camions-remorques agencés spécialement de rateliers fixes et de dispositifs spéciaux servant à bloquer les cintres, ainsi que de barres croisées télescopiques qui sont ajustables. Un système d'alarme et également installé dans chaque véhicule.

La requérante-cédante qui détient le permis M-203438-008 pour l'agglomération a-11 montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25530
M-206141 D-1

TREMBLAY, NAPOLEON

674 Principale
St-Mathieu, (Laprairie) (Qué.)
J0L 2H0

Requérant-cédant
M-208166-001

GUILBEAULT, JACQUES

2138 Dollard
Longueuil, (Qué.)
J4K 4N8

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-206141-002 pour l'agglomération a-2 Longueuil, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25531
M-205561 D-2

BRABANT, FERNANDE ROY, MME,

574 Brault
Longueuil, (Qué.)
J4J 2M1

Requérante-cédante
M-208165-001

LANDRY, ROLAND

1169 St-Hélène
Longueuil, (Qué.)

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-205561-001 pour l'agglomération a-2 Longueuil, demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25532
M-203499 D-2

PICCOLINO, ARCANGELO

4459 Draper Ave.
Montréal, (Qué.)
H4A 2P3

Requérant-cédant
M-208168-001

BRITO, HECTOR

115 Maisonneuve, app. 4
Montréal, (Qué.)
H2X 1J6

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-203499-001 pour l'agglomération a-11 Montréal, demande de le transférer au requérant-cessionnaire

Rôle M-25533
M-200334 D-2

PAQUETTE, HORACE

5765, 10e Avenue
Montréal, (Qué.)
H1Y 2H3

Requérant-cédant
M-206264-005

GERARD GASCON ENR.

(Gascon, Gérard)
7198 Iberville
Montréal, (Qué.)

H2E 2Y6

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-200334-001 pour l'agglomération a-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25534
M-204749 D-30

GALMA LTD.

3940 est, Jean-Talon
Montréal, (Qué.)
H2A 1Y8

Requérante-cédante
M-208156-001

GOUR, NORMAND

9087 Lutgarde
St-Léonard, (Qué.)
H1P 2N5

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-204749-018 pour l'agglomération a-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25535
M-205472 D-5

PINCOURT RADIO TAXI ENRG.

(Beauchemin Yvon)
14 avenue Leduc
Pincourt, (Vaudreuil) (Qué.)
J7V 5A6

Requérant-cédant
M-208126-001

LECLERC, DENIS

78, 5e Avenue, app. 302
Pincourt, (Vaudreuil) (Qué.)
J7V 5K7

Requérant-cessionnaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-205472-001 pour la région de pincourt demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25536
M-201313 D-67

AMAR ENTERPRISES INC.

1250 Jeanne-Mance
Montréal, (Qué.)
H2X 1E2

Requérante-cédante
M-208082-001

LUPIEN, PIERRE

455 De Beaucaire
Laval-des-Rapides, (Laval) (Qué.)
H7N 4P2

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-201313-002 pour l'agglomération a-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25537
M-207202 D-1

HODESS JEAN MME

5250 Dudemaine, app. 10
Montréal, (Qué.)
H4J 1P1

Requérante-cédante
M-208154-001

PILON, MARCEL

947 Décarie
Ville St-Laurent, (Qué.)
H4L 3M3

Requérant-cessionnaire

La requérante-cédante qui détient le permis M-207202-001 pour l'agglomération a-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-25541
M-600694 2-D

(915-DYV)

**LOCATION R. LECOURE INC.
RL LECOURE LEASING INC.**

723 rue Principale
Piedmont, (Qué.)

Changement d'adresse:
service 1: location de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques) à long terme (un an et plus).
service 2: location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques au sens du Code de la route à 723 rue principale, piedmont, (Qué.)).
demande l'autorisation de changer l'adresse de son bureau de location de 723 rue principale, Piedmont (Qué.), au 122, 1re Avenue, Lachine, (Qué.).

Rôle M-25542
M-600957 1-D
LOCATION M.A.R.J. LTEE
M.A.R.J. LEASING LTD.
11,515, 4e Avenue
Rivières-des-Prairies, (Qué.)

Nouvelle demande:
Prenez avis que la requérante, Location M.A.R.J. Ltée s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner les services suivants:
Service no 1
Location à long terme de véhicules de commerce et de livraison pour le public en général.
Service no 2
Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison au 11515, 4e Avenue Rivières-des-Prairies, province de Québec, pour le public en général.

Rôle M-25543
M-600958 1-D
D. DESROCHES LOCATION ENRG.
(Desroches, Delphis)
1305 Logan
Montréal, (Qué.)
H2L 1X2

Nouvelle demande:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour être autorisé à donner le service suivant:
Location à court terme de véhicules de commerce (remorques 7' x 12 fermées) devant servir exclusivement au transport de chevaux, aux adresses suivantes:
Blue Bonnet Raceway
Piste de course de Québec
Piste de course de Trois-Rivières
Caughnaught Parc, Hull, Qué.

Rôle M-25565
3751-A 2-D
M-000280
AUTOBUS M.G.L. ENRG.
M.G.L. AUTOBUS REG'D.
(Laurence, Gilles)
8376, 7e Avenue
Montréal, (Qué.)
H2A 2L9

Transport saisonnier - catégorie Economique
Transport d'enfants de moins de 12 ans de leurs résidences respectives fréquentant la garderie et l'École Sépharade situées au numéro 6235, Hillsdale Rd., les enfants résidants dans ces lieux: ville St-Laurent, Montréal, Outremont, Côte-des-Neiges, Côte St-Luc, Chomedey, Laval et retour.
son quadrilatère est: Sud: boul. Métropolitain Ouest: boul. Cavendish
Est: Champ d'Eau (St-Léonard) Nord: boul. Gouin

Rôle M-25566
250-V 7-D TF
JOS TONDREAU & FILS INC.
1525 rue Moreau
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire
Taux de transport général: hausse moyenne de 10%

Rôle M-25567
1256-V 7-D TF
A.F. BAILLARGEON
EXPRESS INC.
5600 rue Ferrier
Montréal (Qué.)

Modification tarifaire:
Augmentation de tarifs.
Déménagement de mobilier
Tarif horaire régulier
Camion avec 2 hommes (boîte 20') \$34
Camion avec 2 hommes (remorque) \$35
Camion avec 3 hommes (boîte 20') \$45
Camion avec 3 hommes (remorque) \$46
Camion avec 4 hommes \$58
Aide additionnel \$12

Temps supplémentaire:
a) Temps et demi: \$5.75 l'heure par homme en plus du tarif horaire régulier;
b) Temps double: \$11.50 par homme en plus du tarif horaire régulier;
c) Samedi: temps et demi avec un minimum de 6 heures;
d) Dimanche et jours fériés: temps double avec un minimum de 6 heures.
Frais minimum: 4 heures au tarif horaire applicable.

Taux horaires de transport pour fret
Camion 20' ouvert ou fermé 4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Camion avec chargeur arrière 4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Tracteur simple essieu 4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Tracteur avec remorque ouverte 4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Tracteur avec remorque fermée 4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage

Remorque fermée ou ouverte	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Aide général	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Plaque P.Q.	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Frais minimum:	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage

Déménagement de machinerie

Equipe Primaire:	Tarif horaire régulier
Camion avec équipement 1 contremaître, 3 déménageurs	\$67
Equipe Secondaire:	
Camion avec équipement 1 contremaître 2 déménageurs	\$54
Déménageur de machinerie	\$12.50

Temps supplémentaire

- a) Temps et demi: \$6 l'heure par homme en plus du tarif horaire régulier.
 - b) Temps double: \$12 l'heure par homme en plus du tarif horaire régulier.
 - c) Samedi: Temps et demi avec un minimum de six (6) heures.
 - d) Dimanche et jours fériés: Temps double avec un minimum de six (6) heures.
- Frais minimum: 4 heures au tarif horaire applicable.

Taux horaires pour équipement spécialisé

	Tarif horaire régulier
Camion pontier	\$21.75
Camion avec flèche hydraulique	23
Tracteur avec remorque télescopique ou 3 essieux	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Tracteur avec fardier	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Jusqu'à 35 tonnes	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Jusqu'à 50 tonnes	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Escorte locale	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Escorte longue distance	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage
Escorte policière	4560-1977 tel que proposé par l'Association du Camionnage

**Conditions applicables au transport de fret
et d'équipement spécialisé au tarif horaire**

1. À l'extérieur d'un rayon de 30 milles, aux taux horaires s'ajoute une surcharge pour:

Camion 20' ouvert ou fermé:	.34¢ du mille parcouru,
Tracteur avec remorque:	.46¢ du mille parcouru,
Tracteur avec fardier:	.58¢ du mille parcouru,

2. Temps supplémentaire:

- a) Temps et demi: \$6.90 l'heure par homme en plus du tarif horaire régulier.
- b) Temps double: \$13.80 l'heure par homme en plus du tarif horaire régulier.
- 3. Samedi: Temps et demi avec un minimum de six (6) heures.
- 4. Dimanche et Jours fériés: Temps double avec un minimum de six (6) heures.
- 5. Le tarif horaire à temps et demi sera chargé avant 7.30 a.m. et après 5.00 p.m.

Echelle de taux au millage

Milles	Min. 40,000 lbs	Milles	Min. 40,000 lbs
1 - 15	\$0.25 cwt	76 - 80	\$0.47 cwt
15 - 30	0.29	81 - 85	0.48
31 - 35	0.35	86 - 90	0.49
36 - 40	0.36	91 - 95	0.50
41 - 45	0.38	96 - 100	0.51
46 - 50	0.39	101 - 105	0.52

51 - 55	0.40	106 - 110	0.54
56 - 60	0.41	111 - 115	0.55
61 - 65	0.42	116 - 120	0.56
66 - 70	0.43	121 - 125	0.57
71 - 75	0.44		

a) une (1½) heure et demie allouée pour le chargement.

b) une (1½) heure et demie allouée pour le déchargement.

Les taux après une heure et demie de chargement et/ou une heure et demie de déchargement seront les mêmes que les taux horaires de transport pour fret.

Taux en lots brisés

Mesure cubique	Poids	Taux
1 - 10	1 - 250	\$ 25.75
11 - 20	251 - 500	28.34
21 - 30	501 - 750	33.49
31 - 40	751 - 1000	41.22
41 - 52	1001 - 1300	43.93
53 - 64	1301 - 1600	48.94
65 - 76	1601 - 1900	53.28
77 - 88	1901 - 2200	57.98
89 - 100	2201 - 2500	62.69
101 - 112	2501 - 2800	64.64
113 - 124	2801 - 3100	66.61
125 - 136	3101 - 3400	68.55
137 - 148	3401 - 3700	70.52
149 - 160	3701 - 4000	72.47
161 - 172	4001 - 4300	74.44
173 - 184	4301 - 4600	76.39
185 - 196	4601 - 4900	78.36
197 - 208	4901 - 5200	80.30
209 - 220	5201 - 5500	82.27
221 - 232	5501 - 5800	84.23
233 - 244	5801 - 6100	86.19
245 - 256	6101 - 6400	88.15
257 - 268	6401 - 6700	90.11
269 - 280	6701 - 7000	92.06
281 - 292	7001 - 7300	94.02
293 - 304	7301 - 7600	95.98
305 - 316	7601 - 7900	97.95
317 - 328	7901 - 8200	99.90
329 - 340	8201 - 8500	101.87
341 - 352	8501 - 8800	103.81
353 - 364	8801 - 9100	105.78
365 - 376	9101 - 9400	107.73
377 - 388	9401 - 9700	109.70
389 - 400	9701 - 10000	112.85
401 - 412	10001 - 10300	114.79
412 - 424	10301 - 10600	116.74
425 - 436	10601 - 10900	117.53
437 - 448	10901 - 11200	120.67
449 - 460	11201 - 11500	122.62
461 - 472	11501 - 11800	125.37
473 - 484	11801 - 12100	127.32
485 - 496	12101 - 12400	129.28
497 - 508	12401 - 12700	131.24
509 - 520	12701 - 13000	133.20
521 - 532	13001 - 13300	135.16
533 - 544	13301 - 13600	137.13
545 - 556	13601 - 13900	139.08
557 - 568	13901 - 14200	141.04
569 - 580	14201 - 14500	142.99
581 - 592	14501 - 14800	144.96
593 - 604	14801 - 15100	146.91
605 - 616	15101 - 15400	148.88
617 - 628	15401 - 15700	150.82
629 - 640	15701 - 16000	152.79
641 - 652	16001 - 16300	154.74
653 - 664	16301 - 16600	156.71

665 - 676	16601 - 16900	158.67
677 - 688	16901 - 17200	160.63
689 - 700	17201 - 17500	162.59
701 - 712	17501 - 17800	164.54
713 - 724	17801 - 18100	166.50
725 - 736	18101 - 18400	168.46
737 - 748	18401 - 18700	170.42
749 - 760	18701 - 19000	172.39
761 - 772	19001 - 19300	174.34
773 - 784	19301 - 19600	176.39
785 - 792	19601 - 19800	178.25
793 - 800	19801 - 20000	180.22
801 - 820	20001 - 20500	184.14
821 - 840	20501 - 21000	188.05
841 - 860	21001 - 21500	192.63
861 - 880	21501 - 22000	197.46
881 - 900	22001 - 22500	200.57
901 - 920	22501 - 23000	203.72
921 - 940	23001 - 23500	208.41
941 - 960	23501 - 24000	213.12
961 - 980	24001 - 24500	216.09
981 - 1000	24501 - 25000	219.40
1001 - 1020	25001 - 25500	224.08
1021 - 1040	25501 - 26000	228.79
1041 - 1060	26001 - 16500	231.92
1061 - 1080	26501 - 27000	235.07
1081 - 1100	17001 - 27500	239.75
1101 - 1120	27501 - 28000	244.32
1121 - 1140	28001 - 28500	247.58
1141 - 1160	28501 - 29000	250.73
1161 - 1180	29001 - 29500	253.87
1181 - 1200	29501 - 30000	257.00
1201 - 1220	30001 - 30500	260.13
1221 - 1240	30501 - 31000	263.26
1241 - 1260	31001 - 31500	266.41
1261 - 1280	31501 - 32000	269.55
1281 - 1300	32001 - 32500	272.67
1301 - 1320	32501 - 33000	275.80
1321 - 1340	33001 - 33500	278.93
1341 - 1360	33501 - 34000	282.08
1361 - 1380	34001 - 34500	285.15
1381 - 1400	34501 - 35000	288.34
1401 - 1420	35001 - 35500	291.48
1421 - 1440	35501 - 36000	294.61
1441 - 1460	26001 - 36500	297.75
1461 - 1480	36501 - 37000	300.89
1481 - 1500	37001 - 37500	304.01
1501 - 1520	37501 - 38000	307.15
1521 - 1540	38001 - 38500	308.72
1541 - 1560	38501 - 39000	310.27
1561 - 1580	39001 - 39500	311.85
1581 - 1600	39501 - 40000	313.42

1,600 pi. cu. et plus \$0.13/pi. cu.

40,000 lbs et plus \$0.50/cwt.

Tous les taux seront facturés sur la base la plus élevée entre la mesure cubique ou le poids.

Tarif de conteneurs:

4560-1977

Tel que proposé par

L'Association du camionnage

Tarif de conteneurs longue distance:

Tel que Tarif no 20, section I-A

du Bureau des tarifs du Québec Inc.

Rôle Q-13788

Q-600,010-4-D

BOULEVARD CHEVROLET INC.375 boul. Jessop
Rimouski, (Qué.)
G5L 1M9

Requête en révision (art. 19 de la Loi des transports):

La partie requérante expose à la Commission des transports ce qui suit:

1. La requérante, détentrice des permis de location à court et long terme no 320-DY et no 768-DYV de la Commission des transports, a fait une demande de permis spécial à la Commission, conformément à l'article 2.74 du Règlement 2 sur les règles de pratique de la Commission, et a rempli les formalités prévues à cette fin;

2. Par un jugement en date du 2 septembre 1977, dont copie est jointe à la présente sous la Cote P-1, la Commission rejetait la demande de permis spécial de la requérante;

3. La requérante désire se porter en révision de cette décision qu'elle considère erronée, en ce que:

a) Seule la requérante est en mesure d'assurer un service adéquat et complet de location, tel que le recherche sa demande de permis spécial;

b) la demande de la requérante répond à une situation d'urgence puisque présentement, aucun service de location adéquat et complet (promenade et commerciale) n'est assuré dans les villes de Matane et Rivière-du-Loup;

c) il est nécessaire, dans l'intérêt de la requérante et celui de l'intérêt public, que le permis spécial demandé soit émis;

d) bien que la requérante soit consciente que la Commission des transports n'était pas tenue de l'entendre relativement à sa demande de permis spécial, il y aurait eu intérêt à ce qu'une audition lui soit accordée aux fins de faire valoir les raisons pour lesquelles un tel permis devait lui être émis, comme le demandait la requérante dans une lettre qu'elle a fait parvenir à la Commission et dont copie est jointe sous la Cote P-2;

4. La requérante subit un préjudice sérieux par le fait qu'il n'a pas été fait droit à sa demande;

5. Il est dans l'intérêt de la requérante, dans celui de la justice et de l'intérêt public qu'elle soit entendue en audition publique, dans les meilleurs délais et par préséance, afin de faire valoir les motifs pour lesquels un permis spécial devrait lui être accordé;

6. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

7. L'opposition formulée à l'encontre de la demande de la requérante est non fondée, futile et non avenue;

Par ces motifs, vous plaise:

Accueillir la présente requête

Réviser la décision rendue par la Commission le 2 septembre 1977;

Accorder le permis spécial conformément à la demande de la requérante;

Rejeter l'opposition formulée à l'encontre de la demande de la requérante;

A ces fins, entendre la requérante dans les meilleurs délais et par préséance afin qu'elle puisse exposer à la Commission l'urgence d'obtenir les droits requis par sa demande.

Transfert de permis:

Marcel Villeneuve, demande à la Commission de transférer à Roland Lachance le permis Q-502939-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-13793

Q-502939-4-D

VILLENEUVE, MARCEL945, boulevard St-François
Jonquière (Qué.)
G7X 7V3

Requérant-cédant

Q-505887-2-D

LACHANCE, ROLAND1170, rue Principale
St-Prime

(Roberval) (Qué.)

G0W 2W0

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13794

Q-504946-3-D

LEFEBVRE, AURELE581, 10e Avenue
St-Georges
(Champlain) (Qué.)
G0X 1C0

Requête en révision:

Me prévalant de l'article 19 de la loi, je demande à la Commission de réviser les décisions QCV-6183 et QCV-6184 rendues le 26 janvier 1976, et de m'accorder 2 permis de camionnage en vrac, région 4, catégorie Entrepreneur pour le transport du bois n'ayant subi aucune autre opération que la coupe transversale, l'ébranchage et l'écorçage.

Rôle Q-13795
Q-500735-3-D

SAVARD CAROL
2840, rang St-Paul
Chicoutimi (Qué.)
G7H 5B3

Demande d'interprétation:

Se prévalant de l'article 2.59, paragraphe 3, le requérant demande à la Commission si le permis Q-500735-3-D de camionnage en vrac catégorie Artisan, région 2, pour le transport de toutes les matières en vrac décrites à l'article 12.1, paragraphe b) que détient le requérant l'autorise à transporter du grain et de la moulée non emballée et déchargé par une benne basculante sans l'aide de mécanisme de soufflerie de la Meunerie Purina située à St-Romuald au dépositaire Purina de Chicoutimi.

Rôle Q-13796
23119-V-1-D

TREMBLAY, PASCAL,
37, des Tulipes,
Ste-Anne-de-Beaupré,
(Montmorency), (Qué.)
G0A 3C0

Suppression totale de service:

Le requérant est détenteur du permis no 23119-V.
Dans une lettre en date du 1^{er} septembre 1977 et reçue le 2 septembre 1977, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13797
22153-V-1-D

RHEAUME, HERVE,
St-Bernard,
(Dorchester), (Qué.)
G0S 2G0

Suppression totale de service:

Le requérant est détenteur du permis no 22153-V.
Dans un mémo reçu le 24 février 1976, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13798
21422-V-1-D

FERLAND, JACQUES,
4, place Laurentienne,
Ste-Catherine,
(Portneuf), (Qué.)
G0A 3M0

Suppression totale de service:

Le requérant est détenteur du permis no 21422-V.
Dans un mémo reçu le 19 septembre 1977, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13799
22333-V-1-D

PARADIS, LEO, (décédé),
822, rue St-Jean,
Roberval,
(Lac-St-Jean), (Qué.)
G2H 2G7

Suppression totale de service.

Le requérant était détenteur du permis no 22333-V.
Dans un mémo reçu le 1^{er} septembre 1977, Ghislain Paradis, fils de Léo Paradis, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transports que le permis de son père autorisait à fournir.

Rôle Q-13822
2290-V-3-D

LAPLANTE, CLAUDE
Rang Ste-Anne
Ste-Perpétue
(Nicolet), (Qué.)
J0C 1R0

Modification de permis:

Le requérant demande à la C.T.Q. l'autorisation de donner le service de transport suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte -
De Québec à La Visitation, Ste-Monique, La Baie, St-Elphège, St-Léonard, St-Grégoire, pour le transport de moulées en sacs, et en vrac par équipement spécialisé muni d'un souffleur mécanique, pour le public en général.

Rôle Q-13823
Q-000,276 2-D TF
(3319-A)

EMILE DIONNE & FILS INC.
925, rue Lauzanne
(Rimouski), (Qué.)
G5L 7B5

La requérante dont le tarif est présentement de \$0.142/7 par billet et \$0.20 en argent pour le transport d'écoliers le midi entre Sacré-Coeur et Rimouski, s'adresse à la Commission des transports du Québec, pour demander que le tarif soit augmenté fixant à \$0.25 par passage pour le transport d'écoliers le midi entre Sacré-Coeur et Rimouski.

Rôle Q-13824

3400-V-1-D

GIRARD, LOUIS-GONZAGUE
(décédé)**BOIVIN-GIRARD, LUCILLA,**
Madame (légitimaire universelle)

St-Jérôme, (Métabetchouan)

(Lac-St-Jean-Est), (Qué.)

G0W 2A0

Requérante-cédante

et

Q-301,549-1-A

GIRARD, HERMANN

123 R.R. Caron

St-Jérôme (Métabetchouan)

(Lac-St-Jean-Est), (Qué.)

Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13825

3965-V 3-D TF

ROBERT LETOURNEAU ENR.

54, d'Iberville

Lauzon

(Lévis), (Qué.)

Rôle Q-13826

11367-V-22-D

MURRAY BAY TRANSPORT
CO. LTD.

100, boul. Notre-Dame

Clermont

(Charlevoix-Est), (Qué.)

G0T 1C0

Voiturier-remorqueur

et

10814-V-2-D

TRANSPORT CLERMONT INC.
CLERMONT TRANSPORT INC.

41, boul. Notre-Dame

Clermont

(Charlevoix), (Qué.)

G0T 1C0

Voiturier-roulier

Rôle Q-13827

12926-V-3-D

LEBLANC TRANSPORT ENR.

(Leblanc, Mme Judith L.),

6, rue Gingras,

C.P. 208,

Warwick,

(Arthabaska), (Qué.)

J0A 1M0

Rôle Q-13828

14279-V-16-D

SOCIÉTÉ DE MANUTENTION
DE MARCHANDISES EN VRAC
SOMAVRAC INC.

2, rue des Forges

C.P. 294

Trois-Rivières

(St-Maurice), (Qué.)

G9A 5G1

Transmission par décès et transfert de permis

1. Dame Lucilla Boivin-Girard, légataire universelle des biens de feu son époux Louis-Gonzague Girard, détenteur de son vivant d'un permis de camionnage portant le numéro 3400-V émis par la Commission des transports du Québec, demande l'émission en sa faveur d'un permis de même teneur;

2. Si le permis est émis, dame Lucilla Boivin-Girard demande à la Commission l'autorisation de transférer ledit permis en faveur de Girard, Hermann, 123, R.R. Caron, St-Jérôme (Métabetchouan), (Lac-St-Jean-Est) (Qué.) G0W 2A0.

Le permis 3400-V se lit présentement comme suit:

a) Transport général

a) Métabetchouan et environs

b) Transport général

b) Occasionnellement de Métabetchouan à ailleurs dans les comtés de Lac-St-Jean, Roberval et Chicoutimi et retour, pour le transport de marchandises destinées à Métabetchouan ou en provenant.

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec, la fixation de ses tarifs tels qu'indiqués sur la formule no 7 et annexes de la présente demande, pour son service de transport par camion suivant les clauses de son permis 3965-V.

Les intéressés peuvent consulter les nouveaux taux en communiquant avec la Commission des transports du Québec.

Vu l'urgence, le requérant demande de bien vouloir fixer ses taux suivants l'article 2.58.1, du Règlement 2 (1976) de la Commission des transports du Québec.

Modification de permis:

Transport par remorquage - contrat -

Demande est faite d'autoriser Murray Bay Transport Co. Ltd. à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Transport Clermont Inc. no 10814-V selon la (les) clause (s) c dudit permis no 10814-V

Transport Clermont Inc. s'adresse à la C.T.C. afin d'obtenir un permis de courtier en transport, l'autorisant à faire tirer ses remorques par des tracteurs de Murray Bay Transport Co. Ltd. en vertu de la clause c du permis 10814-V de Transport Clermont Inc.

Modification de permis:

La partie requérante, Leblanc Transport Enr., demande à la Commission des transports du Québec d'ajouter à son permis portant le numéro 12926-V, le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Cabano à Kingsley Falls pour le transport de rouleaux de papier cannelure et retour avec marchandises refusées et/ou avariées ainsi qu'avec ballots de carton rebus pour le compte de Papier Cascades Paper Inc.

Modification de permis, clause k):

La requérante Somavrac Inc., détentrice du permis 14279-V des dossiers de la Commission des transports du Québec, qui l'autorise à donner le service suivant:

k) Transport restreint - longue distance - rayon - citerne -

k) De Trois-Rivières à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles dudit endroit, pour le transport, par camion-citerne, de silicate d'alumine (« china clay ») sous forme liquide, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées.

s'adresse à la C.T.Q. afin qu'à l'avenir le service se lise comme suit:

k) Transport restreint - longue distance - rayon - citerne -

k) De Trois-Rivières à tous les endroits situés dans un rayon de 300 milles dudit endroit, pour le transport, par véhicule-citerne, de silicate d'alumine (« china clay ») sous forme liquide, et retour avec marchandises refusées et/ou avariées. -

Rôle Q-13829
23663-V-5-D

DUMONT, MICHEL
762, chemin Pintendre
Lévis
(Lévis), (Qué.)

Voiturier-remorqueur
et
1930-V-29-D

PROVOST CARTAGE INC.

7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, (Qué.)
Voiturier-roulier.

Modification de permis:

Transport par remorquage - contrat -

Demande est faite d'autoriser Dumont, Michel à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Provost Cartage Inc. permis no 1930-V selon la (les) clause (s) c), d), e), f), g), h), l), m), o) et t) dudit permis no 1930-V.

Rôle Q-13830
25610-V-4-D

ROCHFORT, RAYMOND,
223, Mgr Laval,
Chicoutimi-Nord,
(Chicoutimi), (Qué.)
G7G 2N5

Requérant-tireur
1930-V-28-D

PROVOST CARTAGE INC.,

7887, 2^e Avenue,
Ville d'Anjou,
Montréal, (Qué.)
HIJ 1C4
Requérant tiré

Modification de permis:

M. Raymond Rochfort, 223, Mgr-Laval, Chicoutimi, (Qué.), s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:

Autoriser M. Raymond Rochfort à tirer avec son (ses) tracteurs dûment enregistrés, les remorques de Provost Cartage Inc. selon les clauses c), d), e), f), g), h), l), m), o) et t) du permis 1930-V.

Rôle Q-13831
Q-301.527-3-D

FREGEAU, NAPOLEON
Cap-St-Ignace
(Montmagny), (Qué.)
GOR 1H0

Voiturier-remorqueur
et
1930-V-30-D

PROVOST CARTAGE INC.

7887, rue Grenache
Ville d'Anjou, (Qué.)
HIJ 1C4
Voiturier-roulier

Nouvelle demande:

Transport par remorquage - contrat -

Demande est faite d'autoriser Fréreau, Napoléon à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés les remorques de Provost Cartage Inc. permis no 1930-V selon la (les) clause (s) c), d), e), f), g), h), l), m), o) et t) dudit permis no 1930-V.

Rôle Q-13832
Q-301.550-1-D

LAPIERRE, AURELE

C.P. 63,
Ile-du-Havre-Aubert,
(Iles-de-la-Madeleine), (Qué.)
GOB 1A0

Demande de permis régulier:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir le service de transport suivant:

Transport restreint - service local -

Ile-du-Havre-Aubert et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites dudit endroit, pour le transport d'embarcations de pêche légères (30' longueur maximum sur 10' largeur maximum).

Rôle Q-13841
Q-500902-2-D

DROUIN, NOEL

Sts-Anges
(Beauce) (Qué.)
GOS 3E0

Requérant-cédant
Q-506216-1-D

LECLERC, GASTON

Requérant cessionnaire

Transfert de permis:

Drouin, Noël, demande à la commission de transférer à:

Gaston Leclerc
Sts-Anges
(Beauce) (Qué.)
GOS 3E0

le permis Q-500902-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Artisan.

Rôle Q-13842
Q-502610-6-D
NADEAU, LAUREAT
R.R. 289, St-Alexandre
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 2G0
Requérant-cédant
Q-506215-1-D
LES CARRIERES TEMIS INC.
Requérant cessionnaire

Transfert de permis:
Nadeau Lauréat, demande à la commission de transférer à:
Les Carrières Temis Inc.
Rivière-Bleue
(Témiscouata) (Qué.)
G0L 2B0
le permis Q-502610-D-002 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 3, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-13844
Q-200321-7-D
LEVESQUE, CONRAD
2273, rue Napoléon
Hauterive (Qué.)
G5C 2Z4
Requérant-cédant
Q-201928-3-A
THIBAUT, DARIUS
1028, Puyjalon
Hauterive (Qué.)
G5C 1N5
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Lévesque, Conrad, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Thibault, Darius le permis no Q-200321-003 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Hauterive A-22.

Rôle Q-13845
Q-200379-2-D
BELANGER, GERARD
110, rue Burma
Arvida (Qué.)
G7S 2X5
Requérant-cédant
Q-202813-1-A
FERNAND LEMELIN
(Lemelin, Fernand)
248, Albanel
Arvida (Qué.)
G7S 1T2
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Bélanger, Gérard demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Fernand Lemelin (Lemelin, Fernand) le permis no Q-200379-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Ouest du Saguenay A-51.

Rôle Q-13846
Q-201163-71-D
TAXIS JAUNES LIMITEE
(Yellow Taxis Limited)
1191, avenue Cartier
Québec (Qué.)
G1R 2S9
Requérant-cédant
Q-201239-2-A
PAUL HENRI CARON ENR.
(Caron, Paul-Henri)
400 est, des Bouleaux
Québec (Qué.)
G1J 1M2
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
Taxis Jaunes Limitée (Yellow Taxis Limited) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Paul Henri Caron Enr. (Caron, Paul-Henri) le permis no Q-201163-035 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-13847
 Q-201163-72-D
TAXIS JAUNES LIMITEE
 (Yellow Taxis Limited)
 1191, avenue Cartier
 Québec (Qué.)
 GIR 2S9
 Requérant-cédant
 Q-202829-1-A
LAPOINTE, DENIS
 1834, rue de la Ronde
 Québec (Québec)
 GIJ 4C9
 Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13848
 Q-202062-2-D
DEFOY, ALBERT
 55, Rang Lamarre
 Baie-St-Paul (Qué.)
 G0A 1B0

Rôle Q-13849
 Q-202802-1-D
TAXI CHARLES LANGLAIS ENRG.
 (Langlais, Charles)
 C.P. 1545
 Gaspé (Gaspé) (Qué.)
 G0C 1R0

Rôle Q-13850
 Q-200416-3-D
LEVESQUE, ADRIEN
 334, rue St-Odile
 Rimouski (Qué.)
 G5L 6M2
 Requérant-cédant
 Q-200656-3-A
LEONARD LEVESQUE
 (Lévesque, Léonard)
 300, rue Dollard
 Rimouski (Qué.)
 G5L 6M8
 Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13851
 Q-201522-2-D
BERGERON, GASTON
 17, Alexandre
 Victoriaville (Qué.)
 G6P 1L1
 Requérant-cédant
 Q-202830-1-A
HENRI DESHAIES ENR.
 (Deshaies, Henri)
 18, Boucher
 Victoriaville (Qué.)
 G6P 6R9
 Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:
 Taxis Jaunes Limitée (Yellow Taxis Limited) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Lapointe, Denis le permis no Q-201163-058 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Demande de suppression de permis:
 Le requérant est détenteur du permis no Q-202062-001 détenu pour la municipalité de Baie-St-Paul 03-1211-vt.
 Dans une lettre en date du 1 septembre 1977 et reçue le 6 septembre 1977, le requérant demande à la Commission l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Demande de permis régulier:
 Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Gaspé A-31.

Transfert de permis:
 Lévesque, Adrien demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Léonard Lévesque (Lévesque, Léonard) le permis no Q-200416-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule taxi dans l'agglomération de Rimouski A-37.

Transfert de permis:
 Bergeron, Gaston, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Henri Deshaies Enr. (Deshaies, Henri) le permis no Q-201522-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Victoriaville A-19.

Rôle Q-13858
22742-V-4-D
FOURNIER, NORMAND,
23, rue du Parc,
Clermont,
(Charlevoix-Est), (Qué.)
G0T 1C0

Suppression totale de service:

Le requérant est détenteur du permis no 22742-V.

Dans une lettre en date du 26 septembre 1977 et reçue le 27 septembre 1977, le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis autorise à fournir.

Rôle Q-13859
Q-501133-6-D
BOUCHARD, YVON
206, rue St-Jean-Baptiste
Jonquière
(Chicoutimi) (Qué.)
G7X 7K7
Requérant-cédant
Q-504744-3-D

Transfert de permis:

Yvon Bouchard, demande à la commission de transférer à Jacques Simard, le permis Q-501133-D-003 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région 2, catégorie Entrepreneur.

SIMARD, JACQUES
St-Gabriel de Ferland
(Paroisse) (Dubuc) (Qué.)
J0V 1H0
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13860
Q-200023-3-D
GAGNON, ROGER
643, rue St-Jean-Baptiste
Jonquière (Qué.)
G7X 7M2
Requérant-cédant
Q-202800-1-A

Transfert de permis:

Gagnon, Roger, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Roch Bouliane (Bouliane, Roch) le permis no Q-200023-001 et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Ouest du Saguenay A-51.

ROCH BOULIANE
(Bouliane, Roch)
82, rue Fortin
Kénogami
G7X 1B7
Requérant-cessionnaire

Rôle Q-13861
Q-202105-3-D
TAXI ROYAL ENRG.
(St-Laurent, Daniel)
171, avenue Authier
Amos (Qué.)
J9T 1W1
Requérant-cédant
Q-202821-1-A
**PAULINE POITRAS-AYOTTE
ENRG.**
(Ayotte, Poitras Pauline)
171, avenue Authier
Amos (Qué.)
J9T 1W1
Requérant-cessionnaire

Transfert de permis:

Taxi Royal Enrg. (St-Laurent, Daniel) demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Pauline Poitras-Ayotte Enrg. (Ayotte, Poitras Pauline) le permis no Q-202105-001, et le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Amos A-45.

Rôle Q-13862
Q-200825-2-D
TAXI CENTRAL
(Methot, Alexandre)
R.R. 1
St-François-de-Pabos
(Gaspé-Sud) (Qué.)
G0C 2H0

Modification de permis:

Le requérant qui détient un permis pour la municipalité de Pabos 01-0204-sd, Q-200825-001, désire modifier son permis pour la municipalité de Chandler 01-0206-V.

Rôle Q-13866
25553-V-3-D

**NEWBURY TRANSPORT &
SUPPLIES INC.**

Qué: a/s René Girard
3772 Chemin de Tilly
St-Antoine-de-Tilly
(Lotbinière), (Qué.)
G0S 2C0
Siège social:
1936 South Orange
Blossom Trail
Apopka
Florida, 32703
U.S.A.

Modification de permis:

La requérante dont les clauses a), b) et c) du permis 25553-V se lisent comme suit:

a) Transport restreint – longue distance – route restreinte – véhicules isothermes

a) Des frontières Québec-Etats-Unis d'Amérique à tous points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport, au moyen de camions isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion des fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – camions isothermes – en transit –

b) Entre les frontières Québec-Etats-Unis d'Amérique et les frontières Québec-Ontario et Québec-Nouveau-Brunswick, en transit sur le territoire de la province de Québec, pour le transport, au moyen de camions isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion des fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – camions isothermes –

c) Des frontières Québec-Ontario à tout point situé dans la province de Québec et retour, pour le transport, au moyen de camions isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion des fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

Restrictions et conditions:

Ce permis n'autorise pas le transport des marchandises ci-dessus désignées en provenance ou destinées aux provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique; par ailleurs le transport de telles marchandises en provenance ou destinées à toute autre province du Canada et à tout Etat des Etats-Unis d'Amérique est autorisé.

Les services autorisés par ce permis ne pourront être fournis que sujets à la détention de tout permis complémentaire nécessaire délivré par les autorités compétentes.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin qu'à l'avenir les trois clauses se lisent comme suit:

a) Transport restreint – longue distance – route restreinte – véhicule isothermes

a) Des frontières Québec-Etats-Unis d'Amérique à tous points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport, au moyen de véhicules isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion des fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

b) Transport restreint – longue distance – route restreinte – véhicules isothermes – en transit –

b) Entre les frontières Québec-Etats-Unis d'Amérique et les frontières Québec-Ontario et Québec-Nouveau-Brunswick, en transit sur le territoire de la province de Québec, pour le transport, au moyen de véhicules isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion de fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

c) Transport restreint – longue distance – route restreinte – véhicules isothermes

c) Des frontières Québec-Ontario à tout point situé dans la province de Québec, et retour, pour le transport, au moyen de véhicules isothermes, de fleurs coupées, de fougères, de plantes à feuillage et de tout autre produit de l'horticulture, à l'exclusion des fruits et légumes; et, nonobstant l'exclusion ci-dessus, de fruits pour être donnés en cadeaux mais uniquement avec un emballage exprès à cette fin.

Modification de permis:

La requérante dont la clause e) de son permis no 6883-V se lit comme suit:

e) Transport restreint – longue distance – rayon – contrat –

e) D'Arvida à tous les endroits de la province situés dans un rayon de 400 milles de ladite ville, et retour, pour le transport de marchandises, pour le compte de Aluminium of Canada Limited.

Rôle Q-13867
6883-V-9-D

**CHICOUTIMI TRANSPORT
LIMITÉE,**

130, rue Cossette,
Chicoutimi,
(Chicoutimi), (Qué.)

Droit additionnel re/clause e):
En donnant le service en vertu de son permis, la détentrice est autorisée à faire usage de camions et remorques isothermes.
En s'adressant à la Commission des transports du Québec pour que dorénavant, ladite clause e) se lise comme suit:

e) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
e) De Jonquière, Arvida, Alma, Port-Alfred, Shipshaw, à tous les endroits de la province situés dans un rayon de 400 milles desdites villes et retour pour le transport de marchandises pour le compte de Aluminium Co. of Canada Limited.

Droit additionnel re/clause e):
En donnant le service en vertu de son permis, la détentrice est autorisée à faire usage de camions et remorques isothermes.

Rôle Q-13868
Q-301,553-2-D
**TRANSPORT H.
LARIVIERE INC.**
2937, boulevard Mercure
R.R. no 2
St-Nicéphore
(Drummond), (Qué.)
J0C 1P0

Voiturier-remorqueur
16903-V-37-D

CARTIER TRANSPORT INC.

153, rue Maltais
Sept-Iles
(Saguenay), (Qué.)
G4R 3J9

Voiturier-roulier

Rôle Q-13869
Q-301,553-4-D
**TRANSPORT H.
LARIVIERE INC.**
2937, boulevard Mercure
R.R. no 2
St-Nicéphore
(Drummond), (Qué.)
J0C 1P0

Voiturier-remorqueur
4724-V-20-D

MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)

1111, Route 111
Amos-Est
(Abitibi), (Qué.)
J9T 1N2

Rôle Q-13872
24134-V-2-D
LEONARD LOISEL & FILS ENRG.,
(Loisel, Léonard et Aldège),
C.P. 336,
Paspébiac,
(Bonaventure), (Qué.)
G0C 2K0

Nouvelle demande:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Transport H. Larivière Inc. à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de Cartier Transport Inc. selon la (les) clause (s) a) à p) inclusivement dudit permis no 16903-V, laquelle, (lequel) demande un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer ses remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur.

Nouvelle demande:
Transport par remorquage - contrat -
Demande est faite d'autoriser Transport H. Larivière Inc. à tirer avec ses tracteurs dûment immatriculés les remorques et semi-remorques de Magny Transport (Incorporé) selon la (les) clause (s) a) à r) inclusivement dudit permis no 4724-V, laquelle (lequel) demande un permis connexe de courtier en transport pour faire tirer ses remorques et semi-remorques par le voiturier-remorqueur.

Modification de permis:
La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire -
Entre tous points situés dans le district électoral-provincial de Gaspé, pour le déplacement de bâtisses, par équipement spécialement agencé à cette fin, pour le public en général.

Condition:
Ce permis sera sujet aux conditions habituelles à ce genre de service et aux permis de dimensions du ministère des Transports.

Rôle Q-13873
Q-301,252-2-D
(24172-V)

LEONARD HAYES ENRG.,
(Hayes, Léonard),
Port-Daniel,
(Bonaventure), (Qué.)
G0C 2N0

Modification de permis:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - territoire -

Entre tous points situés dans le district électoral-provincial de Gaspé, pour le déplacement de bâtisses, par équipement spécialement agencé à cette fin, pour le public en général.

Condition:

Ce permis sera sujet aux conditions habituelles à ce genre de service et aux permis de dimensions du ministère des Transports.

Rôle Q-13874
Q-300,037-2-D
(388-V)

LACERTE, JACQUES,
221, Notre-Dame,
Yamachiche,
(St-Maurice), (Qué.)
G0X 3L0

Modification de permis:

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de donner le service suivant:

De la compagnie Ralston Purina du Canada Ltée, 6151, Irwin, ville La Salle, (Qué.), aux points suivants: Ferme Avicole du Clocher Inc., St-Rédempteur, (Vaudreuil), (Qué.); Ferme du Grand Duc Inc., Rigaud, (Vaudreuil) (Qué.), et Ferme Chanteclerc, St-Lin, ville des Laurentides, (Qué.); pour le transport de moulée en vrac pour le compte de Avico (70) Ltée et ses filiales dont le bureau principal et place d'affaires sont situés au no 700, rue Croisetière, Iberville, (Qué.).

Rôle Q-13875
16558-V-7-D

**GARAGE BELLEMARE &
FILS ENRG.**
(Pellerin, Florence)
171, rue Ste-Anne
Yamachiche
(St-Maurice), (Qué.)
G0X 3L0

Modification de permis:

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Des usines de Ciment Canada Lafarge Ltée. situées à St-Constant, Montréal et du centre de distribution de la ville de Québec aux usines de Laurentide Ready Mix et Equipement Inc. et les Ciments Maski Ltée. situées à Trois-Rivières, Shawinigan et Louiseville, pour le transport de ciment par véhicules-citernes, pour le compte de Ciment Canada Lafarge Ltée.

Rôle Q-13876
21965-V-2-D

BOUTET, MARCEL,
1635, rue Marivaux,
Québec,
(Québec), (Qué.)
G1P 1R4

Modification de permis:

M. Marcel Boutet, 1635, avenue Marivaux, Les Saules, s'adresse à la Commission des transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Québec aux maisons d'édition situées à Montréal pour le transport de livres, volumes et retour et vice versa pour le compte de l'Action Sociale Ltée (Imprimerie, Librairie).

Restriction:

Les services demandés ci-dessus devront être donnés au moyen d'un camion d'une capacité maximum d'une (1) tonne.

Les services ci-dessus ne seront pas donnés régulièrement; dans les cas urgents seulement.

Rôle Q-13877
Q-000122-3-D
(2166-A)

BOULAY AUTOBUS ENRG.
(J.C. Réginald Boulay opérant
sous le nom de...)
154, rue Labrie
Pointe-aux-Outardes
(Saguenay) (Qué.)
G0H 1M0

Demande de transfert de permis:

Boulay Autobus Enr., opéré par monsieur Réginald Boulay, requérant-vendeur, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir son approbation au transfert de son permis en faveur du requérant-acquéreur, Autobus Boulay Inc. Le permis no 2166-A se décrit comme suit:

Classe de permis: autobus

Service 1: Transport de voyageurs de Pointe-aux-Outardes, les Buissons, Baie St-Ludger, Pointe-Label à Hauterive et à Baie-Comeau et retour.

Droit-additionnel: Voyages spéciaux ou à charte-partie partant de Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label et destinés à Baie-Comeau et retour.

Condition et restriction: Pas de service local entre Hauterive et Baie-Comeau, ces deux endroits inclus.

Requérante-cédante
Q-000480

AUTOBUS BOULAY INC.
154 rue Labrie
Pointe-aux-Outardes
(Cté Saguenay, Qué.)
G0H 1M0
Requérante-cessionnaire

Rôle Q-13933
Q-55,000-1-D

**TRANSPORTEURS EN VRAC
DE LA REGION 2 INC.**

Jonquière
(Chicoutimi) (Qué.)

69830-o

La requérante demande à la Commission:
de délivrer à son nom un permis de poste d'affectation lui permettant d'effectuer
le courtage en camionnage en vrac dans la région 2.
Annuler tout autre permis de poste d'affectation existant dans la région 2.

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES — PERMIS REGULIERS

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MPV-1148	28-09-77	Cause: M-6135 3557-A D-1 TRANSPORT BLAINVILLE INC.	G.O.Q. 1733	22-02-75	Nouvelle demande Accordée telle que modifiée
MCR-4017	28-09-77	Cause: M-12932 24593-V d-1 ALAIN DUCLOS	G.O.Q. 8890	29-11-75	Nouvelle demande Désistement
MCS-2828	26-09-77	Cause: M-19803 22130-V D-5 CAMLEX TRANSPORT INC.	G.O.Q. 2417	05-03-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
MCS-2834	28-09-77	Cause: M-19037 24859-V D-1 TRANSPORT MAURICE VEILLEUX ENR.	G.O.Q. 1157	29-01-77	Nouvelle demande Désistement
MCS-2837	28-09-77	Cause: M-19035 25689-V D-1 ELMAC WAREHOUSING LTD	G.O.Q. 1322	05-02-77	Nouvelle demande Rejetée
MCS-2842	28-09-77	Cause: M-19570 24720-V D-3 LAPLANTE & FILS ENR.	G.O.Q. 1338	05-02-77	Nouvelle demande Accordée telle que modifiée à l'audience
MCV-11187	12-09-77	Cause: M-17024-68 M-503334 D-001 REAL LATREILLE Requérant-vendeur M-503442 D-001 MAURICE GAGNE Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 33	14-08-76	

Proprio motu

La Commission déclare:

- réviser les décisions suivantes: MCV 1962 et MCV 4964;
- révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
- autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan pour la région 06;
- annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M 503334 D-001 sous la décision MCV 1962 et déclarer ce dernier dossier fermé;
- rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-11191	12-09-77	Cause: M-17024-78 M-500004 D-001 GERARD ROBERT Requérant-vendeur M-506240 D-001 JEAN-MARC ROBERT Requérant-acquéreur	G.O.Q. no 33	14-08-76	
-----------	----------	--	-----------------	----------	--

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	

Proprio motu

La Commission déclare:

- réviser les décisions suivantes: MCV 3550 et MCV 4782;
- révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée au requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
- autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan pour la région 06;
- annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M 500004 D-001 sous la décision MCV 3550 et déclarer ce dernier dossier fermé;
- rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12722	27-09-77	Cause: M-18991-116 M-503071 D-001 WILLIE MAURICE Requérant-cédant M-506733 D-001 REAL VINCENT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3	22-01-77
-----------	----------	--	----------------	----------

Proprio motu

La Commission:

- prend acte de l'intervention et des preuves d'immatriculation versées au dossier par la partie en cause, déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-5963 apparaissant au dossier et ordonne la publication.
- annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M-503071 D-001 sous la décision MCV-3990 et déclarer ce dernier dossier fermé.

MCV-12723	27-09-77	Cause: M-18991-115 M-500717 D-001 GABRIELLE DESROCHERS Requérant-cédant M-506319-D-001 MAURICE LEVERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3	22-01-77
-----------	----------	--	----------------	----------

Proprio motu

La Commission:

- prend acte de l'intervention et des preuves d'immatriculation versées au dossier par la partie en cause, déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-5888 apparaissant au dossier et ordonne la publication.
- annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M-500717 D-001 sous la décision MCV-3951 et déclarer ce dernier dossier fermé.

MCV-12724	27-09-77	Cause: M-18991-111 M-504051 D-001 CLAUDE LEFEBVRE Requérant-cédant M-507022 D-001 ANDRE RIENDEAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3	22-01-77
-----------	----------	---	----------------	----------

Proprio motu

La Commission:

- prend acte de l'intervention et des preuves d'immatriculation versées au dossier par la partie en cause, déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-6280 apparaissant au dossier et ordonne la publication.
- annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M-504051 D-001 sous la décision MCV-3003 et déclarer ce dernier dossier fermé.

MCV-12725	27-09-77	Cause: M-18991-107 M-501374 D-003 BERNARD BRISSETTE Requérant-cédant M-506803 D-002 MARCEL PERREAULT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 3	22-01-77
-----------	----------	---	----------------	----------

Proprio motu

La Commission:

- prend acte de l'intervention et des preuves d'immatriculation versées au dossier par la partie en cause, déclare maintenir en vigueur le permis émis par la décision MCV-6133 apparaissant au dossier et ordonne la publication.
- annule à toutes fins que de droit le permis concordant au nom du requérant portant le numéro de dossier M-501374 D-003 sous la décision MCV-2532 et déclarer ce dernier dossier fermé.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCV-12728	03-10-77	Cause: M-13503 M-504788 D-001 ORIENT VARENNES Requérant-cédant M-506994 D-001 ROGER BRAY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 9442	27-12-75	Transfert de permis Rejetée
ML-1272	23-09-77	Cause: M-20886 M-600744 1050-DYV DS-1 ELMAR LEASING LTD.	Journal de Montréal	6, 7, 8 avril 1977	Transfert de permis Accordée
ML-1277	28-09-77	Cause: M-19615 2239-DYV LOCATION ORMSTOWN ENRG.	G.O.Q. 1501	12-02-77	Nouvelle demande Rejetée
MS-3384	28-09-77	Cause: M-24897-S 8123-V 17-S JOHN N. BROCKLESBY TRANSPORT LTD.	Le Devoir	28, 29, 30 juillet 1977	Demande de permis Désistement
QPT-3769	27-09-77	Cause: Q-11425 Q-202706-1-D DELISLE, GASTON	G.O.Q. 3966	30-04-77	Demande de permis A-47 La Commission: Rejetée pour défaut de com- paraître la demande de la partie requérante.
QPT-3775	04-10-77	Cause: Q-6838 Q-6839 Q-202319-D-2 D-3 DUHAMEL, RICHARD	G.O.Q.	03-01-76	Demande de permis Rejetée
QPT-3776	04-10-77	Cause: Q-6835 Q-202318-D-1 DUHAMEL, MAURICE	G.O.Q.	03-01-76	Demande de permis Rejetée
QCR-2068	27-09-77	Cause: Q-10173 7966-V-DS-1 LES ENTREPRISES L. ST-YVES ENRG. (Lucien St-Yves opérant sous le nom de) Requérant-vendeur 14089-V JEAN-GUY COTNOIR TRANSPORT LIMITEE/ JEAN-GUY COTNOIR TRANSPORT LIMITED Requérante-acquéreur	Journal de Montréal	10, 11, 12 du 12-76	Transfert de permis Désistement
QCR-2069	27-09-77	Cause: Q-7056 10694-V-D 5 J.P. BLANCHETTE TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 1071	07-02-76	Modification de permis Désistement
QCR-2070	30-09-77	Cause: Q-11612 7737-V-D-18 BELLECHASSE TRANSPORT INC.	G.O.Q. 4191	07-05-77	
<p>Modification de clause La Commission: Accueille la requête telle que modifiée à l'audience. Retranche de la clause 1) de la codification administrative du permis de la requérante, la restriction qui l'affecte, de sorte que dorénavant elle pourra rendre les services prévus à ladite clause sans ladite restriction.</p>					
QCR-2072	04-10-77	Cause: Q-11288 477-V-D-12 AUDET & MEGANTIC TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 3614	16-04-77	Modification de permis Rejetée
QCS-1408	04-10-77	Cause: Q-11280 19296-V-D-16 BEL-MONT TRANSIT INC.	G.O.Q. 3606	16-04-77	Demande d'interprétation de décision Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QL-595	03-10-77	Cause: Q-10105 Q-600.346-D-1 AU SALON DE L'AUTO NEUVILLE INC. Requérante L'ASSOCIATION DU CAMIONNAGE DU QUÉBEC INC. Intervenant	G.O.Q. 9552	23-12-76	

Demande de permis de location

La Commission:

autorise la délivrance, en faveur de la requérante, d'un permis l'autorisant, à un bureau situé à 840, 2^e Rang est, à Neuville, comté de Portneuf à donner:

Service 1: Location à court terme (moins d'un an), de véhicules de promenade;

Service 2: Location à long terme (plus d'un an), de véhicules de promenade;

Service 3: Location à long terme (plus d'un an), de véhicules de commerce, à l'exclusion de camions-citernes;

prend acte des taux déposés au dossier.

QL-591	29-09-77	Cause: Q-10067 7181-V-D-10 LAPOINTE & FILS LTEE	G.O.Q. 9306	11-12-76	Modification de permis Rejetée
--------	----------	---	----------------	----------	-----------------------------------

AUDIENCE PUBLIQUE — PERMIS SAISONNIER

MPV-1099-S	27-09-77	Cause: M-23871 3666-A DS-2 M-000241 LES AUTOBUS BAILLARGEON (1976) LTEE	Montréal-Matin	16, 17, 18 mai 1977	Nouvelle demande Accordée, jusqu'au 30 juin 1978.
------------	----------	--	----------------	---------------------------	---

AUDIENCES PUBLIQUES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-4009-TF	23-09-77	Cause: M-18468 2495-V D-4 TF R.H. REDIKER TRANSPORT LTD.	G.O.Q. 9287	11-12-76	Modification de tarif Accordée
MCS-2829-TF MCS-2815-TF	21-09-77	Cause: M-18795 16093-V D-1 TF NATIONAL TRAILER CONVOY OF CANADA LTD.	G.O.Q. 1315	05-02-77	Modification de tarif Accordée

SEANCES — PERMIS REGULIERS

MPV-1152	30-09-77	Cause: M-24366 M-000022 2-D, 781-A LES AUTOBUS ST-DENIS LTD	G.O.Q. 8366	03-09-77	Nouvelle demande Accordée
MPT-11425	11-07-77	Cause: M-21767 M-205834 D-2 MARIO VENAFRO Requérant-cédant M-207860-001, 002 ANGELO VENAFRO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5284	11-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11441	11-07-77	Cause: M-21752 M-206432 D-1 DIMITRIOS BAHOS Requérant-cédant M-207925-001 RUSSELL VEZINA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5281	11-06-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MPT-11480	27-07-77	Cause: M-22148 M-203923 D-34 BOISVERT TAXIS INC. Requérante-cédante M-207745-002 PIERRE YVON PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5697	25-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11481	27-07-77	Cause: M-22146 M-202983 D-3 DANIEL HAMOU Requérant-cédant M-207892-001 JEAN-PAUL SENECAI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5697	25-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11489	28-07-77	Cause: M-22190 M-207139 D-2 TAXI VILLANI LTEE Requérante-cédante M-207926-001 JOSEPH AKL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5710	25-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11490	28-07-77	Cause: M-22188 M-200421 D-2 HANS MAXMILIAN Requérant-cédant M-207917-001 AUDETTE CHRISTIANE OBEIDY Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 5710	25-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11502	29-07-77	Cause: M-22214 M-203923 D-32 BOISVERT TAXIS INC. Requérante-cédante M-206972-002 PHIGNOLE C. COSMEUS Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 5716	25-06-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11643	14-09-77	Cause: M-23882 M-202173 D-2 GEORGES PERRAS Requérant-cédant M-202413-003 GEORGE DAOUD MIKHAIL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7774	13-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11648	14-09-77	Cause: M-23873 M-206758 D-1 GERTHARD SCHARPF Requérant-cédant M-202064-002 MARIO DAMICANTONIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7772	13-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11654	14-09-77	Cause: M-23879 M-202758 D-2 ROSARIO CORMIER Requérant-cédant M-208042-001 GILLES VAILLANCOURT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7774	13-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11655	16-09-77	Cause: M-23935 M-204205 D-5 GERSHON SHTROM Requérant-cédant M-208059-001 CARABET KUPEIAN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7950	20-08-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MPT-11658	16-09-77	Cause: M-23936 M-202936 D-2 MARCEL CAYER Requérant-cédant M-208043-001 JEAN-PIERRE LALUMIERE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7951	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11661	16-09-77	Cause: M-23933 M-200811 D-2 WILLIAM BOISJOLY Requérant-cédant M-208056-001 ANDRE BELISLE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7950	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11668	16-09-77	Cause: M-23928 M-205299 D-2 JEAN-PIERRE LE JOSSEC Requérant-cédant M-208041-001 JEAN BELLEROSE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7949	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11669	16-09-77	Cause: M-23026 M-204299 D-30 J & S TAXI SERVICE LTD Requérante-cédante M-208051-001 ALHOMME CAJUSTE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7948	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11672	16-09-77	Cause: M-23915 M-202648 D-3 JEAN-GUY DESCHAMPS Requérant-cédant M-207328-002 YVES DAUDIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7946	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11680	16-09-77	Cause: M-23913 M-207431 D-1 JEAN-PIERRE BRUNET Requérant-cédant M-208049-001 JACQUES BRUNET Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7946	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11681	16-09-77	Cause: M-23927 M-202533 D-23 S. KANTOR INC. Requérante-cédante M-203022-003 ZIGMUND WEISER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7948	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11686	20-09-77	Cause: M-24154 M-207310 D-1 PAUL EID Requérant-cédant M-208075-001 GEORGES YOUSSEF HASROUNI Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7969	20-08-77	Transfert de permis Accordée
MPT-11693	16-09-77	Cause: M-23922 M-202961 D-2 MORRIS STRUZER Requérant-cédant M-208057-001 MME ANGELE DUBOIS TARABORELLI Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 7948	20-08-77	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MPT-11701	27-09-77	Cause: M-24129 M-207453 D-2 YVON BLANCHARD	G.O.Q. 7963	20-08-77	Nouvelle demande Accordée en partie
MPT-11710	29-09-77	Cause: M-22094 M-206372 D-2 RAYMOND BOIVIN	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11711	29-09-77	Cause: M-22092 M-207003 D-7 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11712	29-09-77	Cause: M-22090 M-207003 D-5 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11713	29-09-77	Cause: M-22088 M-207003-003 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5684	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11714	29-09-77	Cause: M-22093 M-207003 D-8 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11715	29-09-77	Cause: M-22091 M-207003 D-6 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11716	29-09-77	Cause: M-22089 M-207003 D-4 ANDRE BOUCHARD	G.O.Q. 5685	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11717	29-09-77	Cause: M-22087 M-206688 D-2 LEO-PAUL BOURRET	G.O.Q. 5684	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11718	29-09-77	Cause: M-22084 M-200450 D-18 NIKISTRATOS MAGHIAS	G.O.Q. 5684	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11719	29-09-77	Cause: M-22068 M-206525 D-1 ROBERT COCHRANE	G.O.Q. 5681	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11720	29-09-77	Cause: M-22067 M-206557 D-1 JEAN-PAUL ROBIDOUX	G.O.Q. 5681	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11721	29-09-77	Cause: M-22071 M-200012 D-1 GERVAIS NORBERT	G.O.Q. 5682	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MPT-11722	30-09-77	Cause: M-22013 M-200502 D-3 CARMELLE BOURNIVAL	G.O.Q. 5675	25-06-77	Nouvelle demande La Commission déclare la requête pendante.
MCR-3921 MCS-2627	18-08-77	Cause: M-23752 4356-V DS-1 J.M.F. TRANSPORT LTEE Mise en cause MARCEL FERLAND MME LUCIE FERLAND MME MARIE-JEANNE LUSSIER- FERLAND Requérants-cédants ROGER FOUQUET GILLES FERLAND MME ANNE-MARIE NIDER- FERLAND MME JEANNINE BIBEAU-FOUQUET Requérants-cessionnaires	Journal de Montréal	17, 18, 19 juin 1977	Transfert d'actions Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MCR-3932	30-08-77	Cause: M-24194 16376-V DS-1 ROBERT HALL FREDERICK T. LESLIE WILLIAM LINDSAY Requérants-vendeurs ROBERT KERR ADRIEN R. PAQUETTE BENOIT GROLEAU Requérants-acquéreurs TRANSPORT GRANDE ISLE INC. Mise en cause	Le Devoir	16, 17, 18 juin 1977	Transfert d'actions Accordée
MCR-3943 MCS-2651	30-08-77	Cause: M-24277 10339-V 8-DS ST-JEROME EXPRESS LTEE Requérante-venderesse M-303115 1-A ST-JEROME EXPRESS ENRG. Requérante-acquéreur	Le Devoir	4, 5, 6 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-3968	09-09-77	Cause: M-24336 22031-V 3-DS CIE DE SERVICE DE COLIS RICHELIEU Requérante-venderesse CIE DE COLIS RICHELIEU Requérante-acquéreur	Le Devoir	20, 21, 22 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-3970	09-09-77	Cause: M-24338 16368-V 1-DS GEORGE FISCHER Requérant-vendeur M-303112 1-A FISCHER TRANSPORT LTD Requérante-acquéreur	Le Devoir	14, 15, 16 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MCR-4003	26-09-77	Cause: M-22194 17808-VM D-1 S. HARRIS & SONS Requérante-cédante S. HARRIS & SONS INC. Requérante-acquéreur	G.O.Q. 6096	09-07-77	Transfert de permis Accordée
MCR-4013	27-09-77	Cause: M-24201 11217-V D-13 ATOMIC TRUCK CARTAGE LTD	G.O.Q. 8122	27-08-77	Droit additionnel Accordée
MCR-4014	27-09-77	Cause: M-24200 13352-V D-1 LAVOIE TRANSPORT	G.O.Q. 8122	27-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCR-4015	28-09-77	Cause: M-24164 M-303109 D-1 ULCH TRANSPORT LIMITED	G.O.Q. 8118	27-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCR-4016	28-09-77	Cause: M-24199 18232-V D-1 JEAN DUHAMEL	G.O.Q. 8122	27-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2527	15-07-77	Cause: M-21988 25945-V D-1 TRANSPORT CLAUDE DAGENAIS ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. 5456	18-06-77	Nouvelle demande Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2666	01-09-77	Cause: M-23585 22227-VM D-2 SEALAND CANADIAN TERMINALS 1969 LIMITED Mise en cause LILE INTERNATIONAL COMPANIES WENDELL LILE Requérants-vendeurs LOOMIS CORPORATION Requérante-acquéreur	G.O.Q. 7221	06-08-77	Changement de contrôle Accordée
MCS-2744	15-09-77	Cause: M-22992 24097-V D-1 CLAUDE B. SPENCER Voiturier-remorqueur 659-V SMITH TRANSPORT COMPANY LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. 6361	16-07-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2748	15-09-77	Cause: M-23678 16839-VM DS-1 LLOYD ARNOLD GRAVELLE Requérante-venderesse GRAVELLE HOLDINGS INC. Requérante-acquéreur	Le Devoir	15, 16, 17 juin 1977	Transfert de permis Accordée
MCS-2780	16-09-77	Cause: M-23465 26114-V D-1 TRANSPORT ROLAND BLACKBURN ENRG. Voiturier-remorqueur 14556-V DAY & ROSS LIMITED Voiturier-roulier	G.O.Q. 7200	06-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2789	19-09-77	Cause: M-23816 4810-V D-1 TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-remorqueur 2695-V PLAMONDON TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 7769	13-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2790	19-09-77	Cause: M-23818 2695-V D-4 PLAMONDON TRANSPORT INC. Voiturier-remorqueur 4810-V TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 7770	13-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2795	19-09-77	Cause: M-23817 4810-V D-2 TRANSPORT GERALD ROY WATERLOO INC. Voiturier-remorqueur 503-V MESSIER TRANSPORT MARIEVILLE INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. 7770	13-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2843	27-09-77	Cause: M-24203 13478-V D-1 LIVRAISON ALAIN PIETTE ENRG.	G.O.Q. 8122	27-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2853	29-09-77	Cause: M-24088 26089-V D-1 MICHEL BASTIEN TRANSPORT ENR.	G.O.Q. 7955	20-08-77	Nouvelle demande Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2854	28-09-77	Cause: M-23711 22630-V D-1	G.O.Q. 7756	13-08-77	Nouvelle demande La Commission annule le permis 22630-V.
MCS-2855	28-09-77	RENE LEVAC Cause: M-23713 17993-V D-2 MARCEL SAURIOL	G.O.Q. 7756	13-08-77	
Nouvelle demande La Commission: décrète qu'il n'y a pas lieu de statuer sur ladite requête attendu que le permis est déjà annulé par la décision MCS-2200.					
MCS-2857	29-09-77	Cause: M-24094 21339-V 13-D DEL TRANSPORT LTEE	G.O.Q. 7956	20-08-77	
Nouvelle demande La Commission: corrige à la page 2 de la décision MCS-1321, à la clause 3 et au dispositif de ladite décision à l'item 3 et au dispositif de ladite décision à l'item 3, deuxième clause de permis, en remplaçant les noms de Brownsbrug et Navel par les noms de BROWNSBURG et NOBEL.					
MCS-2858	29-09-77	Cause: M-24091 10097-V 1-D ROLLAND LEONARD	G.O.Q. 7955	20-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2866	29-09-77	Cause: M-24093 20917-V D-2 LEE'S TRANSPORT INC.	G.O.Q. 7955	20-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCS-2867	29-09-77	Cause: M-23956 M-303102 1-D ROBERT ALARIE	G.O.Q. 7954	20-08-77	Nouvelle demande Accordée
MCV-124	13-06-74	Cause: M-0024 M-501856 D-002 LUCIEN BILODEAU			Demande de permis A-8 Accordée
MCV-199	14-06-74	Cause: M-0099 M-504151 D-001 CONRAD FALARDEAU			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-412	14-06-74	Cause: M-0312 M-504732 D-001 ROGER LANGLOIS & FILS LTEE			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-540	17-06-74	Cause: M-0440 M-504395 D-003 ARTHUR & ROLLAND BISSON			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-541	17-06-74	Cause: M-0441 M-504395 D-002 ARTHUR & ROLLAND BISSON			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-544	17-06-74	Cause: M-0444 M-504395 D-005 ARTHUR & ROLLAND BISSON			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-567	18-06-74	Cause: M-0467 M-502621 D-001 JEAN-PAUL LAPLANTE			Demande de permis A-7 Accordée
MCV-1081	25-06-74	Cause: M-0981 M-504457 D-001 BRUNO LAFLAMME			Demande de permis A-5 Accordée
MCV-1181	21-06-74	Cause: M-1081 M-503356 D-001 DAVID MASON			Demande de permis A-5 Accordée
MCV-1235	21-06-74	Cause: M-1135 M-502538 D-001 GAETAN DESCHENES			Demande de permis A-5 Accordée
MCV-1471	26-06-74	Cause: M-1371 M-505069 D-002 MARCEL LESSARD			Demande de permis E-5 Accordée
MCV-1964	09-07-74	Cause: M-1864 M-503358 D-001 GILLES BELANGER			Demande de permis A-6 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCV-2155	11-07-74	Cause: M-2055 M-503869 D-001 ANTONIO MESSIER			Demande de permis A-6 Accordée
MCV-2192	11-07-74	Cause: M-2092 M-504462 D-001 ARTHUR MICHAUD			Demande de permis A-6 Accordée
MCV-2454	16-07-74	Cause: M-2354 M-502022 D-001 VITAL FOUCAULT			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2523	17-07-74	Cause: M-2423 M-504128 D-002 MEUNERIE MOBILE BERNIER INC.			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2632	17-07-74	Cause: M-2532 M-503204 D-001 ANTONIO DANIS			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2634	17-07-74	Cause: M-2534 M-503208 D-003 MARCEL LOCAS			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2637	17-07-74	Cause: M-2537 M-503204 D-003 ANTONIO DANIS			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-2798	24-07-74	Cause: M-2698 M-504056 D-001 EDGAR LEBLANC			Demande de permis A-10 Accordée
MCV-3175	25-07-74	Cause: M-3075 M-501529 D-12 C. AUBIN EXCAVATION INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3320	26-07-74	Cause: M-3220 M-503077 D-005 SAUCIER TRANSPORT INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3323	26-07-74	Cause: M-3223 M-503077 D-008 SAUCIER TRANSPORT INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3324	26-07-74	Cause: M-3224 M-503077 D-009 SAUCIER TRANSPORT INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3442	29-07-74	Cause: M-3342 M-504882 D-001 J.M. GAGNE INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-3443	29-07-74	Cause: M-3343 M-504882 D-002 J.M. GAGNE INC.			Demande de permis E-10 Accordée
MCV-4145	07-01-75	Cause: M-5561 M-505364 D-002 B.L. TRANSPORT ENRG.			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-4176	08-01-75	Cause: M-5612 M-504058 D-001 YVON GRENIER			Demande de permis A-10 Accordée
MCV-4198	24-01-75	Cause: M-5628 M-504263 D-001 CLEMENT MIRON			Demande de permis E-6 Accordée
MCV-4420	24-02-75	Cause: M-7046 M-502891 D-001 MAURICE LAPOINTE			Demande de permis E-8 Accordée
MCV-5213- CSE-1975	07-08-75	Cause: M-9941 M-500878 D-002 HENRI NADEAU			Demande de permis E-5 Accordée
MCV-5215- CSE (1975)	07-08-75	Cause: M-9939 M-500878 D-003 HENRI NADEAU			Demande de permis E-5 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MCV-5790	04-09-75	Cause: M-9129 M-503408 D-001 LUCIEN PRIMEAU Requérant-cédant M-506498 D-001 REGINALD VAILLANCOURT Requérant-cessionnaire			Transfert de permis Accordée
MCV-7169	13-02-76	Cause: M-14017 M-500575 DS-001 JOCELYN DESJOURDY Requérant-cédant M-507074 D-001 SERGE BISAILLON Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	7, 8, 9 janvier 1976	Transfert de permis Accordée
MCV-12018- CSE-1977 MCV-12017	04-07-77	Cause: M-21672 M-501634 CSE-4 BERNARD FREGEAU Requérant Cause: M-21671 M-501634 D-003 BERNARD FREGEAU Requérant-cédant M-507764-001 B. FREGEAU & FILS INC. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 5117	04-06-77	Demande de permis E-6 Transfert de permis Accordée
MCV-12188	14-07-77	Cause: M-22656 M-505019 DS-001 JEAN-PAUL PION Requérant-cédant M-057758-001 LES ENTREPRISES YVAN PION INC. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	23, 24, 25 février 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12310	02-08-77	Cause: M-22612 M-505031 D-002 BARMONT INC. Mise en cause MICHEL CROTEAU LUCIEN CROTEAU CECILE CROTEAU Requérants-cédants PHILIPPE LESSARD JEAN-PAUL GAUTHIER ANDRE QUESSY Requérants-cessionnaires	G.O.Q. 5894	02-07-77	Transfert d'actions Accordée
MCV-12588	09-09-77	Cause: M-24357 M-503548 DS-001 ROLLAND RIVARD Requérant-cédant M-507978 MARC LANGELIER Requérant-cessionnaire	Journal de Montréal	6, 7, 8 août 1977	Transfert de permis Accordée
MCV-12613	15-09-77	Cause: M-17024-35 M-503426 D-001 DAMIEN MACHABEE Requérant-cédant M-505485 D-001 RAYMOND HENRY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76	

Proprio motu

La Commission déclare:

- réviser les décisions suivantes: MCV-2022 et MCV-4820;
- révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	

3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-503426 D-001 sous la décision MCV-2022 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12622	15-09-77	Cause: M-17024-18 M-503476 D-001 GILLES GAUVREAU Requérant-cédant M-505777 D-001 GUY GAUVREAU Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76
-----------	----------	--	-----------------	----------

Proprio motu

La Commission déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-719 et MCV-4408;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 7;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-503476 D-001 sous la décision MCV-719 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12624	15-09-77	Cause: M-17024-28 M-503995 D-001 BERNARD POIRIER Requérant-cédant M-500387 D-001 REAL POIRIER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76
-----------	----------	--	-----------------	----------

Proprio motu

La Commission déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-1294 et MCV-4448;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 5;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-503995 D-001 sous la décision MCV-1294 et déclarer ce dernier dossier fermé;
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12633	15-09-77	Cause: M-17024-31 M-500579 D-001 DENIS BERGERON Requérant-cédant M-500393 D-001 GEORGES-AIME BERGERON Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76
-----------	----------	--	-----------------	----------

Proprio motu

La Commission déclare:

1. réviser les décisions suivantes: MCV-1637 et MCV-4511;
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 6;
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-500579 D-001 sous la décision MCV-1637 et déclarer ce dernier dossier fermé.
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.

MCV-12639	15-09-77	Cause: M-17024-48 M-502298 D-005 ANDRE LEROUX Requérant-cédant M-500665 D-001 JEAN-PAUL BOUCHARD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76
-----------	----------	---	-----------------	----------

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
<i>Proprio motu</i>					
La Commission déclare:					
1. réviser les décisions suivantes: MCV-2828 et MCV-4450;					
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;					
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;					
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-502298 D-005 sous la décision MCV-2828 et déclarer ce dernier dossier fermé.					
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.					
MCV-12659	15-09-77	Cause: M-17024-38 M-503591 D-001 EMILE ST-DENIS Requérant-cédant M-503415 D-001 MAURICE DAoust Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76	
<i>Proprio motu</i>					
La Commission déclare:					
1. réviser les décisions suivantes: MCV-2096 et MCV-4568;					
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;					
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Artisan, pour la région 6;					
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-503591 D-001 sous la décision MCV-2096 et déclarer ce dernier dossier fermé;					
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.					
MCV-12660	15-09-77	Cause: M-17024-40 M-500860 D-001 TRACY TRANSPORT INC. Requérante-cédante M-502473 D-002 RICHARD HEBERT Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 33	14-08-76	
<i>Proprio motu</i>					
La Commission déclare:					
1. réviser les décisions suivantes: MCV-2370 et MCV-5070;					
2. révoquer les attestations dont la délivrance a été autorisée aux requérant-cédant et requérant-cessionnaire;					
3. autoriser en faveur de l'intimé-cessionnaire le transfert du permis de camionnage en vrac de catégorie Région et de catégorie Entrepreneur, pour la région 6;					
4. annuler à toutes fins que de droit le permis concordant au nom de l'intimé-cédant portant le numéro de dossier: M-500860 D-001 sous la décision MCV-2370 et déclarer ce dernier dossier fermé;					
5. rendre la décision exécutoire à la date de ladite décision.					
MCV-12716	26-09-77	Cause: M-21644 M-507499 D-001 GILLES LETARTE	G.O.Q. 5115	04-06-77	Demande de permis E-8 Rejetée
MCV-12717	26-09-77	Cause: M-23202 M-501434 D-002 ADOLPHE HUBERT	G.O.Q. 6746	23-07-77	Demande de permis E-7 Rejetée
MCV-12718	27-09-77	Cause: M-23241, M-23252, M-24190 M-504630 D-1, D-2, D-3 ANDRE THIBEAULT			
Nouvelle demande					
La Commission:					
annule les attestations rôle M-23251, dossier M-504630 D-1, rôle M-23252, dossier M-504630 D-2 et décrète rejeter la requête rôle M-24190, dossier M-504630 D-3;					
décrète que la présente décision ferme définitivement le dossier M-504630.					
MCV-12726	27-09-77	Cause: M-25606 M-506082-001 WILLIAM S. STEWART			Demande de permis extra-provinciale, Artisan Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
ML-1276	26-09-77	Cause: M-25052 M-600837 2-DS 1081-DYV LOCATION A. & D. INC. Requérante-cédante M-600956 ENTREPRISES INTER-PAUL ENR. Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	15, 16, 17 août 1977	Transfert de permis Accordée
ML-1283	30-09-77	Cause: M-23544 M-600936, 2286-DYV D-1 GILLES THIBODEAU INC.	G.O.Q. 7220	06-08-77	Nouvelle demande Accordée telle qu'amendée
ML-1289	30-09-77	Cause: M-23451 M-600386, 748-DY, 437-DYV D-9 COMPACT RENT A CAR LIMITED	G.O.Q. 7020	30-07-77	Nouvelle demande Accordée
QPV-903	12-09-77	Cause: Q-13169 Q-000289 (3406-A) BOULIANE, BERNARD Requérant-vendeur Q-000475-1-DS AUTOBUS BERNARD BOULIANE INC. Requérant-acquéreur	Le Soleil	5, 6, 8, du 08-77	Transfert de permis Accordée
QPT-3716	19-09-77	Cause: Q-12733 Q-200827-2-D BOUCHER, CLEMENT Requérant-cédant PROULX, MARIO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 6765	23-07-77	Transfert de permis A-21 Accordée
QPT-3756	16-09-77	Cause: Q-13004 Q-202004-3-D LAMARCHE, EMILE Requérant-cédant Q-202641-2-A HELENE T. BEDARD (Bédard, Hélène T.) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 7778	13-08-77	Transfert de permis A-42 Accordée
QPT-3758	16-09-77	Cause: Q-12995 Q-201419-2-D THIBEAULT, JACQUES Requérant-cédant Q-202755-1-A MARCOUX, MICHEL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7777	13-08-77	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-3760	20-09-77	Cause: Q-13062 Q-200225-2-D MILLER, CLERMONT Requérant-cédant Q-202759 JEFFREY, JEAN-PAUL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7972	20-08-77	Transfert de permis A-35 Accordée
QPT-3770	30-09-77	Cause: Q-13197 Q-202783-1-D DUGAS, YVON	G.O.Q. 8370	03-09-77	

Demande de permis 09-9715-SD

La Commission:

prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce qu'il soit certain, le cas échéant, que les normes imposées par l'article 6.70, paragraphe 1, du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

QPT-3771	30-09-77	Cause: Q-13203 Q-202649-12-D PLACEMENTS 2 + 1 LTEE	G.O.Q. 8371	03-09-77	Demande de permis 08-8336-ville Accordée
QPT-3772	03-10-77	Cause: Q-12152 Q-200866 BOILY, YVAN	G.O.Q.	11-06-77	Demande de permis A-36 La Commission: clôt le dossier Q-200866.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QPT-3773	03-10-77	Cause: Q-13204 Q-202649-13-D PLACEMENTS 2 + 1 LTEE	G.O.Q. 8371	03-09-77	Demande de permis 08-8334-sd Accordée
QPT-3777	04-10-77	Cause: Q-13083 Q-200403-2-D LA SUCCESSION DE RENOIT BLAIS Requérant-cédant Q-202762-1-A BLAIS, MADAME LAURETTE VEILLEUX (légitaire universelle) faisant affaires sous le nom de: MME LAURETTE V BLAIS ENR. Requérante-cessionnaire	G.O.Q. 8130	27-08-77	Transfert de permis V-03-2319 Accordée
QCR-2071	30-09-77	Cause: Q-12960 Q-301525-1-D MERETTE, AUGUSTIN	G.O.Q. 7242	06-08-77	Demande de permis Accordée
QCS-1406	04-10-77	Cause: Q-13091 12352-V-2-D LES DEMENAGEMENTS LAVERGNE INC.	G.O.Q. 8131	27-08-77	Demande de permis Accordée
QCS-1407	04-10-77	Cause: Q-13095 33-V-3-D (Q-300,008) TRANSPORT LESSARD (1976) LIMITEE/ LESSARD TRANSPORT (1976) LIMITED	G.O.Q. 8132	27-08-77	Demande de permis Accordée
QCV-9419	12-09-77	Cause: Q-13154 Q-504751-2-DS FOURNIER, GILLES Requérant-cédant Q-506173-1-DS BOURGAULT, JACQUES Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	18, 19, 20 du 07-77	Transfert de permis A-3 Accordée
QCV-9422	12-09-77	Cause: Q-13231 Q-501676-2-DS MARTEL, ALDERIC Requérant-cédant Q-506191-1-DS MARTEL, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	8, 9, 10 du 08-77	Transfert de permis région 4 Accordée
QCV-9431	15-09-77	Cause: Q-13226 Q-505262-8-DS LES PAVAGES DE NICOLET INC. Requérante-cédante Q-502793-3-DS TROTTEUR, JEAN-NOEL Requérant-cessionnaire	Le Devoir	9, 10, 11 du 08-77	Transfert de permis E.-4 Accordée
QCV-9444	16-09-77	Cause: Q-13344 Q-504915-2-DS LAJOIE, GERMAIN Requérant-cédant Q-506196-1-DS VALLEE, ROLAND Requérant-cessionnaire	Montréal- Matin	11, 12, 13 du 08-77	Transfert de permis région 1 Accordée
QCV-9488	29-09-77	Cause: Q-13496 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503401-2-P VEILLEUX, REGINALD Intimé	G.O.Q. 8759	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q- 503401 de catégorie Ré- gion, pour la région no 3, détenu par Réginald Veil- leux.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCV-9489	29-09-77	Cause: Q-13500 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503305-3-P A.T. JIONA INC. Intimé	G.O.Q. 8760	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-503305-D-1 D-2 de catégorie Région, pour la région no 1, détenus par A. T. Jiona Inc.
QCV-9490	29-09-77	Cause: Q-13506 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502337-2-P OUELLET, JOSEPH Intimé	G.O.Q. 8767	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502337 de catégorie Région, pour la région no 09, détenu par Joseph Ouellet.
QCV-9491	29-09-77	Cause: Q-13508 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503492-2-P DUBE, ROBERT Intimé	G.O.Q. 8763	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503942 de catégorie Région, pour la région no 01, détenu par Robert Dubé.
QCV-9492	29-09-77	Cause: Q-13512 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503087-3-P FURLONG, JAMES Intimé	G.O.Q. 8764	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-503087-D-1 et D-2 de catégorie Région, pour la région no 1, détenus par James Furlong.
QCV-9493	29-09-77	Cause: Q-13516 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500102-2-P DESCHENES, LIONEL Intimé	G.O.Q. 8765	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500102 de catégorie Région, pour la région no 09, détenu par Lionel Deschènes.
QCV-9494	29-09-77	Cause: Q-13518 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503448-4-P BRETON, BERNARD Intimé	G.O.Q. 8766	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503448 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Bernard Breton.
QCV-9495	29-09-77	Cause: Q-13520 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502226-2-P SAVARD, PAUL-EMILE Intimé	G.O.Q. 8767	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502226-2-P de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Paul-Emile Savard.
QCV-9496	29-09-77	Cause: Q-13443 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502845-2-P DEMERS, GILLES Intimé	G.O.Q. 8745	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502845 de catégorie Région, pour la région no 3 détenu par Gilles Demers.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCV-9497	29-09-77	Cause: Q-13445 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500642-3-P ROUSSEAU, ROGER Intimé	G.O.Q. 8745	17-09-77	Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500642 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Roger Rousseau.
QCV-9498	29-09-77	Cause: Q-13447 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500744-2-P SIMARD, LOUIS	G.O.Q. 8746	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500744 de catégorie Région, pour la région no 2, détenu par Louis Simard.					
QCV-9499	29-09-77	Cause: Q-13453 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503390-2-P MUNGER, MAURICE Intimé	G.O.Q. 8748	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503390 de catégorie Région, pour la région no 02, détenu par Maurice Munger.					
QCV-9500	29-09-77	Cause: Q-13455 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503449-2-P BERNIER, JACQUES Intimé	G.O.Q. 8749	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503449 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Jacques Bernier.					
QCV-9501	29-09-77	Cause: Q-13457 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503729-2-P LA MEUNERIE DE LA CHAUDIERE LTEE Intimée	G.O.Q. 8749	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503729 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par La Meunerie De La Chaudière Ltée.					
QCV-9502	29-09-77	Cause: Q-13459 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503518-4-P COMPAGNIE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION DE RIMOUSKI LTEE Intimée	G.O.Q. 8750	17-09-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page, nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-503518 D-1 D-2 et D-3 de catégorie Région, pour la région no 1, détenus par Compagnie d'Équipement et de Construction de Rimouski Ltée.					
QCV-9503	29-09-77	Cause: Q-13461 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503612-3-P JUNEAU, REJEAN Intimé	G.O.Q. 8751	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-503612-D-1 et D-2 de catégorie Région, pour la région no 4, détenus par Réjean Juneau.					
QCV-9504	29-09-77	Cause: Q-13463 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500267-2-P OTIS, YVES Intimé	G.O.Q. 8751	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500267 de catégorie Région, pour la région no 02, détenu par Yves Otis.					
QCV-9505	29-09-77	Cause: Q-13465 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504267-2-P MATÉRIAUX DE GIFFARD INC. Intimée	G.O.Q. 8752	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504267 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Matériaux De Giffard Inc.					
QCV-9506	29-09-77	Cause: Q-13469 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504729-2-P GAGNON, BERNARD Intimé	G.O.Q. 8753	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504729 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Bernard Gagnon.					
QCV-9507	29-09-77	Cause: Q-13471 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504938-2-P GIRARD, RAYNALD Intimé	G.O.Q. 8754	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504938- de catégorie Région, pour la région no 2, détenu par Raynald Girard.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
QCV-9508	29-09-77	Cause: Q-13481 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502402-4-P PAGE CONSTRUCTION INC. Intimée	G.O.Q. 8755	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-502402-D-1 D-2 et D-3 de catégorie Région, pour la région no 4, détenus par Page Construction Inc.					
QCV-9509	29-09-77	Cause: Q-13483 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503500-2-P CYR, JACQUELIN Intimé	G.O.Q. 8755	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503500 de catégorie Région, pour la région no 1, détenu par Jacquelin Cyr.					
QCV-9510	29-09-77	Cause: Q-13485 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504604-5-P DUMAS ROLAND LIMITEE a/s Georgette B. Dumas Intimée	G.O.Q. 8756	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-504604-D-1 D-2 D-3 et D-4 de catégorie Région pour la région no 9, détenus par Dumas Roland Limitée.					
QCV-9511	29-09-77	Cause: Q-13487 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503256-2-P DESCHENES, OVILA Intimé	G.O.Q. 8757	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503256 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Ovila Deschènes.					
QCV-9512	29-09-77	Cause: Q-13489 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502338-2-P GAGNON, RENAULD Intimé	G.O.Q. 8757	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502338 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Renauld Gagnon.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9513	29-09-77	Cause: Q-13491 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504266-2-P CIMON, GILLES Intimé	G.O.Q. 8758	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504266 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Gilles Cimon.					
QCV-9514	29-09-77	Cause: Q-13493 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501167-3-P MARQUIS, RODOLPHE Intimé	G.O.Q. 8759	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-501167 de catégorie Région, pour la région no 1, détenu par Rodolphe Marquis.					
QCV-9515	29-09-77	Cause: Q-13545 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503530-2-P PAILLE, GASTON Intimé	G.O.Q. 8774	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503530 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Gaston Paille.					
QCV-9516	29-09-77	Cause: Q-13549 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503172-2-P THERIAULT, DENIS Intimé	G.O.Q. 8776	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503172 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Denis Thériault.					
QCV-9517	29-09-77	Cause: Q-13551 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502903-3-P GAGNE, LEONARD Intimé	G.O.Q. 8776	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502903 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Léonard Gagné.					
QCV-9518	29-09-77	Cause: Q-13555 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501009-2-P LEPAGE, EMILE Intimé	G.O.Q. 8777	17-09-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-501009 de catégorie Région, pour la région no 09, détenu par Emile Lepage.					
QCV-9519	29-09-77	Cause: Q-13557 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500071-2-P BEAULIEU, ROMEO Intimé	G.O.Q. 8778	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500071 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Roméo Beaulieu.					
QCV-9520	29-09-77	Cause: Q-13442 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502822-2-P ROUSSY, JACQUES Intimé	G.O.Q. 8744	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502822 de catégorie Région, pour la région no 1 détenu par Jacques Roussy.					
QCV-9521	29-09-77	Cause: Q-13522 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503336-2-P GAUTHIER, PIERRE-PAUL Intimé	G.O.Q. 8767	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503336- de catégorie Région, pour la région no 09, détenu par Pierre-Paul Gauthier.					
QCV-9522	29-09-77	Cause: Q-13524 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503882-2-P LES TERRASSEMENTS MODERNES ENR. Intimé	G.O.Q. 8768	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503882 de catégorie Région, pour la région no 04, détenu par Les Terrassements Modernes Enr.					
QCV-9523	29-09-77	Cause: Q-13528 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503532-2-P LEVESQUE, RENE Intimé	G.O.Q. 8769	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503532 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par René Levesque.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9524	29-09-77	Cause: Q-13530 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503781-2-P DEROY, VALERE Intimé	G.O.Q. 8770	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503781 de catégorie Région, pour la région no 09, détenu par Valère DeroY.					
QCV-9525	29-09-77	Cause: Q-13532 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503124-2-P DEVEAU, BRUNO Intimé	G.O.Q. 8771	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503124 de catégorie Région, pour la région no 01, détenu par Bruno Deveau.					
QCV-9526	29-09-77	Cause: Q-13534 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503100-2-P LAFRANCE, CLEMENT Intimé	G.O.Q. 8771	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503100 de catégorie Région, pour la région no 04, détenu par Clément Lafrance.					
QCV-9527	29-09-77	Cause: Q-13536 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504206-2-P TURGEON, LUCIEN Intimé	G.O.Q. 8772	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504206 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Lucien Turgeon.					
QCV-9528	29-09-77	Cause: Q-13540 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501543-2-P THIBEAULT, PAUL-YVON Intimé	G.O.Q. 8773	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-501543 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Paul-Yvon Thibeault.					
QCV-9529	29-09-77	Cause: Q-13542 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501722-3-P LANGLOIS, ALPHONSE Intimé	G.O.Q. 8773	17-09-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-501722 de catégorie Région, pour la région no 01, détenu par Alphonse Langlois.					
QCV-9530	29-09-77	Cause: Q-13546 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502367-3-P HAMEL, JEAN	G.O.Q. 8775	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-502367-D1 et D-2 de catégorie Région, pour la Région no 3, détenus par Jean Hamel.					
QCV-9531	29-09-77	Cause: Q-13497 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503426-5-P CORMIER LIMITEE Intimé	G.O.Q. 8760	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-503426 D-1, D-2, D-3, D-4 de catégorie Région, pour la région no 4, détenus par Cormier Limitée.					
QCV-9532	29-09-77	Cause: Q-13444 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503015-2-P BOURDAGES, ROYAL Intimé	G.O.Q. 8745	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503015 de catégorie Région, pour la région no 1, détenu par Royal Bourdages.					
QCV-9533	29-09-77	Cause: Q-13446 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502339-2-P BERUBE, ROMEO Intimé	G.O.Q. 8746	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502339 de catégorie Région, pour la région no 9 détenu par Roméo Bérubé.					
QCV-9534	29-09-77	Cause: Q-13448 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502355-3-P MORIN, MARCEL Intimé	G.O.Q. 8746	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502355 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Marcel Morin.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9535	29-09-77	Cause: Q-13450 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502767-2-P LAPLANTE, ANDRE Intimé	G.O.Q. 8747	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502767 de catégorie Région, pour la région no 04, détenu par André Laplante.					
QCV-9536	29-09-77	Cause: Q-13454 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503419-2-P ROBICHAUD, BERTRAND Intimé	G.O.Q. 8748	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503419 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Bertrand Robichaud.					
QCV-9537	29-09-77	Cause: Q-13456 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503468-3-P VILLENEUVE, AURELIEN Intimé	G.O.Q. 8749	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503468 de catégorie Région, pour la région no 2, détenu par Aurelien Ville-neuve.					
QCV-9538	29-09-77	Cause: Q-13458 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503738-2-P LEVEILLEE, ANDRE Intimé	G.O.Q. 8750	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503738 de catégorie Région, pour la région no 04, détenu par André Léveillé.					
QCV-9539	29-09-77	Cause: Q-13462 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503710-2-P GIRARD, JACQUES Intimé	G.O.Q. 8751	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503710 de catégorie Région, pour la région no 4 détenu par Jacques Girard.					
QCV-9540	29-09-77	Cause: Q-13464 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502919-2-P BOUCHARD, PHILIPPE Intimé	G.O.Q. 8752	17-09-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502919 de catégorie Région, pour la région no 2 détenu par Philippe Bouchard.					
QCV-9541	29-09-77	Cause: Q-13501 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502206-2-P LALIBERTE, HENRI Intimé	G.O.Q. 8761	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502206 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Henri Laliberté.					
QCV-9542	29-09-77	Cause: Q-13503 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-501501-2-P CARON, HARMEL Intimé	G.O.Q. 8761	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-501501 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Harmel Caron.					
QCV-9543	29-09-77	Cause: Q-13505 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503512-2-P POIRIER, J.L. Intimé	G.O.Q. 8762	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503512 de catégorie Région, pour la région no 01, détenu par J.L. Poirier.					
QCV-9544	29-09-77	Cause: Q-13507 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503327-3-P VACHON, HERMAN Intimé	G.O.Q. 8762	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503327 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Herman Vachon.					
QCV-9545	29-09-77	Cause: Q-13509 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503488-2-P BOUTET, ANDRE	G.O.Q. 8763	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503488 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par André Boutet.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9546	29-09-77	Cause: Q-13511 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502765-2-P Intimé	G.O.Q. 8764	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502765 de catégorie Région, pour la région no 04, détenu par Benoit Raymond.					
QCV-9547	29-09-77	Cause: Q-13513 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-505052-2-P LEVASSEUR, YVES-H. Intimé	G.O.Q. 8764	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-505052 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Yves H. Levasseur.					
QCV-9548	29-09-77	Cause: Q-13515 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500090-2-P OUELLET, JEAN-MARIE Intimé	G.O.Q. 8765	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500090 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Jean-Marie Ouellet.					
QCV-9549	29-09-77	Cause: Q-13517 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500222-2-P CARRIER, EMILIEN Intimé	G.O.Q. 8766	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500222 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Emilien Carrier.					
QCV-9550	29-09-77	Cause: Q-13466 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504284-2-P EMOND, JEAN-PAUL Intimé	G.O.Q. 8753	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504284 de catégorie Région, pour la région no 3 détenu par Jean-Paul Emond.					
QCV-9551	29-09-77	Cause: Q-13468 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504437-2-P GARNEAU, LAURIER Intimé	G.O.Q. 8753	17-09-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504437 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Laurier Garneau.					
QCV-9552	29-09-77	Cause: Q-13470 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504732-3-P FAUCHER, RENALD Intimé	G.O.Q. 8754	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504732 de catégorie Région, pour la région no 9 détenu par Rénald Faucher.					
QCV-9553	29-09-77	Cause: Q-13482 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503510-2-P FOURNIER, PAUL-EMILE Intimé	G.O.Q. 8755	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503510 de catégorie Région, pour la région no 1, détenu par Paul-Emile Fournier.					
QCV-9554	29-09-77	Cause: Q-13484 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503195-2-P COMPTOIR AGRICOLE DE SULLY ENR Intimé	G.O.Q. 8756	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503195 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Comptoir Agricole de Sully Enr.					
QCV-9555	29-09-77	Cause: Q-13486 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503945-2-P LAVOIE, RAOUL Intimé	G.O.Q. 8756	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503945 de catégorie Région, pour la région no 1 détenu par Raoul Lavoie.					
QCV-9556	29-09-77	Cause: Q-13488 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502631-2-P CHABOT, ROBERT Intimé	G.O.Q. 8757	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502631 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Robert Chabot					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. - Journal		Nature de la demande et décision
			page - nom	date	
QCV-9557	29-09-77	Cause: Q-13490 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503888-4-P ROY, JEAN-LUC Intimé	G.O.Q. 8758	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503888 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Jean-Luc Roy.					
QCV-9558	29-09-77	Cause: Q-13492 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502178-2-P DUGUAY, MAURICE Intimé	G.O.Q. 8758	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502178 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Maurice Duguay.					
QCV-9559	29-09-77	Cause: Q-13544 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503503-2-P RACINE, LEOPOLD Intimé	G.O.Q. 8774	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: Annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503503 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Léopold Racine.					
QCV-9560	29-09-77	Cause: Q-13548 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502724-2-P CHARETTE, GILLES Intimé	G.O.Q. 8775	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502724 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Gilles Charette.					
QCV-9561	29-9-77	Cause: Q-13519 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502287-2-P BARIBEAU, JEAN-GUY Intimé	G.O.Q. 8766	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502287 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Jean-Guy Baribeau.					
QCV-9562	29-9-77	Cause: Q-13523 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503340-4-P NORBEC CONSTRUCTION INC. Intimé	G.O.Q. 8768	17-9-77	

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503340-D-1, D-2 et D-3 de catégorie Région, pour la région no 1, détenus par Norbec Construction Inc.					
QCV-9563	29-9-77	Cause: Q-13525 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502692-2-P MORIN, JOSEPH Intimé	G.O.Q. 8768	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502692 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Joseph Morin.					
QCV-9564	29-9-77	Cause: Q-13529 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503926-3-P RAYMOND, NOEL Intimé	G.O.Q. 8770	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503926 de catégorie Région, pour la région no 2, détenu par Noël Raymond.					
QCV-9565	29-09-77	Cause: Q-13531 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503940-2-P LAFRANCE, CYRIAS Intimé	G.O.Q. 8770	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503940 de catégorie Région, pour la région no 1 détenu par Cyrias Lafrance.					
QCV-9566	29-09-77	Cause: Q-13533 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504244-2-P BOULIANE, OMER Intimé	G.O.Q. 8771	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504244 de catégorie Région, pour la région no 03, détenu par Omer Bouliane.					
QCV-9567	29-09-77	Cause: Q-13537 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503497-2-P ROY, GERARD Intimé	G.O.Q. 8772	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503497 de catégorie Région, pour la région no 1 détenu par Gérard Roy.					

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QCV-9568	29-09-77	Cause: Q-13539 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504502-3-P LABRECQUE, CLAUDE Intimé	G.O.Q. 8772	17-09-77	

Annulation de permis

La Commission:

annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504502-D-2, de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Claude Labrecque.

QCV-9569	29-09-77	Cause: Q-13541 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502606-6-P DENEIGEMENTS RIVIERE-DU- LOUP INC. Intimé	G.O.Q. 8773	17-09-77	
----------	----------	--	----------------	----------	--

Annulation de permis.

La Commission:

annule à toutes fins que de droit les permis nos Q-502606-D-1 D-2 D-3 D-4 et D-5 de catégorie Région, pour la région no 3, détenus par Dénéigements Rivière-Du-Loup Inc.

QCV-9570	29-09-77	Cause: Q-13543 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-502603-2-P AUCOIN, ELPHEGE Intimé	G.O.Q. 8774	17-09-77	
----------	----------	---	----------------	----------	--

Annulation de permis

La Commission:

annule à toutes fins que de droit le permis no Q-502603 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Elphège Aucoin.

QCV-9571	29-09-77	Cause: Q-13547 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504676-2-P LEBEL, CARMEN Intimé	G.O.Q. 8775	17-09-77	
----------	----------	---	----------------	----------	--

Annulation de permis

La Commission:

annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504676 de catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Carmen Lebel.

QCV-9572	29-09-77	Cause: Q-13550 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503949-2-P LESSARD, CHARLES-EMOND Intimé	G.O.Q. 8776	17-09-77	
----------	----------	--	----------------	----------	--

Annulation de permis

La Commission:

annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503949 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Charles-Emond Lessard.

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./ Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
QCV-9573	29-9-77	Cause: Q-13554 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-504486-2-P LANG CONSTRUCTION LTEE Intimé	G.O.Q. 8777	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-504486 de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Lang Construction Ltée.					
QCV-9574	29-9-77	Cause: Q-13556 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500029-2-P BONNEAU, BERNARD Intimé	G.O.Q. 8777	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500029, catégorie Région, pour la région no 3, détenu par Bernard Bonneau.					
QCV-9575	29-9-77	Cause: Q-13558 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500079-2-P HARRISON, GLORIAN Intimé	G.O.Q. 8778	17-9-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500079, de catégorie Région, pour la région no 9, détenu par Glorian Harrison.					
QCV-9576	30-09-77	Cause: Q-13502 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-500547-3-P TREMBLAY, CHARLES Intimé	G.O.Q. 8761	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-500547 de catégorie Région, pour la région no 9 détenu par Charles Tremblay.					
QCV-9578	29-09-77	Cause: Q-13527 COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-503450-2-P LEMAY, GERARD Intimé	G.O.Q. 8769	17-09-77	
Annulation de permis La Commission: annule à toutes fins que de droit le permis no Q-503450 de catégorie Région, pour la région no 4, détenu par Gérard Lemay.					
QCV-9583	03-10-77	Cause: Q-13697 Q-505076-7-E HOLMOR TRANSPORT CO. Place d'affaires au Québec: CHASSE TRANSPORT CO. a/ s M. Egide Poulin			Demande de permis Extra-provincial Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page · nom	date	
QCV-9585	04-10-77	Cause: Q-6796 Q-502162-P-001 THIBAUT, CONRAD	G.O.Q. 8	03-01-76	
Demande de révocation de décision La Commission: Révoque à toutes fins que de droit la décision QCV-184					
QSM-179	14-09-77	Cause: Q-13011 Q-700,016-2-D (45-N) LAVOIE, PAUL-EUGENE Requérant-cédant NAVIGATION LAVOIE INC. Requérant-cessionnaire	G.O.Q. 7779	13-08-77	Transfert de permis Accordée
QSM-181	30-09-77	Cause: Q-12684 Q-700,044-6-D (197-N) LES BATELIERS DE PERCE INC.	G.O.Q. 6391	16-07-77	Droit additionnel Accordée

SEANCES — PERMIS SPECIAUX

MS-3301	21-07-77	Cause: M-23579-S 23900-V S-4 CONSTANTIN GREGOIRE	Montréal-Matin	17, 18, 19 juin 1977	
Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement jusqu'au 30 septembre 1977.					
MS-3355	06-09-77	Cause: M-25159-S M-303147 1-S YVON CHABOLLEZ ENR. Voiturier-remorqueur 15741-V SAVARIA TRANSPORT LTEE Voiturier-roulier	Montréal-Matin	1, 2, 3 août 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement jusqu'au 5 septembre 1978 ou décision finale.
MS-3360	12-09-77	Cause: M-24983-S M-303137 1-S MIKE CARTY Voiturier-remorqueur 17376-V KINGSWAY FREIGHT LINES LTD Voiturier-roulier	Le Devoir	4, 5, 6 août 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement
MS-3385	29-09-77	Cause: M-25619-S 26116-V 2-S TRANSPORT YVES CHARRON ENRG. Voiturier-remorqueur 92-V ASBESTOS EASTERN TRANSPORT INC. Voiturier-roulier	Le Devoir	12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis Accordée, en vigueur immédiatement
MS-3386	29-09-77	Cause: M-25634-S 5032-V 4-S LAURENTIDE TRANSPORT INC.	Le Devoir	7, 8, 9 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3387	29-09-77	Cause: M-25636-S 516-V 3-S DRUMMOND TRANSIT LTD.	Le Devoir	7, 8, 9 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3388	29-09-77	Cause: M-25632-S 7233-V 7-S RICHMOND TRANSPORT INC.	Le Devoir	12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3389	29-09-77	Cause: M-25633-S 7233-V 9-S RICHMOND TRANSPORT INC.	Le Devoir	12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q./Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
MS-3390	29-09-77	Cause: M-25635-S 9659-V 11-S KINGSWAY TRANSPORT LTD.	Le Devoir	7, 8, 9 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3391	29-09-77	Cause: M-25637-S M-600052 2-S LOUAGE GUYVON RENTALS INC.	La Tribune	15, 16, 17 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3392	29-09-77	Cause: M-25631-S 5327-V 3-S TRANSPORT AUDY INC.	Le Devoir	12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3394	03-10-77	Cause: M-25679-S M-303166 1-S LES ENTREPRISES FIBRO INC.	Montréal-Matin	8, 9, 10 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
MS-3393 & QS2213	30-09-77	Cause: M-25329-S M-600386-19-S COMPACT RENT A CAR LIMITED	Journal de Québec	19, 20, 22 du 08-77	Demande de permis spécial Désistement
QS-2169	30-08-77	Cause: Q-13281-S 25263-V-4-S VINCENT, BERNARD Voiturier-remorqueur 15957-V GERARD NOLIN (1975) LTEE 1930-V PROVOST CARTAGE INC. Courtier en transport	Journal de Québec	11, 12, 13 du 08-77	Demande de permis spécial de courtier haulaway Accordée Ce permis est valide du 30-08-77 au 30-05-78.
QS-2216	04-10-77	Cause: Q-13864-S 21965-V-3-S BOUTET, MARCEL	Journal de Québec	13, 14, 15 du 09-77	Demande de permis spécial Rejetée

SEANCES — PERMIS TEMPORAIRES

MT-189	31-08-77	Cause: M-25060-SI M-502763 SI-002 REAL PILON			
Demande de permis Accordée Du 1er septembre 1977 à 12:00 hres 15 septembre 1977.					
MT-204	29-09-77	Cause: M-25596-SI M-502747 SI-001 GERARD MANTHA			Demande de permis Désistement
MT-205	28-09-77	Cause: M-25594-SI M-502733 SI-001 JEAN-PAUL ST-JEAN			Demande de permis Désistement
MT-206	28-09-77	Cause: M-25598-SI M-501629 SI-001 YVON GAREAU			Demande de permis Rejetée
MT-207	28-09-77	Cause: M-25599-SI M-504615 SI-001 YVAN LAPORTE			Demande de permis Rejetée
MT-208	29-09-77	Cause: M-25597-SI M-502750 SI-001 ANDRE COURCY			Demande de permis Désistement
MT-209	29-09-77	Cause: M-25595-SI M-502757 SI-001 CLAUDE DURAND			Demande de permis Désistement
MT-210	29-09-77	Cause: M-25600-SI M-500148 SI-001 FERNAND GREGOIRE			Demande de permis Rejetée
QT-208	13-09-77	Cause: Q-13573-I 21883-V-2-SI RHEAULT & FRERES LTEE			

N° de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
Demande de permis temporaire <i>instanter</i> Accordée Ce permis est valide du 14 septembre 1977 au 29 septembre 1977.					
QT-225	21-09-77	Cause: Q-13736-1 Q-301550-2-SI LAPIERRE, AURELE			
Demande de permis temporaire <i>instanter</i> Accordée Ce permis est valide du 21 septembre au 6 octobre 1977.					
QT-229	23-09-77	Cause: Q-13771-1 Q-000358-5-SI (3600-A) TRANSPORT MINI-BUS DE CHARLESBOURG LTEE			
Demande de permis temporaire <i>instanter</i> Accordée Ce permis est valide du 26 septembre 1977 au 11 octobre 1977.					
QT-248	03-10-77	Cause: Q-13880-1 Q-301,555-2-SI MAURICE LEVESQUE & FILS LEMIEUX & LEBLOND, avocats			
Demande de permis temporaire <i>instanter</i> Rejetée					

SEANCES — PERMIS SAISONNIERS

MPV-1139-S	09-09-77	Cause: M-24313 1949-A 1-DS M-000079 ROBERT DOSTIE Requérant-cédant AUTOBUS DOSTIE INC. Requérante-cessionnaire	La Tribune	11, 12, 13 juillet 1977	Transfert de permis Accordée
MPV-1146-S	27-09-77	Cause: M-24168 M-000214, 3587-A D-13 SERVICE D'AUTOBUS SCOLAIRE UNIK INC.	G.O.Q. 8120	27-08-77	Nouvelle demande Accordée, jusqu'au 25 sep- tembre 1978.
MPV-1147-S	27-09-77	Cause: M-23274 M-000060, 1978-A D-4 TERREBONNE AUTOBUS INC.	G.O.Q. 6756	23-07-77	Nouvelle demande Accordée en partie, jusqu'au 25 septembre 1978.
MPV-1150-S	30-09-77	Cause: M-24367 M-000216 4-D, 3590-A NUNZIO FALOCCO	G.O.Q. 8363	03-09-77	Nouvelle demande Accordée, en vigueur jus- qu'au 29 septembre 1978.
MPV-1151-S	30-09-77	Cause: M-24368 M-000347 1-D MICHELE LESELLIER	G.O.Q. 8363	03-09-77	Nouvelle demande Accordée, en vigueur jus- qu'au 29 septembre 1978.
QPV-917-S	03-10-77	Cause: Q-13865 Q-000224-4-DS (3064-A) TRANSPORT ROWLEY INC.	Journal de Québec	9, 10, 12 du 09-77	
Demande de permis saisonnier Accordée Ce permis est valide du 3 octobre 1977 au 30 juin 1978.					

SEANCES — PERMIS IDENTIQUES

MPV-1098-1	27-09-77	Cause: M-25609 3058-A (M-000145) HERCULE GOULET			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
------------	----------	---	--	--	--

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCR-4007-I	27-09-77	Cause: M-25575 15602-V FRUITBELT TRUCKING INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCR-4010-I	27-09-77	Cause: M-25624 23074-V TOTRAN TRANSPORT LIMITED			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2832-I					
MCR-4011-I	27-09-77	Cause: M-25623 1039-V MONTREAL COURIER SERVICE INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2833-I					
MCR-4018-I	28-09-77	Cause: M-25626 22892-V DIAMOND'S TRANSFER LTD.			Demande de permis Rejetée
MCR-4019-I	28-09-77	Cause: M-25625 21546-V INSURED TRANSPORTER INC.			Demande de permis Rejetée
MCR-4020-I	28-09-77	Cause: M-25608 13348-V COATICOOK EXPRESS INC.			Demande de permis Rejetée
MCS-2844-I					
MCR-4021-I	29-09-77	Cause: M-25644 23347-V CHATEAUGUAY CARTAGE MOVING REGD.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCR-4022-I	28-09-77	Cause: M-25573 13442-V MOTORWAYS QUEBEC LTD.			Demande de permis Rejetée
MCS-2847-I					
MCR-4023-I	27-09-77	Cause: M-25326 22929-V STANLEY EARL RUMFORD			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCR-4024-I	28-09-77	Cause: M-25643 17198-V CERSON TRANSPORT LTD.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2850-I					
MCR-4030-I	30-09-77	Cause: M-25688 1438-V ST-LAWRENCE TRANSPORT INC.			Demande de permis Rejetée
MCS-2830-I	27-09-77	Cause: M-25610 19006-V LOU'S TRANSPORT COMPANY LTD.			Demande de permis Rejetée
MCS-2831-I	27-09-77	Cause: M-25622 24233-V RICHARD WARREN WHITLEY			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2840-I	27-09-77	Cause: M-25621 16016-V EHRLLICK TRANSPORT LIMITED			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>
MCS-2845-I	28-09-77	Cause: M-25574 24817-V DELLELCE CONSTRUCTION & EQUIPMENT			Demande de permis Rejetée
MCS-2846-I	28-09-77	Cause: M-25588 24296-V MUIR'S CARTAGE LIMITED			Demande de permis Rejetée
MCS-2848-I	28-09-77	Cause: M-25577 16162-VM UNITED VAN LINES INC.			Demande de permis Rejetée
MCS-2849-I	29-09-77	Cause: M-25650 14043-V RAPID TRANSPORT TERMINAL LTD.			Demande de permis Accordée, émis <i>instantier</i>

No de la décision	Date	Requérants	G. O. Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/ nom	date	
MCS-2851-I	29-09-77	Cause: M-25645 12655-V BOWEN MOVING & STORAGE LTD.			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
MCV-12719-I	27-09-77	Cause: M-25629 M-503416-001 RAYMOND GRONDIN			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
MCV-12720-I	27-09-77	Cause: M-25591 M-501889-001 JEAN-PAUL FOURNIER			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
MCV-12721-I	27-09-77	Cause: M-25607 M-501151-001 MAURICE DELORME			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
MCV-12727-I	29-09-77	Cause: M-25647 M-506157 D-6 TRANSPORT R & G INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
ML-1278-I	28-09-77	Cause: M-25627 1479-DY ISLINGTON CHRYSLER PLYMOUTH (1963) LTD.			Demande de permis Rejetée
ML-1279-I	30-09-77	Cause: M-25620 444-DYV HAMILTON VEHICLE LEASING LTD.			Demande de permis Rejetée
ML-1280-I	30-09-77	Cause: M-25649 2060-DYV LOCATION FESAC LTEE			Demande de permis Rejetée
ML-1281-I	30-09-77	Cause: M-25689 882-DYV JOHN A. BUCKLAND LTEE			Demande de permis Rejetée
ML-1282-I	30-09-77	Cause: M-25691 1086-DYV CANNONBALL TRUCK RENTALS LEASING			Demande de permis Rejetée
ML-1284-I	03-10-77	Cause: M-25696 1027-DYV SAGUENAY VEHICULE LEASING INC.			Demande de permis Accordée, émis <i>instanter</i>
ML-1285-I	30-09-77	Cause: M-25690 1406-DY, 2047-DYV LOCATION DAGENAIS INC.			Demande de permis Rejetée
ML-1286-I	30-09-77	Cause: M-25692 1119-DYV LOCATION PROTRAIL LTEE			Demande de permis Rejetée
QCR-2075-I	04-10-77	Cause: Q-13857-I 24185-V BRIND'S SECURITE ENR. BRIND'S SECURITY REG'D			Demande de permis identi- que Accordée
QCV-9486-I	29-9-77	Cause: Q-13870-I Q-503582-D-005 JOS MENARD & FILS LTEE			Demande de permis identi- que Rejetée
QCV-9487-I	29-09-77	Cause: Q-13871-I Q-503582-D-004 JOS MENARD & FILS LTEE			Demande de permis identi- que Rejetée
QCV-9577-I	30-09-77	Cause: Q-13879-I Q-505409-D-001 MORIN, YVAN			Demande de permis identi- que Rejetée
QL-590-I	29-09-77	Cause: Q-13852-I Q-600224- LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LTEE			Demande de permis identi- que Rejetée
QL-592-I	30-09-77	Cause: Q-13882-I Q-600260 LOCATION BRAZEAU INC.			Demande de permis identi- que Accordée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. Journal		Nature de la demande et décision
			page/nom	date	
QL-593-I	30-09-77	Cause: Q-13883-I Q-600054 DULEX INC.			Demande de permis identique Accordée Demande de permis identique Accordée
QL-594-I	30-09-77	Cause: Q-13881-I Q-600222 BORDELEAU LOCATION ENR.			

SEANCES — PERMIS ADDITIFS

MS-3383	27-09-77	Cause: M-25500 M-503374 DA-001 JEAN-CHARLES LEROUX	Le Devoir	12, 13, 14 septembre 1977	Demande de permis Rejetée
QS-2197	02-09-77	Cause: Q-13302-S Q-500341-4-ADD TALBOT, JEAN-MARIE	Le Soleil	9, 10, 11 du 08-77	

Demande de permis spécial additif
Accordée

Statue que la présente décision devient exécutoire le 2 septembre 1977 pour une durée de 90 jours.

SEANCES — PERMIS EXTRAPROVINCIAUX

QCV-9579	03-10-77	Cause: Q-13856 Q-506220-1-E GORDON L. PELLETIER Place d'affaires au Québec INDUSTRIES MAIBEC INC.			Demande de permis extra-provincial Accordée
QCV-9580	03-10-77	Cause: Q-13855 Q-506221-1-E CLIFTON S. HOBBS Place d'affaires au Québec JOHN BREAKKEY LTD.			Demande de permis extra-provincial Accordée
QCV-9581	03-10-77	Cause: Q-13854 Q-506219-1-E GALEN LINWOOD BANE Place d'affaires au Québec JOHN BREAKKEY LTD. a/s Paul Bélanger			Demande de permis extra-provincial Accordée
QCV-9582	03-10-77	Cause: Q-13698 Q-505076-8-E HOLMOR TRANSPORT CO. Place d'affaires CHASSE TRANSPORT CO. a/s M. Egide Poulin			Demande de permis extra-provincial Accordée
QCV-9584	03-10-77	Cause: Q-13696 Q-505076-6-E HOLMOR TRANSPORT CO. Place d'affaires au Québec CHASSE TRANSPORT INC. a/s M. Egide Poulin			Demande de permis extra-provincial Accordée

SEANCES — PERMIS DE PRODUITS NOMMES

QPN-626	03-10-77	Cause: Q-13892 Q-400,087-PN-26 GERARD J. ALBERT INC.			Demande de produits nommés Rejetée
QPN-627	03-10-77	Cause: Q-13893 Q-400,087-PN-27 GERARD J. ALBERT INC.			Demande de produits nommés Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	G.O.Q. / Journal		Nature de la demande et décision
			page / nom	date	
QPN-628	03-10-77	Cause: Q-13894 Q-400,087-PN-28 GERARD J. ALBERT INC.			Demande de produits nommés Rejetée
QPN-629	03-10-77	Cause: Q-13795 Q-400,037-PN-29 GERARD J. ALBERT INC.			Demande de produits nommés Rejetée
QPN-630	03-10-77	Cause: Q-13896 Q-400,087-PN-30 GERARD J. ALBERT INC.			Demande de produits nommés Rejetée
QPN-631	03-10-77	Cause: Q-11508 Q-400,055-PN PRESSLEY, JERRY A. Adresse au Québec			Demande de non-renouvellement de permis Révoque les décisions QPN-467 et QPN-468.
QPN-632	04-10-77	LAMBERT PEAT MOSS Cause: Q-13898 Q-400,085-PN-3 FOWLER, FRED H.B.			

Demande de produits nommés

Accordée

Ce permis est valide du 4 octobre 1977 au 31 mars 1978.

SEANCES — FIXATIONS DE TAUX ET TARIFS

MCR-4012-TF	28-09-77	Cause: M-24231 30003 231-D TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.	G.O.Q. 8123	27-08-77	Modification de tarif Accordée, en vigueur immédiate
MCS-2504-TF	15-07-77	Cause: M-21500 40003 D-201 TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. 5112	04-06-77	Modification de tarif Accordée, en vigueur immédiate
MCS-2741-TF	16-09-77	Cause: M-23356 46-V D-1 TF LAURIN EXPRESS LTEE	G.O.Q. 7014	30-07-77	Modification de tarif Accordée
MCS-2835-TF	27-09-77	Cause: M-21649 40003 D-199 TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 24	18-06-77	Modification de tarif Désistement
MCS-2860-TF	28-09-77	Cause: M-24233 659-V 17-D TF SMITH TRANSPORT CO. LTD.	G.O.Q. 8123	27-08-77	Modification de tarif Désistement
QCR-2017-TF	12-09-77	Cause: Q-13016 15170-V-4-D TF ROBERT PAGEAU TRANSPORT ENR. (Beauchesne, Raoul)	G.O.Q. 7780	13-08-77	Modification de tarifs Accordée
QCS-1399-TF	22-09-77	Cause: Q-12816 23277-V-6-D TF ARISTIDE BROUSSEAU & FILS LTEE	G.O.Q. 7022	30-07-77	Modification de tarifs Accordée
QCS-1400-TF	22-09-77	Cause: Q-12861 17727-V-3-D TF ROGER TREMBLAY LIMITEE	G.O.Q. 7026	30-07-77	

Modification de tarifs

Accordée

Statue que la présente décision devient exécutoire le 22 septembre 1977.

QL-573-TF	14-09-77	Cause: Q-13017 Q-600,081-1-D- TF FILLION & FRERES INC.	G.O.Q. 7780	13-08-77	Modification de tarifs Accordée
-----------	----------	--	----------------	----------	------------------------------------

Avis pour sommation

Conformément aux dispositions de l'article 2.24.2 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication, ou, à moins d'avis particulier ou contraire; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-25378-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC**Requérante
M-203652-001**CORDIA LTD.**3906, St-Urbain,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 7 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203652-001 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
07-04-76	6.8	36-1129
23-02-76	6.37-c)	36-0118
23-02-76	6.37-c)	36-0118
23-02-76	6.5	36-0118
01-12-75	6.8	35-3975
26-07-76	6.27-2),-c)	36-2766

Rôle M25379-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC**Requérante
M-203727-001**CIRINO, NICOLA-ANGELO**10,579, André Jobin,
Montréal (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 7 novembre 1977, à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203727-001 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
17-03-76	6.30	36-0697
17-03-76	6.5	36-0696
08-10-75	6.37-d)	35-3061
04-09-75	6.27-2),-c)	35-2757
04-09-75	6.37-c)	35-2757
04-09-75	6.30	35-2757
10-05-76	6.37-c)	36-1603

Rôle M-25501-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC**Requérante
M-203554-001**S. & H HERMAN LTD.,**1425, St-Jacques Ouest,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 14 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3 au 505 est, rue Sherbrooke, 6e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis numéro M-203554-001 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
10-05-76	6.37-a)	36-1577
10-05-76	6.37-c)	36-1577
02-12-75	6.37-a)	35-4012
20-11-75	6.27-2, c)	35-3833
08-10-75	6.8	35-3046
16-09-75	6.27-2, c)	35-2959
09-08-76	6.27-3)	36-2925

Rôle M-25502-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**Requérante
M-203554-005**S. & H HERMAN LTD.**1425, St-Jacques Ouest,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 14 novembre 1977, à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6^e étage, Montréal, (Qué.) pour faire voir cause du maintien de son permis numéro M-203554-005 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
26-05-76	6.5	36-1879
23-04-76	6.27-2, c)	36-1366
23-04-76	6.6	36-1366
05-04-76	6.5	36-1106
04-11-75	6.8	35-3555
04-11-75	6.37-c)	35-3565
09-08-76	6.37-d)	36-2925

Rôle M-25683-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**Requérante
M-203772-040**MARTIN SERVICE
STATION LTEE**650, Ste-Marguerite,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 21 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6^e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203772-040 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
17-03-76	6.37-c)	36-0703
17-03-76	6.27-3)	36-0703
17-03-76	6.27-2) c)	36-0703
17-03-76	6.37-d)	36-0703
17-03-76	6.6	36-0703
25-02-76	6.5	36-0347
25-02-76	6.37 c)	36-0347

Rôle M25684-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**Requérante
M-203492-006**SCHMELZER, EMMANUEL,**1425, St-Jacques Ouest,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 21 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6^e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203492-006 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.).

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
04-04-75	6.37 c)	35-0601
01-04-75	6.13	35-0537
18-09-75	6.37 c)	35-3021
18-09-75	6.8	35-3021
22-08-75	6.37 c)	35-2678
07-07-75	6.6	35-2102
07-07-75	6.37 c)	35-2102
08-09-76	6.37 d)	36-3061
26-05-76	6.37 d)	36-1873

Rôle M25685-SO

**LA COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUÉBEC**Requérante
M-203554-011**S. & H. HERMAN LTD.,**1425, St-Jacques ouest,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 28 novembre 1977, à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6^{ième} étage, Montréal, Qué. pour faire voir cause du maintien de son permis M-203554-011 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports (1972, L.Q., ch. 55 et amendements)

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
22-12-75	6.6	35-4492
15-09-75	6.37-d)	35-2946
15-09-75	6.27-3)	35-2946
15-09-75	6.37-c)	35-2946
15-09-75	6.8	35-2946
07-07-75	6.37-c)	35-2107
07-07-75	6.8	35-2107
30-06-75	6.37-c)	35-1965
30-06-75	6.8	35-1965

Rôle M25686-SO

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBECRequérante
M-203554-009**S. & H. HERMAN LTD.**1425, St-Jacques, ouest,
Montréal (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 28 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3 au 505 est, rue Sherbrooke, 6e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203554-009 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.)

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
07-07-76	6.37-a)	36-2486
21-07-76	6.37-a)	36-2724
09-06-76	6.8	36-2155
19-07-76	6.27-3)	36-2723
03-11-75	6.37-c)	35-3515
12-12-75	6.8	35-4235
22-12-75	6.8	35-4497
27-02-76	6.5	36-0391

Rôle M-25687-SO

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBECRequérante
M-203554-002**S. & H. HERMAN LTD.**1425, St-Jacques Ouest,
Montréal, (Qué.)

Intimé

Avis est donné qu'une sommation est signifiée au transporteur-intimé auquel il est enjoint de comparaître devant la Commission le 28 novembre 1977 à 10:30 heures, division numéro 3, au 505 est, rue Sherbrooke, 6e étage, Montréal, (Qué.), pour faire voir cause du maintien de son permis M-203554-002 et être traité suivant les dispositions de l'article 35 de la Loi des transports, (1972, c. 55 et am.)

Le transporteur-intimé a été déclaré coupable, par la Cour municipale de Montréal, d'avoir contrevenu aux dispositions du Règlement numéro 6 sur le transport par véhicule-taxi à savoir:

condamné le	pour infraction à l'article	dossier de la Cour
03-11-75	6.37-c)	35-3515
11-09-75	6.6	35-2879
11-09-75	6.8	35-2887
01-08-75	6.8	35-2403
08-09-76	6.37-c)	36-3065
26-07-76	6.37-d)	36-2763
02-07-76	6.37-d)	36-2437
02-07-76	6.6	36-2437

69830-o

Errata

Gazette no 35 du 3 septembre 1977, page 8358, rôle M-24325, M-600461 2-D 542-DYV, FILLION LOCATION INC. — FILLION LEASING INC. 40, 8e Avenue Lachine, (Qué.)

Au dernier paragraphe de cette requête, nous aurions dû lire: « au 130, rue Labrosse, Pointe-Claire, province de Québec » au lieu de: « au 40, 8e Avenue, à Lachine, province de Québec. ».

Rôle M24325
M-600461 2-D
542-DYV**FILLION LOCATION INC.**
FILLION LEASING INC.40, 8e Avenue
Lachine, (Qué.)

La requérante détentrice du permis no 542-DYV des dossiers de la C.T.Q., dont la clause de location à court terme se lit comme suit:

Location à court terme de véhicules de commerce et de livraison (camion, tracteur, remorque au sens du code de la route) au 40, 8e avenue, à Lachine, province de Québec.

s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de changer cette adresse pour celle du 130, rue Labrosse, à Pointe-Claire, province de Québec.

Si cette demande est accordée, la clause de location à court terme se lira comme suit:

Erratum
Rôle M-24325

Gazette No 35 du 3 septembre 1977, page 8358 au dernier paragraphe de cette requête, nous aurions dû lire: « au 130, rue Labrosse, Pointe-Claire, province de Québec » au lieu de: « au 40, 8^e Avenue, à Lachine, province province de Québec. 69830-o

Veillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, du 1^{er} octobre 1977, partie 1, numéro 39, lors de la publication de la décision QCS-1396 on a omis d'ajouter l'Annexe « A » qui se trouvait avec la demande.

Milles	Taux	Milles	Taux	Milles	Taux	Milles	Taux
0-10	24	156-160	66	306-310	121	456-460	174
11-15	25	161-165	67	311-315	122	461-465	175
16-20	27	166-170	70	316-320	123	466-470	177
21-25	28	171-175	71	321-325	124	471-475	178
26-30	29	176-180	73	326-330	127	476-480	180
31-35	30	181-185	74	331-335	127	481-485	184
36-40	32	186-190	75	336-340	128	486-490	187
41-45	33	191-195	77	341-345	131	491-495	188
46-50	34	196-200	80	346-350	132	496-500	189
51-55	36	201-205	85	351-355	136	501-505	192
56-60	37	206-210	87	356-360	138	506-510	194
61-65	37	211-215	89	361-365	140	511-515	196
66-70	39	216-220	90	366-370	143	516-520	197
71-75	41	221-225	91	371-375	146	521-525	198
76-80	44	226-230	93	376-380	147	526-530	201
81-85	45	231-235	94	381-385	148	531-535	203
86-90	46	236-240	95	386-390	150	536-540	204
91-95	49	241-245	95	391-395	152	541-545	205
96-100	49	246-250	97	396-400	154	546-550	206
101-105	53	251-255	97	401-405	155	551-555	209
106-110	56	256-260	98	406-410	156	556-560	211
111-115	56	261-265	98	411-415	158	561-565	212
116-120	57	266-270	100	416-420	159	566-570	213
121-135	57	271-275	100	421-425	161	571-575	218
126-130	58	276-280	102	426-430	162	576-580	220
131-135	60	281-285	103	431-435	164	581-585	221
136-140	61	286-290	103	436-440	167	586-590	222
141-145	62	291-295	104	441-445	168	591-595	223
146-150	63	296-300	106	446-450	171	595-600	225
151-155	65	301-305	119	451-455	172		226

Veillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec*, du 1^{er} octobre 1977, Partie 1, numéro 39, page 9103, lors de la publication de la décision QPV-896, le numéro de code de décision aurait dû se lire QPV-896 au lieu de QCV-896.

Veillez prendre note que dans la *Gazette officielle du Québec* du 1^{er} octobre 1977, partie 1, numéro 39, page 9112, lors de la publication de la décision QCV-9460-I, le numéro de rôle aurait dû se lire Q-13745 au lieu de Q-12745.

Compagnies — Loi des**Abandon de charte**

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de	Date de
	constitution	dissolution
LA BOUTIQUE L'OEILLET INC. 1196-9714	22 04 70	18 10 77
BUANDERIE AUTOMATIQUE RIMOUSKI INC. 1169-2308	05 09 61	18 10 77
CENTRE DU PNEU ASBESTOS INC. 1234-4065	24 07 70	24 10 77
COUZINA INC. 1249-9596	16 05 69	17 10 77
GERARD DRAPEAU INC. 1254-5182	22 11 66	17 10 77
GMP SPORTS LTD. 1263-4564	30 03 65	18 10 77
LES MARCHES D'ALIMENTATION L'EQUIPE LIMITEE <i>L'EQUIPE FOOD MARKETS LIMITED</i> 1252-1837	10 05 63	26 10 77
SERVICE MECANIQUE DE L'EST LTEE <i>EASTERN MECHANICAL SERVICE LTD.</i> 1167-3522	03 02 70	26 10 77
TOLDO DEVELOPMENTS INC. 1286-2702	29 09 66	24 10 77
TRUCKERS & CONTRACTORS LIMITED 1249-0363	31 01 48	24 10 77

69831-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
ART & LITHO B.H.R. INC. <i>B.H.R. ART & LITHO INC.</i> 1473-4867	24 01 77	3	4
AUTOBUS THOMAS, QUEBEC LTEE 1363-0462	22 04 75	3	4

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
BTF SERVICE INC. 1308-7010	21 11 57	9	5
MARCEL BOISVERT LTEE 1162-6264	15 05 67	4	5
LES ENTREPRISES CASTELRIAND INC. 1358-7258	23 08 74	3	4
IMPRIMERIE LE MEGARON INC. 1474-5350	23 02 77	4	3
PLACEMENTS P.S.C.D. LTEE <i>P.S.C.D. HOLDINGS LTD.</i> 1338-4961	27 08 73	4	7
J.A. ST-PIERRE LIMITEE 1116-2864	13 01 50	3	5
SERVICE PAYSAGISTE DRUMMOND INC. 1254-4474	12 09 68	5	3
SOCIETE DE GESTION T.G.T. INC. 1467-6837	09 06 76	3	4

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

69831-o

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de noms suivants:

Nouveau nom de la compagnie et sa version	Ancien nom	Date de constitution
BOUTIQUE CORNEMUSE INC. 1264-7822	LE ROI DES HABITS (QUEBEC) INC.	08 03 71
CLUB DE TENNIS ST-LAMBERT INC. 1241-3118	BROOKLYN PARK TENNIS CLUB INC. ..	06 08 29
CLUB SOCIAL DE QUEBEC-EST INC. 1155-8277	CLUB LIBERAL DE QUEBEC-EST INC. ...	05 05 64
CONSTRUCTION TOUCHA INC. 1302-4914	CONSTRUCTION PHIBERGER INC.	31 05 72
LES ENTREPRISES CIMELEC INC. <i>CIMELEC ENTERPRISES INC.</i> 1365-2227	GAETAN L'HEUREUX INC.	30 04 75
ENTREPRISES W.C.W. LIMITEE 1133-4034	S.E. WOODS SPORTSWEAR LTEE <i>S.E. WOODS SPORTSWEAR LTD.</i>	28 06 61
LES INDUSTRIES VILLE-MARIE LTEE <i>VILLE-MARIE INDUSTRIES LTD.</i> 1157-2419	VILLE MARIE REMBOURRAGE LTEE <i>VILLE MARIE UPHOLSTERING LTD.</i>	11 11 59

Nouveau nom de la compagnie et sa version	Ancien nom	Date de constitution
LES JOURNAUX SELECT DU QUEBEC INC. SELECT NEWSPAPERS OF QUEBEC INC. 1505-4737	L'ASSOCIATION DES EDITEURS HEBDOS PLUME D'OR INC. THE GOLDEN PEN WEEKLIES PUBLISHERS' ASSOCIATION INC.	26 10 76
LABORATOIRE SOL & BETON L.S.B. INC. 1352-3329	LABORATOIRE SOL & BETON DE CHICOUTIMI INC.	20 12 73
LES MINES D'AMIANTE BELL, LTEE BELL ASBESTOS MINES, LTD. 1167-7523	BELL ASBESTOS MINES, LTD.	20 11 36
LA MODE DE DEMAIN CARROUSEL POUR L'ENFANT INC. CARROUSEL TO-MORROW'S LOOK IN CHILDREN'S WEAR INC. 1193-0328	BOUTIQUE DE CREATIONS POUR ENFANTS RACHEL INC. RACHEL CHILDREN'S CREATIONS BOUTIQUE INC.	09 01 70
PINEAULT, VERDIER & ASSOCIES INC. 1477-7221	IMMEUBLES PINEAULT (MONTREAL) INC.	17 05 77
RESTAURANT LA CRESSONNIERE INC. 1361-9234	AUBERGE LA BASSE-COUR DU VIEUX MONTREAL INC.	19 02 75
SERVICE DE FREINS ET D'ELECTRICITE INC. .. BRAKE & ELECTRIC SERVICE INC. 1240-6856	BRAKE & ELECTRIC SERVICE, INC.	30 07 63
LES SERVICES DE REPRODUCTION WADE INC. WADE REPRODUCTION SERVICES INC. 1118-9461	WADE REPRODUCTION SERVICES INC. ...	19 02 62

69831-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ARTISANS CONSTRUCTEURS DE ST-TIMOTHEE INC. 1363-1585	29 04 75	Saint-Timothée	95, rue St-Laurent, Saint-Timothée
CENTRE INTER-UNIVERSITAIRE D'ETUDES EUROPEENNES 1252-5770	13 10 70	1199, rue Bleury, Montréal	1193, place Philippe, Montréal
CIRCUL-AIRE (EASTERN) INC. 1349-4612	31 05 72	4222 ouest, avenue Hill, Montréal	5885 ouest, boulevard Henri-Bourassa, Montréal
CLUB DE L'AGE D'OR DE HAUTERIVE ... 1230-0125	01 03 72	Hauterive	484, Jean-Trudel, Hauterive

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
COMITE POUR L'AEROPORT DE MASCOCHE INC. 1469-8757	07 09 76	Mascouche	2929, Dupras, Mascouche
CONSEIL FARNHAM, NO 1051, DES CHEVALIERS DE COLOMB, DE FARNHAM 1308-4231	22 04 53	Farnham	303, rue St-Joseph, Farnham
CONSULTEXT J.L.L. CANADA INC. 1477-7585	17 05 77	Sherbrooke	1115, rue Prospect, Sherbrooke
LA CORPORATION DE DEVELOPPEMENT BERT BERT DEVELOPMENT CORP. 1333-0964	14 09 72	1420 ouest rue Sherbrooke ... Montréal	1110 ouest, rue Sherbrooke suite 2608, Montréal
B. & N. DION INC. 1469-0598	09 08 76	200, rue St-Augustin, Mirabel	185 nord, Chicot, Mirabel
LES ENTREPRISES IMMOBILIERES ROGER LAMARCHE INC. 1362-6015	25 03 75	Sherbrooke	235 nord, 13e Avenue, Sherbrooke
FLEURISTE LE PRINTEMPS LTEE 1108-3540	16 10 64	1661 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal	1667A ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
HOTEL UNION, LIMITEE 1177-0161	17 02 55	Rouyn	117 est, Perreault, Rouyn
LES INVESTISSEMENTS KORCHA LTEE .. 1340-8398	19 10 73	3, place Bellerive, suite 1004, Laval	60, place Rivard, Laval
JARDIN ROYAL LTEE 1262-2817	10 09 69	Jonquière	402, rue St-Dominique, Jonquière
K-BEC FOOD PRODUCTS LTD. 1110-1441	15 11 65	2225, avenue Bennett, Montréal	200, rue St-Sulpice, Montréal
KORVETTE REALTIES LTD. 1270-1843	20 07 61	1420 ouest, Sherbrooke, Montréal	2608 ouest, Sherbrooke, suite 1110, Montréal
LABORATOIRE SIGMA LTEE SIGMA LABORATORY LTD. 1111-7694	08 08 67	2125 est, Jean-Talon, Montréal	800, carré Victoria, suite 2104, Montréal
NUCLEONIC ELECTRIC EQUIPMENT & DEVELOPMENT CO. 1278-0227	30 07 58	Montréal	465, rue St-Jean, Montréal
PLACEMENTS FLATEL INC. FLATEL INVESTMENTS INC. 1330-5073	14 05 73	612 ouest, rue St-Jacques, suite 703, Montréal	5331, McKenna, Montréal
RADIO INTER-CITE INC. 1317-6888	18 07 72	630 ouest, boulevard Dorchester, suite 2975, Montréal	1117 ouest, Ste-Catherine, suite 923, Montréal
SOCIETE DE COMMUNICATIONS M.F. INC. 1121-0796	08 09 67	400 est, Notre-Dame, Montréal	5275, rue Berri, Montréal

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
STUDIOS INTERMEDIA INC. INTERMEDIA STUDIOS INC. 1122-4045	09 04 68	55, Edison, place Bonaventure, Montréal	4555, avenue Bonavista, app. 509, Montréal
TAXI D'AMOS INC. 1474-9873	08 03 77	Amos	122 ouest, 10e Avenue, Amos

69831-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
LES JARDINS COMMEMORATIFS (QUEBEC) LIMITEE MEMORIAL GARDENS (QUEBEC) LIMITED 1359-6325	Montréal	01 11 76	LA SOCIETE DE GESTION DES JARDINS QUEBEC INC. LES JARDINS COMMEMORATIFS LAURENTIDE (QUEBEC) INC. LAURENTIDE MEMORIAL GARDENS (QUEBEC) INC. LES JARDINS COMMEMORATIFS (QUEBEC) LIMITEE MEMORIAL GARDENS (QUEBEC) LIMITED

69831-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
ACCELERATION SERVICE INFORMATIQUE INC. 1474-4184	100, d'Youville, suite 505, Québec	12 07 77
ADFINTEC INC. 1479-6163	Montréal	18 07 77
AGENCE CHARLES ET BERNARD INC. 1506-6368	6, Athlone, Mart A, place Bonaventure, Montréal	01 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES AGENCES GUNNARS, INC. GUNNARS AGENCIES, INC. 1478-7386	4983, chemin Lake, Dollard-des-Ormeaux	15 06 77
LES AMENAGEMENTS C. & Y. ROUSSEAU INC. 1506-3654	Saint-Etienne	23 08 77
LES AMENAGEMENTS DE LA MONTAGNE INC. 1506-4579	1205, rue Ernest-Lavigne, Sillery	30 08 77
LES ASPIRATEURS BISON INC. 1478-7071	110 ouest, boul. Crémazie, Suite 723, Montréal	15 06 77
LES ATELIERS T.P.L. INC. 1506-7598	365, rue Académie, Rosemère	06 09 77
AUBERGE C. & T. INC. 1506-6574	Sherbrooke	31 08 77
BERNARD BELISLE ET FILS LTEE 1506-2763	198 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse	19 08 77
BIJOUTERIE PORTUGAISE INC. 1479-5892	4051, boulevard St-Laurent, Montréal	15 07 77
BIJOUTERIE ST-ARNEAULT INC. 1506-9420	Acton Vale	12 09 77
BIJOUTERIE STE-THERESE INC. 1506-1971	Sainte-Thérèse	15 08 77
BOMAX INC. 1506-7416	529, boulevard Gamache, Victoriaville	06 09 77
BOUTIQUE DE FOURNITURES ARTISANALES AU MOUCHET INC. 1479-4366	624, St-Bernard, Jonquière	05 09 77
BOUTIQUE UN COUP D'OEIL INC. 1506-8067	2405, rue Fiset, Sillery	12 09 77
BRASSERIE G.S. INC. 1506-8323	Baie-Saint-Paul	07 09 77
BRASSERIE NESS INC. 1479-4176	2, boulevard Labelle, Sainte-Thérèse	12 07 77
JEAN YVES BRUEL INC. 1506-4785	3535, rue Lorne, Montréal	25 08 77
CAFETERIAS B. DUGUAY INC. 1506-0718	Chicoutimi	12 08 77
CENTRE DE LA CARTE D'AFFAIRE PRESTIGE INC. 1506-7788	1035, Ploermel, Sillery	07 09 77
CENTRE DE LOCATION ASBESTOS INC. 1506-5378	363, rue du Roi, Asbestos	29 08 77
CENTRE SHELL LUCERNE INC. 1476-2678	3980 est, Côte de Liesse, Mont-Royal	04 04 77
CHAGO INC. 1506-1013	495, rue Crémazie, Sherbrooke	15 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LA COMPAGNIE AIR & SERVICES TECHNIQUE A.A. LTEE— A.A. AIR & TECHNICAL SERVICES COMPANY LTD. 1480-0197	880, avenue Church, Verdun	03 08 77
COMPAGNIE DE CANTINES D'INDUSTRIES NATIONALES LTEE 1479-3079	210, rue St-Jacques, suite 500, Montréal	29 08 77
LA COMPAGNIE DE GESTION L'ASSOMPTION INC. 1477-1091	Repentigny	28 04 77
COMPAGNIE D'EXCAVATION DUBRO INC. 1479-7567	Notre-Dame-de-Standbridge	25 07 77
COMPAGNIE MERIJACK INC. 1506-1534	Québec	13 09 77
COMPLEXE C.S.L. INC. 1507-1293	Laval	21 09 77
CONFORBEL INC. 1506-5949	Laval	30 08 77
CONSTRUCTION A. & J. BOUCHARD INC. 1506-2896	Jonquière	19 08 77
CONSTRUCTION DE SYLVA & YOCKELL INC. 1479-5108	7, Vigeant, Saint-Mathias	12 07 77
CONSTRUCTION ET RENOVATION DENIS BEAUDOIN INC. 1505-9355	289, boul. l'Achigan, Saint-Hippolyte	08 08 77
CONSTRUCTION G.B.P. INC. 1506-5600	2427, rue Bédard, Longueuil	01 09 77
CONSTRUCTION MARC ROY INC. MARC ROY CONSTRUCTION INC. 1506-6202	1200, boul. St-Charles, (Saint-Charles), Drummondville	31 08 77
LES CONSTRUCTIONS DE LA VIEILLE CAPITALE INC. ... 1507-0931	255, rue du Parc, Saint-Joseph	19 09 77
LES CONSTRUCTIONS G. DAOUST INC. 1506-0338	84, rue Richard, Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	11 08 77
LES CONSTRUCTIONS GENICO INC. 1506-7895	Route rurale numéro 4, boulevard St-Joseph, Grantham-Ouest	07 09 77
CONSTRUCTO H.C. INC. 1507-1244	Rivière-du-Loup	19 09 77
LES DEMENAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE 1506-2813	Québec	19 08 77
DISCAM INC. 1507-0444	Saint-Henri	16 09 77
DISCO-CLUB LE HAREM INC. 1479-6114	6411 ouest, boulevard Gouin, Montréal	18 07 77
LES DISTRIBUTIONS D.L. INC. 1506-5451	Montréal	29 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
DOSSIERS HYPOTHECAIRES P.N.T. INC. 1478-5554	Québec	10 06 77
DENIS DUBE INC. 1506-9024	697, rue Guimond, Saint-Amable	08 09 77
ECOLE DE DANSE GERARD RICHARD INC. 1478-5414	149, boul. Jacques-Cartier, Matane	10 06 77
LES ELEVAGES COBEC INC. 1506-5576	1055, rue du Marché central, Montréal	31 08 77
LES EMBELLISSEMENTS ROY ET FOURNIER INC. 1506-7218	Neufchatel, Québec	02 09 77
LES ENTREPRENEURS EN PANTALONS DE QUALITE GARANTIE (1977) LTEE 1506-3332	Montréal	07 09 77
LES ENTREPRISES D.A.L.L. INC. 1506-5592	Chûtes-aux-Outardes	31 08 77
LES ENTREPRISES DE LOCATION G.P. INC. 1506-4876	Iberville	26 08 77
LES ENTREPRISES G. ET R. THERRIEN INC. 1506-1948	809, 2 ^e Avenue, Domaine des Lacs, Saint-Rédempteur	15 08 77
LES ENTREPRISES HOMIER LTEE	2489, Tillemont, Montréal	02 06 77
LES ENTREPRISES MIRANTOINE INC. 1506-6145	1292, boulevard des Laurentides, Montréal	31 08 77
LES ENTREPRISES MIRECOURT INC. 1480-0064	Montréal	01 08 77
LES ENTREPRISES PHYSIS INC. 1506-4926	5325 est, rue Jean-Talon, suite 228, Montréal	26 08 77
LES ENTREPRISES PIERRE BILODEAU INC. 1505-9090	27, rue Climont, Lorraine	05 08 77
LES ENTREPRISES ROBERT PROVOST INC. 1506-0957	504, Chamberland, Boisbriand	16 08 77
ENTREPRISES S. LAVOIE LTEE	La Baie	12 08 77
LES ENTREPRISES SANITAIRES V.P. INC. 1506-4272	Laval	25 08 77
LES ENTREPRISES SKI-SOLEIL INC. 1479-9522	Montréal	01 08 77
LES ENTREPRISES T.T.S. INC. 1506-3399	12367, Ernest-Robitaille, Montréal-Nord	22 08 77
LES ENTREPRISES TOURISTIQUES RIVENVEL LTEE 1506-3142	109, rue St-Jean, Matane	22 08 77
LES ENTREPRISES VAILQUEN INC. 1506-5394	320, Hôtel-de-Ville, Chicoutimi	29 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES ENTREPRISES VOISINS INC. 1506-6996	4335, boul. Ste-Rose, (Fabreville), Laval	02 09 77
LES ENTREPRISES YVEMAT INC. 1506-5089	1, avenue des Gouverneurs, Repentigny	26 08 77
EPICERIE P.E. GAGNE LTEE 1475-5094	Chandler	22 03 77
EPICERIE THEBERGE ET VENNE INC. 1506-0890	Laval	12 08 77
FERME DU RANG DES LEQUIN INC. 1506-9578	Route rurale numéro 1, Waterloo	12 09 77
FERME EDMOND FORTIER ET FILS INC. 1506-7077	Saint-Bernard	02 09 77
FERME REAL TROTTIER INC. 1479-6023	Wickham	15 07 77
LES FILMS DU TRAIN SECRET INC. 1506-9859	136 est, rue St-Paul, Montréal	14 09 77
R. FRADETTE & FRERES INC. 1506-7069	2945, rue Foucault, Les Saules	02 09 77
GARAGE DU BRICOLEUR D. INC. 1507-1269	Québec	20 09 77
GARAGE LES CANTONS LTEE 1479-4804	1711, rue Principale, Granby	14 07 77
GARAGE SALVATORE INC. 1478-3989	9, carré Verdi, Saint-Jean	06 06 77
GESMO INC. 1506-8893	Charlesbourg	09 09 77
GESTION G.R.V. LTEE 1506-0049	4721 ouest, de Maisonneuve, Westmount	10 08 77
GESTION MOVOIE INC. 1506-3845	Charlesbourg	24 08 77
GESTION RENOIS INC. 1479-7872	2706, boulevard de la Concorde, (Duvernay), Laval	21 07 77
GESTIONS NEPO LTEE 1506-8109	370, St-Thomas, Saint-Lambert	13 09 77
LES HABITATIONS GIMO INC. 1506-6897	479 ouest, 80e Rue, Charlesbourg	08 09 77
HEURIS, INC. 1505-9892	Montréal	08 08 77
HOKDAL INC. 1506-8018	1143, rue St-Jean, Québec	09 09 77
LES IMMEUBLES JEAN-CLAUDE DESROSIERS INC. 1506-2565	4401, rue Berri, Montréal	18 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES IMMEUBLES P.D.G. LTEE 1506-6582	Charlesbourg	06 09 77
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS MINI-DISQUES INC. <i>MINI-RECORDS IMPORTS AND EXPORTS INC.</i> 1506-7374	Montréal	06 09 77
IMPRIMERIE DE LA FEUILLE D'OR INC. 1506-8638	Terrebonne	09 09 77
LES INDUSTRIES GILL INC. <i>GILL INDUSTRIES INC.</i> 1479-7013	175, boul. Ford, Châteauguay	19 07 77
LES INDUSTRIES HARRY GORE INC. <i>HARRY GORE INDUSTRIES INC.</i> 1506-6533	5505, avenue Robinson, Côte-Saint-Luc	02 09 77
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE LA RIVE-NORD INC. 1506-4918	La Plaine	26 08 77
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES G.G.B. INC. 1506-7408	99A, rue Principale, (St-Elie-de-Caxton), Saint-Elie	06 09 77
L'INSTITUT DE SECURITE ROUTIERE LA SAUVEGARDE INC. 1479-5710	4833, avenue Verdun, Verdun	14 07 77
LES INVESTISSEMENTS C.J.P. INC. 1476-5606	2825, rue Masson, Montréal	14 04 77
LES INVESTISSEMENTS R.B.L. INC. 1506-0163	Omerville	12 08 77
LES INVESTISSEMENTS ST-HONORE LIMITEE 1506-2292	2125, St-Marc, bureau 2108, Montréal	17 08 77
IZAO LIMITEE 1479-6155	180, rue Michel, Mont Saint-Hilaire ...	18 07 77
JADMON INC. 1477-6975	161, rue St-Pierre, Loretteville	18 05 77
JULVER INC. 1479-9928	Sainte-Julie	02 08 77
LANDRY ET MAROIS INC. 1506-9636	187, boulevard Guimond, Longueuil	12 09 77
GUY LAPALME INC. 1506-2698	Laval	19 08 77
LEVEBEC INC. 1506-2672	201, Payette, L'Epiphanie	24 08 77
LINGERIE FAMILIALE CROTEAU INC. 1479-8060	Victoriaville	26 07 77
ROBERT LIRETTE INC. 1506-0387	137, boulevard Desjardins, Maniwaki	11 08 77
LOCATION GROUPEX INC. 1506-2953	1081, St-Eugène, Ancienne-Lorette	22 08 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
MABRICO INC. 1479-5389	210, boulevard St-Joseph, Saint-Jean	18 07 77
LES MAISONS DE CEDRE POMA INC. <i>POMA CEDAR HOMES INC.</i> 1479-9282	Morin Heights	29 07 77
MARCHE W. COLLIN INC. 1506-2623	14072 ouest, Gouin, Pierrefonds	18 08 77
MEUBLES GILLES EMOND INC. 1479-4945	Saint-Coeur-de-Marie	14 07 77
ROGER MICHAUD INC. 1506-5774	Sherbrooke	29 08 77
MIREILLE DOIGTS DE FEE INC. 1506-6509	Longueuil	01 09 77
MOTEL ALMA INC. 1479-6338	2680 sud, du Pont, Alma	20 07 77
MUSIQUE MAURIS INC. 1479-9597	3044, Agoulême, Tracy	01 08 77
NELFERN INC. 1479-7161	902, Victoria, Saint-Lambert	19 10 76
NOUVEAUTES J. RENE INC. 1505-9793	Desbiens	09 08 77
PATIOS DU NORD INC. 1506-9230	Laval	12 09 77
PAYSAGISTES ET ASPHALTE A. ET C. INC. 1479-3251	Chertsey	08 06 77
YVON G. PERREAULT & ASSOCIES INC. 1506-0056	Brossard	10 08 77
JEAN PICADO & FILS LTEE 1480-0155	4536, de Bullion, Montréal	03 08 77
PIECES D'AUTOS C.A.D. INC. <i>C.A.D. AUTO PARTS INC.</i> 1505-9876	Saint-Bruno-de-Montarville	08 08 77
PLACEMENTS CARMEL CHAPUT LTEE 1506-6723	537, Bord-de-l'Eau, Saint-Denis	01 09 77
LES PLACEMENTS G.A.Y.G. INC. 1506-1906	1333, rue Lanaudière, Lachenaie	16 08 77
PLACEMENTS J.-C. LAROCQUE LTEE 1506-6731	1395, Hillside, Saint-Bruno	01 09 77
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE S.G. INC. <i>S.G. PLUMBING AND HEATING INC.</i> 1506-3373	232 est, de Castelnau, Montréal	19 08 77
LES PRODUCTIONS ARTPE INC. 1479-4226	437, rue St-Claude, Montréal	23 02 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LORENZO PROTEAU INC. 1479-0976	Montréal	29 06 77
PROTECHNICUM INC. 1479-2485	Montréal	04 07 77
PUBLICITE L'AFFICHE INC. 1507-0337	Montréal	14 09 77
REFRIGERATION G.E.S. INC. 1506-4793	579 est, rue Liège, Montréal	25 08 77
RESSOURCES CANAM INC. 1504-4249	130, Lalonde, Repentigny	25 08 77
RESTAURANT AUX VIEUX CEDRES INC. 1506-8059	6480, place des Outardes, (Sainte-Rose), Laval	12 09 77
RESTAURANT & BAR TABOU INC. 1506-5584	Victoriaville	31 08 77
RESTAURANT LA CUVÉE DES PATRIOTES INC. 1479-6924	297, boul. Harwood, Dorion	21 07 77
RESTAURANT LA PORTE D'ITALIE INC. 1506-7275	267, rue St-Georges, Saint-Jérôme	02 09 77
LE RESTAURANT LE PRINCE-ARTHUR INC. 1506-8422	Montréal	07 09 77
LES RESTAURANTS LA STATION DU CHEMIN DE FER INC. 1505-9116	10790, rue St-Charles, Ahuntsic	06 09 77
PAUL & RENE RIVEST INC. 1479-2733	6770, Principale, Saint-Zénon	05 07 77
ROBFAM INC. 1478-6859	Ville-Marie	15 06 77
ROULORAMA SHERBROOKE INC. 1506-8778	2145, Forest, Sherbrooke	09 09 77
J. ST-CYR & FRERES LTEE 1506-6657	3340, Route 157, Notre-Dame-du- Mont-Carmel	01 09 77
RENE ST-CYR INC. 1506-6673	3330, Route 157, Notre-Dame-du- Mont-Carmel	01 09 77
LA SCIERIE B. & B. LTEE 1505-9207	9620, rue Marseille, Montréal	08 08 77
SERVICE DE COMPRESSEURS DUMONT ET FILS INC. .. 1506-9537	12425, 41e Avenue, (Rivière-des- Prairies), Montréal	12 09 77
SERVICE DE REPARATION JACQUES LAFONTAINE INC. 1506-8042	917, rue Pilon, Bellefeuille	12 09 77
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER ACCELERATION INC. 1506-4587	100, d'Youville, suite 505, Québec	30 08 77
LES SERVICES AERIENS ICARE INC. ICARUS FLYING SERVICE INC. 1477-4509	Ile-d'Entrée	10 05 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES SERVICES ALIMENTAIRES GRAND PRE INC. 1506-6152	17236, boulevard Brunswick, Kirkland .	31 08 77
ANDRE SHOONER INC. 1479-4515	5834, boulevard Léger, Montréal-Nord .	11 07 77
SODELECT LTEE 1506-6418	24, rue Fournier, Victoriaville	01 09 77
TABAGIE LEBOURGNEUF INC. 1480-0999	400, rue Bouvier, Québec	05 08 77
TAPIS F.G. INC. 1480-1047	1439, boulevard des Laurentides, Laval	05 08 77
TERRAIN DE CAMPING PARC CENTRAL INC. 1506-1138	Kingsey	15 08 77
TRANSPORT D.R.S. INC. 1506-7473	142, rue Principale, (Saint-Félix-d'Otis) Otis	06 09 77
TRANSPORT LES COMPAGNONS INC. 1506-6350	287, route Nationale 138, Saint-Augustin-de-Desmaures	01 09 77
TRANSPORT MASKA INC. 1506-6160	Sainte-Claire	31 08 77
TREMBLAY ET VAILLANCOURT, ENTREPRENEURS BRIQUETEURS INC. 1506-2870	Chicoutimi	19 08 77
THURIBE TURCOTTE & FILS INC. 1507-0964	Sainte-Marie	19 09 77
TYPOGRAPHIE ENTETE LTEE 1506-7697	1010 ouest, rue Ste-Catherine, suite 305, Montréal	06 09 77
UTIKEM INTERNATIONAL LTEE 1505-9959	2187, Métropole, Longueuil	09 08 77
VELAGRO INC. 1507-1319	(l'Ancienne-Lorette), Sainte-Foy	21 09 77
VENDEURS J.A.N. LTEE J.A.N. VENDORS LTD. 1476-5820	1470, rue Peel, bureau 1020, Montréal	14 04 77
VILLA LASALLE INC. 1506-4405	Montréal	25 08 77
VISONNIERE ST-DAMASE INC. 1506-3837	Saint-Damase	24 08 77
VISQUE INC. 1506-8596	257, Macaulay, Saint-Lambert	09 09 77
VITRERIE MARCEL LAROCHELLE INC. 1479-3731	8, rue Moïse-Plante, Salaberry- de-Valleyfield	11 07 77
VOYAGES CETEL INC. 1506-1849	177, St-Charles, Mont-Rolland	16 08 77

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3^e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
L'AMICALE DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTREAL INC. 1478-3450	2, complexe Desjardins, Tour Est, Montréal	06 06 77
AMICALE DES TECHNICIENS EN ASSAINISSEMENT DE L'EAU DE VAUDREUIL (ATAEV) 1479-0737	83, rue Forest, L'Assomption	07 09 77
LES AMIS D'UNE NOUVELLE-VIE 1479-1008	Montréal	30 06 77
LES ARTISANS JANPINI INC..... 1479-7419	Gagnon	25 07 77
L'ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE HULL 1473-8124	Hull	10 08 77
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE VALLEYFIELD INC. 1506-8273	61, rue Ste-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield	07 09 77
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE BROMONT INC. 1479-1263	Bromont	30 06 77
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HULL 1480-0189	122, rue Berri, Hull	01 08 77
ASSOCIATION DE SKI DE FOND ET DE MOTONEIGE CHEMIN BRASSARD INC. 1479-9688	Hôtel La Glacière, Saint-Zénon	01 08 77
ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS DE GRANADA ... 1478-1694	Granada	08 09 77
ASSOCIATION DES CREATEURS ARTISTIQUES DE DRUMMONDVILLE INC. 1479-9191	Drummondville	29 07 77
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU DIPLOME EN SCIENCES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES AEDSA - HEC 1479-7500	5255, avenue Decelles, Montréal	22 07 77
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE LA BAIE INC. 1479-7260	1500, rue Bagot, La Baie	25 07 77
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC WEBSTER . 1479-9993	310 ouest, rue Principale, app. 6, Magog	02 08 77
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES 1472-9727	3351, boulevard des Forges, bureau 1091, Trois-Rivières	05 01 77
L'ASSOCIATION LE SOURD QUEBECOIS INC..... 1506-7192	2545, rue Chapleau, Montréal	02 09 77
LES ATELIERS M.C.C.M. INC. 1478-9879	Montréal	27 06 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
LES AUTOBUS GAUDETTE INC. 1479-8011	3665, rue Martial, Montréal-Nord	25 07 77
AUTOBUS SCOLAIRE BOYD INC. BOYD SCHOOL BUS INC. 1506-8521	67, rue Pinsonneault, Saint-Constant	08 09 77
BECVINS INC. 1506-9867	5471, Royalmount, Mont-Royal	14 09 77
GASTON BROUILLETTE INC. 1506-7838	720 ouest, boulevard St-Alexis, Saint-Louis-de-France	07 09 77
LE CENTRE DE PLEIN AIR POUR LES PERSONNES DE L'AGE D'OR DE LA REGION DU TEMISCOUATA INC. 1479-8946	Saint-Louis-du-Ha! Ha!	28 07 77
CENTRE SOCIAL DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL 1478-6933	429 est, rue Lagauchetière, Montréal	13 09 77
CHOEUR ADAGIO 1469-1083	400, Laurier, Laval-des-Rapides	19 04 77
LA CHORALE DES BLES D'OR INC. 1479-2592	516, rue Chenier, Granby	04 07 77
CLUB AGE D'OR ST-ESPRIT DE SHERBROOKE INC. 1506-1161	Sherbrooke	15 08 77
CLUB AQUAVIC INC. 1477-3808	12, rue St-Antoine, Victoriaville	10 05 77
LE CLUB ATHLETIQUE ALEXANDRE LE GRAND INC. ... ALEXANDER THE GREAT ATHLETIC CLUB INC. 1479-8789	7755, rue Wiseman, numéro 1, Montréal	16 09 77
CLUB D'ATHLETISME LES VIKINGS 1507-0790	Montréal	14 09 77
CLUB DE BOXE AMATEUR DE HULL INCORPOREE 1506-5527	288, boulevard Saint-Joseph, Hull	30 08 77
CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE LIMOILOU INC. 1506-1591	Québec	17 08 77
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-JUSTE-DE-BRETENIERES (MONTMAGNY) INC. 1477-9961	Saint-Juste-de-Bretenières	25 05 77
CLUB DE L'AGE D'OR ST-LAURENT DES TROIS-RIVIERES 1506-6210	4185, boulevard Rigaud, Trois-Rivières	31 08 77
CLUB DE L'AGE D'OR ST-THEODORE DE BAGOT INC. ... 1462-7046	Saint-Théodore	20 10 75
LE CLUB DE LOISIRS L'EPERON INC. 1507-2390	Saint-Dustan-du-Lac-Beauport	23 09 77
CLUB DE RADIO ETOILE FILANTE INC. 1477-8112	Lévis	19 05 77
CLUB DES RETRAITES DE LA CONSOL INC. 1478-0860	460, boulevard Mauricien, Trois-Rivières-Ouest	27 05 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
CLUB OPTIMISTE DU BASSIN DE LA LIEVRE INC. 1478-5109	Buckingham	09 06 77
CLUB OPTIMISTE LAVAL-DES-RAPIDES INC. 1473-2523	Laval	12 02 77
CLUB SPORT-FORME DE LA HAUTE-VILLE 1506-5634	1140, avenue de la Tour, app. 3, Québec	02 09 77
COMITE D'ACTION EN HISTOIRE POPULAIRE DU TERRITOIRE DE L'EST (C.A.H.P.T.E.) INC. 1506-4942	300, avenue des Ursulines, Rimouski ...	26 08 77
COMITE D'INTEGRATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DU QUEBEC 1477-5183	Montréal	11 05 77
COMITE SOCIO-CULTUREL ST-JACQUES INC. 1478-8186	Montréal	20 06 77
CONFERENCE DES MAIRES DES MUNICIPALITES DE LA CEINTURE VERTE DE QUEBEC INC. 1507-2382	Lac-Delage	23 09 77
PAUL HENRI CORNEAU & FILS INC. 1506-5550	111, rue Bouffard, Saint-Lambert-de-Lauzon	31 08 77
LA CORPORATION POUR LES FONDS DE RECHERCHE EN NEUROCHIRURGIE ET EN NEUROLOGIE 1477-4913	Montréal	12 07 77
DISTRIBUTIONS BERNARD PARENT INC. 1506-2276	1385, rue Valleyfield, Saint-Vincent-de-Paul	17 08 77
ENSEMBLE CLASSIQUE OPTIMISTE INC. 1506-5154	365, rue London, Sherbrooke	29 08 77
EQUIPE DE BALLON SUR GLACE LES AMAZONES DE BEAUPORT 1506-2201	179, Du Temple, Beauport	18 08 77
LE FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM S.M.C. INC. ... 1476-9749	4651, rue St-Denis, Montréal	25 04 77
FONDATION GIGUERE AUTOMOBILE 1507-1251	Québec	19 09 77
JEANS PIERRE GIRARD INC. 1506-7721	46, Véber, Salaberry-de-Valleyfield	06 09 77
LA LIGUE DE HOCKEY INFLATION INC. 1506-5063	Loretteville	26 08 77
LA LIGUE DE HOCKEY LES GAIS LURONS INC. 1506-5139	3250 est, boulevard Gouin, app. 3, Montréal-Nord	25 08 77
LUCIMA LTEE 1506-5899	Donnacoona	30 08 77
RADIO-SERVICE D'AIDE DE PORTNEUF 1506-6624	1110, Notre-Dame, Les Ecureuils	06 09 77
SERVICE D'AIDE AU CONSOMMATEUR-REGION 04 1506-1153	1520, 122 ^e Rue, Shawinigan-Sud	19 09 77

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution
SERVICE TEXACO B.M. INC. 1507-0386	402, 3e Rue, Chibougamau	15 09 77
SOCIETE D'AMENAGEMENT, DE CONSERVATION & D'AMELIORATION DU MILIEU (SACAM) QUEBEC INC. 1479-1545	160, rue de l'Eglise, Saint-Joachim	06 07 77
LA SOCIETE DE PHILOSOPHIE DU QUEBEC (S.P.Q.)	2910, boulevard Edouard-Montpetit, Montréal	22 03 77
LA TROUPE DE DANSE BOISCHATEL	7400, boulevard St-Laurent, Montréal ..	23 08 77
UNITE DOMREMY DE BAIE-COMEAU INC. 1506-0791	64, Mance, Baie-Comeau	12 08 77

69831-o

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES AUBERGES RICHELIEU INTERNATIONAL LTEE RICHELIEU INNS INTERNATIONAL LTD. 1367-4478	26 03 74	16 08 77	Augmentant le capital.
MICHEL CARRIER INC. 1227-0708	28 12 71	08 08 77	1) Augmentant les objets; 2) modifiant les privilèges et restrictions; 3) augmentant le capital.
EUG. DESROCHES FILS LTEE	05 03 48	19 07 77	1) Modifiant les lettres patentes; 2) modifiant le capital.
ECONOPAC INC. 1370-8573	30 12 74	24 08 77	Augmentant le capital.
LES ENTREPRISES JEAN-HUG INC. 1333-2408	11 10 72	12 09 77	Augmentant les objets.
FERME PERREAUULT INC. 1279-5903	29 03 72	14 07 77	Augmentant le capital.
GALERIE D'ART DU NORD INC. 1337-4103	26 01 73	08 09 77	Changeant le nom, ancien nom: GALERIE D'ART LE BAZAR INC.
LE GROUPE DE COMPAGNIES JOSEPH INC. JOSEPH GROUP OF COMPANIES INC. 1126-2185	03 03 39	24 08 77	1) Augmentant le capital; 2) modifiant les lettres patentes.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
LES IMMEUBLES S.V.D. INC. 1348-6766	08 09 72	22 07 77	1) Modifiant les objets; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
IMMEUBLES VILLAGE INC. VILLAGE REAL ESTATE INC. 1371-0066	17 01 75	11 07 77	1) Changeant le nom-ancien nom: CON- STRUCTION BERNARDINE INC. et sa version anglaise BERNARDINE CONSTRUCTION INC.; 2) étendant les objets.
LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES POTVIN-DUBEAU INC. 1504-8309	01 09 76	06 09 77	Changeant le nom - ancien nom: ENTRE- PRENEUR ELECTRICIEN L. POT- VIN INC.
RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIES LIMITEE RAYMOND F. LAGUE & ASSOCIATES LIMITED 1259-9528	20 04 71	30 09 77	Etendant les pouvoirs.
LALLEMAND INC. 1126-5980	17 09 47	20 07 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
W. H. MAHER INC. 1265-9280	26 08 58	26 08 77	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
METAL ALMA INC. ALMA METAL INC. 1348-2666	28 07 72	15 09 77	Augmentant les objets.
LES PLACEMENTS L.M.N. LIMITEE L.M.N. INVESTMENTS LIMITED 1118-8513	08 07 53	05 08 77	Changeant le nom - ancien nom: NESS SAMPLE CARD COMPANY
PLACEMENTS SIMKOVITS LTEE SIMKOVITS HOLDINGS LTD. 1284-3447	15 09 61	20 05 77	1) Changeant le nom: - ancien nom: SIM- KOVITS HOLDINGS LTD.; 2) augmentant le capital.
PLANISPORTS INC. 1333-2713	17 11 72	20 09 77	Modifiant le capital.
PRAYFEL INC. 1224-1808	23 07 68	24 08 77	Modifiant le capital.
PRODUITS CHIMIQUES G.H. LTEE G.H. CHEMICALS LTD. 1368-0624	02 05 74	02 08 77	Modifiant les privilèges et restrictions.
RAPID BELT CO. LTD. 1115-8326	02 08 45	09 09 77	Etendant les pouvoirs.
LA SOCIETE DE GESTION GRAPHICA INC. 15 06 67 1264-1221	15 06 67	22 12 76	Réduisant le capital.
SOCIETE GENERALE S.A. (CANADA) INC. 29 11 74 1360-5365	29 11 74	16 09 77	1) Changeant le nom - ancien nom: EURO- NAT LTEE EURONAT LTD.; 2) augmentant le capital; 3) changeant les objets.
STUDIO MUSICAL NORD-OUEST INC. 13 05 77 1477-5886	13 05 77	19 08 77	Changeant le nom-ancien nom: STUDIO MUSICAL LA SARRE INC.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution	Modifications
ACCOMMODATION CHARTIER INC. 1478-1892	391, rue St-Jean, Wotton	30-05-77	Corrigeant le nom « ACCOMODATION CHARTIER INC. » par « ACCOMMODATION CHARTIER INC. »

69831-0

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AUTO-PRESSEUR MAINGUY INC. 1472-7226	23 12 76	Québec	1745, route de l'Aéroport Sainte-Foy
CATTINY REALTIES INC. 1243-9162	15 10 56	Lachine	467, avenue Kindersley, Mont-Royal
CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC <i>QUEBEC AUTOMOBILE CLUB</i> 1155-1306	25 04 58	871, chemin St-Louis, Québec	2600, boulevard Laurier, Sainte-Foy
LA COMPAGNIE DALMACAU LTEE 1348-4787	21 08 72	4180, chemin Chambly, Saint-Hubert	609, Le Breton, Longueuil
CONSTRUCTION COURSOL ET VINETTE INC. 1368-4337	28 05 74	Montréal	131, rue Payette, Saint-Paul-l'Ermitte
LES CONSTRUCTIONS LEVIS INC. 1481-0345	21 11 75	569, rue Archambault, Joliette	113, rue Landreville, Saint-Sulpice
D'ANJOU TERRACE LTD. 1294-8576	27 11 62	Montréal	900, avenue Effingham, Laval
DOMAINE MANSEAU INC. maintenant connu sous le nom de MANSEAU, COURTIER EN IMMEUBLE INC. 1273-8183	18 08 66	4374, de la Roche, Montréal	2032, chemin Chambly, Longueuil
DUMONT, LA SALLE & ASSOCIES INC. ... <i>DUMONT, LA SALLE & ASSOCIATES</i> INC. 1337-1182	03 08 73	1019, 100e Avenue, Laval ...	283, chemin Willowtree, Rosemère

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
FISCHER TRANSPORT LTD. 1319-9278	13 12 65	4905, des Groseillers, Montréal	2580, rue Adrien, Brossard
GALEN LTEE 1261-7577	14 06 66	Montréal	1920, boulevard Hymus, Dorval
LES JOURNAUX L'AVENIR ET SEPT-ILES (1974) INC. L'AVENIR AND SEPT-ILES JOURNAL (1974) INC. 1354-3947	05 03 74	Sept-Iles	225 est, rue Roy, Montréal
LACHOBEC INC. 1156-8185	20 10 67	127, rue Jean-Rioux, Trois-Pistoles	Route de la Grève, Saint-Fabien
GUY LARIN LTEE 1125-9181	19 08 49	Montréal	2064, boulevard Graham, Mont-Royal
MERCERIE YVON TREMBLAY INC. 1139-1182	16 09 69	Longueuil	623, Rivière-aux-Pins, Boucherville
PLACEMENTS A.H.D. INC. A.H.D. INVESTMENTS INC. 1365-3175	06 05 75	Montréal	2205, Francis Hughes, Laval
PLANI-CONSEIL LTEE 1360-8328	16 12 74	500, Place d'Armes, suite 1410, Montréal	1340, d'Auteuil, Laval
PLANIPRO INC. 1349-7995	10 11 72	1019, 100e Avenue, Laval	283, chemin Willowtree, Rosemère
RACETTE HOLDINGS LTD. 1281-4034	14 10 69	Montréal	2880, Le Corbusier, Laval
LE SERVICE DE MUSIQUE TRANS-CANADA INC. TRANS-CANADA MUSIC SERVICE INC. 1352-7247	23 02 70	7033, route Trans-canadienne Saint-Laurent	225 est, rue Roy, Montréal
SODIREC INC. 1360-5548	02 12 74	Montréal	1705, 3e Avenue, Pointe-Aux-Trembles
VERBOIS INC. 1287-2578	27 05 68	660, rue Lenoir, Sainte-Foy	2065, rue Boisjoli, Sillery

Renseignements sur les compagnies

Révocation de dissolution

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de dissolution	Gazette officielle no
LE BARIL SEPT-ILES INC.	02 02 74	5
MAURICE DAOUST INC.	01 06 74	22
R.E. PAINCHAUD & CIE LTEE	30 04 77	17

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

69831-0

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Associations coopératives

ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-CHARLES BORROMEE, CTE DUBUC

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que « ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-CHARLES BORROMEE, CTE DUBUC » a été dissoute le 19 septembre 1977, conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69854-0 YVES TÉTRAULT.

LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE L'ASCENSION

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « LA BLEUETIERE COOPERATIVE DE L'ASCENSION »,

dont le siège social est situé à L'Ascension, Québec, dans le district électoral de Lac-St-Jean.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69890-0 YVES TÉTRAULT.

CO-OP D'HABITATION DES 4 COINS DE POINTE ST-CHARLES

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « CO-OP D'HABITATION DES 4 COINS DE POINTE ST-CHARLES », dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Sainte-Anne.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69857-0 YVES TÉTRAULT.

**COOPERATIVE D'AMENAGEMENT DES
RESSOURCES DU TRANSCONTINENTAL**

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'AMENAGEMENT DES RESSOURCES DU TRANSCONTINENTAL », dont le siège social est situé à Rivière-Bleue, Québec, dans le district électoral de Kamouraska-Témiscouata.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69855-0 YVES TÉTRAULT.

**COOPERATIVE D'HABITATION
CHRISTOPHE-COLOMB**

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'HABITATION CHRISTOPHE-COLOMB », dont le siège social est situé à Montréal, Québec, dans le district électoral de Dorion.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69856-0 YVES TÉTRAULT.

**COOPERATIVE D'HABITATION
« LA RIVIERE BELL » DE SENNETERRE**

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de COOPERATIVE D'HABITATION « LA RIVIERE BELL » DE SENNETERRE, dont le siège social est situé à Senneterre, Québec, dans le district électoral d'Abitibi-Est.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69858-0 YVES TÉTRAULT.

INSTITUT COOPERATIF DESJARDINS

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 15 février 1977, de « L'INSTITUT COOPERATIF DESJARDINS, ASSOCIATION COOPERATIVE », changeant son nom en celui de « INSTITUT COOPERATIF DESJARDINS ».

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69859-0 YVES TÉTRAULT.

Avis divers

Ville d'Acton Vale

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 2e jour de septembre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 776-777 intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
69836-0 F. MÉNARD.

**LES AUGUSTINES DE LA
MISERICORDE DE JESUS DU
MONASTERE DE L'HOPITAL
GENERAL DE QUEBEC**

Avis est donné que, par suite de l'obtention du consentement du lieutenant-gouverneur en conseil, donné par l'arrêté en conseil numéro: 3101-77, en date du 21 septembre 1977, la corporation « MONASTERE DES AUGUSTINES DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC », constituée en vertu de la Loi constituant en corporation le MONASTERE DES AUGUSTINES DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC, chapitre 169, 9-10 Elizabeth II, 1960-1961, a changé son nom en celui de: « LES AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC », et ce, en vertu de l'article 5m de cette même loi.

Le directeur du Service des compagnies,
69837-0 PIERRE DESJARDINS.
1520-8358

Ville de Baie-d'Urfé

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance régulière tenue le 13 septembre 1977, le conseil de cette municipalité a adopté le Règlement numéro 680, intitulé: « Règlement autorisant la municipalité à percevoir un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Le secrétaire-trésorier,
MME ALICE HOPGOOD.

69908-o

Town of Baie-d'Urfé

Under the Act to authorize municipalities to collect duties on transfers of immovables (1976, c. 30), and during a regular meeting held on September 13, 1977, the council of this municipality passed By-law 680 entitled: "A By-law respecting the levying and collecting of duties on transfers of immovables". This by-law will come into force on the fifteenth day after the publication of this notice.

MRS. ALICE HOPGOOD,
Secretary-Treasurer.

69908

**Municipalité de Fiedmont et Barraute
et
ville de Barville**

Avis est par les présentes donné que le conseil de la municipalité de Fiedmont et Barraute et le conseil de la municipalité de la ville de Barville ont adopté, à la majorité de leurs membres, des règlements, soit la Règlement numéro 42 de la municipalité de Fiedmont et Barraute et le Règlement numéro 500 de la municipalité de la ville de Barville, autorisant ces municipalités à présenter une requête au lieutenant-gouverneur en conseil pour fusionner les municipalités de Fiedmont et Barraute et de la ville de Barville et créer la nouvelle municipalité de « Fiedmont et Barraute » aux conditions suivantes:

a) Le nom de la nouvelle municipalité est « Municipalité de Fiedmont et Barraute »;

b) Le territoire de la nouvelle municipalité est celui déterminé par la description technique, en date du trentième jour du mois d'août 1977, préparée par monsieur Jean-Luc Corriveau arpenteur-géomètre et annexée à la présente pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite;

c) La nouvelle municipalité est régie par le Code municipal;

d) La nouvelle municipalité fera partie du comté d'Abitibi;

e) Un conseil provisoire sera en poste jusqu'à la première élection générale. Il sera composé de tous les membres des deux conseils existant au moment de la fusion. Le quorum sera de huit membres. Les deux maires actuels alterneront comme maire du conseil provisoire pour deux périodes égales qui couvriront le temps séparant la première assemblée et la date de la première élection générale. Le premier maire à exercer ce rôle sera déterminé lors de la première assemblée;

f) La première élection générale aura lieu le premier dimanche du mois suivant le trentième jour de l'en-

trée en vigueur des lettres patentes. L'élection subséquente, pour le remplacement de trois (3) conseillers tel que prévu par l'article 248 du Code municipal, aura lieu le premier dimanche de novembre de l'année suivante. La durée du mandat des membres du conseil est de deux (2) ans. Les sièges sont numérotés de un (1) à six (6);

g) La première assemblée du conseil provisoire sera tenue le deuxième lundi juridique suivant l'entrée en vigueur des lettres patentes. Elle aura lieu à dix-neuf (19) heures à l'Hôtel de ville de la municipalité du village de Barraute;

h) Le secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité sera monsieur Jean-Louis Rompré;

i) Les règlements, résolutions, procès-verbaux, rôles d'évaluation, rôles de perception et autres actes de chacune des municipalités requérantes demeurent en vigueur dans le territoire pour lequel ils ont été faits jusqu'à ce qu'ils soient amendés, annulés ou abrogés par la nouvelle municipalité;

j) Un inventaire sera fait de tous les documents (règlements, procès-verbaux, rôles d'évaluation, photographies, permis de construire, cartes, plans, rapports et autres) produits ou reçus par les anciennes municipalités fusionnées sous la direction du greffier ou du secrétaire-trésorier dans les six (6) mois qui suivront la publication des lettres patentes. Toutes les pièces vieilles de moins de cinq (5) ans nécessaires à la bonne marche de la nouvelle municipalité y seront conservées. Quant aux autres pièces, seront confiées à la garde du Conservateur des Archives nationales du Québec celles qu'il aura jugées d'intérêt historique, et ce en vertu de la législation relative aux Archives nationales du Québec (1969, c. 26);

k) Tous les biens mobiliers et immobiliers appartenant à chacune des municipalités requérantes deviendront la propriété de la nouvelle municipalité;

l) Tout l'actif et tout le passif des deux municipalités fusionnées feront partie de l'actif et du passif de la nou-

velle municipalité sauf stipulation contraire dans la présente requête;

m) Les surplus accumulés des municipalités fusionnées seront versés en totalité au fonds général de la nouvelle municipalité;

n) Le service de cueillette des vidanges appliqué dans le territoire de l'ex-ville de Barville ne sera pas maintenu;

o) Le règlement numéro 24 imposant une taxe de chiens dans le territoire de l'ex-municipalité de Fiedmont et Barraute est étendu au territoire de la nouvelle municipalité;

p) Le règlement imposant une taxe d'affaires dans le territoire de l'ex-municipalité de Barville est abrogé;

q) Le service d'éclairage des rues continue d'être maintenu dans le territoire de l'ex-ville de Barville pour une période maximum de cinq ans; la nouvelle municipalité peut toutefois diminuer le nombre de lampadaires dans les endroits où elle juge qu'il n'y a plus d'intérêt public.

r) La nouvelle municipalité deviendra effective, conformément à la loi;

Signé à Barraute, Québec, comté d'Abitibi, ce dix-septième jour du mois de septembre 1977.

Tout propriétaire ou tout locataire des municipalités concernées peut s'opposer au principe de la fusion ou aux modalités de la requête conjointe dans les trente jours qui suivent la date de la dernière parution dans un journal du présent avis et peut faire connaître les motifs de son opposition en s'adressant par écrit à la Commission municipale du Québec.

On peut prendre connaissance et obtenir copie du texte de la requête conjointe aux secrétariats des municipalités de Fiedmont et Barraute et de la ville de Barville.

Municipalité de Fiedmont et Barraute

Le secrétaire-trésorier,

JEAN-LOUIS ROMPRÉ.

Description technique des limites du territoire de la nouvelle municipalité de Fiedmont et Barraute

Le territoire actuel des municipalités de Fiedmont et Barraute et de la ville de Barville et compris entre les deux périmètres suivants:

A) Un périmètre extérieur défini comme étant le contour du territoire actuel de la municipalité de Fiedmont et Barraute, comté d'Abitibi, situé dans les cantons de Fiedmont et de Barraute, et comprenant, en référence aux cadastres officiels desdits cantons, les lots ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, routes, rues, emprises de chemin de fer, rivières, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans le périmètre ci-après décrit, à savoir: partant de l'intersection de la ligne séparative des rangs VIII et IX du canton de Barraute et de la limite est

du canton de Barraute; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la limite est des cantons de Barraute et de Fiedmont; la limite sud du canton de Fiedmont; la limite ouest des cantons de Fiedmont et de Barraute; la limite nord du canton de Barraute jusqu'à son intersection avec la ligne médiane de la rivière Laflamme; la ligne médiane de ladite rivière Laflamme jusqu'à son intersection avec la ligne séparative des rangs VIII et IX du canton de Barraute; ladite ligne séparative des rangs VIII et IX du canton de Barraute en allant vers l'est jusqu'au point de départ.

B) Un périmètre intérieur défini comme étant le contour de la municipalité du village de Barraute, situé dans le canton de Barraute, en référence au cadastre officiel du canton de Barraute comprenant le territoire délimité comme suit, à savoir:

Partant du point d'intersection de la ligne séparative des rangs I et II du canton de Barraute et de la limite ouest du lot 43b du rang I, canton de Barraute; de là, la limite ouest des lots 43b et 43a du rang I; la limite sud du canton de Barraute; la ligne séparative des lots 39a et 40a, 39b et 40b du rang I, canton de Barraute; enfin, la limite sud du rang II du canton de Barraute, jusqu'au point de départ.

Lequel territoire compris entre les deux périmètres ci-haut décrits devant former la nouvelle municipalité de Fiedmont et Barraute dans le comté municipal d'Abitibi.

Le tout tel que montré sur le plan ci-annexé en date du 30 août 1977, sous le numéro C-301/0 de mes minutes et faisant partie intégrante de la présente description.

Préparé à Val-d'Or, ce trentième jour du mois d'août 1977, sous le numéro C-301/0 de mes minutes.

69878-0

arpenteur-géomètre.

JEAN-LUC CORRIVEAU,

CLUB CITE PRINCESSE S.R.G. INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 6 septembre 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de «CLUB CITE PRINCESSE S.R.G. INC.», les membres actuels de «CLUB CITE PRINCESSE S.R.G. INC.», déjà constituée en corporation le ou vers le 1er août 1975, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le siège social de la nouvelle corporation est à Granby, district judiciaire de Bedford.

Le directeur du Service des compagnies.

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1490-2704

CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 21 juin 1977, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC. », les membres actuels de « CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS », déjà constitué en corporation le ou vers le 13 février 1974, en vertu de la Loi des clubs de récréation (S.R.Q., 1964, c. 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$100,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est établi à 950 sud, boulevard Bois-Francois, Arthabaska.

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-o

1354-7419

LE CLUB DE TIR LENNOXVILLE THE LENNOXVILLE RIFLE CLUB

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes, en date du 19e jour de juillet 1976, constituant en corporation sans capital-actions, sous le nom de « LE CLUB DE TIR LENNOXVILLE — THE LENNOXVILLE RIFLE CLUB », les membres actuels de « THE LENNOXVILLE RIFLE CLUB », déjà constituée en corporation le ou vers le 3 novembre 1952.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de \$50,000.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Lennoxville, district judiciaire de St-François.

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-o

1278-8212

CONFERENCE CANADIENNE DE COSMOLOGIE

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, c. 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 17 janvier 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, M. Fernand Couture, gestionnaire, Mme Rollande Benjamin, secrétaire d'administration, tous deux du 10, rue Perron, Boisbriand, et M.R. André Lapalme, animateur en éducation, du 4570 chemin de la Reine-Marie, Montréal.

Le montant auquel sont limités les revenus annuels provenant des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de \$200,000.

Le siège social de la corporation est au 10, rue Perron, Boisbriand, district judiciaire de Terrebonne.

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-o

1473-2515

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE ARMENIENNE FIRST ARMENIAN EVANGELICAL CHURCH

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi des corporations religieuses, (1971, c. 75), il a accordé des lettres patentes, en date du 11 mai 1977, constituant en corporation régie par la Loi des corporations religieuses, sous le nom de « PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE ARMENIENNE — FIRST ARMENIAN EVANGELICAL CHURCH », les membres actuels de « THE FIRST ARMENIAN EVANGELICAL CHURCH OF MONTREAL » déjà constituée en corporation le 16 décembre 1969, en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder, est de \$1,000,000.

Le siège social de la corporation est au 865, rue Jarry, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-o

1233-8612

Ville de Longueuil

Je soussigné, Claude Gauthier, greffier de la ville de Longueuil, certifie qu'en date du 26 août 1977, le projet de loi numéro 236 a été sanctionné: Loi modifiant la charte de la ville de Longueuil.

Qu'à l'article 12 de ladite Loi numéro 236, il est déclaré que:

a) la ville de Longueuil est, depuis le 31 décembre 1975, propriétaire absolue et incommutable des lots décrits aux Annexes 1, 2 et 3;

b) si quelque personne, société ou corporation a droit de réclamer en justice quelque droit de propriété en la totalité ou en quelque partie des immeubles décrits aux Annexes 1, 2 et 3, sa réclamation est convertie en une réclamation personnelle contre la ville de Longueuil pour un montant égal à la valeur de tel droit de propriété calculée au 31 décembre 1975.

Toute telle réclamation personnelle sera prescrite le même jour que l'aurait été la réclamation du droit de propriété dont elle tient lieu si elle n'avait pas été convertie et elle ne constituera pas un droit réel, ni une charge ou une hypothèque quant aux immeubles ou à l'une quelconque de leurs parties;

c) si un droit de propriété en la totalité ou en quelque partie des immeubles décrits aux annexes 1, 2 et 3 est reconnu à quelque personne, société ou corporation, la ville peut de gré à gré effectuer un règlement avec toute partie intéressée pour clarifier ces titres où elle peut exiger que la partie intéressée fasse fixer l'indemnité payable à ces fins par le tribunal de l'expropriation;

d) sur demande formulée par résolution du Conseil, le registraire du bureau de la division d'enregistrement de Chambly doit voir à ce que mention de l'adoption de la présente loi soit faite dans l'index aux immeubles, aux numéros de cadastre visés par la résolution du conseil et par le présent article.

Le présent article a effet trente jours après sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Les Annexes 1, 2 et 3 sont reproduites ci-après:

Annexe 1

En référence au cadastre du village de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly:

A) Les lots ou parties des lots remplacés par le lot 410:

1. Les lots 72, 73, 75, 76, 77, 83, 84, 85, 86, 87 et 87-1.
2. Une partie du lot originaire 68 et de la subdivision 68-3 et les lots 68-1, 68-2-1 et 68-2-2.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 68, vers le sud-est par une partie du lot 71, vers le sud-ouest par une partie du lot 69, vers le nord-ouest par le lot 68-7 (rue).

Mesurant quarante-neuf pieds (49.0 pi.) dans sa ligne

City of Longueuil

I, the undersigned, Claude Gauthier, City-Clerk of Longueuil, certified that on August twenty-sixth 1977, bill number 236 has been assented: An act to amend the charter of the City of Longueuil.

That at the article 12 of such Bill No. 236, it is declared that:

a) as of 31 December 1975, the city of Longueuil is absolute and indefeasible owner of the lots described in Schedules 1, 2 and 3;

b) if any person, company or corporation is entitled to sue for any right of ownership to the whole or any part of the immoveables described in Schedules 1, 2 and 3, such claim is converted into a personal claim against the city of Longueuil for an amount equal to the value of such right of ownership computed as of 31 December 1975.

Every such personal claim shall be prescribed on the same day as the claim regarding the right of ownership which it replaces would have been had it not been converted and it shall not constitute a real right, charge or hypothec respecting the immoveables or any part thereof;

c) if a right of ownership of any person, company or corporation to the whole or any part of the immoveables described in Schedules 1, 2 and 3 is recognized, the city may by agreement make a settlement with any party concerned to clarify such titles or it may require that the party concerned apply to the Expropriation Tribunal for fixing of the indemnity payable for such purposes;

d) upon an application by resolution of the council, the registrar of the registry office of the registration division of Chambly must see that an entry mentioning the passing of this act is made in the index of immoveables, at each cadastral number contemplated by the resolution of the council and by this section.

This section shall become effective thirty days after its publication in the *Québec Official Gazette*.

The Schedules 1, 2 and 3 are reproduced hereafter:

Schedule 1

With reference to the cadastre of the village of Longueuil, registration division of Chambly:

(A) Lots or parts of the lots replaced by lot 410:

1. Lots 72, 73, 75, 76, 77, 83, 84, 85, 86, 87 and 87-1.
2. Part of original lot 68 and of subdivision 68-3 and lots 68-1, 68-2-1 and 68-2-2.

Bounded on the northeast by a part of lot 68, on the southeast by a part of lot 71, on the southwest by a part of lot 69, on the northwest by lot 68-7 (street).

Measuring forty-nine feet (49.0 ft.) along its northeast line, one hundred and eighty-four feet and five tenths

nord-est, cent quatre-vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (184.5 pi.) vers le sud-est et nord-ouest, quarante-sept pieds et soixante-sept centièmes (47.67 pi.) vers le sud-ouest.

Contenant en superficie huit mille neuf cent soixante-deux pieds carrés (8 972 pi.²).

3. Une partie du lot originaire 69 et le lot 69-1.

Bornée vers le nord-est par le lot 68, vers le sud-est par une partie des lots 70 et 71, vers le sud-ouest et l'ouest par une partie du lot 69, vers le nord-ouest par une partie du lot 69-2 (rue).

Mesurant quarante-sept pieds et soixante-sept centièmes (47.67 pi.) vers le nord-est, cent trente-neuf pieds et cinq centièmes (139.05 pi.) vers le sud-est, vingt-huit pieds et soixante-seize centièmes (28.76 pi.) le long d'une courbe de trois cent quatre-vingts pieds (380 pi.) de rayon vers le sud-ouest, trente pieds et huit dixièmes (30.8 pi.) le long d'une courbe de vingt pieds (20.0 pi.) de rayon vers l'ouest, cent quinze pieds et trente-trois centièmes (115.33 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie six mille quatre cent trente-deux pieds carrés (6 432 pi.²).

4. Une partie du lot originaire 70.

Bornée vers le nord-est par le lot 71, vers le sud-est par une rue (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par une partie du lot 70, vers le nord-ouest par une partie du lot 69.

Mesurant quarante-quatre pieds (44.0 pi.) vers le nord-est, cent trente-cinq pieds et soixante-seize centièmes (135.76 pi.) vers le sud-est, trente-cinq pieds et deux dixièmes (35.2 pi.) le long d'une courbe de trois cent quatre-vingts pieds (380 pi.) de rayon et neuf pieds et soixante et onze centièmes (9.71 pi.) vers le sud-ouest, cent vingt-trois pieds et cinquante-cinq centièmes (123.55 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie cinq mille sept cent trente-six pieds carrés (5 736 pi.²).

5. Une partie du lot originaire 71 et des subdivisions 71-3 et 71-6 et les lots 71-1, 71-2 et 71-7.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 71, vers le sud-est par une partie des lots 71 et 78, et par le lot 77, vers le sud-ouest par une rue (sans désignation cadastrale) et par les lots 70 et 72, vers le nord-ouest par le lot 68 et par une partie du lot 69.

Mesurant cent cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (105.84 pi.) et huit pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (8.98 pi.) vers le nord-est, soixante-dix-huit pieds et soixante centièmes (78.60 pi.) et cent seize pieds et cinquante-cinq centièmes (116.55 pi.) vers le sud-est, cent seize pieds et quatre dixièmes (116.4 pi.) vers le sud-ouest, cent quatre-vingt-quinze pieds (195.0 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie vingt et un mille sept cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (21 798 pi.²).

(184.5 ft.) on the southeast and northwest, forty-seven feet and sixty-seven hundredths (47.67 ft.) on the southwest.

Containing in area eight thousand nine hundred and seventy-two square feet (8 972 sq. ft.).

3. Part of original lot 69 and lot 69-1.

Bounded on the northeast by lot 68, on the southeast by part of lots 70 and 71, on the southwest and west by part of lot 69, on the northwest by part of lot 69-2 (street).

Measuring forty-seven feet and sixty-seven hundredths (47.67 ft.) on the northeast, one hundred and thirty-nine feet and five hundredths (139.05 ft.) on the southeast, twenty-eight feet and seventy-six hundredths (28.76 ft.) along an arc having a radius of three hundred and eighty feet (380 ft.) on the southwest, thirty feet and eight tenths (30.8 ft.) along an arc having a radius of twenty feet (20 ft.) on the west, one hundred and fifteen feet and thirty-three hundredths (115.33 ft.) on the northwest.

Containing in area six thousand four hundred and thirty-two square feet (6 432 sq. ft.).

4. Part of original lot 70.

Bounded on the northeast by lot 71, on the southeast by a street (no cadastral designation), on the southwest by part of lot 70, on the northwest by part of lot 69.

Measuring forty-four feet (44.0 ft.) on the northeast, one hundred and thirty-five feet and seventy-six hundredths (135.76 ft.) on the southeast, thirty-five feet and two tenths (35.2 ft.) along an arc having a radius of three hundred and eighty feet (380 ft.) and nine feet and seventy-one hundredths (9.71 ft.) on the southwest, one hundred and twenty-three feet and fifty-five hundredths (123.55 ft.) on the northwest.

Containing in area five thousand seven hundred and thirty-six square feet (5 736 sq. ft.).

5. Part of original lot 71 and of subdivisions 71-3 and 71-6 and lots 71-1, 71-2 and 71-7.

Bounded on the northeast by part of lot 71, on the southeast by part of lots 71 and 78, and by lot 77, on the southwest by a street (no cadastral designation) and by lots 70 and 72, on the northwest by lot 68 and by part of lot 69.

Measuring one hundred and five feet and eighty-four hundredths (105.84 ft.) and eight feet and ninety-eight hundredths (8.98 ft.) on the northeast, seventy-eight feet and sixty hundredths (78.60 ft.) and one hundred and sixteen feet and fifty-five hundredths (116.55 ft.) on the southeast, one hundred and sixteen feet and four tenths (116.4 ft.) on the southwest, one hundred and ninety-five feet (195.0 ft.) on the northwest.

Containing in area twenty-one thousand seven hundred and ninety-eight square feet (21 798 sq. ft.).

6. Une partie du lot originaire 74, comprenant une partie des subdivisions 71-1 et 71-2.

Bornée vers le nord-est par les lots 73 et 75, vers le sud-est par le lot 75 et une rue (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par une partie du lot 74, vers le nord-ouest par une rue (sans désignation cadastrale).

Mesurant quarante-cinq pieds et deux dixièmes (45.2 pi.) et quarante-deux pieds et soixante-trois centièmes (42.63 pi.) vers le nord-est, dix pieds et cinq dixièmes (10.5 pi.) et seize pieds et trente-huit centièmes (16.38 pi.) vers le sud-est, quatre-vingt-huit pieds et soixante-sept centièmes (88.67 pi.) vers le sud-ouest, dix-sept pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (17.85 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie mille quatre cent soixante-dix-sept pieds carrés (1 477 pi.²).

7. Une partie du lot originaire 78.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 78, vers le sud-est par une rue (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par le lot 77, vers le nord-ouest par une partie du lot 71.

Mesurant quarante-six pieds et soixante-dix-neuf centièmes (46.79 pi.) vers le nord-est, cinquante-six pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (56.85 pi.) vers le sud-est, quarante-six pieds (46.0 pi.) vers le sud-ouest, cinquante-cinq pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (55.95 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie deux mille six cent seize pieds carrés (2,616 pi.²).

8. Une partie du lot originaire 81.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 81, vers le sud-est par une partie du lot 82, vers le sud-ouest par le lot 83, vers le nord-ouest par une rue (sans désignation cadastrale).

Mesurant quarante-deux pieds et soixante-trois centièmes (42.63 pi.) vers le nord-est et sud-ouest, onze pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (11.89 pi.) vers le sud-est et nord-ouest.

Contenant en superficie cinq cent sept pieds carrés (507 pi.²).

9. Une partie du lot originaire 82 et des subdivisions 82-11, 82-18, 82-22, 82-23 et 82-25 et les lots 82-3 et 82-24.

Bornée vers le nord-est par une partie des lots 82, 87 et 89, vers le sud-est par les lots 82, 82-12 (rue Lévis) et par une partie du lot 90, vers le sud-ouest par les lots 89 et 90, et par une partie du lot 82, vers le nord-ouest par une partie des lots 81, 88, et par les lots 83 à 87.

Mesurant trois pieds et soixante-trois centièmes (3.63 pi.), neuf pieds et six dixièmes (9.6 pi.) et cent soixante-cinq pieds et cinquante et un centièmes (165.51 pi.) vers le nord-est, cent quarante-cinq pieds (145.0 pi.), cent un pieds et soixante-neuf centièmes (101.69 pi.) et quarante-sept pieds et quinze centièmes (47.15 pi.) vers le sud-est, quatre-vingt-deux pieds et seize centièmes (82.16 pi.) le long d'une courbe de trois cents pieds (300.0 pi.) de

6. Part of original lot 74, comprising part of subdivisions 71-1 and 71-2.

Bounded on the northeast by lots 73 and 75, on the southeast by lot 75 and a street (no cadastral designation), on the southwest by part of lot 74, on the northwest by a street (no cadastral designation).

Measuring forty-five feet and two tenths (45.2 ft.) and forty-two feet and sixty-three hundredths (42.63 ft.) on the northeast, ten feet and five tenths (10.5 ft.) and sixteen feet and thirty-eight hundredths (16.38 ft.) on the southeast, eighty-eight feet and sixty-seven hundredths (88.67 ft.) on the southwest, seventeen feet and eighty-five hundredths (17.85 ft.) on the northwest.

Containing in area one thousand four hundred and seventy-seven square feet (1 477 sq. ft.).

7. Part of original lot 78.

Bounded on the northeast by part of lot 78, on the southeast by a street (no cadastral designation), on the southwest by lot 77, on the northwest by part of lot 71.

Measuring forty-six feet and seventy-nine hundredths (46.79 ft.) on the northeast, fifty-six feet and eighty-five hundredths (56.85 ft.) on the southeast, forty-six feet (46.0 ft.) on the southwest, fifty-five feet and ninety-five hundredths (55.95 ft.) on the northwest.

Containing in area two thousand six hundred and sixteen square feet (2,616 sq. ft.).

8. Part of original lot 81.

Bounded on the northeast by part of lot 81, on the southeast by part of lot 82, on the southwest by lot 83, on the northwest by a street (no cadastral designation).

Measuring forty-two feet and sixty-three hundredths (42.63 ft.) on the northeast and southwest, eleven feet and eighty-nine hundredths (11.89 ft.) on the southeast and northwest.

Containing in area five hundred and seven square feet (507 sq. ft.).

9. Part of original lot 82 and of subdivisions 82-11, 82-18, 82-22, 82-23 and 82-25 and lots 82-3 and 82-24.

Bounded on the northeast by part of lots 82, 87 and 89, on the southeast by lots 82, 82-12 (Lévis street) and by part of lot 90, on the southwest by lots 89 and 90, and by part of lot 82, on the northwest by part of lots 81 and 88 and by lots 83 to 87.

Measuring three feet and sixty-three hundredths (3.63 ft.), nine feet and six tenths (9.6 ft.) and one hundred and sixty-five feet and fifty-one hundredths (165.51 ft.) on the northeast, one hundred and forty-five feet (145.0 ft.), one hundred and one feet and sixty-nine hundredths (101.69 ft.) and forty-seven feet and fifteen hundredths (47.15 ft.) on the southeast, eighty-two feet and sixteen hundredths (82.16 ft.) along an arc having a radius of three hundred

rayon, cinquante-quatre pieds (54.0 pi.), un pied et neuf dixièmes (1.9 pi.) et soixante-trois pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (63.95 pi.) vers le sud-ouest, seize pieds et cinq centièmes (16.05 pi.), quarante-huit pieds et quatre-vingt-douze centièmes (48.92 pi.) et deux cent trente-cinq pieds et cinquante-trois centièmes (235.53 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie vingt-six mille cinq cent vingt-neuf pieds carrés (26 529 pi.²).

10. Une partie du lot originaire 88.

Bornée vers le nord-est par le lot 87, vers le sud-est par une partie des lots 82 et 89, vers le sud-ouest par une partie du lot 88, vers le nord-ouest par une rue (sans désignation cadastrale).

Mesurant trente-neuf pieds et cinquante-trois centièmes (39.53 pi.) vers le nord-est, seize pieds et quarante-sept centièmes (16.47 pi.) vers le sud-est, quarante-quatre pieds et soixante-cinq centièmes (44.65 pi.) vers le sud-ouest, dix pieds et trente-sept centièmes (10.37 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie quatre cent dix pieds carrés (410 pi.²).

11. Une partie du lot originaire 89 comprenant une partie de la subdivision 89-1.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 82, vers le sud-est par une partie du lot 82, vers le sud-ouest par une partie du lot 89, vers le nord-ouest par une partie du lot 88.

Mesurant soixante-trois pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (63.95 pi.) vers le nord-est, seize pieds et cinq centièmes (16.05 pi.) vers le sud-est, treize pieds et quatre-vingt-onze centièmes (13.91 pi.) le long d'une courbe de trois cents pieds (300.0 pi.) de rayon, et cinquante pieds et onze centièmes (50.71 pi.) vers le sud-ouest, un pied et quatre-vingt-douze centièmes (1.92 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie six cent quarante-deux pieds carrés (642 pi.²).

12. Une partie du lot originaire 90.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 82, vers le sud-est par une partie du lot 91, vers le sud et sud-ouest par une partie du lot 90, vers le nord-ouest par une partie du lot 82.

Mesurant cinquante-quatre pieds (54.0 pi.) vers le nord-est, vingt-sept pieds et soixante-treize centièmes (27.73 pi.) vers le sud-est, trente pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (30.89 pi.) le long d'une courbe de vingt pieds (20.0 pi.) de rayon vers le sud, trente-quatre pieds et un dixième (34.1 pi.) vers le sud-ouest, quarante-sept pieds et quinze centièmes (47.15 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie deux mille quatre cent vingt-huit pieds carrés (2 428 pi.²).

B) 1. a) Les lots 79 et 80.

b) Une partie du lot originaire 68 et de la subdivision 68-3 et le lot 68-4.

feet (300.0 ft.), fifty-four feet (54.0 ft.), one foot and nine tenths (1.9 ft.) and sixty-three feet and ninety-five hundredths (63.95 ft.) on the southwest, sixteen feet and five hundredths (16.05 ft.), forty-eight feet and ninety-two hundredths (48.92 ft.) and two hundred and thirty-five feet and fifty-three hundredths (235.53 ft.) on the northwest.

Containing in area twenty-six thousand five hundred and twenty-nine square feet (26 529 sq. ft.).

10. Part of original lot 88.

Bounded on the northeast by lot 87, on the southeast by part of lots 82 and 89, on the southwest by part of lot 88, on the northwest by a street (no cadastral designation).

Measuring thirty-nine feet and fifty-three hundredths (39.53 ft.) on the northeast, sixteen feet and forty-seven hundredths (16.47 ft.) on the southeast, forty-four feet and sixty-five hundredths (44.65 ft.) on the southwest, ten feet and thirty-seven hundredths (10.37 ft.) on the northwest.

Containing in area four hundred and ten square feet (410 sq. ft.).

11. Part of original lot 89, comprising part of subdivision 89-1.

Bounded on the northeast by part of lot 82, on the southeast by part of lot 82, on the southwest by part of lot 89, on the northwest by part of lot 88.

Measuring sixty-three feet and ninety-five hundredths (63.95 ft.) on the northeast, sixteen feet and five hundredths (16.05 ft.) on the southeast, thirteen feet and ninety-one hundredths (13.91 ft.) along an arc having a radius of three hundred feet (300.0 ft.), and fifty feet and seventy-one hundredths (50.71 ft.) on the southwest, one foot and ninety-two hundredths (1.92 ft.) on the northwest.

Containing in area six hundred and forty-two square feet (642 sq. ft.).

12. Part of original lot 90.

Bounded on the northeast by part of lot 82, on the southeast by part of lot 91, on the south and southeast by part of lot 90, on the northwest by part of lot 82.

Measuring fifty-four feet (54.0 ft.) on the northeast, twenty-seven feet and seventy-three hundredths (27.73 ft.) on the southeast, thirty feet and eighty-nine hundredths (30.89 ft.) along an arc having a radius of twenty feet (20.0 ft.) on the south, thirty-four feet and one tenth (34.1 ft.) on the southwest, forty-seven feet and fifteen hundredths (47.15 ft.) on the northwest.

Containing in area two thousand four hundred and twenty-eight square feet (2 428 sq. ft.).

(B) 1. (a) Lots 79 and 80.

(b) Part of original lot 68 and of subdivision 68-3 and lot 68-4.

Bornée vers le nord-est par le lot 68-5 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 71, vers le sud-ouest par une partie du lot 410, vers le nord-ouest par le lot 68-7 (rue).

Mesurant cinquante pieds (50.0 pi.) vers le nord-est, cent vingt-neuf pieds (129.0 pi.) vers le sud-est, quarante-neuf pieds et seize centièmes (49.16 pi.) vers le sud-ouest, cent vingt-neuf pieds (129.0 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie six mille trois cent quatre-vingt-seize pieds carrés (6,396 pi.²).

c) Une partie du lot originaire 71 et des subdivisions 71-3 et 71-6 et les lots 71-4, 71-5 et 71-8.

Bornée vers le nord-est par les lots 82-7 (rue) et 82-21, vers le sud-est par les lots 82-20, 82-21, une rue (sans désignation cadastrale) et une partie du lot 78, vers le sud-ouest par une partie des lots 410 et 78, vers le nord-ouest par une partie des lots 68 et 410.

Mesurant cent onze pieds et quatre dixièmes (111.4 pi.) et quarante-sept pieds et six dixièmes (47.6 pi.) vers le nord-est, cent seize pieds (116.0 pi.), quatre-vingt-quatre pieds et cinq dixièmes (84.5 pi.), et huit pieds (8.0 pi.) vers le sud-est, quarante-six pieds et neuf dixièmes (46.9 pi.), huit pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (8.98 pi.), et cent cinq pieds et quatre-vingt-quatre centièmes (105.84 pi.) vers le sud-ouest, soixante-dix-huit pieds et six dixièmes (78.6 pi.), et cent vingt-neuf pieds (129.0 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie dix-neuf mille cent quatre-vingt-sept pieds carrés (19 187 pi.²).

d) Une partie du lot originaire 78.

Bornée vers le nord-est par une partie du lot 71, vers le sud-est par une rue (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par une partie du lot 410, vers le nord-ouest par une partie du lot 71.

Mesurant quarante-six pieds et neuf dixièmes (46.9 pi.) vers le nord-est, sept pieds et un dixième (7.1 pi.) vers le sud-est, quarante-six pieds et soixante-dix-neuf centièmes (46.79 pi.) vers le sud-ouest, huit pieds (8.0 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie trois cent cinquante-quatre pieds carrés (354 pi.²).

e) Une partie du lot originaire 81.

Bornée vers le nord-est par le lot 80, vers le sud-est par le lot 82, vers le sud-ouest par une partie du lot 410, vers le nord-ouest par une rue (sans désignation cadastrale).

Mesurant quarante-deux pieds et soixante-trois centièmes (42.63 pi.) vers le nord-est, vingt pieds et onze centièmes (20.11 pi.) vers le sud-est et nord-ouest, quarante-deux pieds et soixante-trois centièmes (42.63 pi.) vers le sud-est.

Contenant en superficie huit cent cinquante-sept pieds carrés (857 pi.²).

f) Une partie du lot originaire 82 et des subdivisions 82-11 et 82-25 et les lots 82-8 à 82-10 et 82-19 à 82-21.

Bounded on the northeast by lot 68-5 (street), on the southeast by part of lot 71, on the southwest by part of lot 410, on the northwest by lot 68-7 (street).

Measuring fifty feet (50 ft.) on the northeast, one hundred and twenty-nine feet (129 ft.) on the southeast, forty-nine feet and sixteen hundredths (49.16 ft.) on the southwest, one hundred and twenty-nine feet (129 ft.) on the northwest.

Containing in area six thousand three hundred and ninety-six square feet (6,396 ft.²).

(c) Part of original lot 71 and of subdivisions 71-3 and 71-6 and lots 71-4, 71-5 and 71-8.

Bounded on the northeast by lots 82-7 (street) and 82-21, on the southeast by lots 82-20, 82-21, a street, (no cadastral designation) and by part of lot 78, on the southwest by part of lots 410 and 78, on the southwest by part of lots 68 and 410.

Measuring one hundred and eleven feet and four tenths (111.4 ft.) and forty-seven feet and six tenths (47.6 ft.) on the northeast, one hundred and sixteen feet (116.0 ft.), eighty-four feet and five tenths (84.5 ft.) and eight feet (8 ft.) on the southeast, forty-six feet and nine tenths (46.9 ft.), eight feet and ninety-eight hundredths (8.98 ft.), and one hundred and five feet and eighty-four hundredths (105.84 ft.) on the southwest, seventy-eight feet and six tenths (78.6 ft.), and one hundred and twenty-nine feet (129.0 ft.) on the northwest.

Containing in area nineteen thousand one hundred and eighty-seven square feet (19,187 ft.²).

(d) Part of original lot 78.

Bounded on the northeast by part of lot 71, on the southeast by a street (no cadastral designation), on the southwest by part of lot 410, on the northwest by part of lot 71.

Measuring forty-six feet and nine tenths (46.9 ft.) on the northeast, seven feet and one tenth (7.1 ft.) on the southeast and forty-six feet and seventy-nine hundredths (46.79 ft.) on the southwest, eight feet (8.0 ft.) on the northwest.

Containing in area three hundred and fifty-four square feet (354 ft.²).

(e) Part of original lot 81.

Bounded on the northeast by lot 80, on the southeast by lot 82, on the southwest by part of lot 410, on the northwest by a street (no cadastral designation).

Measuring forty-two feet and sixty-three hundredths (42.63 ft.) on the northeast, twenty feet and eleven hundredths (20.11 ft.) on the southeast and northwest, forty-two feet and sixty-three hundredths (42.63 ft.) on the southeast.

Containing in area eight hundred and fifty-seven square feet (857 ft.²).

(f) Part of original lot 82 and of subdivisions 82-11 and 82-25 and lots 82-8 to 82-10 and 82-19 to 82-21.

Bornée vers le nord-est par le lot 82-7 (rue), vers le sud-est par le lot 82-12 (rue) et par une rue (sans désignation cadastrale), vers le sud-ouest par les lots 79, 71 et une rue (sans désignation cadastrale) et par une partie du lot 410, vers le nord-ouest par les lots 79 et 80 et par une partie des lots 71, 81 et 410.

Mesurant deux cent cinquante-six pieds et trois dixièmes (256.3 pi.) vers le nord-est, trois cent cinquante-quatre pieds et trente-sept centièmes (354.37 pi.), et soixante-six pieds (66.0 pi.) vers le sud-est, cent soixante-cinq pieds et cinquante et un centièmes (165.51 pi.), neuf pieds et six dixièmes (9.6 pi.), soixante-six pieds et sept dixièmes (66.7 pi.), et quarante-sept pieds et six dixièmes (47.6 pi.) vers le sud-ouest, cent quarante-cinq pieds (145.0 pi.), cent cinquante-neuf pieds et quatre-vingt-six centièmes (159.86 pi.), et cent seize pieds (116.0 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie soixante-trois mille cent dix-neuf pieds carrés (63,119 pi.²).

2. a) Les lots 91, 92, 93, 94 et 95.

b) Une partie du lot originaire 82 et les lots 82-2, 82-12, 82-13 et 82-14.

Bornée vers le nord-est par les lots 82-7 (rue), 82-15 et 82-17, vers le sud-est par les lots 82-15, 82-16, 97, et par une partie des lots 82-17 et 351, vers le sud-ouest par les lots 91 à 95, et par une parties des lots 96 et 97, vers le nord-ouest par les lots 82-8 à 82-10, 410 et par une partie du lot 82-11.

Mesurant cinquante-trois pieds et cinquante-deux centièmes (53.52 pi.), deux cent quinze pieds et cinq dixièmes (215.5 pi.), et cent trente-six pieds et cinq dixièmes (136.5 pi.) vers le nord-est, deux cents pieds (200.0 pi.), cent pieds (100.0 pi.), quatre-vingt-un pieds et quatre dixièmes (81.4 pi.), et cinquante-trois pieds et vingt-cinq centièmes (53.25 pi.) vers le sud-est, trente-sept pieds (37.0 pi.), deux cent soixante-neuf pieds et cinquante-deux centièmes (269.52 pi.) vers le sud-ouest, quatre cent cinquante-six pieds et six centièmes (456.06 pi.) vers le nord-ouest.

Contenant en superficie quatre-vingt-treize mille deux cent trente-trois pieds carrés (93,233 pi.²).

c) Une partie du lot originaire 96.

Bornée vers le nord-est par une partie des lots 82-2 et 97, vers le sud-est par une partie du lot 96, vers le sud-ouest par le Chemin Chambly (sans désignation cadastrale), vers le nord-ouest par le lot 95.

Mesurant soixante et un pieds et cinq dixièmes (61.5 pi.) vers le nord-est, quatre-vingt-cinq pieds et deux dixièmes (85.2 pi.) vers le sud-est et nord-ouest, cinquante-huit pieds (58.0 pi.) vers le sud-ouest.

Contenant en superficie cinq mille quatre-vingt-onze pieds carrés (5,091 pi.²).

d) Une partie du lot originaire 97.

Bornée vers le nord-est par le lot 82-2, vers le sud-est par une partie du lot 97, vers le sud-ouest par une partie du lot 96, vers le nord-ouest par le lot 82-2.

Bounded on the northeast by lot 82-7 (street), on the southeast by lot 82-12 (street) and by a street (no cadastral designation), on the southwest by lots 79, 71 and a street, (no cadastral designation) and by part of lot 410, on the northwest by lots 79 and 80 and by part of lots 71, 81 and 410.

Measuring two hundred and fifty-six feet and three tenths (256.3 ft.) on the northeast, three hundred and fifty-four feet and thirty-seven hundredths (354.37 ft.) and sixty-six feet (66.0 ft.) on the southeast, one hundred and sixty-five feet and fifty-one hundredths (165.51 ft.), nine feet and six tenths (9.6 ft.), sixty-six feet and seven tenths (66.7 ft.), and forty-seven feet and six tenths (47.6 ft.) on the southwest, one hundred and forty-five feet (145.0 ft.), one hundred and fifty-nine feet and eighty-six hundredths (159.86 ft.), and one hundred and sixteen feet (116.0 ft.) on the northwest.

Containing in area sixty-three thousand one hundred and nineteen square feet (63,119 ft.²).

2. (a) Lots 91, 92, 93, 94 and 95.

(b) Part of original lot 82 and lots 82-2, 82-12, 82-13 and 82-14.

Bounded on the northeast by lots 82-7 (street), 82-15 and 82-17, on the southeast by lots 82-15, 82-16, 97, and by parts of lots 82-17 and 351, on the southwest by lots 91 to 95, and by part of lots 96 and 97, on the northwest by lots 82-8 to 82-10, 410 and by part of lot 82-11.

Measuring fifty-three feet and fifty-two hundredths (53.52 ft.), two hundred and fifteen feet and five tenths (215.5 ft.), and one hundred and thirty-six feet and five tenths (136.5 ft.) on the northeast, two hundred feet (200.0 ft.), one hundred feet (100.0 ft.), eighty-one feet and four tenths (81.4 ft.), and fifty-three feet and twenty-five hundredths (53.25 ft.) on the southeast, thirty-seven feet (37.0 ft.), two hundred and sixty-nine feet and fifty-two hundredths (269.52 ft.) on the southwest, four hundred and fifty-six feet and six hundredths (456.06 ft.) on the northwest.

Containing in area ninety-three thousand two hundred and thirty-three square feet (93,233 ft.²).

(c) Part of original lot 96.

Bounded on the northeast by part of lots 82-2 and 97, on the southeast by part of lot 96, on the southwest by Chambly Road (no cadastral designation), on the northwest by lot 95.

Measuring sixty-one feet and five tenths (61.5 ft.) on the northeast, eighty-five feet and two tenths (85.2 ft.) on the southeast and northwest, fifty-eight feet (58.0 ft.) on the southwest.

Containing in area five thousand and ninety-one square feet (5,091 ft.²).

(d) Part of original lot 97.

Bounded on the northeast by lot 82-2, on the southeast by part of lot 97, on the southwest by part of lot 96, on the northwest by lot 82-2.

Mesurant trente-sept pieds (37.0 pi.) vers le nord-est, cinquante-trois pieds et vingt-cinq centièmes (53.25 pi.) vers le sud-est et nord-ouest, trente-sept pieds (37.0 pi.) vers le sud-ouest.

Contenant en superficie mille neuf cent soixante-sept pieds carrés (1,967 pi.²).

C) Le lot 195-16 faisant maintenant partie du lot 411.

Bornée vers le nord-ouest par le lot 195-17, vers le nord-est par le lot 397-2, vers le sud-est par une partie du lot 195, vers le sud-ouest par le lot 195-15.

Mesurant dix pieds (10.0 pi.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, cinquante pieds (50.0 pi.) dans ses lignes sud-est et nord-ouest.

Contenant en superficie cinq cents pieds carrés (500 pi.²).

Annexe 2

En référence au cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly:

A) Les lots 29-772 à 29-785 et 29-1233.

B) Une partie non subdivisée du lot 29 remplaçant une partie des lots 29-786 et 29-789 à 29-791.

Bornée vers le sud-ouest par le lot 29-1233 (rue), vers le nord-ouest par une partie du lot 29-1232, vers le nord-est par le lot 29-785 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 29-1232.

Mesurant cent soixante-seize pieds et cinquante-huit centièmes (176.58 pi.) le long d'une courbe de quatre mille trois cent quarante-sept pieds et dix-huit centièmes (4,347.18 pi.) de rayon dans sa ligne sud-ouest, dix-sept pieds et neuf dixièmes (17.9 pi.) dans sa ligne nord-ouest, cent soixante-dix pieds et deux dixièmes (170.2 pi.) dans sa ligne nord-est, vingt-sept pieds et huit dixièmes (27.8 pi.) dans sa ligne sud-est.

Contenant en superficie trois mille sept cent quatre-vingts pieds carrés (3,780.0 pi.²).

Annexe 3

En référence au cadastre de la paroisse Saint-Antoine-de-Longueuil, division d'enregistrement de Chambly:

1. Les lots 21-6, 21-20, 21-30, 21-53, 21-72, 21-86, 21-96, 21-101A, 21-113, 21-127, 21-144, 21-164, 21-186, 21-187, 21-352, 27-9A, 27-23A, 27-37A, 27-38A, 27-39A.

2. Une partie du lot 21-214.

Bornée vers le nord-ouest par le lot 21-187 (rue), vers le nord-est par une partie du lot 21, vers le sud-est par une autre partie du lot 21-214 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 21.

Contenant en superficie trente-deux mille cinq cent trente-trois pieds carrés (32,533 pi.²).

Measuring thirty-seven feet (37.0 ft.) on the northeast, fifty-three feet and twenty-five hundredths (53.25 ft.) on the southeast and northwest, thirty-seven feet (37.0 ft.) on the southwest.

Containing in area one thousand nine hundred and sixty-seven square feet (1,967 ft.²).

(C) Lot 195-16 now forming part of lot 411.

Bounded on the northwest by lot 195-17, on the northeast by lot 397-2, on the southeast by part of lot 195, on the southwest by lot 195-15.

Measuring ten feet (10.0 ft.) along the northeast and southwest lines, fifty feet (50.0 ft.) along the southeast and northwest lines.

Containing in area five hundred square feet (500 ft.²).

Schedule 2

With reference to the cadastre of the parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, registration division of Chambly:

(A) Lots 29-772 to 29-785 and 29-1233.

(B) An unsubdivided part of lot 29 replacing parts of lots 29-786 and 29-789 to 29-791.

Bounded on the southwest by lot 29-1233 (street), on the northwest by part of lot 29-1232, on the northeast by lot 29-785 (street), on the southeast by part of lot 29-1232.

Measuring one hundred and seventy-six feet and fifty-eight hundredths (176.58 ft.) along a curve having a radius of four thousand three hundred and forty-seven feet and eighteen hundredths (4,347.18 ft.) along its southwest line, seventeen feet and nine tenths (17.9 ft.) in its northwest line, one hundred and seventy feet and two tenths (170.2 ft.) in its northeast line, twenty-seven feet and eight tenths (27.8 ft.) in its southeast line.

Containing in area three thousand seven hundred and eighty square feet (3,780.0 ft.²).

Schedule 3

With reference to the cadastre of the parish of Saint-Antoine-de-Longueuil, registration division of Chambly:

1. Lots 21-6, 21-20, 21-30, 21-53, 21-72, 21-86, 21-96, 21-101A, 21-113, 21-127, 21-144, 21-164, 21-186, 21-187, 21-352, 27-9A, 27-23A, 27-37A, 27-38A, 27-39A.

2. Part of lot 21-214.

Bounded on the northwest by lot 21-187 (street), on the northeast by part of lot 21, on the southeast by another part of lot 21-214 (street), on the southwest by part of lot 21.

Containing in area thirty-two thousand five hundred and thirty-three square feet (32,533 ft.²).

3. Une partie du lot 21-265.

Bornée vers le nord-ouest par le lot 21-187 (rue), vers le nord-est par une partie du lot 21, vers le sud-est par une autre partie du lot 21-265 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 21.

Contenant en superficie vingt-neuf mille huit cent cinquante-quatre pieds carrés (29,854 pi.²).

4. Une partie du lot 21-314.

Bornée vers le nord-ouest par le lot 21-187 (rue), vers le nord-est par une partie du lot 21, vers le sud-est par une autre partie du lot 21-314 (rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 21.

Contenant en superficie vingt-sept mille huit cent trente-six pieds carrés (27,836 pi.²).

Les dimensions dans ces descriptions apparaissant à ces annexes sont en mesures anglaises.

Donné sous mon seing en la ville de Longueuil, ce vingt-deuxième jour du mois de septembre, mil neuf cent soixante-dix-sept.

Le greffier,

CLAUDE GAUTHIER.

69838-0

Ville de Montréal

Avis est par les présentes donné que, conformément aux dispositions de l'article 36 de la charte de la Ville de Montréal qui se lit comme suit:

36. Le directeur du service des travaux publics doit faire décrire et enregistrer dans un registre exclusivement tenu à cette fin les rues, ruelles, voies et places publiques en totalité ou en partie acquises par la ville ou ouvertes au public depuis au moins cinq ans. Quant à celles de ces rues, ruelles, voies ou places qui ne sont qu'en partie publiques, l'enregistrement et la description ne sont faits que pour cette partie.

A compter de cet enregistrement, ces rues, ruelles, voies et places sont réputées voies publiques.

Les dispositions du présent article s'appliquent également aux territoires annexés.

Les rues, ruelles, voies et places publiques ouvertes au public depuis au moins cinq ans dans les limites de la ville ou de tous territoires annexés à celle-ci deviennent propriété de la ville dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Par résolution du comité exécutif, la ville approuve le ou les documents donnant la description de toutes rues, ruelles, voies ou places publiques, ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la ville entend se prévaloir des dispositions du présent article.

2. Ces documents doivent être déposés aux archives du service des travaux publics de la ville et une copie certifiée par un arpenteur géomètre doit être déposée au bureau d'enregistrement de Montréal.

3. Part of lot 21-265.

Bounded on the northwest by lot 21-187 (street), on the northeast by part of lot 21, on the southeast by another part of lot 21-265 (street), on the southwest by part of lot 21.

Containing in area twenty-nine thousand eight hundred and fifty-four square feet (29,854 ft.²).

4. Part of lot 21-314.

Bounded on the northwest by lot 21-187 (street), on the northeast by part of lot 21, on the southeast by another part of lot 21-314 (street), on the southwest by part of lot 21.

Containing in area twenty-seven thousand eight hundred and thirty-six square feet (27,836 ft.²).

The measurements in the descriptions appearing in these schedules are in English measure.

Given under my hand in the City of Longueuil, this twenty-second day of September, nineteen hundred and seventy-seven.

CLAUDE GAUTHIER,

City-Clerk.

69838-0

City of Montreal

Notice is hereby given that in accordance with the provisions of Article 36 of the Charter of the City of Montreal which reads as follows:

36. The director of the public works department shall cause the streets, lanes, highways and public squares acquired by the city or open for public use for five years or more to be described and recorded in a register to be kept exclusively for such purpose. Such of these streets, lanes, highways or public squares as are public in part only shall be registered and described for such part alone.

Upon such registration, such streets, lanes, highways and squares shall be deemed to be public highways.

The provisions of this article shall apply also to territories annexed.

Streets, lanes, highways and public squares open to the public for five years or more within the limits of the city or of any territory annexed thereto, shall become the property of the city when the following formalities have been observed:

1. By resolution of the executive committee, the city shall approve one or more documents giving the description of all streets, lanes, highways or public squares, or any part thereof, for which it wishes to avail itself of the provisions of this article.

2. Such documents shall be deposited in the archives of the public works department of the city and a copy certified by a land surveyor shall be deposited in the registry office of Montreal.

3. Le greffier de la ville doit publier deux fois dans la *Gazette officielle de Québec*, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

- a) le texte intégral du présent article;
- b) une description sommaire des rues, ruelles, voies et places publiques dont il s'agit;
- c) une déclaration à l'effet que la description prévue au paragraphe 1 a été approuvée et déposée suivant les paragraphes 1 et 2.

4. L'avis prévu au paragraphe 3 doit, dans le mois suivant chacune de ses publications dans la *Gazette officielle de Québec*, être inséré dans un journal quotidien de langue française et dans un journal quotidien de langue anglaise publiés dans la ville.

Tous droits auxquels des tiers pourraient prétendre quant à la propriété du fonds desdites rues, ruelles, voies et places publiques apparaissant aux documents ainsi déposés sont éteints et prescrits s'ils ne sont exercés par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette officielle de Québec* de l'avis ci-dessus prévu.

A l'expiration de ces délais, la ville doit faire enregistrer sur tout terrain dont il s'agit une déclaration notariée constatant l'accomplissement des formalités ci-dessus prévues et cet acte ainsi enregistré constitue une preuve concluante de l'accomplissement de ces formalités. Le registraire est tenu d'accepter le dépôt des documents et d'enregistrer la déclaration notariée ci-dessus mentionnée.

Le fait qu'une rue, ruelle, voie ou place publique est décrite et enregistrée au registre prévu au premier alinéa ou est décrite dans les documents et résolutions prévus à l'article 37, fait preuve *prima facie* que cette rue, ruelle, voie ou place publique est ouverte au public depuis plus de cinq ans.

La ville ne peut se prévaloir des dispositions du présent article à l'égard de terrains sur lesquels elle a prélevé quelques taxes au cours des trois années précédentes.

Le présent article s'applique aussi aux rues, ruelles et voies privées mais seulement dans les cas où elles apparaissent au plan officiel comme telles et que leurs propriétaires ont été, à cause de leur caractère, exemptés de taxes municipales foncières durant au moins trois exercices.

Quant aux rues, ruelles, voies publiques et parcs dont la ville est propriétaire mais dont les titres comportent une restriction dans l'usage futur qu'elle veut en faire, la ville peut se libérer de ces restrictions par la procédure qui suit:

3. The city clerk shall publish twice in the *Quebec Official Gazette*, with an interval of at least three and not more than four months between each publication, a notice containing:

- a. the full text of this article;
- b. a summary description of the streets, lanes, highways and public squares concerned;
- c. a statement to the effect that the description provided for in paragraph 1 has been approved and deposited according to paragraphs 1 and 2.

4. The notice provided for in paragraph 3 shall, during the month following each of its publications in the *Quebec Official Gazette*, be inserted in a French language daily newspaper and in an English language daily newspaper published in the city.

All rights which might be claimed by third parties respecting the ownership of the site of the said streets, lanes, highways and public squares appearing in the documents so deposited shall be extinguished and prescribed if not exercised by action before the competent court during the year following the last publication in the *Quebec Official Gazette* of the notice above provided for.

At the expiry of such delays, the city shall cause to be registered against every piece of land concerned a notarial declaration establishing the fulfilment of the formalities provided for above and the deed so registered shall constitute conclusive proof of the fulfilment of such formalities. The registrar must accept the deposit of the documents and register the above-mentioned notarial declaration.

The fact that a street, lane, highway or public square has been described and recorded in the register contemplated in the first paragraph, or is described in the documents and resolutions contemplated in article 37, shall be *prima facie* proof that such street, lane, highway or public square has been open to the public for over five years.

The city cannot avail itself of the provisions of this article with respect to land on which it has collected any taxes during the three preceding years.

This article shall also apply to streets, lanes and private highways but only in cases where they appear on the official plan as such and their owners were, on account of their nature, exempted from municipal real estate taxes during at least three fiscal years.

As regards the streets, lanes, public highways and parks owned by the city but whose titles contain a restriction on the future use it wishes to make thereof, the city may free itself from such restrictions by the following procedure:

a) par la publication d'un avis à cet effet dans un quotidien de langue française et dans un quotidien de langue anglaise publiés à Montréal;

b) en payant l'indemnité fixée par la cour dans les cas où dans les douze mois de la publication de ces avis le donateur ou ses ayants droit ou successeurs ont exercé leurs recours; si ces recours ne sont pas exercés dans ce délai de douze mois, la ville est libérée.

La Ville de Montréal a approuvé par résolution de son comité exécutif, en date du 26 avril 1977, la description d'une partie de la rue Berri sise entre le boulevard Gouin et la Rivière-des-Prairies, composée des lots 246-146 (rue) et 245-23 (rue) du cadastre de la Paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal.

Cette description a été préparée pour que ces parties des lots 246 et 245 deviennent propriété de la Ville en conformité des dispositions susdites; et le soussigné déclare que la description des lots mentionnés ci-dessus, approuvée par le comité exécutif, a été déposée aux archives du service des travaux publics et qu'une copie de la description ci-dessus mentionnée dûment certifiée le 9 mars 1977 par Monsieur Jacques Dubois arpenteur-géomètre a été déposée le 31 mai 1977 sous le numéro 2785066 au bureau d'enregistrement de Montréal.

Le présent avis est le deuxième que le soussigné doit publier en vertu de l'article 36 de la charte de la Ville de Montréal.

Hôtel de Ville, Montréal, 15 octobre 1977.

Le greffier de la Ville,
MARC BOYER, C.R.

69871-0

a. by the publication of a notice to that effect in a French language daily newspaper and in an English language daily newspaper published in Montreal;

b. by paying the idemnity fixed by the court in cases where within twelve months from the publication of such notices the donor or his assigns or successors have exercised their recourses; if such recourses are not exercised within such delay of twelve months, the city shall be liberated.

The City of Montreal has approved through a resolution of its Executive Committee dated April 26, 1977 the description of a part of Berri Street located between Gouin Boulevard and Rivière-des-Prairies made up of lots 246-146 (street) and 245-23 (street) in the Parish of Sault-au-Récollet, Montreal Registration Division.

The above description has been prepared so that the said sections of lots 246 and 245 will become the property of the City in accordance with the above-mentioned provisions; and the undersigned states that the description of the lots mentioned above and approved by the Executive Committee has been filed of record at the Public Works Department and that a copy of the above-mentioned description duly certified on March 9, 1977 by Mr. Jacques Dubois, surveyor, was filled on May 31, 1977 under No. 2785066 in the office of the Montreal Registry Division.

This notice is the second which the undersigned is required to publish under the terms of section 36 of the charter of the City.

City Hall, Montreal, October 15, 1977.

MARC BOYER, Q.C.,
City Clerk.

69871-0

La fabrique de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec

Avis est donné que, par déclaration du 30 août 1977, Maurice cardinal Roy, archevêque catholique romain de Québec, a constitué en corporation pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec « La fabrique de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec ».

Signé à Québec, ce 30e jour du mois d'août 1977.

L'Archevêque de Québec,
MAURICE CARDINAL ROY.

69884-0

Village de Sainte-Anne-du-Lac

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (1976, c. 30), lors d'une séance spéciale tenue le 26 septembre 1977, le conseil de cette municipalité a

adopté le Règlement numéro 77-5, intitulé: « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

69885-0

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT BEAUDRY.

Paroisse de Saint-Augustin (Lac-Saint-Jean-Ouest)

En vertu de l'article 2 du Projet de loi numéro 47, sanctionné le 23 décembre 1976, la municipalité de Saint-Augustin, par le Règlement numéro 47 de son conseil, adopté le 3 juin 1977, a imposé un droit sur le transfert des immeubles situés dans son territoire et la

perception de ce droit a été déléguée à la corporation du comté de Lac-Saint-Jean-Ouest.

69869-0

Le secrétaire-trésorier,
L. ST-PIERRE LAVOIE.

SOFIGA INC.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 19 septembre 1977 les lettres patentes émises le 6 juillet 1977.

69831-0

Le directeur du Service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.
1479-1610

Succession Armand Tellier

Avis public est donné que Hélène O'Toole en sa qualité de tutrice de son fils mineur, Yves Tellier, a accepté sous bénéfice d'inventaire de la succession de Armand Tellier en son vivant, rentier, demeurant au numéro 6330 Chartrand, appartement 4, Montréal-Nord, par acte passé le 12 septembre 1977, devant Me Michel Pelletier notaire, au 2934 chemin Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et enregistré le 22 septembre 1977, à Montréal, sous le numéro 2816959.

69886-0

MICHEL PELLETIER, notaire.

Caisses d'épargne et de crédit

CAISSE POPULAIRE DE MURDOCHVILLE

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé la formation de la caisse d'épargne et de crédit: « CAISSE POPULAIRE DE MURDOCHVILLE ».

Le territoire dans lequel la caisse recrutera ses membres sera: la ville de Murdochville.

Le siège social de cette caisse d'épargne et de crédit est situé à Murdochville, district électoral de Gaspé.

Cette caisse sera affiliée à l'Union Régionale de Gaspé des Caisses Populaires Desjardins.

Québec, le 27 septembre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69851-0 YVES TÉTREULT.

CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE LA GARDE DE LONGUEUIL

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 16 mai 1977 par « LA CAISSE

POPULAIRE DE NOTRE-DAME DE LA GARDE (C.J.C.) » changeant son nom en celui de « CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE LA GARDE DE LONGUEUIL », ainsi que modifiant son territoire qui était la « cité Jacques-Cartier » en celui de « ville de Longueuil ».

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69852-0 YVES TÉTREULT.

CAISSE POPULAIRE STE-EDWIDGE

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a approuvé le règlement adopté le 21 juin 1977 par « LA CAISSE POPULAIRE DE STE-HEDWIDGE DE CLIFTON » changeant son nom en celui de « CAISSE POPULAIRE STE-EDWIDGE ».

Québec, le 27 septembre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,
69853-0 YVES TÉTREULT.

Changement de nom — Loi du — Accordés**Durlan Joseph Bucci**

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3125-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Durlan Eldridge Crawford en celui de Durlan Joseph Bucci.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Raymond De Rosa

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3126-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Raimondo Rosa en celui de Raymond De Rosa.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Louise Françoise Sarita Fourcand

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3050-77 du 15 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Louis François Hector Fourcand en celui de Louise Françoise Sarita Fourcand.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Ernest James Hampton

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3127-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Ernest James Judd en celui de Ernest James Hampton.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Marie Juliette Patsey Ruth Juneau

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3128-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Marie Juliette Patsy Russell en celui de Marie Juliette Patsey Ruth Juneau.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Lubomyra Jeannette Kisak

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3129-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Lubomyra Jeanette Kicak en celui de Lubomyra Jeannette Kisak.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Marie Alice Lise Laberge

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3130-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Marie Alice Lise Boudreault en celui de Marie Alice Lise Laberge.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Eve Shirley Lalonde

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3131-77 du 21 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Eve Chirly Humeniuk en celui de Eve Shirley Lalonde.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Jeremy Cornel Lewis

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3132-77 du 21 septembre 1977 d'effectuer le changement de nom de Jersy Kornel Leszczynski en celui de Jeremy Cornel Lewis.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Christos Malliakis

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3133-77 du 21 septembre 1977 d'effectuer le changement de nom de Christos Malliakas en celui de Christos Malliakis.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,

69834-0

RENÉ DUSSAULT.

Joseph Léopold Napoléon Marcoux

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3134-77 du 21 septembre 1977 d'effectuer le changement de nom de Joseph Léo Napoléon Marcoux en celui de Joseph Léopold Napoléon Marcoux.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,
RENÉ DUSSAULT.

69834-o

Helen Rojeska

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3135-77 du 21 septembre 1977 d'effectuer le changement de nom de Helena Rojecki en celui de Helen Rojeska.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,
RENÉ DUSSAULT.

69834-o

William Bill Viglas

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3136-77 du 21 septembre 1977 d'effectuer le changement de nom de Vasiliios (Bill) Viglas en celui de William Bill Viglas.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,
RENÉ DUSSAULT.

69834-o

Robert Zidane

Il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil, par le décret numéro 3051-77 du 15 septembre 1977, d'effectuer le changement de nom de Roberte Henriette Zidane en celui de Robert Zidane.

Québec, le 28 septembre 1977.

Le sous-ministre de la Justice,
RENÉ DUSSAULT.

69834-o

Changement de nom — Loi du — Demandes**Joseph Alyre Gérard Boissonneau**

Avis est par les présentes donné que monsieur Joseph Alyre Gérard Boissonneau résidant et domicilié au 15, terrasse Marquette, Repentigny, district de Joliette, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Gérard Martin.

Montréal, ce 13 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,
MES BÉLANGER
& BÉLANGER.

69772-40-2-o

Joseph, Jean, Jacques, Eusèbe Boissonneau

Avis est par les présentes donné que monsieur Joseph, Jean, Jacques, Eusèbe Boissonneau résidant et domicilié au 5652 Verneuil, ville d'Anjou, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Jacques Martin.

Montréal, ce 13 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,
MES BÉLANGER
& BÉLANGER.

69773-40-2-o

Pierre Cochu

Avis est par les présentes donné que Pierre Cochu, célibataire majeur, assembleur de métier et domicilié au 4160 boulevard Henri-Bourassa app. 17, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de Pierre Couture.

Montréal, 13 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,
JOANNE BOUCLIN, notaire.

69774-40-2-o

Marie-Anne Gaudreault

Avis est par les présentes donné que Mme Marie-Anne Gaudreault, épouse de Rémi Larouche, résidant et domiciliée au 189, rue Sainte-Marie, Saint-Coeur-de-Marie, Lac-Saint-Jean, district de Roberval, demandera au ministre de la Justice, la permission de changer son nom en celui de Marie-Anne-Monique Gaudreault.

Alma, ce 23 septembre 1977.

Les procureurs de la requérante,
MORENCY, AUBIN & BANFORD.

69816-40-2-o

Margaret Camilla Hlusko

Prenez avis que Margaret Camilla Hlusko, épouse d'Antonio Mastracchio, domiciliée et résidant au numéro 5105 Rosedale, app. 701, ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Margaret Camilla Masters.

Le procureur de la requérante.

69785-40-2-o

ISSIE MYSKA.

George Jedrzejowski

Avis est donné que George Jedrzejowski, technicien, résidant et domicilié au 7826 rue Durocher, en les cité et district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de George Jed.

Montréal, ce 26e jour de juillet 1977.

Les procureurs du requérant.

69817-40-2-o

BORENSTEIN, DUQUETTE & BROTT.

Jean Johnson

Jean Johnson, résidant et domicilié au 160 rue Saint-Laurent, dans les ville et district de Beauharnois, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom et prénom de Jean Johnson en ceux de Patrick Gingras.

Valleyfield, ce 15 avril 1976.

Le Procureur du requérant.

69873-41-2-o

ME ODETTE PERRON.

Jean-Paul L'Ecuyer

Avis est donné que Jean-Paul L'Ecuyer a l'intention de transmettre au ministre de la Justice une requête afin de changer son nom en celui de Jean-Paul Gervais. Ledit requérant, Jean-Paul Gervais, et son épouse, Dame Yvonne Labonté, demeurent présentement au 786, de la rue Brault, dans la cité de Verdun, district de Montréal.

Verdun, ce 4 août 1977.

Les procureurs du requérant.

69861-41-2-o

TRUDEL, BIBEAU & FAUTEUX.

Marie Clémence Léger

Prenez avis que Mademoiselle Marie Clémence Léger, domiciliée au 261, rue Commerciale, Saint-Henri, comté de Lévis, district de Québec, s'adressera

au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de « Boulanger ».

Les procureurs de la requérante.

69818-40-2-o

TURGEON, BRODEUR & ROUSSEAU.

Théodore Benjamin Magloe

Avis est donné par la présente que Théodore Benjamin Magloe, étudiant, domicilié à 101 boulevard Sacré-Coeur, app. 417, Hull, province de Québec, district de Hull, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Théo Benjamin Francis.

Gatineau, ce 16 septembre 1977.

Les procureurs du requérant.

69819-40-2-o

DAGENAIS & DAGENAIS.

See Gee Ngai

Avis est par la présente donné que See Gee Ngai, résidant et domicilié au 111 de la Barre, app. 306, à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil pour obtenir un décret changeant son nom en celui de See Gee Aye.

Ce changement de nom affectera aussi celui de son épouse Mei Yuk Lo et de sa fille Daisy Fengmei.

Les procureurs du requérant.

69860-41-2-o

Brossard, Carpentier &
Chamberland.**Boguslaw Marek Nowakowski**

Avis est par les présentes donné que Boguslaw Marek Nowakowski, citoyen canadien, homme d'affaires, majeur, domicilié et résidant à 207, rue De Guyenne, appartement 203, Saint-Lambert, district de Montréal, province de Québec s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec pour obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Mark Novak.

Montréal, ce 21 septembre 1977.

Les procureurs du requérant.

69775-40-2-o

CERINI, JAMIESON, SALMON, FINDLAY, WATSON,
SOUAID & HARRIS.**Manon Paquin**

Nous donnons avis que Manon Paquin, résidant et domiciliée au 355 Meunier, Duvernay, ville de Laval, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Manon Lemarbre.

Laval, le 30 septembre 1977.

Les procureurs de la requérante.

69887-41-2-o

MES SAINT-AUBIN, LONDÉL,
CHARBONNEAU & LACROIX.

Joseph Aurélien Damien Pontbriand

Avis est par les présentes donné que Joseph Aurélien Damien Pontbriand, chauffeur, domicilié et résidant au 1155 Liébert, app. 3, Saint-Vincent-de-Paul, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Aurélien Marcel Pontbriand.

Laval, le 15 septembre 1977.

Les procureurs du requérant,

MES SAINT-AUBIN, LONDÉI,

CHARBONNEAU & LACROIX.

69870-41-2-o

Joseph Hubert Roussel

Avis est donné que Joseph Hubert Roussel, vendeur, résidant et domicilié au 6380, rue Chambois, Montréal, district de Montréal, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Hubert Russell.

Montréal, le 16 août 1977.

Le procureur du requérant,

HÉLÈNE LEDUC, avocate.

69820-40-2-o

Harry Edwin Shepherd

« Avis est par les présentes donné que Harry Edwin Shepherd, domicilié et résidant au 45-56e Avenue, cité de Lachine, s'adressera au Lieutenant-Gouverneur en Conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de William Harry Edwin Shepherd. Daté à Lachine, ce 24 août 1977.

69755-40-2-o

Le requérant,
HARRY SHEPHERD.

Phyllis Joan Shotlander

Avis est donné par les présentes que Phyllis Joan Shotlander, épouse de David Jones domiciliée à Dolard-des-Ormeaux, au numéro 23, rue Brentwood, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Sally Joan Shotlander.

Montréal, le 13 septembre 1977.

Les procureurs du requérants,

LEFEBVRE & TURNER.

69862-41-2-o

Robert Tremblay (dit l'Heureux)

Avis est par les présentes donnée que M. Robert Tremblay dit l'Heureux, électricien, à l'emploi de la Société d'Electrolyse et de Chimie Alcan, domicilié et demeurant au 1890 ouest, rue Melançon, Alma, district de Roberval, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret changeant son nom en celui de Robert l'Heureux. Ce décret n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

69821-40-2-o

Les procureurs du requérant,

HARVEY, ABUD & FLEURY.

Marcel Vaillancourt

Avis est par les présentes donné que Marcel Vaillancourt demeurant au 54 rue Châteauguay, Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Marcel Lino.

Québec, le 12 septembre 1977.

69797-40-2-o

Le requérant,
MARCEL VAILLANCOURT.

Compagnies — Loi des**Demandes d'abandon de charte****CAMPING POP INC.**

Prenez avis que la compagnie «CAMPING POP INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Trois-Rivières, le 27 septembre 1977.

Le procureur de la compagnie,

CHARLES-A. ROBERGE, notaire.

69842-o

**LES COMPAGNONS UNIS DE
BEAUHARNOIS INC.**

Prenez avis que la compagnie LES COMPAGNONS UNIS DE BEAUHARNOIS INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Beauharnois, ce 22e jour d'août 1977.

69899-o

Le président,
ANDRÉ GAUDREAU.

FLORENT DROLET LTEE

Prenez avis que la compagnie « FLORENT DROLET LTEE » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

69843-0 *Le procureur de la compagnie,*
ME JEAN-PIERRE GIGNAC.

LA GALERIE CHANTALE INC.

Avis est donné par les présentes que la compagnie LA GALERIE CHANTALE INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social en la ville de Saint-Laurent, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies du Québec.

Fait à Montréal, ce 1er jour de septembre 1977.

69844-0 *Le secrétaire,*
STEVEN ARNOLD.

GARAGE RAYMOND PERRON INC.

Prenez avis que la compagnie « GARAGE RAYMOND PERRON INC. » demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Ce 14 septembre 1977.

69845-0 *Le secrétaire,*
DAME FABIOLA DARVEAU-PERRON.

GESTION THERLAW LTEE

Prenez avis que la compagnie GESTION THERLAW LTEE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, le 15e jour de septembre, 1977.

69846-0 *Les procureurs de la compagnie,*
COURTOIS, CLARKSON,
PARSONS & TÉTRAULT.

**PROMOTIONS HAMPSTEAD LIMITEE
HAMPSTEAD PROMOTIONS LIMITED**

Avis est par les présentes donné que la compagnie PROMOTIONS HAMPSTEAD LIMITEE - HAMPSTEAD PROMOTIONS LIMITED constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son

siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la loi des compagnies.

Daté à Montréal ce 21e jour de septembre 1977.

69847-0 *Les procureurs,*
STIKEMAN, ELLIOT, GINETTE, TAMAKI,
MERCIER ET ROBB.

YELSEL INC.

Prenez avis que YELSEL INC., une compagnie dûment incorporée, ayant son siège social à Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 20e jour de septembre 1977.

69848-0 *Les procureurs de la compagnie,*
COURTOIS, CLARKSON,
PARSONS & TÉTRAULT.

HARBOUR STEELWORKS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des compagnies « HARBOUR STEELWORKS LIMITED » s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.

Daté à Montréal, Québec, le 29e jour de septembre 1977.

69879-0 *Les procureurs de la compagnie,*
PHILIPPS & VINEBERG.

LINCELLE REALTIES LTD.

Avis est par les présentes donné que LINCELLE REALTIES LTD., une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte selon les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 26e jour de septembre 1977.

69880-0 *Le secrétaire,*
BEN JACOBSON.

LES PLACEMENTS MONOR INC.

Avis est par les présentes donné que la compagnie LES PLACEMENTS MONOR INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte. Rimouski, le 20 septembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
69900-0 GAGNON & LALIBERTÉ.

SHERBROOKE-BOSSUET REALTY CORP.

Avis est par les présentes donné que la compagnie SHERBROOKE-BOSSUET REALTY CORP., constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dis-

positions de la Loi des compagnies.
Montréal, le 30 septembre, 1977.

Les procureurs de la compagnie,
69881-0 LEAVITT, WORSOFF & MASS.

VENGLO INVESTMENTS LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie VENGLO INVESTMENTS LIMITED, constituée en corporation en vertu de la première partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social en les ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, Québec, ce 29e jour de septembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
69882-0 JOHNSTON, HEENAN & BLAIKIE.

Compagnies — Loi des**Divers****IMPORTBEC INC.**

Avis est par les présentes donné qu'une assemblée générale spéciale de tous les administrateurs provisoires et autres et de tous les actionnaires de IMPORTBEC INC., ou de leurs héritiers ou ayants cause, est convoquée pour être tenue au siège social de la compagnie, 6671 de St-Vallier, Montréal, le 15 novembre 1977 à 19:30 heures, aux fins d'adopter des règlements, répartir des actions et élire des administrateurs.

Donné à Montréal, ce 26 septembre 1977.

L'administrateur provisoire,
69901-0 JEAN BOISSEAU.

SOUDURE BECANCOUR INC.

Aux administrateurs provisoires de « SOUDURE BECANCOUR INC. », corporation légalement cons-

tituée par lettres patentes émises en date du 12 février 1977, par le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de la première partie de la Loi des compagnies.

Prenez avis qu'une assemblée des administrateurs provisoires de la compagnie « SOUDURE BECANCOUR INC. » sera tenue au bureau de Me André Levasseur, notaire, à Saint-Grégoire, ville de Bécancour, au numéro 3325 boulevard Port-Royal, le 2 novembre 1977, à 7h30 heures du soir, aux fins de procéder à l'organisation de la compagnie.

Donné à Bécancour, le 28 septembre 1977.

69868-0 JACQUELINE SAINT-LOUIS.

Compagnies étrangères — Permis**AQUEONICS CANADA LTD.**

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « AQUEONICS CANADA LTD. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est Me Yves Neault, 620 ouest, boulevard Dorchester, bureau

1200, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 620 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1200, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69831-0 GÉRARD BARBIN.
1479-9472

HIGHLAND-CROW RESOURCES LTD.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 16^e jour d'août 1977, il a accordé un nouveau permis à la compagnie « HIGHLAND MERCURY MINES LIMITED » l'autorisant à exercer des affaires dans la province, sous son nouveau nom de « HIGHLAND-CROW RESOURCES LTD. », conformément aux dispositions de la Loi des compagnies étrangères, (S.R.Q., 1964, c. 282).

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69831-0

1364-4547

REINSURANCE & EXCESS MANAGERS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « REINSURANCE & EXCESS MANAGERS LIMITED » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Eric Lee Clark, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 2, Complexe Desjardins, bureau 3100, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69831-0

1477-7668

S.J. GROVES & SONS LIMITED

Avis est donné qu'en vertu d'une nouvelle procuration, en date du 16^e jour de juin 1977, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le bureau principal de « S.J. GROVES & SONS LIMITED », compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères, est changé de 100 d'Youville, Québec, à 800 d'Youville, suite 1700, Québec, district judiciaire de Québec. Monsieur Jacques de Billy, c.r.,

800 d'Youville, suite 1700, Québec, demeure l'agent principal de la compagnie dans la province de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69849-0

1323-4968

IRON ORE COMPANY OF CANADA

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 20 juillet 1977, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, C T CORPORATION SYSTEM (CANADA) LTD., 220 est, Grande-Allée, Québec, a été nommé en remplacement de M. William J. Bennett, agent principal dans la province, d'« IRON ORE COMPANY OF CANADA », compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Avis est aussi donné qu'en vertu de la nouvelle procuration ci-haut mentionnée, le bureau principal de ladite compagnie est établi à 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69850-0

1170-1877

LOCK-WOOD LTD.

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 17 août 1977, dont une copie a été transmise au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Pierre Caron, avocat, 2, complexe Desjardins, suite 3100, Montréal, a été nommé, en remplacement de M. Jean Trudel, agent principal dans la province, de « LOCK-WOOD LTD. », compagnie étrangère, dûment autorisée à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Le bureau principal de ladite compagnie est établi à 2 complexe Desjardins, suite 3100, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69866-0

1364-5734

Demande(s) à la législature

CIE BOIS HEROUX LTEE

Avis est par la présente donné que M. Claude Héroux dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant

pour objet de révoquer la dissolution de la charte de CIE BOIS HEROUX LTEE.

Québec, ce 4 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,

ST-HILAIRE, DE BLOIS,

LECLERC & ASS.

69902-41-4-0

Ville de Montréal

Avis est par les présentes donné que la ville de Montréal s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, au cours de la quatrième session de la trentième législature, pour lui demander l'autorisation de présenter un projet de loi ayant pour objet de modifier les dispositions de sa charte relativement aux matières suivantes:

1. les annexions, en abrogeant des dispositions devenues désuètes par l'effet des articles 1a et 33 à 45 de la Loi des cités et villes;

2. le serment d'allégeance des membres du conseil, en regard de la formule de serment modifiée en 1973 et de l'article 63 de la Loi des cités et villes;

3. la procédure d'expropriation lors d'acquisitions de gré à gré, par la simplification du mode de règlement;

4. les actes d'acquisition ou d'aliénation immobilière, les permis d'occupation de terrains visés par un projet de modification au zonage ainsi que l'imposition de réserves pour fins publiques conformément à la Loi de l'expropriation;

5. la première assemblée du conseil qui suit une assemblée générale, quant à son objet;

6. la procédure relative aux avis de motion des conseillers, en permettant le dépôt de ces avis hors séance;

7. les modalités du vote du président d'une assemblée du conseil;

8. les modalités du vote aux assemblées du conseil, en établissant la règle générale du vote majoritaire des membres présents, au plus grand nombre de voix concordantes;

9. les services municipaux, en regard des remaniements administratifs effectués en vertu de l'article 132 de la charte, et vu l'intégration du service de la police à celui de la Communauté urbaine de Montréal ainsi que la suppression du service des estimations par l'effet de la Loi sur l'évaluation foncière;

10. la candidature à la mairie, en la permettant à tout électeur domicilié dans la ville depuis deux ans;

11. la garde et la conservation du registre des règlements, par l'abrogation de dispositions désuètes relativement à la publication d'un rapport annuel par le greffier;

12. les heures d'ouverture et de fermeture des établissements de lave-autos, par mesure supplétive à la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux;

City of Montreal

Notice is hereby given that the City of Montreal will petition the Quebec National Assembly, during the course of the fourth session of the thirtieth legislature, to be authorized to present a bill to amend the dispositions of its charter relating to the following matters:

1. Annexations, by repeal of obsolete sections related thereto, pursuant to sections 1a and 33 to 45 of the Cities and Towns Act;

2. Oath of allegiance of council members, pursuant to Form 1 as amended in 1973, and Section 63 of the Cities and Towns Act;

3. Expropriation procedure, in the case of an acquisition by mutual agreement;

4. Deeds of acquisition or cession of an immovable, occupation permits for lands located in a sector which is the object of a draft zoning by-law and establishment of reserves for public purposes according to the Expropriation Act;

5. First meeting of council following a general election, with respect to its object;

6. Procedure concerning councillor's notices of motion, allowing their filing outside of council meetings;

7. Vote of the chairman at a meeting of the council;

8. Voting at meetings of the council, by introducing the general rule of the majority vote of members present, being the greater number of concurrent votes;

9. Municipal departments, pursuant to administrative changes within the City, under the authority of section 132 of the Charter, of the integration to that of Montreal Urban Community, of the Police Department and of the suppression of the Assessment Department further to the enactment of the Real Estate Assessment Act;

10. Eligibility to the office of mayor, for any elector having two (2) years' residence in the City;

11. Custody and keeping of the register of by-laws of the City, by repeal of obsolete provisions concerning the issue of an annual report by City Clerk;

12. Business hours of Car-washes, by a supplementary measure to the Commercial Establishments Business Hours Act;

13. l'environnement urbain, quant à l'entretien, la réparation et la conservation de bâtiments dont la présence continue est essentielle à la permanence de la trame urbaine;

14. la fermeture d'immeubles, locaux et bâtiments, à raison d'infractions répétées à la loi et aux règlements, en répartissant entre les divers services le fardeau des rapports actuellement du ressort exclusif du service de la police;

15. la circulation des camions, en permettant au comité exécutif de l'interdire pour certaines périodes, par analogie avec le pouvoir dudit comité en matière de circulation à sens unique et de stationnement des véhicules;

16. l'intégration du parc Mont-Royal d'une étendue de terrain adjacente au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges;

17. les traitements des membres de la Commission des services électriques, en transportant au comité exécutif le pouvoir de fixer et d'éviter ainsi de soumettre annuellement à la Régie des services publics l'approbation des modifications à ces traitements;

18. les plans d'ensemble, par une description plus appropriée des terrains visés par ces plans et la stipulation d'une exception par concordance avec la Loi sur les biens culturels;

19. le mode de paiement de l'eau livrée dans leurs territoires respectifs par les municipalités de Westmount, Côte-St-Luc, Outremont et ville St-Pierre;

20. les travaux permanents d'égout, de pavage et de construction des voies publiques, par la stipulation de diverses modalités techniques;

21. le budget des dépenses imprévues d'administration, en établissant, pour les crédits utilisables aux fins desdites dépenses, un rapport proportionnel sur la base du revenu affecté au crédit pour dépenses contingentes;

22. l'intérêt sur le coût d'une amélioration locale, en référant au taux fixé annuellement par le conseil pour chaque exercice lors de la déposition du budget;

23. le budget, au chapitre des dépenses générales d'administration, en permettant l'affectation des crédits disponibles à ce titre à d'autres postes dudit budget;

24. le mode de signature de certains actes et documents de routine, en allégeant le fardeau imposé à certains officiers de la ville à cet égard, notamment, la signature du maire sous forme lithographiée sur les effets négociables;

25. la taxe foncière, d'une part en supprimant le plafond de cette taxe, et, d'autre part, en la combinant le cas échéant, avec une surtaxe maximum de vingt-cinq pour cent (25%) sur la base d'un excédent que détermine le conseil;

26. les subventions aux travaux de restauration, dans le sens d'une augmentation, eu égard aux nouvelles politiques de la Société centrale d'hypothèques et de logement;

13. Urban Environment, as to the maintenance, restoration and preservation of buildings, the continued existence of which is essential to the keeping of urban integrity;

14. Closing of immoveables, houses or premises, in the case of several infringements to law and by-laws, by giving to the director of any department a power to report to the Court on those matters, similar to the one actually held exclusively by the Police Department, for a better work-load distribution;

15. Traffic of trucks, allowing the executive committee to forbid it for certain periods, by analogy with its similar power to rule on one-way traffic and parking of vehicles;

16. Integration to Mount-Royal Park of a tract of land adjacent to Notre-Dame-des-Neiges cemetery;

17. Salaries of members of the Electrical Commission of the City of Montreal, by allowing the executive committee to fix it without submitting the matter for the approval of the Public Service Board;

18. Master plans, by a more adequate description of the tracts of land concerned by such plans, and provision of an exception for concordance with the Cultural Property Act;

19. Payment for water, supplied in their territories, by cities of Westmount, Côte St-Luc, Outremont and Ville St-Pierre;

20. Permanent works of sewers, paving and construction of public roads, by enacting certain technical provisions;

21. Unforeseen expenses of administration, by establishing, for appropriation for such purposes, a ratio on the basis of the revenue available under the chapter "Appropriation for Contingent Expenditures";

22. Interest on the cost of local improvement, by reference to the rate determined by council for any fiscal year;

23. Budget, under the chapter of General expenses of administration, by allowing the transfer of any appropriation available upon that chapter to any other chapter of the said budget;

24. Modalities of the signature of several instruments and routine documents, by relieving certain officers of the City of the burden of that duty, more specifically, the signature of the mayor in lithographic form on negotiable instruments;

25. Real estate tax, by removing the maximum actually provided and by adding a surtax of twenty-five percent (25%) on the basis of any excess assessment, as determined by the council;

26. Subsidy for restoration, by increasing it in consideration of the new policies of the Central Mortgage and Housing Corporation;

27. l'indemnité de relocalisation aux occupants de bâtiments résidentiels, évacués parce que devenus impropres à l'habitation;

28. la création d'une corporation sans but lucratif pour l'administration d'immeubles d'habitation;

29. l'engagement à comparaître des prévenus devant la Cour municipale, en éliminant le délai préfix actuel de deux (2) jours eu égard aux politiques de mise en liberté des prévenus avant leur comparution;

30. certaines matières relatives à la circulation, notamment: le dépôt du billet de contravention sur le véhicule, l'effet du paiement libératoire lors d'une telle contravention, le mode d'assignation en Cour municipale des prévenus d'infractions à la circulation dont l'adresse est inconnue, et le mode d'exécution des jugements en résultant;

31. les infractions aux règlements sur la pollution et le bruit;

32. un mode simplifié de clôture des dossiers de la Cour municipale à l'égard desquels aucune procédure utile n'est praticable;

33. la terminologie relative aux pouvoirs d'emprunt de la ville, par l'emploi d'une formulation plus générale et plus adaptée aux transactions sur « effets négociables »;

34. la nomination des huissiers de la Cour municipale;

35. le pouvoir de gel du comité exécutif en matière de permis lors d'un projet d'amendement à un règlement de zonage;

36. la fonction du vérificateur;

37. le commerce des bicyclettes et du bric-à-brac;

38. les pouvoirs de réglementation de la ville relatifs aux différents types de véhicules hippomobiles, notamment, en matière de circulation, taxation, conduite, entretien, permis, stationnement;

39. la circulation sur les voies cyclistes;

40. l'émission de permis spéciaux de nature temporaire durant la période des Jeux Olympiques;

41. l'expropriation par la ville d'un immeuble lui appartenant;

42. la signature des mandats d'emprisonnement par le greffier de la Cour municipale;

43. les garderies dans les zones résidentielles;

44. les concordances qui s'imposent en regard de certaines lois ou modifications récentes à des lois du parlement du Canada (ex.: Code criminel) et de l'Assemblée nationale (ex.: Loi sur les biens culturels, Loi de l'expropriation, Loi sur l'évaluation foncière, Loi de la Communauté urbaine de Montréal, Loi des transports, Loi d'administration financière, modifications de la Loi de l'instruction publique, du Code de procédure civile, de la Loi des cités et villes);

45. l'acquisition des servitudes;

46. la procédure d'adoption des règlements de zonage;

27. Resettlement indemnity to persons who occupy residential buildings vacated because they are unfit for habitation;

28. Creation of a non-profit corporation for the administration of residential buildings;

29. Promise of a prisoner to appear before the municipal Court, by revoking the two day delay in consideration of the new policies for the bailing of prisoners before arraignment;

30. Certain matters relating to traffic, namely: the placing of violation tickets on vehicles, the effect of settlement payments for traffic violations, modalities of summons before the municipal Court, against persons indicted for traffic violations, when their address is unknown, and the execution of judgments resulting thereof;

31. Infractions to by-laws relating to pollution and noise;

32. A simplified method of closing files of the municipal Court when no further proceeding is practicable;

33. Terminology relating to the borrowing powers of the City as expressed in more general terms, better adapted to transactions on "negotiable instruments";

34. Appointment of bailiffs of the municipal Court;

35. Power to freeze the issuing of permits by the executive committee as a result of a draft zoning by-law;

36. Responsibilities of the City auditor;

37. Bicycle and second-hand trade;

38. Power of the City to adopt regulations concerning various types of horse-drawn vehicles, especially with respect to traffic, taxation, driving, maintenance, permits, parking;

39. Traffic on bicycle paths;

40. Issuing of special temporary permits during the Olympic Games;

41. Expropriation of an immoveable owned by the City;

42. Signing of custody warrants by the clerk of the municipal Court;

43. Nurseries in residential zones;

44. Appropriate concordance with new acts and amendments of the federal legislation (Criminal Code, etc.) and provincial legislation (Cultural Property Act, Expropriation Act, Real Estate Assessment Act, Montreal Urban Community Act, Transport Act, Financial Administration Act, Education Act, Code of Civil Procedure, Cities and Towns Act);

45. The acquisition of servitudes;

46. Zoning by-laws adoption procedure;

47. la procédure de poursuite d'une infraction à une disposition d'une loi ou d'un règlement relative à la circulation, à la sécurité publique ou à l'usage d'un véhicule automobile ou d'un accessoire d'un tel véhicule;

48. l'affichage public;

49. diverses autres modifications de concordance; et toute autre matière utile à la bonne administration des affaires de la ville.

Hôtel de ville, le 30 septembre 1977.

Les agents et procureurs de la ville de Montréal,
PÉLOQUIN, BADEAUX,
69883-41-4-o ALLARD ET LACROIX.

47. Prosecution of a violation of a disposition of an act or a by-law, pertaining to traffic, public safety, use of motor vehicle or an accessory of a motor vehicle;

48. Public posting;

49. Several other amendments of concordance; and all other matters relevant to the good administration of the affairs of the City.

City Hall, September 30, 1977.

Attorneys for the City of Montreal,
PÉLOQUIN, BADEAUX,
69883-41-4-o ALLARD ET LACROIX.

LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE

Avis est donné par les présentes que M. Pierre Boivin dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de révoquer la dissolution de la charte de « LES ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE ».

Montréal, ce 19 septembre 1977.

Les procureurs des requérants,
69746-39-4-o BOIVIN, FORTIN & GAUDREAU.

LOTISSEMENT QUEBEC LTEE

Avis est par la présente donné que M. G. L. Caron dépose au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour

objet de révoquer la dissolution de la charte de LOTISSEMENT QUEBEC LTEE.

Québec, ce 4 octobre 1977.

Les procureurs du requérant,
69872-41-4-o ST-HILAIRE, DE BLOIS,
LECLERC & ASS.

Succession Nicholas (Nicolas) Minailo

Avis est donné que Mary Cimicud (Mde Mary Krushesky), Paul Cimicud, Anna Cimicud (Mme Anna Yarachewski), Peter Cimicud et Walter Cimicud déposent au Secrétariat des Commissions de l'Assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objet de les déclarer les adoptés de feu Nicholas (Nicolas) Minailo et les héritiers *ab intestat* de sa succession.

Montréal, ce 8 septembre 1977.

Le procureur,
69360-38-4-o JAMES E. MULLALLY, C.R.

Liquidation — Loi de la

LA CAISSE POPULAIRE DE BETSIAMITES

(Loi des caisses d'épargne et de crédit)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « LA CAISSE POPULAIRE DE BETSIAMITES », tenue à Betsiamites, le 14 juin 1976, il a été résolu à l'unanimité que les affaires de ladite caisse soient liquidées et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi des caisses d'épargne et de crédit et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que monsieur Jules A. Tremblay soit nommé liquidateur.

Québec, le 26 septembre 1977.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
69863-0 Coopératives et Institutions financières,
YVES TÊTREAU.

COOPERATIVE AGRICOLE D'ALMA

Loi des sociétés coopératives agricoles

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de la société coopérative agricole « COOPERATIVE AGRICOLE D'ALMA », tenue à Alma, Québec, dans le district électoral de Lac-St-Jean, le 26 août 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des sociétés coopératives agricoles et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Arthur Boivin, Robert Tremblay et Xavier Fortin soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre associé des Consommateurs,
69888-0 Coopératives et Institutions financières,
YVES TÊTREAU.

**ECOLE COOPERATIVE
SECONDAIRE BEAU SEJOUR
(SHERBROOKE)**

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « ECOLE COOPERATIVE SECONDAIRE BEAU SEJOUR (SHERBROOKE) », tenue à Sherbrooke, Québec, le 12 juillet 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Fernand Vallières, Clarence Dallaire, et Mme Colette Ferland soient nommés liquidateurs.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69864-o YVES TÉTREAUULT.

**SYNDICAT COOPERATIF DES
PRODUCTEURS DE FRAISES
DE BELLECHASSE**

(Loi des syndicats coopératifs)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres du « SYNDICAT COOPERATIF DES PRODUCTEURS DE FRAISES DE BELLECHASSE » tenue à La Durantaye, Québec, dans le district électoral de Bellechasse, le 23 juin 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des syndicats coopératifs et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Michel Morin, Albert Goupil et Paul-Emile Laflamme soient nommés liquidateurs.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69865-o YVES TÉTREAUULT.

**SYNDICAT COOPERATIF
DES TAXIS DE MATANE INC.**

(Loi des syndicats coopératifs)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres du « SYNDICAT COOPERATIF DES TAXIS DE MATANE INC. », tenue à Matane, dans le district électoral de Matane, le 19 septembre 1977, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des syndicats coopératifs et de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. Gilles Gauthier soit nommé liquidateur.

*Le sous-ministre associé des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
69889-o YVES TÉTREAUULT.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE
DU CANTON DE
SAINTE-EDWIDGE DE CLIFTON**

Avis de liquidation

Avis est donné que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE DE CLIFTON cessera de pratiquer l'assurance le 2 octobre 1977.

Le liquidateur des actifs nets de ladite compagnie sera monsieur Roland Favreau de Sainte-Edwidge, comté de Compton.

Québec, le 30 septembre 1977.

*Le conseil d'administration,
ROLAND FAVREAU, secrétaire.*
69831-o

Ministère des Affaires municipales

Municipalité de Prévost

Avis est donné par les soussignés que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 15 septembre 1977, un arrêté en conseil ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Shawbridge, comté de Terrebonne, en celui de « Municipalité de Prévost ».

Conformément à l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur à compter de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

Shawbridge, le 30 septembre 1977.

*Le secrétaire-trésorier,
GAËTAN CHARETTE.*
69907-o

**Ministère des Consommateurs, Coopératives et
Institutions financières**
Assurances

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
BALTICA-SKANDINAVIA
DU CANADA
BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE
COMPANY OF CANADA**

Demande de permis d'assureur

Attendu que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE BALTICA-SKANDINAVIA DU CANADA — BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE COMPANY OF CANADA, ci-après appelée la compagnie, a soumis une demande de permis d'assureur;

Attendu que la nature de sa demande est pour pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

Automobile;
Aviation;
Biens;
Bris des machines;
Garantie;
Responsabilité;

Attendu que son principal établissement est situé à Toronto, Ontario, et au Québec, à 1155 ouest, boulevard Dorchester, à Montréal;

Attendu que ladite demande a été reçue au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières le 20 septembre 1977;

En conséquence avis est par les présentes donné que le public est invité à présenter à mon bureau, dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, toute éventuelle opposition à la délivrance d'un permis au requérant.

Donné au Service des assurances du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, le 26 septembre 1977.

Le Surintendant des assurances,
JACQUES ROY.

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE CONTRE LE FEU,
LA Foudre ET LE VENT DE LA
PAROISSE DE SAINT-SYLVESTRE**

Avis de liquidation

Avis est donné que LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA Foudre ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-SYLVESTRE cessera de pratiquer l'assurance ainsi que ses opérations financières le lundi, 14 novembre 1977, à midi.

Le liquidateur des actifs nets de la compagnie est monsieur Paul-André Landry de Saint-Sylvestre (Lot-binière).

Québec, le 4 octobre 1977.

Le Conseil d'administration,
PAUL-ANDRÉ LANDRY, *secrétaire.*

69831-0

**LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
MUTUELLE CONTRE LE FEU,
LA Foudre ET LE VENT DES
CULTIVATEURS DU DISTRICT
DE BEDFORD**

Avis de changement de raison sociale

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les assurances, il a approuvé, le 26 septembre 1977, avec le consentement du surintendant des assurances le Règlement spécial numéro 77-2 de LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA Foudre ET LE VENT DES CULTIVATEURS DU DISTRICT DE BEDFORD changeant sa raison sociale en celle de LA SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DE L'ESTRIE.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*
LISE PAYETTE.

69831-0

Ministère des terres et forêts — Cadastre

Village d'Arthabaskaville

Cadastre: village d'Arthabaskaville; division d'enregistrement: Arthabaska; municipalité: village d'Arthabaska.

Avis est par la présente donné que le lot 107-9 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 14 septembre 1977.

69833-0

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

Canton de Babel

Cadastre: canton de Babel; division d'enregistrement: Saguenay; municipalité: ville de Port-Cartier.

Avis est par la présente donné que la partie restante du lot G-539 et les lots G-536 à G-538, G-540 à G-546, G-547 à G-551, G-553 à G-558 du bloc G sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 1^{er} septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Charlesbourg

Cadastre: paroisse de Charlesbourg; division d'enregistrement: Québec; municipalité: ville de Charlesbourg.

Avis est par la présente donné que le lot 1085 est ajouté et que les lots 704-2, 1062-1042-A, 1062-1042-A-1, 1062-1030-1, 1062-908, 1062-869-A, 700-3, 700-3-1, 700-4, 700-6-B-1, 700-6-A-1, 703-2-2, 703-2-1-D, 704-6-A-1, une partie des lots 1062, 1062-1042, 1062-1039, 1062-869-B, 1062-869, 700-1, 700, 700-1-2, 700-6-B, 700-6-A, 703, 703-2-1, 703-2, 1062-1030, 700-6, 704-6-A, 704-6, 704 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 15 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

Village de Coteau-Landing

Cadastre: village de Coteau-Landing; division d'enregistrement: Soulanges; municipalité: village de Coteau-Landing.

Avis est par la présente donné que les lots 4-29 à 4-32, 4-37 à 4-40, 4-46 à 4-50, une partie des lots 4-33, 4-41, 4-42, 4-45, 4-51, 4-54 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 12 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

Canton de De l'Île

Cadastre: canton de De l'Île; division d'enregistrement: Lac-Saint-Jean-Est; municipalité: ville d'Alma.

Avis est par la présente donné que les lots 11-2, 11-26, 11-28 à 11-62 et une partie du lot 11-25 du rang 11 (Île d'Alma) sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 6 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Lambert.

Avis est par la présente donné que le lot 376 est ajouté et que les lots 268-102, 269-112 et une partie des lots 268, 269 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 30 août 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Saint-Bruno

Cadastre: paroisse de Saint-Bruno; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

Avis est par la présente donné que les lots 508, 509 sont ajoutés et qu'une partie des lots 110 à 113 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 6 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Saint-Hilaire

Cadastre: paroisse de Saint-Hilaire; division d'enregistrement: Rouville; municipalité: ville de Mont Saint-Hilaire.

Avis est par la présente donné que les lots 278-9, 279-8 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 15 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Saint-Nicolas

Cadastre: paroisse de Saint-Nicolas; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: Bernières.

Avis est par la présente donné que le lot 400-1 est annulé en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 12 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

P paroisse de Saint-Valentin

Cadastre: paroisse de Saint-Valentin; division d'enregistrement: Saint-Jean; municipalité: paroisse de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Avis est par la présente donné que les lots 119-22, 119-23 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 9 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

Paroisse de Verchères

Cadastre: paroisse de Verchères; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: de Verchères.

Avis est par la présente donné que les lots 200-78, 200-79, 200-86 à 200-89, 200-93 à 200-96, 201-50 à 201-72, 201-74 à 201-87, 201-89 à 201-93 sont annulés en vertu de l'article 2174a du Code civil.

Québec, le 12 septembre 1977.

Pour le sous-ministre,
BENOIT GRIMARD, A.-G.

69833-0

Office des professions

L'Office des professions du Québec donne avis par les présentes, conformément à l'article 176 du Code des professions (1973, c. 43), que Me Gilles Boissonneault, ayant exercé sa profession à Montréal, a été radié d'une façon permanente du tableau du Barreau du

Québec en vertu d'une décision définitive du Tribunal des professions rendue le 15 septembre 1977.

Le Secrétaire de l'Office
des professions du Québec,

69903-0

EDOUARD CHAMPOUX.

Proclamations

Canada
Province de
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la Foi.

A tous ceux que les présentes lettres concerneront ou qui les verront,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE, sous l'autorité de l'article 2 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R.Q., 1964, c. 321), le ministre des Terres et Forêts a fait dresser des plan et livre de renvoi révisés, dans le district électoral de Dubuc (antérieurement Saguenay), à l'endroit des lots 389 à 400 inclusivement du 1er rang Est et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay;

ATTENDU QUE, conformément aux articles 2 et 3 de ladite loi, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer:

Proclamations

Canada
Province of
Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God of the United Kingdom, Canada and Her Other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To all to whom these letters come or whom they may concern,

GREETING.

Proclamation

WHEREAS, in accordance with section 2 of the Certain Electoral Districts Land Titles Act (Revised Statutes of Québec, 1964, chapter 321), a revised plan and a revised book of reference have been prepared, under the direction of the Minister of Lands and Forests, for the cadastre of part of lots 389 to 400 inclusively, in the First Range East, and their respective subdivisions, the whole located in the Saguenay Registration Division, and in the Electoral District of Dubuc (formerly Saguenay);

WHEREAS, in accordance with sections 2 and 3 of the said Act, the Minister of Lands and Forests has directed that there be deposited:

1. Le 30 juin 1977, aux archives du ministère des Terres et Forêts à Québec, ces plan et livre de renvoi;

2. Le 5 juillet 1977, au bureau de la division d'enregistrement de Saguenay, à Baie-Comeau, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

3. Le 30 juin 1977, au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale du village de Tadoussac, une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi;

ATTENDU QU'il y a maintenant lieu d'émettre la proclamation prévue à l'article 4 de ladite loi.

A CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil exécutif exprimés dans un décret portant le numéro 2826-77, du 24 août 1977, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrétons et ordonnons, sur la proposition du ministre des Terres et Forêts et conformément aux articles 2, 3, 4 et 5 de la Loi des titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R.Q., 1964, c. 321), qu'il y a lieu:

a) de fixer à la date de la deuxième et dernière publication consécutive de cette proclamation dans la *Gazette officielle du Québec*, l'entrée en vigueur des plan et livre de renvoi révisés dans le district électoral de Dubuc (antérieurement Saguenay), pour le cadastre d'une partie du canton de Tadoussac, à l'endroit des lots 389 à 400 inclusivement du 1^{er} rang Est et leurs subdivisions respectives, le tout situé dans la division d'enregistrement de Saguenay;

b) d'indiquer que ces plan et livre de renvoi révisés sont déposés aux archives du ministère des Terres et Forêts, à Québec et, qu'en outre, le ministre des Terres et Forêts a fait déposer une copie certifiée de ces plan et livre de renvoi révisés au bureau d'enregistrement de Saguenay ainsi qu'au bureau désigné par lui, à savoir celui du secrétaire-trésorier de la corporation municipale du village de Tadoussac;

c) d'informer le public que, pendant les huit mois qui suivront la deuxième et dernière publication de cette proclamation dans la *Gazette officielle du Québec*, tout intéressé pourra consulter gratuitement lesdits plan et livre de renvoi révisés;

d) de porter notification qu'à l'expiration de ce délai, le ministre des Terres et Forêts délivrera un certificat de propriété à tout occupant de l'immeuble avec ou sans titre, même s'il n'est qu'administrateur ou simple exploitant, à moins d'opposition écrite d'un intéressé;

e) d'ordonner que tout droit réel affectant un lot compris dans le territoire susdit pour lequel des plan et livre de renvoi révisés ont été déposés soit renouvelé dans le même délai, en la manière prescrite par les articles 2172 et 2172 a du Code civil;

f) d'informer aussi le public que, à défaut de tel renouvellement, les droits réels conservés par le pre-

1. on June 30, 1977, in the records of the Department of Lands and Forests, in Québec City, that plan and that book of reference;

2. on July 5, 1977, in the Saguenay Registration Division Office, in Baie-Comeau, a certified copy of that plan and that book of reference;

3. on June 30, 1977, in the office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of the Village of Tadoussac, a certified copy of that plan and that book of reference;

WHEREAS it is now expedient to issue the proclamation provided for in section 4 of the Act.

THEREFORE, with the consent and advice of Our Executive Council, expressed in Order number 2826-77, dated August 24, 1977, We have ordered, and do hereby order, upon the recommendation of the Minister of Lands and Forests and in accordance with sections 2, 3, 4 and 5 of the Certain Electoral District Land Titles Act (Revised Statutes, 1964, Chapter 321), that it is expedient:

(a) to make it known that on the date of the second and final consecutive publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, the revised plan and book of reference of the cadastre of lots 389 to 400 inclusively, in the First Range East, and their respective subdivisions, the whole located in the Saguenay Registration Division, and in the Electoral District of Dubuc (formerly Saguenay), will come into force;

(b) to indicate that the revised plan and book of reference have been deposited in the records of the Department of Lands and Forests, in Québec City, and that, moreover, the Minister of Lands and Forests has directed that a certified copy of the revised plan and book of reference be deposited in the Saguenay Registry Office, and in the office designated by him, namely that of the Secretary-Treasurer of the Municipal Corporation of the Village of Tadoussac;

(c) to inform the public that during the eight months following the second and final publication of this proclamation in the *Québec Official Gazette*, any interested party may consult, the revised plan and book of reference without charge;

(d) to give notice that when this time period expires, the Minister of Lands and Forests will issue a certificate of ownership to any occupant of an immovable, with or without title, even though he is only an administrator or an operator of that immovable, unless an interested party objects in writing;

(e) to order that any real right affecting a lot comprised in the territory mentioned above for which a revised plan and book of reference have been deposited be renewed, within the same period, in the manner prescribed by articles 2172 and 2172a of the Civil Code;

(f) also to inform the public that, failing such renewal, the real rights preserved by the first registration shall

mier enregistrement n'ont aucun effet à l'égard des autres créanciers ou des acquéreurs subséquents dont les droits sont régulièrement enregistrés.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre ville de Québec, de Notre province de Québec, ce vingt-quatrième jour d'août en l'année mil neuf cent soixante-dix-sept de l'ère chrétienne et de Notre Règne la vingt-sixième année.

Par ordre,

Le sous-procureur général adjoint,

Libro: 504

Folio: 76

RENÉ LANGEVIN,

69834-0

have no effect as regards other creditors or subsequent purchasers whose rights are duly registered.

ALL OUR LOYAL SUBJECTS and all others whom these letters may concern must take notice of this and act accordingly.

IN WITNESS WHEREOF We have had these letters made patent, and the Great Seal of Our Province of Québec affixed to be hereunto;

WITNESS: Our Right Trusty and Well-beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of Our Province of Québec.

Given in Our Parliament Buildings, in Our City of Québec, in Our Province of Québec, this twenty-fourth day of August, in the year of Our Lord one thousand nine hundred and seventy-seven and in the twenty-sixth year of Our Reign.

By command,

RENÉ LANGEVIN,

Libro: 504

Folio: 76

Assistant Deputy Attorney-General.

69834

Services de Santé et Services Sociaux — Loi sur les

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HUNTINGDON

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de «CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HUNTINGDON».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES.

Le siège social de l'établissement à Huntingdon, dans le district judiciaire de Beauharnois.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

LISE PAYETTE.

69831-0

1479-6080

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES JARDIN DU QUEBEC

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, c. 48), il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 31e jour d'août 1977, modifiant les lettres patentes émises le 17 août 1976.

*Le ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

LISE PAYETTE.

69831-0

1463-7789

Soumissions — Demandes de

Ville de Cabano

(Comté de Kamouraska-Témiscouata)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné

Gilles Ruest, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, ville de Cabano, comté de Kamouraska-Témiscouata, Québec, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi le lundi 31 octobre 1977 et par après jusqu'à 7.30 heures à la salle du Couvent, ville de Cabano, comté Kamouraska-Témiscouata, Québec, pour l'achat de \$242,500 d'obligations

pour la ville de Cabano, datées du 21 novembre 1977 et remboursables en séries du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$242,500 — 10 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 18,500
21 novembre 1979	20,000
21 novembre 1980	22,000
21 novembre 1981	25,000
21 novembre 1982	20,000
21 novembre 1983	22,000
21 novembre 1984	25,000
21 novembre 1985	27,000
21 novembre 1986	30,000
21 novembre 1987	33,000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Ledites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Cabano s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 50 — \$92,500 — acquisition autopompe et amélioration au poste incendie; 63 — \$150,000 — consolidation de déficit;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenu, le lundi 31 octobre 1977, à

7.30 heures du soir à la salle du Couvent, ville de Cabano, comté de Kamouraska-Témiscouata, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Ville de Cabano, comté de Kamouraska-Témiscouata, ce 3 octobre 1977.

aLe secrétaire-trésorier,
GILLES RUEST.

Hôtel de ville,

Ville de Cabano,

comté de Kamouraska-Témiscouata, Québec

Téléphone: 854-2116 code: 418 69874-0

Ville de Cowansville
(Comté de Brôme-Missisquoi)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Georges Bernier, greffier, Hôtel de ville, 220, place Municipale, ville de Cowansville, comté de Brôme-Missisquoi, Québec, jusqu'à 5.00 heures de l'après-midi, le mardi 1^{er} novembre 1977, pour l'achat de \$520,000 d'obligations de la ville de Cowansville datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 novembre et 21 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$520,000 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 9,000
21 novembre 1979	10,000
21 novembre 1980	11,000
21 novembre 1981	12,000
21 novembre 1982	14,000
21 novembre 1983	15,000
21 novembre 1984	16,000
21 novembre 1985	18,000
21 novembre 1986	19,000
21 novembre 1987	21,000
21 novembre 1988	24,000
21 novembre 1989	26,000
21 novembre 1990	28,000

Année	Capital
21 novembre 1991	31,000
21 novembre 1992	34,000
21 novembre 1993	38,000
21 novembre 1994	42,000
21 novembre 1995	46,000
21 novembre 1996	50,000
21 novembre 1997	56,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$56,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$56,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Cowansville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 645 — \$184,900 — voirie — 666 — \$155,000 — bâtisses, terrains — 694 — \$2,000 — aqueduc, égouts, voirie — 715 — \$42,100 — aqueduc, égouts, bâtisses, etc — 739 — \$44,000 — quote-part pour un centre d'accueil — 757 — \$92,000 — voirie

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 5.00 heures de l'après-midi, le mardi 1er novembre 1977, Hôtel de ville, 220 place Municipale, ville de Cowansville, comté de Brôme-Missisquoi, Québec, J2K 1T4.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Cowansville, comté de Brôme-Missisquoi, ce 30 septembre 1977.

Le greffier,
GEORGES BERNIER.

Hôtel de ville,
220 place Municipale,
Ville de Cowansville,
Comté de Brôme-Missisquoi, Québec, J2K 1T4
Téléphone: 263-0141, code 514 69875-0

Ville de Gaspé
(Comté de Gaspé)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Raymond Samuel, greffier, Hôtel de ville, rue Jacques-Cartier, Gaspé, comté de Gaspé, Québec, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi et par après jusqu'à 8.00 heures du soir à l'école des arts et métiers, rue Bolduc, Gaspé, comté de Gaspé, Québec, le lundi 31 octobre 1977, pour l'achat de \$1,312,000 d'obligations de la ville de Gaspé datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$1,312,000 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 53,000
21 novembre 1979	58,000
21 novembre 1980	64,000

Année	Capital
21 novembre 1981	76,000
21 novembre 1982	83,000
21 novembre 1983	92,000
21 novembre 1984	100,000
21 novembre 1985	111,000
21 novembre 1986	121,000
21 novembre 1987	125,000
21 novembre 1988	31,000
21 novembre 1989	32,000
21 novembre 1990	35,000
21 novembre 1991	30,000
21 novembre 1992	33,000
21 novembre 1993	37,000
21 novembre 1994	39,000
21 novembre 1995	42,000
21 novembre 1996	48,000
21 novembre 1997	102,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$102,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 21 novembre 1997 au montant de \$102,000 comprend un solde de \$49,000 renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
21 novembre 1998	\$3,500
21 novembre 1999	4,000
21 novembre 2000	4,000
21 novembre 2001	4,500
21 novembre 2002	4,500
21 novembre 2003	5,000

Année	Capital
21 novembre 2004	5,500
21 novembre 2005	5,500
21 novembre 2006	6,000
21 novembre 2007	6,500

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$102,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Gaspé s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 73 — \$15,000; 75 — \$59,500; 28 — \$54,500; 95 — \$91,500; ces règlements sont autorisés pour renouvellement d'emprunt; 77-74 — \$32,000 — implantation d'équipement de loisir; 78-74 — \$9,600 — implantation d'équipement de loisir; 79-74 — \$3,200 — implantation d'équipement de loisir; 80-74 — \$10,100 — implantation d'équipement de loisir; 81-74 — \$8,000 — implantation de loisir; 98-75 — \$5,400 — bâtisses, terrains; 99-75 — \$23,200 — bâtisses, terrains; 105-76 — \$1,000,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 31 octobre 1977, à l'école des arts et métiers, rue Bolduc, Gaspé, comté de Gaspé, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Gaspé, comté de Gaspé, ce 30 octobre 1977.

Le greffier,
RAYMOND SAMUEL.

Hôtel de ville,
rue Jacques-Cartier,
C.P. 618 Gaspé
Comté de Gaspé, Québec, G0C 1R0
Téléphone: 368-3630, code 418 69876-0

Ville de Mont-Saint-Hilaire
(Comté de Verchères)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné, Laurent Olivier, greffier, Hôtel de ville, 100, rue Centre civique, ville de Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le lundi 31 octobre 1977, pour l'achat de \$383,500 d'obligations de la ville de Mont-Saint-Hilaire datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$383,500 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 16,500
21 novembre 1979	17,000
21 novembre 1980	18,000
21 novembre 1981	20,000
21 novembre 1982	22,000
21 novembre 1983	23,000
21 novembre 1984	25,000
21 novembre 1985	26,000
21 novembre 1986	27,000
21 novembre 1987	29,000
21 novembre 1988	11,000
21 novembre 1989	12,000
21 novembre 1990	13,000
21 novembre 1991	14,000
21 novembre 1992	15,000
21 novembre 1993	16,000
21 novembre 1994	18,000
21 novembre 1995	19,000
21 novembre 1996	20,000
21 novembre 1997	22,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$22,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les sucursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$22,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Mont-Saint-Hilaire s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 155 — \$13,000; 158 — \$500; 162 — \$30,900; 139 — \$9,000; 156 — \$45,000; 171 — \$1,700; 191 — \$13,500; 197 — \$7,500; 198 — \$12,000; 203 — \$12,900; 206 — \$35,500; 210 — \$10,000 — ces règlements ont été autorisés pour renouvellement d'emprunt; 415 — \$23,500 — aqueduc, égout; 418 — \$40,000 — voirie; 424 — \$24,200 — voirie; 425 — \$28,000 — aqueduc, égouts, voirie; 429 — \$66,250 — aqueduc, égouts; 438 — \$10,050 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le lundi 31 octobre 1977, à l'Hôtel de ville, 100, rue Centre civique, Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Mont-Saint-Hilaire, comté de Verchères, ce 4 octobre 1977.

Le greffier,
LAURENT OLIVIER.

Hôtel de ville,

100, rue Centre civique, Mont-Saint-Hilaire,

Comté de Verchères, Québec, J3H 3M8

Téléphone: 467-2854, code 514 69877-0

Ville de Roberval
(Comté de Roberval)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Benoit Harvey, greffier, Hôtel de ville, 851, boulevard Saint-Joseph, Roberval, comté de Roberval, Québec, jusqu'à 8.00 heures du soir, le mercredi 2 novembre 1977 pour l'achat de \$3,420,000 d'obligations de la ville de Roberval datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 novembre et 21 mai de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$3,420,000 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 209,000
21 novembre 1979	230,000
21 novembre 1980	254,000
21 novembre 1981	278,000
21 novembre 1982	307,000
21 novembre 1983	338,000
21 novembre 1984	371,000
21 novembre 1985	408,000
21 novembre 1986	449,000
21 novembre 1987	494,000
21 novembre 1988	5,000
21 novembre 1989	5,000
21 novembre 1990	6,000
21 novembre 1991	7,000
21 novembre 1992	8,000
21 novembre 1993	8,000
21 novembre 1994	10,000

Année	Capital
21 novembre 1995	10,000
21 novembre 1996	11,000
21 novembre 1997	12,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$12,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$12,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Roberval s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 652 — \$2,065,500 — voirie, aqueduc, égouts, etc. — 658 — \$789,300 — voirie, aqueduc, égouts, etc. — 663 — \$565,200 — aqueduc, égouts, voirie, etc.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8.00 heures du soir, le mercredi 2 novembre 1977, Hôtel de ville, 851, boulevard Saint-Joseph, Roberval, comté de Roberval, Québec, G8H 2L6.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Roberval, comté de Roberval, ce 6 octobre 1977.

Le greffier,
BENOÎT HARVEY.

Hôtel de ville,
851 boulevard Saint-Joseph, Roberval,
Comté de Roberval, Québec, G8H 2L6
Téléphone: 275-0203, code 418 69912-0

Ville de Saint-Pierre
(Comté de Notre-Dame-de-Grâce)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Gérard Goyette, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 69, 5e Avenue, ville Saint-Pierre, comté de Notre-Dame-de-Grâce, Québec, H8R 1P1, jusqu'à 8:00 heures du soir, le mardi 1er novembre 1977, pour l'achat de \$890,000 d'obligations de la ville de Saint-Pierre datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$890,000 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$ 29,000
21 novembre 1979	32,000
21 novembre 1980	16,000
21 novembre 1981	18,000
21 novembre 1982	20,000
21 novembre 1983	22,000
21 novembre 1984	24,000
21 novembre 1985	27,000
21 novembre 1986	30,000
21 novembre 1987	33,000
21 novembre 1988	37,000

Année	Capital
21 novembre 1989	41,000
21 novembre 1990	46,000
21 novembre 1991	52,000
21 novembre 1992	57,000
21 novembre 1993	64,000
21 novembre 1994	72,000
21 novembre 1995	80,000
21 novembre 1996	90,000
21 novembre 1997	100,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$100,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$100,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Pierre s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans

une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 485 — \$200,000 — construction d'un aréna; 521 — \$690,000 — construction d'un aréna.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 8:00 heures du soir, le mardi 1er novembre 1977, à l'Hôtel de ville, 69, 5e Avenue, ville de Saint-Pierre, comté de Notre-Dame-de-Grâce, Québec, H8R 1P1.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Pierre, comté Notre-Dame-de-Grâce, ce 4 octobre 1977.

Le secrétaire-trésorier,
GÉRARD GOYETTE.

Hôtel de ville,

69, 5e Avenue, ville de Saint-Pierre,

comté de Notre-Dame-de-Grâce, Québec, H8R 1P1.

Téléphone: 489-5795, code 514. 69913-0

Cité de Sorel

(Comté de Richelieu)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Me Jean Charbonneau, greffier, Hôtel de ville, case postale 97, 71, rue Charlotte, Sorel, cité, comté de Richelieu, Québec, jusqu'à 7.00 heures du soir le mardi 1er novembre 1977, pour l'achat de \$934,000 d'obligations de la cité de Sorel datées du 21 novembre 1977 et remboursables en série du 21 novembre 1978 au 21 novembre 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 8½% ni supérieur à 10% payable semi-annuellement les 21 mai et 21 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 21 novembre 1977.

Tableau d'amortissement — \$934,000 — 20 ans

Année	Capital
21 novembre 1978	\$34,000
21 novembre 1979	38,000
21 novembre 1980	40,000
21 novembre 1981	43,000

Année	Capital
21 novembre 1982	46,000
21 novembre 1983	50,000
21 novembre 1984	54,000
21 novembre 1985	57,000
21 novembre 1986	62,000
21 novembre 1987	65,000
21 novembre 1988	28,000
21 novembre 1989	30,000
21 novembre 1990	34,000
21 novembre 1991	37,000
21 novembre 1992	40,000
21 novembre 1993	46,000
21 novembre 1994	50,000
21 novembre 1995	55,000
21 novembre 1996	60,000
21 novembre 1997	65,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à \$65,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 21 novembre 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notés. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à \$65,000 et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 21 novembre de chaque année pour le montant annuel

requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La cité de Sorel s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 21 novembre 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 773 — \$30,600; 779 — \$8,800; 819 — \$303,000; 820 — \$14,000; 821 — \$3,600 — renouvellement d'emprunt; 998(1018) — \$113,500 — aqueduc, égouts; 999 — \$40,000 — aqueduc, égouts, voirie etc.; 1016 — \$4,000 — aqueduc, égouts; 1040 — \$36,500 — aqueduc, égouts; 1041 — \$380,000 — aqueduc, égouts, voirie etc.;

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 7.00 heures du soir le mardi 1er novembre 1977, à l'Hôtel de ville, case postale 97, 71, rue Charlotte, Sorel, cité, comté de Richelieu, Qué., J3P 5N6;

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Cité de Sorel, ce 5 octobre 1977.

Le greffier,
JEAN CHARBONNEAU.

Hôtel de ville,
case postale 97,
71, rue Charlotte,
Cité de Sorel
comté de Richelieu, Québec, J3P 5N6

69914-o

Syndicats professionnels

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACOLLE

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACOLLE», avec siège social situé à Lacolle, district judiciaire d'Iberville.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

68939-o

1463-0024

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-CLET

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 12 août 1977, il a autorisé à la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DE L'U.P.A. DE

ST-CLET», avec siège social situé à Saint-Clet, district judiciaire de Beauharnois.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69840-o

1462-3854

LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU PORTAGE (UPA)

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 26 août 1977, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU PORTAGE (UPA)», avec siège social situé à L'Assomption, district judiciaire de Joliette.

*Le sous-ministre des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières,*

GÉRARD BARBIN.

69841-o

1480-0817

Ventes d'effets non réclamés

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 31e jour de décembre 1976 et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank

Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à onze heures du matin, le 1er jour de décembre, 1977, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
W.M. RILEY.

69867-41-6-o

Ventes par Shérifs

Sheriffs' Sales

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under-mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Beauharnois

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
No 760-05-000835-76

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques à Montréal, district judiciaire de Montréal, demanderesse, vs ROBERT TAYLOR, résidant et domicilié au 53, Letendre à Châteauguay, district judiciaire de Beauharnois, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, district de Beauharnois, mis en cause.

Un emplacement ayant front sur la rue Letendre en la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant la subdivision numéro cent quatre-vingt-quinze du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252-195) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, division d'enregistrement de Châteauguay.

Avec la maison y érigée portant le numéro civique 53, de ladite rue Letendre.

Avec et sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et *Al.* créée aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Châteauguay sous le numéro 144258A.

Tel que le tout se trouve actuellement avec tous ses droits circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve de la part de l'emprunteur.

La mise à prix est fixée à \$3,107.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Châteauguay, à Sainte-Martine, le VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Valleyfield, le 28 septembre 1977.

69892-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Beauharnois
No. 760-05-000835-76

MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK, a legally constituted corporation whose main place of business is at 266 Saint-Jacques Street West, Montreal, Judicial District of Montreal, plaintiff, v. ROBERT TAYLOR, residing and domiciled at 53 Letendre, Châteauguay, Judicial District of Beauharnois, defendant, and THE REGISTRAR for Châteauguay, 164 Saint-Joseph, Sainte-Martine, District of Beauharnois, *mis en cause*.

Land fronting on Letendre Street in the Town of Châteauguay, known and designated as subdivision one hundred and ninety-five of original lot two hundred and fifty-two (252-195) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Joachim-de-Châteauguay, Châteauguay Registration Division.

With the house constructed there bearing civic number 53 Letendre Street.

With and subject to a servitude in favour of Hydro-Québec *et al.* established by the deed registered at the Châteauguay Registry Office under number 144258A.

The whole as it now stands, with all its rights, appurtenances and dependencies, without exception or reservation by the borrower.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$3,107.50.

To be sold at the Châteauguay Division Registry Office, Sainte-Martine, on the TWENTY-FOURTH day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

PIERRE JOLICOEUR,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Valleyfield, September 28, 1977.

69892

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Beauharnois
 No 760-02-000564-77

GUY DESJARDINS, faisant affaires sous la raison sociale de **DESJARDINS EXCAVATION**, au 1875 Sainte-Angélique, Saint-Lazare, district de Beauharnois, demandeur, vs **CLEMENT PARISIEN**, Les Cèdres, district de Beauharnois, défendeur et **LE REGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Soulanges, 173 rue Principale Coteau-Landing, district de Beauharnois, mis en cause.

Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres, au nord du chemin public, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-des-Cèdres comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quarante-six (P-346) mesurant soixante pieds de largeur sur une profondeur de cent cinquante pieds (60' × 150'), mesure anglaise, plus ou moins et borné comme suit: en front par le chemin public, en arrière et du côté ouest par le résidu dudit lot trois cent quarante-six et au nord-est par la propriété de monsieur Donat Moreau ou représentants. Avec bâtisse y dessus érigée, tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à \$1,047.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Soulanges, au 173 rue Principale, Coteau-Landing, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

Bureau du shérif,
 Cour provinciale,
 Valleyfield, le 30 août 1977. 69835-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Beauharnois
 No 760-02-000080-77

VICTOR LALONDE, 2240 Sainte-Angélique, Saint-Lazare, district de Beauharnois, demandeur vs **DAME CLAIRE JOANETTE**, 1008 boulevard Perrot, Île-Perrot, district de Beauharnois, défendeur, et **LE REGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de Vaudreuil, 420 boulevard Roche, Vaudreuil, Québec, mis en cause.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Provincial Court — District of Beauharnois
 No 760-02-000564-77

GUY DESJARDINS, operating a business under the firm name of **DESJARDINS EXCAVATION**, at 1875 Sainte-Angélique, Saint-Lazare, District of Beauharnois, plaintiff, v. **CLEMENT PARISIEN**, Les Cèdres, District of Beauharnois, defendant, and **THE REGISTRAR** for the Soulanges Registry Office, 173 rue Principale Coteau-Landing, District of Beauharnois, *mise en cause*.

"Land located in the Parish of Saint-Joseph-des-Cèdres, north of the public road, known and designated on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Joseph-des-Cèdres as part of original lot three hundred and forty-six (Pt. 346), measuring sixty feet in width and one hundred and fifty feet in depth (60' × 150'), English measure, more or less, and bounded as follows: in front by the public road, in the rear and on the west side by the remainder of lot three hundred and forty-six, and on the northeast by the property of Donal Moreau or representatives. With the building constructed there, the whole as it now stands with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that land.

The upset price is \$1,047.50, which the purchaser must pay to the sheriff, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the registry office of the Soulanges Division, at 173 Principale Street, Coteau-Landing, on the SIXTEENTH day of NOVEMBER 1977, at TEN o'clock in the morning.

PIERRE JOLICOEUR,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Provincial Court,
 Valleyfield, August 30, 1977. 69835

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Provincial Court — District of Beauharnois
 No. 760-02-000080-77

VICTOR LALONDE, 2240 Sainte-Angélique, Saint-Lazare, District of Beauharnois, plaintiff, v. **DAME CLAIRE JOANETTE**, 1008 Perrot Boulevard, Île-Perrot, District of Beauharnois, defendant, and **THE REGISTRAR** of the Vaudreuil Registry Office, 420 Roche Boulevard, Vaudreuil, Québec, *mis en cause*.

1. Un emplacement situé en la municipalité de Saint-Lazare, comté de Vaudreuil, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente (Ptie 30) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare; mesurant soixante-dix-huit pieds de largeur par cent pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins.

Ledit emplacement étant borné vers le sud-ouest par le chemin de la Côte-Saint-Louis, d'un côté vers le nord-ouest par partie du lot numéro 31 du même cadastre; en arrière vers le nord-est, par le résidu dudit lot numéro 30 appartenant à Florian Therrien ou représentants et de l'autre côté vers le sud-est par une rue faisant partie dudit lot numéro 30 dudit cadastre.

Avec maison y érigée portant le numéro civique 1381 chemin Saint-Louis.

Cet emplacement est désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision du lot numéro trente (30-1) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare, sur un plan de subdivision fait et préparé par M. P.E. L'Heureux, arpenteur-géomètre, le neuvième jour de novembre mil neuf cent cinquante-neuf (1959), et non déposé au bureau d'enregistrement de Vaudreuil.

2. Un emplacement vacant situé au même endroit, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro trente (Ptie 30) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare, mesurant cent pieds de largeur par soixante-dix pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, borné ledit emplacement en front vers le nord-ouest par une rue privée de trente-six pieds de largeur et faisant partie du lot numéro 30, vers le sud-est par partie du lot numéro 28, vers le nord-ouest par une autre partie du lot numéro 30 appartenant à Wilfrid Lavergne ou représentants et vers le nord-est par autre partie du lot numéro 30 appartenant à André Quintal ou représentants.

Ce terrain est désigné comme étant le lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro trente (30-4) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare, sur ledit plan de subdivision ci-haut relaté.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits emplacements, et notamment avec droit de passage dans une rue privée faisant partie du lot numéro trente (Ptie 30) dudit cadastre, tel que mentionné dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 97868.

La mise à prix est fixée à \$1,993.75 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Vaudreuil, à Vaudreuil, le DIX-

1. Land located in the Municipality of Saint-Lazare, Vaudreuil County, known and designated as part of lot thirty (Pt. 30) on the official cadastre for the Parish of Saint-Lazare, seventy-eight feet wide and one hundred feet deep, English measure and more or less.

This land is bounded on the southwest by Côte-Saint-Louis Road, on the northwest side by part of lot 31 of that cadastre, on the rear to the northeast by the remainder of lot 30, the property of Florian Therrien or representatives, and on the southeast side by a street which forms part of lot 30 of that cadastre.

With the house constructed there bearing civic number 1381 Saint-Louis Road.

This land is designated as lot one of the subdivision of lot thirty (30-1) on the official cadastre for the Parish of Saint-Lazare, on a subdivision plan prepared by P.E. L'Heureux, Québec Land Surveyor, on the ninth day of November, nineteen fifty-nine (1959), and not deposited at the Vaudreuil Registry Office.

2. Vacant land located in the same place, known and designated as forming part of lot thirty (Pt. 30) on the official cadastre for the Parish of Saint-Lazare, one hundred feet wide and seventy feet deep, English measure and more or less, bounded in front to the northwest by a private road thirty-six feet wide forming part of lot 30, on the southeast by part of lot 28, on the northwest by another part of lot 30, belonging to Wilfrid Lavergne or representatives, and on the northeast by another part of lot 30 belonging to André Quintal or representatives.

This land is designated as lot four of the subdivision of lot thirty (30-4) on the official cadastre for the Parish of Saint-Lazare, on the subdivision plan mentioned above.

The whole as it now stands with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to those pieces of land, in particular the right of way along a private street forming part of lot thirty (Pt. 30) on that cadastre, as mentioned in a deed registered at Vaudreuil under number 97868.

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$1,993.75.

To be sold *en bloc* at the Vaudreuil Division Registry Office, Vaudreuil, on the SEVENTEENTH day of

SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

Le shérif adjoint,
PIERRE JOLICOEUR.

PIERRE JOLICOEUR,
Assistant Sheriff.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Valleyfield, le 28 septembre 1977. 69893-0

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Valleyfield, September 28, 1977. 69893

Gaspé

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
No 100-05-000560-76

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les cité et district de Montréal, Québec, demanderesse, vs ARTHUR DUQUETTE, domicilié à Cap-Chat-Est, comté de Matane, district de Rimouski, Québec.

« Terrain sis et situé à Cap-Chat connu et désigné comme étant une partie du lot cinquante-quatre, subdivision B et resubdivision quatre (ptie 54-B-4) pour le premier rang du cadastre officiel et révisé du canton Cap-Chat; tel terrain mesurant cent vingt-cinq pieds (125') au nord-ouest et au sud-est, et cent cinquante pieds (150') au nord-est et au sud-ouest. Il est borné vers le nord-ouest, vers le nord-est, vers le sud-est par le résidu du lot 54-B-4 du vendeur ou représentants et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 54-B-4 (rue). Le tout avec les bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, occupées comme atelier de menuiserie. »

« Un terrain sis et situé en la ville de Cap-Chat, tel terrain étant plus précisément connu et désigné comme étant une partie du lot cinquante-quatre subdivision B et resubdivision cinq (ptie 54-B-5) pour le premier rang du cadastre officiel et révisé du canton Cap-Chat; ce terrain mesure soixante-quinze pieds (75') d'est à ouest par cent pieds (100') de profondeur du nord au sud. Il est borné au nord-ouest par une partie résiduelle du lot 54-B-5 de M. Aldéo Landry ou ses représentants, au nord-est par une autre partie du lot 54-B-5 de M. Jean-Guy Gauthier, au sud-est par l'emprise nord-ouest du boulevard Perron et au sud-ouest par la propriété de M. Oscar Vallée ou ses représentants. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication est fixé à \$6,407.50, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, au Palais de justice, de Sainte-Anne-

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Superior Court — District of Rimouski
No. 100-05-000560-76

BANK CANADIAN NATIONAL, a legally constituted corporation, whose head office is in the City and District of Montreal, plaintiff, v. ARTHUR DUQUETTE, domiciled at Cap-Chat-Est, Matane County, District of Rimouski, Québec.

“Land located in the Town of Cap-Chat, known and designated as part of lot fifty-four, subdivision B and resubdivision four (Pt. 54-B-4) in Range One on the revised official cadastre for Cap-Chat Township; measuring on hundred and twenty-five feet (125') on the northwest and southeast, and one hundred and fifty feet (150') on the northeast and southwest. It is bounded on the northwest, northeast and southeast by the remainder of lot 54-B-4 belonging to the vendor or representatives, and on the southwest by another part of lot 54-B-4 (street). The whole with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, used as a carpentry workshop.”

“Land located in the Town of Cap-Chat, known and designated as part of lot fifty-four, subdivision B and resubdivision five (Pt. 54-B-5) in Range One of the official revised cadastre for Cap-Chat Township; measuring seventy-five feet (75') from east to west and one hundred feet (100') in depth from north to south. It is bounded on the northwest by part of lot 54-B-5 belonging to Mr. Aldéo Landry or representatives, on the northeast by another part of lot 54-B-5 belonging to Mr. Jean-Claude Gauthier, on the southeast by the northwest right of way of Perron Boulevard, and on the southwest by the property of Mr. Oscar Vallée or representatives.”

The minimum amount which the purchaser must pay to the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication is \$6,407.50, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Gaspé Registration Division, in the Sainte-Anne-des-Monts, Court House,

des-Monts, LUNDI, le VINGT-HUITIEME jour du mois de NOVEMBRE 1977, à ONZE heures.

Le shérif,
JEAN BOURGET.

Bureau du shérif,
Percé, le 27 septembre 1977.

69894-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Gaspé
No 130-02-000181-76

CORPORATION MUNICIPALE DE CAP-CHAT, demanderesse, vs JEAN-PAUL PAQUET, domicilié à Cap-Chat-Est, district de Gaspé, défendeur.

« Un immeuble sis et situé en la paroisse de Saint-Norbert-de-Cap-Chat, consistant en une terre ayant une largeur de sept chaînes et huit mailles par une profondeur de quarante-six chaînes, contenant en superficie trente-deux acres et cinq dixièmes (32.5), avec les bâtisses dessus construites, leurs appartenances et dépendances; cette terre, désignée comme étant le lot portant le no quarante-huit subdivision trois (48-3) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le premier rang du canton de Cap-Chat, est bornée comme suit: au nord-ouest par l'emprise sud-est de l'ancien boulevard Perron et partie par le lot 48-2 de Roch Fournier au nord-est partie par le lot 48-2 de Roch Fournier et partie par le lot 47-4 d'Adjutor Landry; au sud-est par les terres du rang Cap-Chat et au sud-ouest partie par le lot 49-A-5 de l'acquéreur et partie par le lot 49-A-1 d'Albert Verreault; sauf et à distraire de ladite terre les lisières de terrain cédées en échange à Albert Verreault et revendues à la Corporation scolaire de Saint-Norbert-de-Cap-Chat par l'acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts sous le numéro 18,872; le terrain vendu à Georges Landry pour une superficie approximative de dix mille pieds carrés (10,000 pi. ca.), par acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 23,150; le terrain vendu à Roch Fournier pour une superficie approximative de trente-deux mille sept cent quarante-cinq pieds carrés (32,745 pi. ca.), par l'acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 23,151; la lisière de terrain vendue au ministère de la Voirie de la province de Québec, pour une superficie de seize mille trois cent vingt-neuf pieds carrés (16,329 pi. ca.), par l'acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 23,378 et à distraire en outre par le vendeur une étendue de terrain de forme irrégulière devant avoir une largeur de deux cents pieds (200') au nord-ouest et de cent soixante-quinze pieds (175') au sud-est par une profondeur de cent cinquante pieds (150') au nord-est et de deux cent vingt-cinq pieds (225') au sud-ouest, formant une super-

on MONDAY, the TWENTY-EIGHTH day of NOVEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

JEAN BOURGET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Percé, September 27, 1977.

69894

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Gaspé
No. 130-02-000181-76

MUNICIPAL CORPORATION OF CAP-CHAT, plaintiff, v. JEAN-PAUL PAQUET, domiciled in Cap-Chat-Est, District of Gaspé, Québec, defendant.

«An immoveable located in the Parish of Saint-Norbert-de-Cap-Chat, consisting of land seven chains eight links wide and forty-six chains deep, with an area of thirty-two and five-tenths (32.5) acres, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies; this land, designated as lot forty-eight, subdivision three (48-3) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for Range One, Cap-Chat Township, is bounded as follows: on the northwest by the southeast right-of-way of the former Perron Boulevard and partly by lot 48-2, the property of Roch Fournier; on the northeast by lot 48-2, the property of Roch Fournier, and by lot 47-4, the property of Adjutor Landry; on the southeast by the land of Cap-Chat Range; and on the southwest by lot 49-A-5, the property of the purchaser, and by lot 49-A-1, the property of Albert Verreault; less the strips of land transferred as an exchange to Albert Verreault and resold to the School Corporation of Saint-Norbert-de-Cap-Chat under the deed registered at the office of the Sainte-Anne-des-Monts Registration Division under number 18,872, the land sold to Georges Landry having an area of approximately ten thousand square feet (10,000 sq. ft.) under the deed registered at that registry office under number 23,150, the land sold to Roch Fournier having an area of approximately thirty-two thousand seven hundred and forty-five square feet (32,745 sq. ft.) under the deed registered at that registry office under number 23,151, the strip of land sold to the Roads Department of the Province of Québec having an area of sixteen thousand three hundred and twenty-nine square feet (16,329 sq. ft.) under the deed registered at that registry office under number 23,378, and with drawn by the vendor an irregularly shaped area of land two hundred feet (200') wide on the northwest, one hundred and seventy-five feet (175') wide on the southeast, one hundred and fifty feet (150') deep on the northeast and two hundred and twenty-five feet (225') deep on the southwest, with an area of thirty-five thousand two hundred

ficie de trente-cinq mille deux cent cinquante pieds carrés (35,250') et devant être bornée au nord-ouest par l'emprise sud-est du boulevard Perron actuel; au nord-est par cette partie du lot 48-3 de Roch Fournier; au sud-est et au sud-ouest par le résidu du lot 48-3 de Jean-Paul Paquet, les terrains ci-dessus distraits incluant toutes bâtisses pouvant y être construites, leurs appartenances et dépendances. »

« Un autre immeuble sis et situé en ladite paroisse de Saint-Norbert-de-Cap-Chat, consistant en une étendue de terrain de forme triangulaire, mesurant cent soixante-pieds (160') au nord-est, quarante-deux pieds (42') au sud-est et cent quarante pieds (140') au sud-ouest, le tout plus ou moins, mesure anglaise formant une superficie de trois mille cinquante pieds carrés (3,050 pi. ca.) sans bâtisse, désignée comme faisant partie du lot portant le numéro quarante-neuf subdivision A resubdivision cinq (Ptie 49-A-5) des plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le premier rang du canton de Cap-Chat, et borné comme suit: au nord-est par le lot 48-3, au sud-est par le résidu du lot 49-A-5 de l'acquéreur et au sud-ouest par partie du lot 49-A-5 de la Corporation scolaire de Cap-Chat. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé au montant de \$6,850, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, au Palais de justice, de Sainte-Anne-des-Monts, LUNDI, le VINGT-HUITIEME jour du mois de NOVEMBRE 1977, à QUINZE heures.

Le shérif,

JEAN BOURGET.

Bureau du shérif,
Percé, le 27 septembre 1977.

69895-0

and fifty square feet (35,250 sq. ft.), bounded on the northwest by the southeast right-of-way of the existing Perron Boulevard, on the northeast by the part of lot 48-3 belonging to Roch Fournier, and on the southeast and southwest by the remainder of lot 48-3 belonging to Jean-Paul Paquet; the subtracted parcels of land mentioned above include all buildings which may be constructed there, with their appurtenances and dependencies."

"Another immoveable located in the Parish of Saint-Norbert-de-Cap-Chat, consisting of a triangular piece of land measuring one hundred and sixty feet (160') on the northeast, forty-two feet (42') on the southeast and one hundred and forty feet (140') on the southwest, all more or less and in English measure, with an area of three thousand and fifty square feet (3,050 sq. ft.), without any building, designated as part of lot forty-nine, subdivision A, resubdivision five (Pt. 49-A-5) on the plan and in the book of reference of the official cadastre for Range One of Cap-Chat Township, bounded as follows: on the northeast by lot 48-3, on the southeast by the remainder of lot 49-A-5, belonging to the purchaser, and on the southwest by part of lot 49-A-5, belonging to the School Corporation of Cap-Chat."

The minimum amount the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication is \$6,850, which represents 25% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Gaspé Registration Division, in the Sainte-Anne-des-Monts Court House, on MONDAY, the TWENTY-EIGHT day of NOVEMBER, 1977, at THREE o'clock in the afternoon.

JEAN BOURGET,

Sheriff.

Sheriff's Office,
Percé, September 27, 1977.

69895

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hauterive
No 7737

DA^ME FERNANDE BERNATCHEZ IMBEAULT, demanderesse, vs PAUL IMBEAULT, défendeur.

La subdivision cent cinquante-sept du lot originaire numéro sept (7-157), rang Rivière-Mistassini, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton Bourdon.

Avec Bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Hauterive
No. 7737

DA^ME FERNANDE BERNATCHEZ IMBEAULT, plaintiff, v. PAUL IMBEAULT, defendant.

Subdivision one hundred and fifty-seven of original lot seven (7-157), Rivière-Mistassini Range, on the plan and in the book of reference of the official cadastre for Bourdon Township.

With the buildings constructed there, appurtenances and dependencies.

La mise à prix est fixée à \$800, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du registraire de la première division d'enregistrement de Saguenay, au Palais de justice de Baie-Comeau, MARDI, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
CHARLOTTE BERGERON.

Bureau du shérif adjoint,
Baie-Comeau, ce 8 octobre 1977. 69896-0

The upset price, which the purchaser must pay the sheriff in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$800.

To be sold at the office of the Registrar for the First Saguenay Registration Division, in the Baie-Comeau Court House, on TUESDAY, the FIFTEENTH day of NOVEMBER, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

CHARLOTTE BERGERON,
Assistant Sheriff.

Assistant Sheriff's Office,
Baie-Comeau, October 8, 1977. 69896

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-001037-77
S-5147

GEORGES AUBE, faisant affaires sous les nom et raison sociale de « AUBE SPORT ENR. », ayant une place d'affaires au 1165, chemin Château-Bigot, district de Québec, demandeur, vs GILLES D'AMOUR, domicilié et résidant au 1374, rue Eliot, Val-Bélair, district de Québec, défendeur.

« La subdivision cent vingt-trois du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-treize (293-123) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, division d'enregistrement de Québec.

Avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances, notamment à la maison portant le numéro civique 1374, rue Eliot, à Val-Bélair, district de Québec.

Tel que le tout se trouve actuellement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à \$5,147.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT ET UNIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 5 octobre 1977. 69897-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Québec
No 200-02-001037-77
S-5147

GEORGES AUBE, carrying on business under the firm name of "AUBE SPORT ENR.", having a place of business at 1165 Château-Bigot Road, District of Québec, plaintiff, v. GILLES D'AMOUR, domiciled and residing at 1374 Eliot Street, Val-Bélair, District of Québec, defendant.

"Subdivision one hundred and twenty-three of original lot two hundred and ninety-three (293-123) on the official cadastre for the Parish of Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, Québec Registration Division.

With the building constructed there, appurtenances and dependencies, in particular the house bearing civic number 1374 Eliot Street, Val-Bélair, District of Québec.

The whole as it now stands, with the active and passive, apparent and unapparent servitudes which may affect that immovable."

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is \$5,147.50.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec, on the TWENTY-FIRST day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Québec, October 5, 1977. 69897

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Québec
 No 200-05-003414-765
 S-5163

P.R. BERNIER INC., corps politique et incorporé, légalement constitué, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au Lac-Beauport, district de Québec, demandeur, vs MARCEL MORIN, résidant au 3157, rue des Courlis, à Orsainville, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Québec, Québec, district de Québec, *mis en cause*.

« Le lot 403-11 du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, avec bâtisse dessus construite, portant l'adresse civique 3157, des Courlis, Orsainville. »

La mise à prix est fixée à \$7,257.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
 J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
 Cour supérieure,
 Québec, le 5 octobre 1977. 69904-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003609-775
 S-5154

DONALD HUARD, homme d'affaires, faisant affaires sous le nom de HUARD & ASSOCIES au 1551, boulevard Jean-Talon ouest, Charlesbourg, district de Québec, demandeur, vs DONAT BOILARD, faisant affaires sous les nom et raison sociale de DONLARD IMMEUBLE ENR. et domicilié au 11, des Laurentides, Loretteville, district de Québec, défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, *mis en cause*.

« Un terrain ou emplacement situé du côté nord-est du boulevard Pierre-Bertrand, mesurant soixante-quatorze pieds (74') de largeur par quatre-vingt pieds (80') de profondeur, connu et désigné comme étant les lots:

a) les subdivisions cent quatre-vingt-deux et cent quatre-vingt-trois du lot originaire numéro deux mille

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Superior Court — District of Québec
 No. 200-05-003414-765
 S-5163

P.R. BERNIER INC., a legally incorporated corporation, whose head office and principal place of business are at Lac-Beauport, District of Québec, plaintiff, v. MARCEL MORIN, residing at 3157 Des Courlis Street, Orsainville, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registry Office, Québec City, District of Québec, *mis en cause*.

“Lot 403-11 on the official cadastre for the Parish of Charlesbourg, with the building constructed there, bearing civic number 3157 Des Courlis Street, Orsainville.”

The upset price is \$7,257.50, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec City, on the EIGHTEENTH day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
 Superior Court,
 Québec City, October 5, 1977. 69904

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
 Provincial Court — District of Québec
 No. 200-02-003609-775
 S-5154

DONALD HUARD, businessman, operating a business under the name of HUARD & ASSOCIES at 1551 Jean-Talon Boulevard West, Charlesbourg, District of Québec, plaintiff, v. DONAT BOILARD, operating a business under the firm name of DONLARD IMMEUBLE ENR., and domiciled at 11 Des Laurentides, Loretteville, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Quebec Registration Division *mis en cause*.

“Land located on the northeast side of Pierre-Bertrand Boulevard, measuring seventy-four feet (74') in width and eighty feet (80') in depth, known and designated as lots:

(a) subdivisions one hundred and eighty-two and one hundred and eighty-three of original lot two thousand

quatre cent vingt-huit (2428-182 et 183) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec;

b) la partie non subdivisée de la subdivision numéro cent quatre-vingt-quatre dudit lot deux mille quatre cent vingt-huit (2428-184 n.s.) du même susdit cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec; mesurant quatorze pieds de largeur (14') par quatre-vingt pieds (80') de profondeur, bornée au sud-ouest par le boulevard Pierre-Bertrand, au nord-est par le lot 2428-174 (ruelle), au sud-est par le lot 2428-183 et au nord-ouest par le lot 2428-184-1.

Avec bâtisse dessus construite, portant les numéros civiques 432 à 442, boulevard Pierre-Bertrand, ville Vanier, Québec.»

La mise à prix est fixée à \$7,130 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Québec, le 5 octobre 1977.

69905-0

four hundred and twenty-eight (2428-182 and 183) on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, Québec Registration Division;

(b) the unsubdivided part of subdivision one hundred and eighty-four of lot two thousand four hundred and twenty-eight (2428-184 unsubdivided) on the same official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, Québec Registration Division; measuring fourteen feet (14') in width and eighty feet (80') in depth, bounded on the southwest by Pierre-Bertrand Boulevard, on the northeast by lot 2428-174 (lane) on the southeast by lot 2428-183, and on the northwest by lot 2428-184-1.

With the building constructed there bearing civic numbers 432 to 442 Pierre-Bertrand Boulevard, Ville Vanier, Québec.

The upset price is \$7,130, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec City, on the SEVENTEENTH day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office
Provincial Court,
Québec City, October 5, 1977.

69905

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-12-013200-754
S-5162

DA^ME ROLANDE MARCOUX, ménagère, épouse séparée de biens par contrat de mariage de Roger Croteau, domiciliée et résidant à 6905, rue Isaac-Bédard, app. 49, Charlesbourg, district de Québec, province de Québec, requérante, vs ROGER CROTEAU, homme d'affaires, domicilié et résidant à 137, rue du Roi, Québec, district de Québec, province de Québec, intimé.

« Les lots 415 et 416-P du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant les numéros civiques 552 à 560, boulevard Langelier, Québec.

La mise à prix est fixée à \$7,625 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Le lot 1016 du cadastre officiel de la paroisse de Jacques-Cartier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 169 est, rue Saint-Joseph, Québec.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-12-013200-754
S-5162

DA^ME ROLANDE MARCOUX, housekeeper, wife separate as to property, by marriage contract, of Roger Croteau, domiciled and residing at 6905 Isaac-Bédard Street, Apt. 49, Charlesbourg, District of Québec, Province of Québec, petitioner, v. ROGER CROTEAU, businessman, domiciled and residing at 137 Du Roi Street, Québec, District of Québec, Province of Québec, respondent.

« Lots 415 and 416-P on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic numbers 552 to 560 Langelier Boulevard, Québec.»

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$7,625.

« Lot 1016 on the official cadastre for the Parish of Jacques-Cartier, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 169 Saint-Joseph Street East, Québec.»

La mise à prix est fixée à \$5,475 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Les lots 1017 et 1054 du cadastre officiel de la paroisse de Jacques-Cartier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 175 est, rue Saint-Joseph, Québec.

La mise à prix est fixée à \$16,500 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Les lots 1277 et 1278 du cadastre officiel de la paroisse de Jacques-Cartier, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 77 est, Saint-Vallier, Québec.

La mise à prix est fixée à \$27,000 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Le lot 414 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, borné vers le nord par la rue Ovide, vers le sud par le no 419, vers l'est par les nos: 415 et 416 et vers l'ouest par le no: 413; mesurant cinquante-sept pieds et trois pouces sur la rue Ovide, trente-quatre pieds et huit pouces sur la ligne qui le divise du no: 419, soixante-dix pieds sur la ligne qui le divise des nos: 415 et 416 et soixante-sept pieds sur la ligne qui le divise du no: 413. Contenant en superficie trois mille quarante-huit pieds, mesure anglaise, (3048') égal à deux mille six cent quatre-vingt-trois pieds français (2683'), avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 3945, rue Châteauguay, Québec.

La mise à prix est fixée à \$2,450 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

« Le lot 443 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Roch, borné au nord-ouest par le no: 384, au sud-est par la rue du Roi, au nord-est par le no: 442 et au sud-ouest par le no: 444, mesurant vingt-deux pieds, huit pouces sur la ligne qui le divise du no: 384, vingt-deux pieds sept pouces sur la rue du Roi, quarante-huit pieds sur la ligne qui le divise du no: 442, et quarante-sept pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du no: 444. Contenant en superficie mille quatre-vingts pieds, mesure anglaise, (1080') égal à neuf cent cinquante pieds français (950'), avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 154 est, rue du Roi, Québec.

La mise à prix est fixée à \$1,500 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$5,475.

“Lots 1017 and 1054 on the official cadastre for the Parish of Jacques-Cartier, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 175 Saint-Joseph Street East, Québec.”

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$16,500.

“Lots 1277 and 1278 on the official cadastre for the Parish of Jacques-Cartier, with the building constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 77 Saint-Vallier East, Québec.”

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$27,000.

“Lot 414 on the official cadastre for the Parish of Saint-Sauveur, bounded on the north by Ovide Street, on the south by lot 419, on the east by lots 415 and 416 and on the west by lot 413; measuring fifty-seven feet three inches on Ovide Street, thirty-four feet eight inches along the line separating it from lot 419, seventy feet along the line separating it from lots 415 and 416, and sixty-seven feet along the line separating it from lot 413, with an area of three thousand and forty-eight square feet (3048 sq. ft.), English measure, equal to two thousand six hundred and eighty-three square feet (2683 sq. ft.), French measure, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 3945 Châteauguay Street, Québec.”

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$2,450.

“Lot 443 on the official cadastre for the Parish of Saint-Roch, bounded on the northwest by lot 384, on the southeast by Du Roi Street, on the northeast by lot 442 and on the southwest by lot 444; measuring twenty-two feet eight inches along the line separating it from lot 384, twenty-two feet seven inches on Du Roi Street, forty-eight feet along the line separating it from lot 442 and forty-seven feet ten inches along the line separating it from lot 444, with an area of one thousand and eighty square feet (1080 sq. ft.), English measure, equal to nine hundred and fifty square feet (950 sq. ft.), French measure, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies, bearing civic number 154 Du Roi Street East, Québec.”

The upset price, which the purchaser must pay the Sheriff of Québec in cash or by certified cheque at the time of adjudication, is \$1,500.

Pour être vendus au bureau du shérif, 39 rue St-Louis, Québec, le VINGT-DEUXIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1977 à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 5 octobre 1977. 69909-0

To be sold at the Sheriff's Office, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the TWENTY-SECOND day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec, October 5, 1977. 69909

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Cour supérieure — District of Québec
No 200-05-002697-774
S-5164

JEAN-MARIE MEUNIER INC., corps politique et incorporé, ayant son siège social au 269, route Nationale 138, Saint-Augustin, comté de Portneuf, district de Québec, demandeur, vs PIERRE ROBITAILLE, domicilié et résidant au 8997, boulevard Talbot, Stoneham, district de Québec, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant la subdivision quatre du lot originaire numéro trente-six (36-4) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Edmond-de-Stoneham, rang 8, municipalité Cantons Unis de Stoneham et Tewkesbury, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances; avec droit de passage sur le lot trente-six (36-6) et une partie non subdivisée du lot trente-six (36 ptie n.s.), tel que créé aux termes des enregistrements numéros 825346 et 840942. »

La mise à prix est fixée à \$1,062.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116 rue Saint-Pierre, Québec, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
J. ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Québec, le 5 octobre 1977. 69906-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Québec
No. 200-05-002697-774
S-5164

JEAN-MARIE MEUNIER INC., an incorporated body, having its head office at 269, National Highway 138, Saint-Augustin, Portneuf County, District of Québec, plaintiff, v. PIERRE ROBITAILLE, domiciled and residing at 8997 Talbot Boulevard, Stoneham, District of Québec, defendant, and THE REGISTRAR for the Québec Registration Division, *mis en cause.*

“Land known and designated as subdivision four of original lot thirty-six (36-4) on the official cadastre for the Parish of Saint-Edmond-de-Stoneham, Range 8, Municipality of the United Townships of Stoneham and Tewkesbury, Québec Registration Division.

The whole with the building constructed there, appurtenances and dependencies;

With a right of way over lot thirty-six-six (36-6) and an unsubdivided part of lot thirty-six (Pt-36 unsubdivided), as created by deeds registered under numbers 825346 and 840942.”

The upset price is \$1,062.50, which the purchaser must pay to the Sheriff of Québec, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication.

To be sold at the Québec Registry Office, 116 Saint-Pierre Street, Québec City, on the EIGHTEENTH day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J. ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Québec City, October 5, 1977. 69906

St-Hyacinthe

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
500-05-024996-769

LA BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse, vs NOEL NADEAU demeurant au 1671 rue Roosevelt, app. 3, à Saint-Hubert, district de Montréal, défendeur.

Un immeuble situé à Saint-Mathias, connu et désigné comme étant le lot numéro cent quatre-vingt-quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-huit (28-195), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathias, division d'enregistrement de Rouville, avec toutes constructions y érigées, et notamment une maison portant le numéro civique 517 boulevard de la Plaza, circonstances et dépendances; à distraire cependant dudit lot la partie expropriée par le ministère de la Voirie de la province de Québec, aux termes d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Rouville, sous le numéro 110667.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur et avec toutes les servitudes actives et passives apparentes ou occultes inhérentes audit immeuble.

La mise à prix se fera à partir de \$1667.50. L'adjudicataire devra payer ce montant minimum le jour de la vente, au moment de l'adjudication, par chèque certifié à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rouville, à Marieville, au no 1601 de la rue Edmond-Guillet, le JEUDI, VINGT-QUATRIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Saint-Hyacinthe.

69898-0

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
500-05-024996-769

ROYAL BANK OF CANADA, plaintiff, v. NOEL NADEAU, residing at 1671 Roosevelt Street, Apt. 3, Saint-Hubert, District of Montreal, defendant.

An immoveable located in Saint-Mathias, known and designated as lot one hundred and ninety-five of the official subdivision of original lot twenty-eight (28-195) on the official plan and in the book of reference for the Parish of Saint-Mathias, Rouville Registration Division, with all the constructions erected there, in particular a house bearing civic number 517 De la Plaza Boulevard, appurtenances and dependencies; less the part expropriated by the Roads Department of the Province of Québec, under the deed registered at the Rouville Division Registry Office under number 110667.

The whole as it now stands without exception or reservation by the borrower and with all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to that immoveable.

The upset price is \$1667.50. The purchaser must pay this minimum amount on the day of the sale, at the time of the sale, by certified cheque made to the order of the Minister of Finance.

To be sold at the Rouville County Registry Office, 1601 Edmond-Guillet Street, Marieville, on THURSDAY, the TWENTY-FOURTH day of NOVEMBER, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

MARCEL LEMONDE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Saint-Hyacinthe.

69898

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-043725-766

ROGER LAFOREST, journalier, demeurant et domicilié au 197, rue Fairfield à Greenfield Park, district de Montréal, Québec, partie demanderesse, vs

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 500-02-043725-766

ROGER LAFOREST, labourer, domiciled and residing at 197 Fairfield Street, Greenfield Park, District of Montreal, Québec, plaintiff, v. ERIC SMITH,

ERIC SMITH, demeurant et domicilié au 354, rue Preising à Saint-Eustache, district de Terrebonne, Québec, et faisant affaires sous la raison sociale E.S. Automobiles Enrg., partie défenderesse.

Un emplacement situé à Saint-Eustache, connu et désigné comme étant le lot numéro cent soixante-dix-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-huit (288-177) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Eustache; avec une maison dessus construite portant le numéro 354 rue Preising, à Saint-Eustache, sujette à une servitude en faveur de la compagnie Shawinigan Water & Power et en faveur de Bell Telephone Company of Canada, aux termes d'un acte de servitude, enregistré à Deux-Montagnes sous le no 101664.

La mise à prix est fixée à \$6,627.50, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Saint-Eustache, situé 140 rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, Québec, le SEIZIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
GABRIELLE FOURNELLE.

Bureau du shérif,
Cour provinciale,
Saint-Jérôme, le 4 octobre 1977. 69910-0

domiciled and residing at 354 Preising Street, St-Eustache, District of Terrebonne, Québec, and operating a business under the firm name of E.S. Automobiles Enrg., defendant.

Land located at Saint-Eustache, known and designated as lot one hundred and seventy-seven of the official subdivision of original lot two hundred and eighty-eight (288-177) on the official plan and in the book of reference for the cadastre of the Parish of Saint-Eustache; with a house constructed there bearing civic number 354 Preising Street, Saint-Eustache, subject to a servitude in favour of the Shawinigan Water and Power Company and in favour of the Bell Telephone Company of Canada, under the terms of a deed of servitude registered at Deux-Montagnes under No. 101664.

The upset price is \$6,627.50, representing 25% of the municipal assessment, which the purchaser must pay at the time of adjudication to the sheriff, in cash or by certified cheque payable to the Sheriff of the District of Terrebonne.

To be sold at the Saint-Eustache Registry Office, 140 Saint-Eustache Street, Place du Chêne, Saint-Eustache, Québec, on the SIXTEENTH day of NOVEMBER, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

GABRIELLE FOURNELLE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Provincial Court,
Saint-Jérôme, October 4, 1977. 69910

Vente pour taxes

Ville de Châteauguay

Avis est par la présente donné, que le Conseil municipal, par une résolution en date du 4e jour d'Octobre 1977, a ordonné à la personne soussignée, conformément à la Loi des cités et villes de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages de taxes municipales et/ou scolaires, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence lesdits immeubles seront vendus à l'enchère, à 5, boulevard Youville, ville de Châteauguay, le NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1977, à QUATORZE heures.

Toutefois seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels les taxes municipales et/ou scolaires, les intérêts; plus les frais (10%), auront été payés avant le moment de la vente.

La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles.

Les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse Saint-Joachim-de-Châteauguay dans les limites de la ville de Châteauguay;

Town of Châteauguay

Public notice is hereby given, that the Municipal Council by a resolution dated October 4th, 1977, has ordered the undersigned pursuant to the Cities and Towns Act to sell the immovables hereinunder described for non-payment of municipal taxation and/or school arrears, with interests and costs, and that consequently the said immovables shall be sold by public auction at 5, Youville Blvd., Town of Châteauguay, on the NINTH day of NOVEMBER 1977 at TWO o'clock in the afternoon.

However, there shall be excluded from the sale the immovables on which municipal and/or school taxes, the interests and costs (10%), shall have been paid prior to the sale.

The Quebec Municipal Commission has authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers of the immovables.

The lots hereafter described are of the official cadastre of the Parish of St-Joachim of Châteauguay in the limits of the Town of Châteauguay:

LÉGENDE:

FO.: folio
 CAD.: cadastre
 SUP.: superficie
 T.M.: taxes municipales et intérêts
 T.S.C.: taxes scolaires catholiques et intérêts
 T.S.P.: taxes scolaires protestantes et intérêts
 S.T.: sous-total
 P.: partie
 SUBD.: subdivision

BORNES:

N.: nord
 S.: sud
 E.: est
 O.: ouest

NOTE: Les dimensions et superficies des lots ci-dessous indiquées sont en mesure anglaise et plus ou moins.

ADJ.: adjudicataire

LEGEND:

FO.: folio
 CAD.: cadastre
 SUP.: area
 T.M.: municipal taxes and interests
 T.S.C.: catholic school taxes and interests
 T.S.P.: protestant school taxes and interests
 S.T.: sub-total
 P.: part
 SUBD.: subdivision

LIMITS:

N.: north
 S.: south
 E.: east
 O.: west

NOTE: Dimensions and areas of lots mentioned hereafter are english measures and more or less.

ADJ.: adjudicator

FRAIS: fees
RUE: street

Moontide Inc. 2300, Graham Blvd. Ville Mt. Royal	fo. T.M. Frais	1-1001-243 739.73 138.62	cad. T.S.P. Total	P-51 646.46 \$1,524.81	sup. S.T.	67,082 p.c. ± 1,386.19
BORNES: N. P-50 S.E. P-51 (Rue), 51-313, P-51 S.O. 51-254,-253,-163 à -166 incl., P-51, 51-313						

Williams, Guy 196, boul. Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1002-26-2 56.55 5.65	cad. T.S. Total	P-34 \$62.20	sup. S.T.	1,174 p.c. ± 56.55
BORNES: N. P-34 S. P-34 E. boul. Salaberry Nord O. Riv. Châteauguay						

Williams, John 135, Marquette Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1002-26-3 54.74 5.47	cad. T.S. Total	P-34 \$60.21	sup. S.T.	1,170 p.c. ± 54.74
BORNES: N. P-33 S. P-34 E. boul. Salaberry Nord O. Riv. Châteauguay						

Crighton, Miss Ethel 393, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1002-52 1,182.17 149.12	cad. T.Sp Total	P-1 309.04 \$1,640.33	sup. S.T.	12,451 p.c. ± 1,491.21
BORNES: N. boul. Salaberry Nord S. Riv. Châteauguay E. 1-152 O. 1-515						

Moontide Inc. 2300, Graham Blvd. Ville Mt. Royal	fo. T.M. Frais	1-1002-108 2,310.14 363.28	cad. T.S.P. Total	P-51 1,322.72 \$3,996.14	sup. S.T.	4.815 acres ± 3,632.86
BORNES: N. P-50, P-50 S. P-52 E. P-51 O. boul. Salaberry Nord						

Reid, David H. 240, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. S.T.	1-1002-167 334.16 334.16	cad. cad. Frais	17-P.138 17-P.139 33.41	sup. T.S. Total	18,694 p.c. ± \$367.57
BORNES: 17-P.138: N. 17-137 S. 17-P.139 E. 17-131 O. boul. Salaberry Nord 17-P.139: N. 17-P.138 S. 17-P.139 E. 17-130 O. boul. Salaberry Nord						

Caron, Hervé 276, boul. Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. S.T.	1-1002-178 935.92 935.92	cad. cad. cad.	P-16 et P-16 P-16 16-P.7	sup. T.S. Frais Total	201,226 p.c. ± 93.59 \$1,029.51
Remarque: construit						

BORNES: P-16: O. boul. Salaberry N. P-16, lot 15 S. Autoroute 30						
P-16: E. boul. Salaberry N. O. Rivière N. P-15 S. P-16						
P-16: E. boul. Salaberry N. O. Rivière N. P-16 S. P-16						
16-P-7: N. P-15 S. P-16 E. P-16 O. 16-P-7						
Favreau, Emérentienne Dame	fo.	1-1002-245	cad.	1-P.473	sup.	12,400 p.c.±
412, boul. Salaberry Nord	T.M.	1,252.32	cad.	1-P.474	T.S.C.	494.60
Châteauguay	S.T.	1,746.92	Frais	174.69	Total	\$1,921.61
Construit						
BORNES: 1-P.473: N. 1-P.474 S. 1-P.472 E. 1-P.473 O. boul. Salaberry Nord						
1-P.474: N. 1-475 S. 1-P.473 E. 1-P.474 O. boul. Salaberry Nord						
Chateau Const. Inc.	fo.	1-1007-9	cad.	49-402	sup.	8,066 p.c.
303, Seignory Drive	T.M.	764.98	cad.	49-403-2	T.S.C.	147.72
Châteauguay	S.T.	912.70	Frais	91.27	Total	\$1,003.97
Construit						
Succ. Hamilton (Boulter) A. Dme	fo.	1-1011-35	cad.	47-P.8	sup.	6,377 p.c.±
22, Oliver	T.M.	210.28	T.S.		S.T.	210.28
Châteauguay	Frais	21.02	Total	\$231.30		
BORNES: N. 47-9 (rue) S. 47-7 E. 47-P.8 O. 47-5						
Bouchard, Paul	fo.	1-1011-41	cad.	47.50	sup.	8,250 p.c.±
44, Oliver	T.M.	624.03	cad.	47-P.51	T.S.	
Châteauguay	S.T.	624.03	Frais	62.40	Total	\$686.43
Remarque: construit						
BORNES: 47-P.51: N. 47-47 (rue) S. P-47 E. 47-P.51 O. 47-48, -49						
Haim Selim et al.	fo.	1-1014-28	cad.	P-49	sup.	328,220 p.c.±
2300, Graham Blvd.	T.M.	13,657.19	T.S.C.	448.92	T.S.P.	7,406.04
Ville Mt. Royal H3R 1H8	S.T.	21,512.15	Frais	2,151.21	Total	\$23,663.36
BORNES: N. Rue Concordia S. boul. St-François, P.49 E. 49-595,49-594, 49-376-4 O. Rue Elmridge						
Haim Selim et al.	fo.	1-1024-28	cad.	49-596	sup.	6,726 p.c.
2300, Graham Blvd.	T.M.	317.23	T.S.P.	469.86	S.T.	787.09
Ville Mt. Royal H3R 1H8	Frais	78.71	Total	\$865.80		
Swain Braja Kinshore et al.	fo.	1-1024-33	cad.	49-455	sup.	6,095 p.c.
9411, Shore Road Apt. 14	T.M.	276.69	T.S.		S.T.	276.69
Brooklyn, N.Y., U.S.A.	Frais	27.67	Total	\$304.36		
Swain, Braja Kinshore et ux ^{or}	fo.	1-1028-9	cad.	50-P.95	sup.	6,451.74 p.c.±
& Magon Ray Miss	T.M.	465.47	T.S.P.	61.42	S.T.	526.89
9411, Shore Road Apt. 14	Frais	52.69	Total	\$579.58		
Brooklyn, N.Y. U.S.A.						
BORNES: N. Rue Cortland S. 50-179 E. Rue Jonathan O. 50-P.95						
Swain, Braja Kinshore et ux ^{or}	fo.	1-1029-11	cad.	50-84	sup.	6,788.2 p.c.
& Magon Ray Miss	T.M.	484.90	T.S.P.	65.27	S.T.	550.17
9411, Shore Road Apt. 14	Frais	55.02	Total	\$605.19		
Brooklyn, N.Y., U.S.A.						
Swain, Braja Kinshore et al.	fo.	1-1029-23	cad.	50-P.93	sup.	6,650 p.c.±
9411, Shore Road Apt. 14	T.M.	474.30	T.S.P.	63.35	S.T.	537.65
Brooklyn, N.Y., U.S.A.	Frais	53.76	Total	\$591.41		
BORNES: N. rue Cortland S. 50-175 E. 50-P.93 O. rue Jeffries						
Jack, Roberta H., Dame	fo.	1-1034-13	cad.	49-P.44	sup.	9,600 p.c.±
42, Stanton	T.M.	100.37	T.S.P.	53.75	S.T.	154.12
Châteauguay	Frais	15.41	Total	\$169.53		
BORNES: N. 49-43 S. rue Smith E. 49-49 O. 49-P.44						
Jack, Roberta H., Dame	fo.	1-1034-14	cad.	49-49	sup.	12,000 p.c.
42, Stanton	T.M.	127.21	T.S.P.	69.10	S.T.	196.31
Châteauguay	Frais	19.63	Total	\$215.94		
Jack, Roberta H., Dame	fo.	1-1034-16	cad.	49-52	sup.	12,000 p.c.
42, Stanton	T.M.	1,238.25	T.S.P.	69.10	S.T.	1,307.35
Châteauguay	Frais	130.73	Total	\$1,438.08		
Léopold Morneau	fo.	1-1035-39	cad.	48-427	sup.	2,270.7 p.c.
101, Stanton	T.M.	1,396.32	T.S.C.	779.82	S.T.	2,176.14
Châteauguay	Frais	217.61	Total	\$2,393.75	Remarque: construit	

Jack, Roberta H., Dame 42, Stanton Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1035-58 127.21 19.63	cad. T.S.P. Total	49-50 69.10 \$215.94	sup. S.T.	12,000 p.c. 196.31
Jack, Roberta H., Dame 42, Stanton Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1035-60 2,089.63 255.03	cad. T.S.P. Total	49-51 460.69 \$2,805.35	sup. S.T.	12,000 p.c. 2,550.32
Laberge, Adélar, succession 13, Watt, Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1036-4 133.37 13.38	cad. T.S. Total	47-P.6 47-P.6 \$147.15	sup. S.T.	Remarque: construit 3,164 p.c. ± 133.77
BORNES: N. 47-11 S. 47-4 (rue) E. 47-P.6 O. 47-P.6						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-11 1,232.28 126.66	cad. T.S.P. Total	P-44 34.38 \$1,393.32	sup. S.T.	7,565 p.c. ± 1,266.66
BORNES: N. P.44 S. P.44 E. rue Elm O. P.44						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-12 1,294.29 129.43	cad. T.S. Total	P-44 P-44 \$1,423.72	sup. S.T.	10,611 p.c. ± 1,294.29
BORNES: N. P.44 S. 44-492, 44-476 E. P.44, P.44 O. P.44						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-13 1,156.04 115.60	cad. T.S. Total	P-44 P-44 \$1,271.64	sup. S.T.	9,497 p.c. ± 1,156.04
BORNES: N. P.44 S. P.44 E. P.44 O. 44-488, -489, -490						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. S.T.	1-1041-14 1,257.38 1,291.76	cad. cad. Frais	P-43 P-44 129.17	sup. T.S.P. Total	7,725 p.c. ± 34.38 \$1,420.93
BORNES: P-43: N. P.43 S. P.44 E. P.43 O. 43-358 P-44: N. P.43 S. P.44 E. P.44 O. 44-491						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-15 1,156.04 115.60	cad. T.S. Total	P-43 P-43 \$1,271.64	sup. S.T.	9,497 p.c. ± 1,156.04
BORNES: N. P.43 S. P.43 E. P.43 O. 43-358, -359						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-16 1,294.49 129.43	cad. T.S. Total	P-43 P-43 \$1,423.72	sup. S.T.	10,611 p.c. ± 1,294.29
BORNES: N. 43-362, 43-363 S. P.43 E. P.43, P.43 O. P.43						
Piazza, Nicola 2805, Steinway St. Queens, N.Y., U.S.A.	fo. T.M. Frais	1-1041-17 923.89 92.39	cad. T.S. Total	P-43 P-43 \$1,016.28	sup. S.T.	7,565 p.c. ± 923.89
BORNES: N. P.43 S. P.43 E. rue Elm O. P.43						
White, John L. 58 A, Daniel Châteauguay	fo. T.M. S.T.	1-1044-3 845.99 911.29	cad. T.S.C. Frais	17-559 1.07 91.13	sup. T.S.P. Total	16,340 p.c. 64.23 \$1,002.42
Paquette, Alain et Paquette, Serge et Paquette, Guy 513, Hébert	fo. T.M. S.T.	1-1045-16 259.56 259.56	cad. cad. Frais	17-301 17-303 et 17-303 25.95	sup. T.S. Total	8,919.5 p.c. T.S. \$285.51
Maple Grove, (Qué.) Paquette, Alain et Paquette, Serge et Paquette, Guy 513, Hébert	fo. T.M. S.T.	1-1045-17 213.55 213.55	cad. cad. Frais	17-304 17-305 et 17-306 21.35	sup. T.S. Total	7,343 p.c. T.S. \$234.90
Maple Grove, (Qué.) Paquette, Alain, Paquette, Serge et Paquette, Guy 513, Hébert	fo.	1-1045-18	cad.	17-453, 17-454, 17-455, 17-456, 17-457, 17-548.	sup.	13,426 p.c.
Maple Grove, (Qué.)	T.M. Frais	393.52 39.35	T.S. Total	T.S. \$432.87	S.T.	393.23
Lagarde, Gaétan E. 153, Gordon Châteauguay	fo.	1-1046-1	cad.	17-254, 17-255, 17-256, 17-257, 17-258, 17-259,	sup.	16,335 p.c.

	T.M.	2,034.90	T.S.C.	649.97	T.S.P.	83.04
	S.T.	2,767.91	Frais	276.79	Total	\$3,044.70
Lagarde, Gaëtan E. 153, Gordon Châteauguay	fo.	1-1046-2	cad.	17-229	sup.	3,727 p.c.
	T.M.	153.30	T.S.C.	22.13	T.S.P.	2.68
	S.T.	178.11	Frais	17.81	Total	\$195.92
McKay, Robert 168, Gordon Châteauguay	fo.	1-1046-38	cad.	17-234	sup.	7,350 p.c.
	T.M.	1,328.58	cad.	17-235, 17-236.	T.S.P.	393.51
	S.T.	1,722.09	Frais	172.21	Total	\$1,894.30
Vanier, Marcel 170, Gordon Châteauguay	fo.	1-1046-39	cad.	17-229, 17-230, 17-231, 17-232, 17,233	Construit sup.	10,976 p.c.
	T.M.	1,194.18	T.S.P.	381.99	S.T.	1,576.17
	Frais	157.62	Total	\$1,733.79	Construit	
Olga Champion, 119 Wright, Châteauguay	fo.	1-1047-6	cad.	17-143, 17-146	sup.	4,900 p.c.
Succession Arthur Laberge (adj) a/s Trust General Canada 10 ouest, St-Jacques Montréal	T.M.	289.25	T.S.C.	53.86	S.T.	343.11
	Frais	34.31	Total	\$377.42		
Mac Gillivray, Gary 480, Galland Dorval, (Qué.)	fo.	1-1047-8	cad.	17-209, 17-210, 17-211, 17-212, 17-213, 17-214	sup.	14,700 p.c.
	T.M.	614.81	T.S.P.	151.19	S.T.	766.00
	Frais	76.60	Total	\$842.60		
Quinn, Patricia Ann, Dame 270, Pine Châteauguay	fo.	1-1049-13	cad.	43-314	sup.	14,400 p.c.
	T.M.	928.36	T.S.		S.T.	928.36
	Frais	92.83	Total	\$1,021.19	Remarque: construit	
Blueridge Investment Inc. 5194, D'allet St-Léonard	fo.	1-1052-98	cad.	P-44	sup.	5,787.6 p.c. ±
	T.M.	706.45	T.S.		S.T.	706.45
	Frais	70.64	Total	\$777.09		
BORNES: N. 44-440 (rue) S. P.47 E. rue Projetée O. 44-475						
Dracatos, Panagis 179, Gilmour Châteauguay	fo.	1-1053-35	cad.	43-327, 43-336	sup.	9,694 p.c.
	T.M.	1,591.99	T.S.P.	261.76	S.T.	1,853.75
	Frais	185.37	Total	\$2,039.12	Remarque: construit	
Taillon, Christian 76, Gilmour Châteauguay	fo.	1-1053-68	cad.	44-124, 44-125, 44-126	sup.	7,200 p.c.
	T.M.	773.41	T.S.C.	220.20	S.T.	993.61
	Frais	99.36	Total	\$1,092.97	Construit	
Swain, Braja Kinshore et uxore et Mlle Ray Magon 9411, Shore Road app. 14 Brooklyn, N.Y., U.S.A.	fo.	1-1055-1	cad.	49-83-2	sup.	6,500 p.c.
	T.M.	318.33	T.S.P.	49.91	S.T.	368.24
	Frais	36.82	Total	\$405.06		
Swain, Braja Kinshore et uxore et Ray Magon, Mlle 9411, Shore Road, app. 14 Brooklyn, N.Y., U.S.A.	fo.	1-1024-31	cad.	49-457	sup.	6,500 p.c.
	T.M.	353.29	T.S.P.	49.91	S.T.	403.20
	Frais	40.32	Total	\$443.52		
Jack, Robert 42, Stanton Châteauguay	fo.	1-1064-12	cad.	P-3, P-13, P-14, P-15	sup.	35.6308 acres ±
	T.M.	402.79	T.S.P.	129.19	S.T.	531.97
	Frais	53.20	Total	\$585.17		
BORNES: P-3: N. lot 2, 3-136 S. lot 5, P-3 E. Réserve Indienne O. P.3, 3-136, 3-127 (rue) P-13: N. P.11 S. P-14 E. Autoroute 30 O. 13-68 à -74 inc. P-14: N. P.13 S. P-15, 14-36 E. Autoroute 30 O. 14-36, -40, -41 P-15: N. P-14 S. 15-56 (rue), 15-P.33 (rue) E. Autoroute 30 O. 15-22, -23						
Jack, Robert 42, Stanton Châteauguay	fo.	1-1064-41	cad.	P-15	sup.	64,459 p.c. ±
	T.M.	420.22	T.S.P.	245.71	S.T.	665.93
	Frais	66.59	Total	\$732.52		
BORNES: N. 15-56 (rue) S. P.16 E. Autoroute 30 O. 15-41						
Reid David et uxore 240, Salaberry Nord Châteauguay	fo.	1-1065-57	cad.	P-6	sup.	4.646 acres ±
	T.M.	69.88	T.S.		S.T.	69.88
	Frais	6.99	Total	\$76.87		
BORNES: N. P-3 S. Autoroute 30 E. Réserve Indienne O. P-5 et autoroute 30						

Benoit, Jean-Guy 356, Scott Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1065-88 743-19 81.54	cad. T.S.C. Total	5-189, 5-190, 5-P.191 72.25 \$896.98	sup. S.T. Remarque: construit	5,913 p.c. ± 815.44
BORNES: 5-P.191: N. 5-190 S. 5-P.191 (rue) E. 5-P.186 O. 5-202 (rue)						
Bouchard, Zéphirin 360, Scott Châteauguay Proteau, Jacqueline, Mlle 360, Scott Châteauguay	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	1-1065-90 1,113.46 120.19 1-1065-92 931.45 93.14	cad. T.S.C. Total cad. T.S. Total	3-120, 3-121 88.47 \$1,322.12 P-3, P-3 \$1,024.59	sup. S.T. Remarque: construit sup. S.T. Remarque: construit	6,260 p.c. 1,201.93 14,110 p.c. ± 931.45
BORNES: P-3: N.O. rue Scott S.O. 3-121 N.E. P-3 S.E. P-3 P-3: N.O. 3-120, -121, P-3 S.O. 5-188 N.E. P-3 S.E. P-3						
Breau, Wilfrid 199, Marquette Oshawa, (Ont.)	fo. T.M. Frais	1-1067-25 363.25 36.32	cad.5-P.179, 5-P.180, 5-P.181 T.S. Total	5-P.179, 5-P.180, 5-P.181 363.25 \$399.57	sup. S.T.	6,750 p.c. ± 363.25
BORNES: 5-P-179:-N. 5-P.180 S. 5-178 E. 5-P.179 O. 5-P.179 5-P.180:-N. 5-P.181 S. 5-P.179 E. 5-P.180 O. 5-P.180 5-P.181:-N. 5-P.181 S. 5-P.180 E. 5-P.181 O. 5-P.181						
Vezaine, Daniel 8, Joseph Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1068-9 1,048.32 104.83	cad. 3-P.130, 3-P.130 T.S. Total	3-P.130, 3-P.130 1,153.15	sup. S.T. Remarque: construit	7,272 p.c. 1,048.32
BORNES: 3-P.130:-N. 3-131, -132 S. 3-129 (rue) E. 3-P.130 O. 3-P.130 3-P.130:-N. 3-132, -133 S. 3-129 (rue) E. 3-P.130 O. 3-P.130						
Hébert, Léopold 412, Légaré, Châteauguay Favreau Bruno 410, Légaré, Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1071-21 440.01 44.00	cad. T.S. Total	1-P.513 484.01	sup. S.T.	5,720 p.c. ± 440.01
BORNES: N. 1-513-48 (rue) S. 1-513-14 E. 1-513-41 O. 1-34 (rue)						
Favreau, Bruno 410, Légaré, Châteauguay Hébert, Léopold 412, Légaré, Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1071-24 282.62 28.26	cad. T.S. Total	1-P.513 310.88	sup. S.T.	5,000 p.c. ± 282.62
BORNES: 1-513-48 (rue) S. 1-513-11, -12 E. 1-P.513 O. 1-513-46						
Hébert, Léopold 412, Légaré, Châteauguay Favreau, Bruno 410, Légaré, Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1071-26 273.38 27.34	cad. T.S. Total	1-P.513 300.72	sup. S.T.	5,000 p.c. ± 273.38
BORNES: N. 1-513-48 (rue) S. 1-513-9, -10 E. 1-P.513 O. 1-P.513						
Bourque, Roland 37, Parc Tisseur, Ville de Léry	fo. T.M. Frais	1-1071-27 523.63 52.36	cad. T.S. Total	1-P.513 575.99	sup. S.T.	10,000 p.c. ± 523.63
BORNES: N. 1-513-48 (rue) S. 1-513-8, -9, -49, 1-P.513 E. 1-P.513 O. 1-P.513						
Jack, Robert et Mary H. Jack 42, Stanton Châteauguay	fo. T.M. Frais	1-1076-69 731.33 112.67	cad. T.S.P. Total	P-12, P-14, P-15 395.42 \$1,239.42	sup. S.T.	437,842 p.c. ± 1,126.75
BORNES: P-12:-N. P-11 S. P-14 E. Réserve Indienne O. Autoroute 30 P-14:-N. P-12 S. P-15 E. Réserve Indienne O. Autoroute 30 P-15:-N. P-14 S. P-16 E. Réserve Indienne et lot 379 O. Autoroute 30						
Moontide Inc. 2300, boul. Graham Mont-Royal, (Qué.)	fo. T.M. S.T.	2-1001-75 3,415.18 17,600.06	cad. T.S.C. Frais	P-51 10,242.88 1,760.00	sup. T.S.P. Total	325,650 p.c. ± 3,942.00 \$19,360.06
BORNES: N. P-50 S. P-52 N.O. boul. St-Francis S.E. P-51						

L. Friedman, ès-qual. syndic 5075, De Sorel Montréal - H4P 1G6	fo. T.M. S.T.	2-2007-14 1,827.95 2,580.77	cad. T.S.C. Frais	60-91 590.82 258.08	sup. T.S.P. Total	6,750 p.c. 162.00 \$2,838.85
Ciciola, Emilio 110, Oxford Cr., Châteauguay - J6K 1S6	fo. T.M. Frais	2-2008-46 707.45 75.62	cad. T.S.C. Total	P-65 48.76 \$831.83	sup. S.T.	7,722 p.c. ± 756.21
BORNES: N. 58-157-3 S. 65-231 (rue) E. P-65 O. P-65						
Ciciola, Emilio et Ciciola Domenico 316, boul. Industriel Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2008-48 418.96 45.18	cad. T.S.C. Total	P-65 32.91 \$497.05	sup. S.T.	5,148 p.c. ± 451.87
BORNES: N. 58-157-3 & 60-108 S. 65-231 E. 65-230 O. P-65						
Dubé, Georgette R., Dame 10, Tremblay Châteauguay - J6J 3N4	fo. T.M. Frais	2-2009-8 895.66 114.16	cad. T.S.C. Total	65-122 245.92 \$1,255.74	sup. S.T.	6,250 p.c. 1,141.58
Deckelbaum Const. Corp. et al. 4700, Prince of Wales, Montréal	fo. T.M. Frais	2-2011-17 1,355.21 135.52	cad. T.S. Total	P-55 P-74 \$1,490.73	sup. S.T.	44,526 p.c. ± 1,355.21
BORNES: N. 55-362 S. 56-555, -557 E. 55-279 (rue) O. 55-409						
Deckelbaum Const. Corp. et al. 4700, Prince of Wales Montréal	fo. T.M. Frais	2-2011-30 4,431.02 443.10	cad. T.S. Total	52-348, 53-377, 55-412 \$4,874.12	sup. S.T.	53,537 p.c. 4,431.02
Nicholson Daniel et uxore 3270, Bathurst, app. D8 Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	2-2013-18 304.15 32.94	cad. T.S.P. Total	56-508 25.32 \$362.41	sup. S.T.	5,600 p.c. 329.47
McDonald, Jean-Claude 15, Desparois, Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2019-3 1,100.44 146.28	cad. T.S.C. Total	P-74 362.40 \$1,609.12	sup. S.T.	7,142 p.c. ± 1,462.84
BORNES: N. P-66 (rue) S. 74-1 E. 73-6 O. rue Cécylre						
Fontaine, Claude 50, Desparois, Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2019-34 683.31 89.09	cad. T.S.C. Total	58-154 207.64 \$980.04	sup. S.T.	7,950 p.c. 890.95
Beauchamp & Chevretils Inc. 257, A, boul. d'Anjou, Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2060-18 1,412.66 144.27	cad. T.S.C. Total	P-57 30.01 \$1,586.94	sup. S.T.	5,368.4 p.c. ± 1,442.67
BORNES: N. P-57 S. Rue Marquette E. 57-518 O. rue Vincent						
Williams, Micheline, Dame 135, Marquette Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2062-8 582.59 58.26	cad. T.S. Total	57-416-2, 57-417, 57-418-2 \$640.85	sup. S.T.	8 259.9 p.c. 582.59
Beauchamp & Chevretils Inc. 257, A, boul. d'Anjou Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-2063-23 915.38 91.54	cad. T.S. Total	P-57 P-57 \$1,006.92	sup. S.T.	2,191.5 p.c. ± 915.38
BORNES: N. 56-504 S. rue Iberville E. rue Vanier O. 57-543						
Goodman, Norman 5575, Borden Ave. Côte-St-Luc	fo. T.M. Frais	2-6093-58 3,190.69 319.07	cad. T.S. Total	65-212 P-161 \$3,509.76	sup. S.T.	9 450 p.c. 3,190.69
Ménard, Jean-Paul 50, boul. St-Jean-Baptiste Châteauguay J6K 3A4	fo. T.M. Frais	3-3001-15 866.35 107.74	cad. T.S.C. Total	P-161 211.11 \$1,185.20	sup. S.T.	7,875 p.c. ± 1,077.46
BORNES: N. 162-142 S. P-161 E. P-161 O. boul. S. Jean-Baptiste						
Lefebvre, Robert 17, rue Poupart Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3002-5 1,036.63 103.66	cad. T.S. Total	141-198-1 P-141 \$1,140.29	sup. S.T.	7,837 p.c. 1,036.63
South Shore Gardens 6338, Victoria app. 6 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3002-42 165.77 19.83	cad. T.S.C. Total	P-141 32.51 \$218.11	sup. S.T.	3,123 p.c. ± 198.28
Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry Nord, Chat.						
BORNES: N. 141-69 (rue) S. 141-391 E. 141-72, P-141 O. 141-71						

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria app. 6 Montréal H3W 2S5 Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry Nord Châteauguay J6J 4K9	fo. T.M. Frais	3-3002-78 600.79 71.38	cad. T.S.C. Total	P-141 113.01 \$785.18	sup. S.T.	17,250 p.c. ± 713.80
BORNES: N. 141-170 (Rue) S. 141-338, -339, -340 E. 141-144, 141-173 O. 141-142, 141-174						
Gianvito, Rodolfo 135, Wyndale Drive Toronto 15, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3005-12 300.00 35.50	cad. T.S.P. Total	141-P-180 & 141-181 54.98 \$390.48	sup. S.T.	7 478 p.c. ± 354.98
BORNES: 141-P-180: N. Lot 142 S. 141-183 E. 141-181 O. 141-P-180						
Dame Veuve Donat Beauchamp 560, 3e Avenue Lachine H8S 2T7 Alvaro, Nicodemo 4465, boul. Robert St-Léonard	fo. T.M. Frais fo. T.M. S.T.	3-3005-26 295.78 29.58 3-3007-116 1,520.87 1,544.48	cad. T.S. Total cad. T.S.C. Frais	141-209 141-181 54.98 \$325.36 144-P44 2.25 154.45	sup. S.T.	7,500 p.c. 295.78
BORNES: N. 144-43 (Rue) S. 144-45 E. 144-44-1 O. 142-13 et 142-P.27						
Daigneault, Jacques 221, des Satellites Châteauguay Hamel, Michel 50, Troy app. 22 Verdun Hamel, Michel 50, Troy app. 22 Verdun Arsenault, Lorenzo 135, 3e Avenue St-Constant J0L 1X0 Arsenault, Lorenzo 135, 3e avenue St-Constant J0L 1X0 Arsenault, Lorenzo 135, 3e avenue St-Constant J0L 1X0 Arsenault, Lorenzo 135, 3e avenue St-Constant J0L 1X0 Brosseau, J.P. 116, Montée Masson Duvernay Est Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead Glick, Harry Dr. 155, Wesford Cr. Hampstead South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal H3W 2S5 Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry N., Châteauguay	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	3-3007-28 1,143.83 127.21 3-3007-84 671.82 74.60 3-3007-85 671.82 74.60 3-3007-95 579.73 58.14 3-3007-96 579.73 58.14 3-3007-97 579.73 58.14 3-3007-98 579.73 58.14 3-3008-1 1,278.17 127.82 3-3008-6 99.00 13.03 3-3008-7 99.00 13.03 3-3008-8 99.00 13.03 3-3008-16 633.65 66.43 3-3008-17 633.73 66.44 3-3008-18 633.87 66.33 3-3010-3 223.27 31.88	cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.C. Total	143-102 128.33 \$1,399.37 142-66 74.21 \$820.63 142-67 74.21 \$820.63 142-122 1.65 \$639.52 142-123 1.65 142-124 1.65 \$639.52 142-125 1.65 \$639.52 141-77 \$1,405.99 141-82 31.35 \$143.38 141-83 31.35 \$143.38 141-84 31.35 \$143.38 141-92 30.69 \$730.77 141-93 30.69 \$730.86 141-94 29.41 \$729.61 141-48 & P-141 95.52 \$350.67	sup. S.T.	7,816 p.c. 1,272.16
BORNES: N. 141-48 S. 141-43 (Rue) E. P-141 O. 141-42 (Rue)						

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3010-5 296.38 42.34	cad. T.S.C. Total	P-141 127.04 \$465.76	sup. S.T.	17,250 p.c. ± 423.42
---	----------------------	-----------------------------	-------------------------	-----------------------------	--------------	-------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: P-141: N. 141-49 à -54 incl. S. 141-43 (Rue) E. 141-120 O. P-141 et 141-48

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3010-11 99.00 14.15	cad. T.S.C. Total	P-141 42.50 \$155.65	sup. S.T.	5,750 p.c. ± 141.50
---	----------------------	-----------------------------	-------------------------	----------------------------	--------------	------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 141-61 et -62 S. 141-43 (Rue) E. 141-123, -333, -67 O. 141-122

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3010-20 1,432.85 161.24	cad. T.S.C. Total	P-141 179.53 \$1,773.62	sup. S.T.	24,420 p.c. ± 1,612.38
---	----------------------	---------------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------	---------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 141-107 S. 139-132,-247 (Rue) E. 141-142, -43 (Rue) O. 141-103 à -106 incl.

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3010-35 269.60 38.50	cad. T.S.C. Total	P-141 115.44 \$423.54	sup. S.T.	15,700 p.c. ± 385.04
---	----------------------	------------------------------	-------------------------	-----------------------------	--------------	-------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 141-124 S. 139-247 (Rue) E. 141-131 à -133 incl. O. 141-119 & 141-43 (Rue)

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3010-37 85.81 12.25	cad. T.S.C. Total	P-141 36.72 \$134.78	sup. S.T.	5,000 p.c. ± 122.53
---	----------------------	-----------------------------	-------------------------	----------------------------	--------------	------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 141-125 S. 141-124 E. 141-129 & -130 O. 141-68 (Rue)

Arsenault, Lorenzo 135, 3e avenue St-Constant, J0L 1X0	fo. T.M. Frais	3-3012-3 85.75 8.73	cad. T.S.C. Total	142-129 1.54 \$96.02	sup. S.T.	4,992 p.c. 87.29
--	----------------------	---------------------------	-------------------------	----------------------------	--------------	---------------------

Arsenault, Lorenzo
135, 3e Avenue
St-Constant, J0L 1X0

Arsenault, Lorenzo 135, 3e Avenue St-Constant, J0L 1X0	fo. T.M. Frais	3-3012-4 85.75 8.73	cad. T.S.C. Total	142-128 1.54 \$96.02	sup. S.T.	4,992 p.c. 87.29
--	----------------------	---------------------------	-------------------------	----------------------------	--------------	---------------------

Arsenault, Lorenzo
135, 3e Avenue
St-Constant, J0L 1X0

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal, H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3013-13 228.94 22.89	cad. T.S. Total	P-141 T.S. \$251.83	sup. S.T.	13,320 p.c. ± 228.94
---	----------------------	------------------------------	-----------------------	---------------------------	--------------	-------------------------

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 141-138 S. Lot 139 E. P-141 O. 141-134 (Rue)

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3015-15 1,894.04 269.49	cad. T.S.C. Total	P-141 800.85 \$2,964.38	sup. S.T.	110,330 p.c. ± 2,694.89
--	----------------------	---------------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------	----------------------------

Comm. Scolaire de Châteauguay (Adj. 72)
184, Salaberry Nord,
Châteauguay

BORNES: N. 141-140, -146, -143 (rue) S. 139-133 et -138 E. 141-148 à -151 inc. -341 et -342 et P-141 O. 141-137, -138 et P-141

South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5	fo. T.M. Frais	3-3017-20 728.57 82.44	cad. T.S.C. Total	P-141 95.88 \$906.89	sup. S.T.	9,340 p.c. ± 824.45
--	----------------------	------------------------------	-------------------------	----------------------------	--------------	------------------------

Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72)
184, Salaberry Nord
Châteauguay

BORNES: N. 141-157 S. Lot 139 E. P-141 O. 141-152 (rue)

Coulombe, Paul M. et ép. Jeanne d'Arc Brault 22, De Gaulle, Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3017-51 172.42 17.24	cad. T.S. Total	144-12 \$189.66	sup. S.T. Remarque: construit	7,961 p.c. 172.42
South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5 Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3017 336.52 38.37	cad. T.S.C. Total	P-141 47.23 \$422.12	sup. S.T.	4,350 p.c. 383.75
BORNES: N. 141-342 S. 139-138 E. 141-152 (rue) O. P-141						
South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5 Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3018-3 102.94 14.70	cad. T.S.C. Total	P-141 44.07 \$161.71	sup. S.T.	6,000 p.c. ± 147.01
BORNES: N. 141-165 S. 141-166 E. 141-167 O. 141-162 (rue)						
South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5 Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3018-6 493.15 70.42	cad. T.S.C. Total	P-141 211.04 \$774.61	sup. S.T.	28,750 p.c. ± 704.19
BORNES: N. P-141 S. 141-163 (rue) E. 141-48 et -49 O. 141-167						
South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5 Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3018-21 1,352.59 190.80	cad. T.S.C. Total	P-141 555.46 \$2,098.85	sup. S.T.	82,410 p.c. ± 1,908.05
BORNES: N. 141-161 et -163 (rue) S. Lot 139 E. 141-169(rue) O. 141-157 et P-141						
South Shore Gardens Ltd. 6338, Victoria, app. 6 Montréal - H3W 2S5 Comm. Scol. de Châteauguay (Adj. 72) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3023-48 94.40 13.48	cad. T.S.C. Total	P-141 40.40 \$148.28	sup. S.T.	5,500 p.c. ± 134.80
BORNES: N. P-141 S. 141-168 E. 141-169 O. P-141						
Lexow, Kjell P.O. Box 155, Adelaide St. Toronto (Ont.) - M5C 2T1 Stocco, Luigi 74, Rowntrees Mill Road Weston, (Ont.) Billio, Bruno 66, Brewster Downsview, (Ont.) M3N 1C6 Civiero, Romano 81, Thurodale Ave., Toronto (Ont.) M6M 3B4 Civiero, Romano 81, Thurodale Ave., Toronto, (Ont.) - M6M 3B4 Perron, Pierre (Adj.) 16-19e Avenue Valleyfield Tam, Vivian, Dame, Tam, Ronald, Tam, Roddey P.O. Box 54 Montréal 126	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	3-3026-1 156.86 18.00 3-3028-40 942.25 100.34 3-3028-125 1,424.00 145.26 3-3028-127 1,879.88 191.78 3-3028-129 1,409.74 143.83 3-3028-131 1,882.12 192.01	cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total	144-120 23.16 \$198.02 144-2 61.15 \$1,103.74 144-32 28.58 \$1,597.84 144-30 37.98 \$2,109.64 144-29 28.58 \$1,582.15 144-28 37.98 \$2,112.11	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T.	9,139 p.c. 180.22 7,502 p.c. 1,003.40 7,767 p.c. 1,452.58 10,332 p.c. 1,917.86 7,732 p.c. 1,438.32 10,285 p.c. 1,920.10

Pawar, Jagjit Singh et uxore 78, Woodplace Lane, Coulsden Surrey - Angleterre	fo. T.M. Frais	3-3028-136 1,401.21 142.70	cad. T.S.P. Total	144-142 25.87 \$1,569.78	sup. S.T.	7,582 p.c. 1,427.08
Laratta, Giovanni 320 Glenholme Toronto, (Ont.) M6E 3E3	fo. T.M. Frais	3-3028-138 844.59 87.50	cad. T.S.C. Total	144-P.140 30.43 \$962.52	sup. S.T.	7,551.5 p.c. ± 875.02
BORNES: N. 144-145 (rue) S. 144-133 E. 144-139 O. 144-P.140						
Laratta, Giovanni 320, Glenholme Toronto (Ont.) M6E 3E3	fo. T.M. Frais	3-3028-139 1,125.89 116.59	cad. T.S.C. Total	144-139 40.10 \$1,282.58	sup. S.T.	10,047 p.c. 1,165.99
Laratta, Giovanni 320, Glenholme Toronto (Ont.) M6E 3E3	fo. T.M. Frais	3-3028-141 844.59 87.50	cad. T.S.C. Total	144-138 30.43 \$962.52	sup. S.T.	7,518 p.c. 875.02
Laratta, Giovanni 320, Glenholme Toronto (Ont.) M6E 3E3	fo. T.M. Frais	3-3028-142 745.93 77.61	cad. T.S.C. Total	144-137 30.24 \$853.78	sup. S.T.	7,487 p.c. 776.17
Wilkie, Kenneth 81, St-Jean Châteauguay	fo. T.M. S.T.	3-3034-128 1,369.22 1,889.57	cad. T.S.C. Frais	146-280 287.95 189.95	sup. T.S.P. Total	5,500 p.c. 242.40 \$2,089.52
Pilar, Sonia, Mlle 230, Victoria St. North Port-Hope, Ont.	fo. T.M. Frais	3-3038-47 1,726.90 176.80	cad. T.S.C. Total	150-215, 150-216, 150-217, 150-218, 150-219 41.14 \$1,944.84	sup. S.T.	15,606 p.c. 1,768.04
Custom Dev. Ltd. 6338, Victoria, app.10 Montréal	fo. T.M. Frais	3-3038-103-1 1,025.04 103.86	cad. T.S.P. Total	150-632 13.57 \$1,142.47	sup. S.T.	12,004 p.c. 1,038.61
Custom Dev. Ltd. 6338, Victoria, app.10 Montréal	fo. T.M. Frais	3-3038-104-1 699.40 70.51	cad. T.S.P. Total	150-629 5.72 \$775.63	sup. S.T.	5,153 p.c. 705.12
Saltiel, Maurice et uxore 5565, Paré Ville Mont-Royal	fo. T.M. Frais	3-3043-21 656.37 68.11	cad. T.S.P. Total	154-8 24.78 \$749.26	sup. S.T.	5,482 p.c. 681.15
Saltiel, Maurice et uxore 5565, Paré Ville Mont-Royal	fo. T.M. Frais	3-3043-26 654.36 67.87	cad. T.S.P. Total	154-12 24.42 \$746.65	sup. S.T.	5,400 p.c. 678.78
Morrisette, Gilles 156, Turenne Châteauguay	fo. T.M. Frais	3-3043-47 1,188.60 138.70	cad. T.S.C. Total	154-33-2 153-13-2 198.43 \$1,525.73	sup. S.T.	7,378 p.c. 1,387.03
Park Royal Const. Inc. 4530, côte des Neiges Montréal	fo. T.M. Frais	3-3043-48 1,262.66 148.39	cad. T.S.C. Total	154-33-1, 154-103-2, 153-13-1, 153-84-2 221.24 \$1,632.29	sup. S.T.	6,598 p.c. 1,483.90
Lauzon, Oscar 8780, Saguenay LaSalle	fo. T.M. Frais	3-3051-19 64.57 6.46	cad. 150-211, 150-210 T.S. Total	150-211, 150-210 T.S. \$71.03	sup. S.T.	5,000 p.c. 64.57
Lauzon, Oscar 8780, Saguenay LaSalle	fo. T.M. Frais	3-3051-20 408.50 40.85	cad. 150-209, 150-208 T.S. Total	150-209, 150-208 T.S. \$449.35	sup. S.T.	5,495 p.c. 408.50
Parlayan, Gönül, Dame 3280, Goyer, app.11 Montréal	fo. T.M. Frais	3-3051-45 86.18 11.25	cad. 150-92, 150-93 T.S.P. Total	150-92, 150-93 26.32 \$123.75	sup. S.T.	4,876 p.c. 112.50
Ozgun Atiye, Dame 3303, VanHorne, app. 2 Montréal	fo. T.M. Frais	3-3051-46 410.99 44.32	cad. 150-94, 150-95 T.S.P. Total	150-94, 150-95 32.28 \$487.59	sup. S.T.	5,266 p.c. 443.27
Ozgun, Atiye, Dame 3303, Van Horne, app. 12 Montréal	fo. T.M. Frais	3-3055-3 68.28 6.98	cad. T.S.C. Total	152-240 1.58 \$76.84	sup. S.T.	4,675 p.c. 69.86

Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3055-4	cad.	152-239	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.28	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3055-5	cad.	152-238	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.281	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3055-6	cad.	152-237	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.28	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3055-7	cad.	152-236	sup.	6,078 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	88.70	T.S.C.	1.48	S.T.	90.18
St-Constant	Frais	9.01	Total	\$99.19		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3056-25	cad.	152-233	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.28	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3056-26	cad.	152-234	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.28	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3056-27	cad.	152-235	sup.	4,675 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	68.28	T.S.C.	1.38	S.T.	69.66
St-Constant	Frais	6.96	Total	\$76.62		
Konkol, Léon	fo.	3-3064-9	cad.	153-78	sup.	5,364 p.c.
351, Petit	T.M.	58.63	T.S.P.	4.89	S.T.	63.52
Ville St-Laurent	Frais	6.35	Total	\$69.87		
Lubrina, François	fo.	3-3066-2	cad.	160-57, 160-58	sup.	5,000 p.c.
5056, côte des Neiges	T.M.	1,723.44	T.S.C.	186.00	S.T.	1,909.44
Montréal	Frais	190.94	Total	\$2,100.38		
Custom Dev. Ltd.	fo.	3-3071-3-1	cad.	150-631	sup.	9,750 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	933.36	T.S.P.	11.57	S.T.	944.93
Montréal	Frais	94.49	Total	\$1,039.42		
Custom Dev. Ltd.	fo.	3-3071-4	cad.	150-630	sup.	3,688.75 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	708.59	T.S.P.	4.20	S.T.	712.79
Montréal	Frais	71.27	Total	\$784.06		
Boucher, Alcide	fo.	3-3071-9	cad.	152-281	sup.	5,000 p.c.
169, Liébert	T.M.	56.69	T.S.		S.T.	56.69
Vaudreuil	Frais	5.66	Total	\$62.35		
Broniszewski F.	fo.	3-3071-67	cad.	160-131, 160-134	sup.	7,500 p.c.
7766, rue George, app. 102				160-135		
Riverview Plaza	T.M.	664.62	T.S.		S.T.	664.62
LaSalle - H8P 1E1	Frais	66.46	Total	\$731.08		
Park Royal Const. Inc.	fo.	3-3071-148	cad.	158-127	sup.	1,067 p.c.
4530, côte des Neiges	T.M.	144.73	T.S.		S.T.	144.73
Montréal	Frais	14.47	Total	\$159.20		
Michaud, C.A., Syndic,	fo.	3-3079-36	cad.	P-161	sup.	80,070 p.c. ±
7333, boul. des Roseraies, app. 203	T.M.	1,170.28	T.S.C.	165.86	S.T.	1,336.14
Ville D'Anjou	Frais	133.61	Total	\$1,469.75		
BORNES: N. Lot 162 S. Lot 160 E. P-161 (rue) O. P-161						
South Shore Gardens Ltd.	fo.	3-3079-150	cad.	P-141	sup.	9,775 p.c.
6338, Victoria, app. 6	T.M.	1,445.26	T.S.C.	35.99	T.S.P.	11.39
Montréal - H3W 2S5	S.T.	1,492.64	Frais	149.26	Total	\$1,641.90
BORNES: N. 141-351 (rue) S. P-141 E. boul. Industriel Non cadastré O. 141-353						
Gobeil & Malenfant Ltée	fo.	3-3079-260-1	cad.	P-159, P-158,	sup.	279,095 p.c. ±
256, Cr. Dubois				P-156		
Châteauguay	T.M.	2,345.96	T.S.C.	420.35	T.S.P.	136.31
	S.T.	2,902.62	Frais	290.26	Total	\$3,192.88
BORNES: P-159: N.E. Réserve Indienne S.O. P-159 (rue) N. P-159 S. P-158						
P-158: N.E. Réserve Indienne S.O. P-158 (rue) N. P-159 S. P-156						
P-156: N.E. Réserve Indienne S.O. P-156 (rue) N. P-158 S. Lot 155						
Cortina Realties Inc.	fo.	3-3079-334	cad.	169-11	sup.	35,152 p.c.
a/s Zakuski Issie	T.M.	711.26	T.S.C.	25.60	T.S.P.	8.60
197, Harland Rd.	S.T.	745.46	Frais	74.54	Total	\$820.00
Hampstead						
Cortina Realties Inc.	fo.	3-3079-336	cad.	169-p.1	sup.	20,470 p.c.
a/s Zakuski Issie	T.M.	516.65	T.S.C.	17.89	T.S.P.	6.01
197, Harland Rd.	S.T.	540.55	Frais	54.05	Total	\$594.60
Hampstead						
BORNES: N. 169-10 (rue) S. 170-1 à -3 inc. et P-170 E. 169-P.1 O. boul. Industriel non cadastré						

Montagutelli A. Marco et ux ^{or}	fo.	3-3079-366	cad.	172-3	sup.	24,000 p.c.
223, boulevard Youville	T.M.	2,957.67	T.S.C.	357.07	S.T.	3,314.74
Châteauguay	Frais	331.47	Total	\$3,646.21	Remarque: Bati	
Robertson Willian Duncan	fo.	3-3089-6	cad.	170-50	sup.	6,975 p.c. ±
6, Ault Drive				170-P.51		
P.O. Box 353	T.M.	83.69	T.S.		S.T.	83.69
Ungleside, (Ont.)	Frais	8.36	Total	\$92.05		

BORNES: 170-P.51: N. 1700-P.32 S. 170-5 (rue) E. 170-P.51 O. 170-50

Cortina Realities Inc.	fo.	3-3092-18	cad.	169-15	sup.	10,340 p.c.
197, Harland Rd.	T.M.	176.27	T.S.C.	9.01	T.S.P.	3.03
Hampstead	S.T.	188.31	Frais	18.83	Total	\$207.14
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3092-26	cad.	169-4	sup.	10,345 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	123.95	T.S.C.	9.01	T.S.P.	3.03
197, Harland Rd.	S.T.	135.99	Frais	13.59	Total	\$149.58
Hampstead						
Coppel Alexander	fo.	3-3093-11	cad.	169-42	sup.	5,545 p.c.
7400, Sherbrooke O., app. 1020	T.M.	94.36	T.S.P.	41.19	S.T.	135.55
Montréal - H4B 1R8	Frais	13.55	Total	\$149.10		
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-6	cad.	169-44	sup.	5,100 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	87.20	T.S.C.	4.52	T.S.P.	1.52
197, Harland Rd.	S.T.	93.24	Frais	9.32	Total	\$102.56
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-8	cad.	169-30	sup.	4,680 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	79.72	T.S.C.	4.07	T.S.P.	1.37
197, Harland Rd.	S.T.	85.16	Frais	8.51	Total	\$93.67
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-9	cad.	169-31	sup.	4,148 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	70.77	T.S.C.	3.64	T.S.P.	1.23
197, Harland Rd.	S.T.	75.64	Frais	7.56	Total	\$83.20
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-10	cad.	169-32	sup.	5,493 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	93.65	T.S.C.	4.79	T.S.P.	1.61
197, Harland Rd.	S.T.	100.05	Frais	10.00	Total	\$110.05
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-11	cad.	169-33	sup.	8,827 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	144.38	T.S.C.	7.71	T.S.P.	2.60
197, Harland Rd.	S.T.	154.69	Frais	15.46	Total	\$170.15
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-12	cad.	169-34	sup.	7,601 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	129.81	T.S.C.	6.69	T.S.P.	2.26
197, Harland Rd.	S.T.	138.76	Frais	13.87	Total	\$152.63
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-15	cad.	169-51	sup.	5,208 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	88.62	T.S.C.	4.52	T.S.P.	1.52
197, Harland Rd.	S.T.	94.66	Frais	9.46	Total	\$104.12
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-16	cad.	169-52	sup.	5,202 p.c.
a/s Issie Zakuski	T.M.	88.54	T.S.C.	4.52	T.S.P.	1.52
197, Harland Rd.	S.T.	94.58	Frais	9.45	Total	\$104.03
Hampstead						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3094-17	cad.	P-169	sup.	5,202 p.c. ±
a/s Issie Zakuski	T.M.	10,345.06	T.S.C.	688.71	T.S.P.	231.26
197, Harland Rd.	S.T.	11,265.03	Frais	1,126.50	Total	\$12,391.53
Hampstead						

BORNES: N. P-168 S. Lot 170 E. Co. Laprairie O. 169-22, -43, -44, -49, -52

Michaud, C.A., Syndic	fo.	3-3095-1	cad.	171-28	sup.	37,500 p.c.
7333, boul. des Roseraies, app. 203	T.M.	638.72	T.S.C.	62.66	S.T.	701.38
Ville d'Anjou - H1M 2X6	Frais	70.13	Total	\$771.51		
Aliaga Spanish Picture	fo.	3-3095-10	cad.	171-24	sup.	25,000 p.c.
Frame Inc.	T.M.	3,392.66	T.S.		S.T.	3,392.66
115, Bélanger	Frais	339.26	Total	\$3,731.92	Remarque: bâti	
Châteauguay						
Cortina Realities Inc.	fo.	3-3095-23	cad.	169-28	sup.	5,580 p.c.
197, Harland Rd.	T.M.	94.82	T.S.C.	4.79	T.S.P.	1.61
Hampstead	S.T.	101.22	Frais	10.12	Total	\$111.34

Ciciola Emilio	fo.	3-3100-3	cad.	171-13	sup.	25,000 p.c.
110, Oxford Cr.	T.M.	2,949.55	T.S.C.	14.64	S.T.	2,964.19
Châteauguay	Frais	296.41	Total	\$3,260.60	Remarque: bâti	
Ciciola Emilio	fo.	3-3100-4	cad.	171-12	sup.	25,000 p.c.
110, Oxford Cr.	T.M.	2,979.68	T.S.C.	14.64	S.T.	2,994.32
Châteauguay	Frais	299.43	Total	\$3,293.75	Remarque: bâti	
Dominique Const. Inc.	fo.	3-3100-44	cad.	171-11	sup.	25,000 p.c.
316, boul. Industriel	T.M.	5,499.07	T.S.		S.T.	5,499.07
Châteauguay	Frais	549.90	Total	\$6,048.97	Remarque: bâti	
N. Stavrow,	fo.	3-3100-50	cad.	170-136	sup.	7,500 p.c.
535, South Barranca, app. 13	T.M.	127.88	T.S.		S.T.	127.88
Covina, California, 91723 U.S.A.	Frais	12.78	Total	\$140.66		
Eric W. Mc Koy	fo.	3-3103-2	cad.	P-170	sup.	7,500±
165, Melrose,	T.M.	127.88	T.S.P.	27.57	S.T.	155.45
Châteauguay	Frais	15.54	Total	\$170.99		

BORNES: N. 170-195 S. 170-197 E. 170-201,-202 O. 170-168 (rue)

Léon Inv. Ltd.	fo.	3-3112-4	cad.	150-P.540	sup.	1,045 p.c.±
6338, Victoria, app. 10	T.M.	172.74	T.S.		S.T.	172.74
Montréal	Frais	17.27	Total	\$190.01		

BORNES: N. 152-295 S. 150-463 (rue) E. 150-P.540 O. 150-539

Charbonneau, Robert	fo.	3-3116-39	cad.	134-19	sup.	6,942 p.c.
188, Beethoven	T.M.	978.95	T.S.		S.T.	978.95
Châteauguay	Frais	97.89	Total	\$1,076.84		
Château Const. Inc.	fo.	3-3116-40	cad.	134-20	sup.	6,663 p.c.
a/s M. Moffa	T.M.	934.70	T.S.		S.T.	934.70
303, Seignory Drive	Frais	93.47	Total	\$1,028.17		
Châteauguay - J6J 1T6						
Sauvé, Clarke	fo.	3-3127-34	cad.	138-246	sup.	5,706 p.c.
2250, Guy, app. 3104	T.M.	342.17	T.S.C.	30.43	S.T.	372.60
Montréal	Frais	37.26	Total	\$409.86		
Arora, Kewal Krishan	fo.	3-3130-206	cad.	2-19, 1-10	sup.	207,876.6 p.c.
2600, boul. Ford	T.M.	5,208.71	T.S.		S.T.	5,208.71
Châteauguay	Frais	520.87	Total	\$5,729.58	Remarque: bâti	
South Shore Gardens Ltd.	fo.	3-3131-13	cad.	P.141	sup.	30,000 p.c.±
6338, Victoria, app. 6	T.M.	3,478.33	T.S.C.	64.10	T.S.P.	20.52
Montréal	S.T.	3,562.95	Frais	356.29	Total	\$3,919.24

BORNES: N. P-141 S. 141-352 (rue) -351 (rue) E. 141-343

South Shore Gardens Ltd.	fo.	3-3131-47	cad.	P-141	sup.	44,000 p.c.±
6338, Victoria, app. 6	T.M.	3,471.34	T.S.C.	93.56	T.S.P.	30.09
Montréal - H3W 2S5	S.T.	3,594.99	Frais	359.49	Total	\$3,954.48

BORNES: N. 141-170 (rue) S. P-141, P-141, 141-167 E. 141-169 (rue) O. 141-164, -165

South Shore Gardens Ltd.	fo.	3-3131-54	cad.	P-141	sup.	75,575 p.c.±
6338, Victoria, app. 6	T.M.	3,470.14	T.S.C.	506.20	S.T.	3,976.34
Montréal - H3W 2S5	Frais	397.63	Total	\$4,373.97		

BORNES: N. 141-352 (rue) S. 139-346 et P-139 E. 141-362 & P-141 O. 141-169 (rue)

Château Const. Inc.	fo.	3-3138-10	cad.	134-12	sup.	7,620 p.c.
a/s M. Moffa	T.M.	922.91	T.S.		S.T.	922.91
303, Seignory Drive	Frais	92.29	Total	\$1,015.20		
Châteauguay - J6J 1T6						
Château Const. Inc.	fo.	3-3138-11	cad.	134-13	sup.	10,860 p.c.
a/s M. Moffa	T.M.	1,024.19	T.S.		S.T.	1,024.19
303, Seignory Drive,	Frais	102.41	Total	\$1,126.60		
Châteauguay - H6J 1T6						
Château Const. Inc.	fo.	3-3138-12	cad.	134-14	sup.	7,593 p.c.
a/s M. Moffa	T.M.	896.83	T.S.		S.T.	896.83
303, Seignory Drive	Frais	89.68	Total	\$986.51		
Châteauguay - J6J 1T6						
Avo-Rose Inv. Ltd.	fo.	3-3141-2	cad.	138-286	sup.	9,159 p.c.
45 St-Clair Ave., W.,	T.M.	871.77	T.S.C.	23.10	S.T.	894.87
Toronto, (Ont.)	Frais	89.48	Total	\$984.35		
Avo-Rose Inv. Ltd.	fo.	3-3141-3	cad.	138-285	sup.	8,144 p.c.
45, St-Clair Ave., W.,	T.M.	778.92	T.S.C.	21.28	S.T.	800.20
Toronto, (Ont.)	Frais	80.02	Total	\$880.22		

Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3,3141-4 916.82 93.54	cad. T.S.C. Total	138-284 18.58 \$1,028.94	sup. S.T.	6,862 p.c. 935.40
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-5 1,141.18 132.28	cad. T.S.C. Total	138-283 181.61 \$1,455.07	sup. S.T.	6,424 p.c. 1,322.79
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-6 1,129.34 130.79	cad. T.S.C. Total	138-282 178.59 \$1,438.72	sup. S.T.	6,424 p.c. 1,307.93
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-7 1,004.93 102.51	cad. T.S.C. Total	138-281 20.23 \$1,127.67	sup. S.T.	7,515 p.c. 1,025.16
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-8 1,003.75 102.40	cad. T.S.C. Total	138-280 20.23 \$1,126.38	sup. S.T.	7,509 p.c. 1,023.98
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-21 1,200.33 122.43	cad. T.S.C. Total	138-294 23.98 \$1,346.74	sup. S.T.	8,988 p.c. 1,224.31
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-22 879.30 89.71	cad. T.S.C. Total	138-293 17.83 \$986.84	sup. S.T.	6,586 p.c. 897.13
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-23 1,159.11 133.94	cad. T.S.C. Total	138-292 180.31 \$1,473.36	sup. S.T.	6,758 p.c. 1,339.42
Avo-Rose Inv. Ltd., 45, St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-24 1,163.65 134.51	cad. T.S.C. Total	138-291 181.46 \$1,479.62	sup. S.T.	6,758 p.c. 1,345.11
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-25 1,155.47 133.47	cad. T.S.C. Total	138-290 179.27 \$1,468.21	sup. S.T.	6,758 p.c. 1,334.74
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3141-26 1,123.15 128.67	cad. T.S.C. Total	138-289 163.61 \$1,415.43	sup. S.T.	6,758 p.c. 1,286.76
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-3 1,184.72 136.60	cad. T.S.C. Total	138-287 181.27 \$1,502.59	sup. S.T.	7,064 p.c. 1,365.99
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-5 1,136.35 132.88	cad. T.S.C. Total	138-295 192.42 \$1,461.65	sup. S.T.	6,195 p.c. 1,328.77
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-6 1,138.85 133.04	cad. T.S.C. Total	138-296 191.58 \$1,463.47	sup. S.T.	6,157 p.c. 1,330.43
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-7 1,158.94 135.62	cad. T.S.C. Total	138-297 197.24 \$1,491.80	sup. S.T.	6,157 p.c. 1,356.18
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-8 1,134.07 132.45	cad. T.S.C. Total	138-298 190.43 \$1,456.95	sup. S.T.	6,157 p.c. 1,324.50
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-9 1,138.38 132.98	cad. T.S.C. Total	138-299 191.47 \$1,462.83	sup. S.T.	6,157 p.c. 1,329.85
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-10 1,257.53 144.95	cad. T.S.C. Total	138-300 191.96 \$1,594.44	sup. S.T.	6,815 p.c. 1,449.49
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-38 1,299.90 151.54	cad. T.S.C. Total	138-304 215.56 \$1,667.00	sup. S.T.	6,544 p.c. 1,515.46
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-40 1,075.41 129.41	cad. T.S.C. Total	138-306 218.70 \$1,423.52	sup. S.T.	6,231 p.c. 1,294.11
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-41 1,290.26 130.94	cad. T.S.C. Total	138-307 19.18 \$1,440.38	sup. S.T.	7,106 p.c. 1,309.44
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3142-42 1,334.03 135.51	cad. T.S.C. Total	138-321 21.14 \$1,490.68	sup. S.T.	7,854 p.c. 1,355.17
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3143-2 1,114.86 113.19	cad. T.S.C. Total	138-322 17.08 \$1,245.13	sup. S.T.	6,301 p.c. 1,131.94

Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3143-3 1,092.11 110.87	cad. T.S.C. Total	138-323 16.63 \$1,219.61	sup. S.T.	6,117 p.c. 1,108.74
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3143-4 1,073.97 109.03	cad. T.S.C. Total	138-324 16.33 \$1,199.33	sup. S.T.	6,000 p.c. 1,090.30
Avo-Rose Inv. Ltd., 45 St-Clair Ave., W., Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3143-5 1,124.96 114.13	cad. T.S.C. Total	138-325 16.33 \$1,255.42	sup. S.T.	6,000 p.c. 1,141.29
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-10 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-389 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-11 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-390 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-12 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-391 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-13 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-392 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-14 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-393 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-15 84.90 8.49	cad. T.S. Total	138-394 T.S. \$93.39	sup. S.T.	6,400 p.c. 84.90
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-16 95.20 9.52	cad. T.S. Total	138-395 T.S. \$104.72	sup. S.T.	7,194 p.c. 95.20
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3143-27 1,333.60 135.38	cad. T.S.C. Total	138-308 20.23 \$1,489.21	sup. S.T.	7,544 p.c. 1,353.83
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-42 81.77 8.18	cad. T.S. Total	138-383 T.S. \$89.95	sup. S.T.	6,162 p.c. 81.77
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3143-43 89.79 8.98	cad. T.S. Total	138-384 T.S. \$98.77	sup. S.T.	6,787 p.c. 89.79
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-26 762.95 77.87	cad. T.S.C. Total	138-315 15.72 \$856.54	sup. S.T.	5,770 p.c. 778.67
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-27 795.87 81.22	cad. T.S.C. Total	138-314 16.33 \$893.42	sup. S.T.	6,020 p.c. 812.20
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-28 804.19 82.05	cad. T.S.C. Total	138-313 16.33 \$902.57	sup. S.T.	6,020 p.c. 820.52
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-29 804.19 82.05	cad. T.S.C. Total	138-312 16.33 \$902.57	sup. S.T.	6,020 p.c. 820.52
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-30 814.33 83.06	cad. T.S.C. Total	138-311 16.33 \$913.72	sup. S.T.	6,014 p.c. 830.66
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-31 1,165.69 118.20	cad. T.S.C. Total	138-310 16.33 \$1,300.22	sup. S.T.	6,005 p.c. 1,182.02
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-32 1,340.85 135.72	cad. T.S.C. Total	138-309 16.33 \$1,492.90	sup. S.T.	7,153 p.c. 1,357.18
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-59 880.30 89.74	cad. T.S.C. Total	138-316 17.08 \$987.12	sup. S.T.	6,285 p.c. 897.38
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-60 880.30 89.74	cad. T.S.C. Total	138-317 17.08 \$987.12	sup. S.T.	6,285 p.c. 897.38
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-61 1,082.56 110.32	cad. T.S.C. Total	138-318 20.69 \$1,213.57	sup. S.T.	7,715 p.c. 1,103.25

Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-62 940.27 95.84	cad. T.S.C. Total	138-319 18.13 \$1,054.24	sup. S.T.	6,706 p.c. 958.40
Avo-Rose Inv. Ltd. 45 St-Clair Ave., Ouest Toronto, (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3144-63 1,275.63 129.37	cad. T.S.C. Total	138-320 18.13 \$1,423.13	sup. S.T.	6,706 p.c. 1,293.76
Château Construction Inc. a/s M. Moffa 303, Seignory Drive Châteauguay J6J 1T6	fo. T.M. Frais	3-3146-6 1,040.18 118.03	cad. T.S.C. Total	134-55 140.09 \$1,298.30	sup. S.T.	6,254 p.c. 1,180.27
Société de Gestion RCRT Inc. 1010, Ste-Catherine O., app. 707 Montréal H2L 2G3	fo. T.M. Frais	3-3153-28 75.57 7.56	cad. T.S. Total	138-341 T.S. \$83.13	sup. S.T.	5,700 p.c. 75.57
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. S.T.	4-4001-432-1 266.13 836.05	cad. T.S.C. Frais	221-316 256.64 83.60	sup. T.S.P. Total	11,798 p.c. 313.28 \$919.65
Schechter Meyer 708 Avenue Johnson Ville Mont-Royal H4P 1C3	fo. T.M. Frais	4-4001-480 40,250.44 5,297.30	cad. T.S.P. Total	P-215 12,722.55 \$58,270.29	sup. S.T.	44,850 acres± 52,972.99
BORNES: N. P-216 S. P-215 E. 215-26 O. Autoroute-30(P-215)						
Fertherstonnaugh John In Trust a/s Hugues Archer Sterling Tower, app. 1500, 372 Bay St., Toronto, (Ont.) M5H 2X8	fo. T.M. Frais	4-4001-525 12,181.75 1,393.50	cad. T.S.P. Total	P-212 1,753.24 \$15,328.49	sup. S.T.	72.170 acres± 13,934.99
BORNES: N. P-212 et P-215 S. P-211 E. P-212 (rue) O. P-213						
Lavoie, Réal 500 Haute-Rivière Châteauguay Bellerose, Claude 82 rue Dollard Châteauguay J6K 1W6 Cousineau, Raymond 85 rue Primeau Châteauguay J6K 3T2	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo.	4-4001-660 385.29 40.86 4-4003-14 954.83 95.48 4-4012-5	cad. T.S.C. Total cad. T.S. Total cad.	200-3 23.29 \$449.44 223-243 T.S. \$1,050.31 226-P239 226-P238 226-P237 226-P236	sup. S.T. sup. S.T. Total sup.	6,000 p.c. 408.58 7,978 p.c. 954.83 \$919.65 11,137 p.c.±
	T.M. Frais	671.85 67.18	T.S. Total	T.S. \$739.03	S.T.	671.85
BORNES: 226-P239: N. 226-P224 S. 226-P239 E. 226-P238 O. 226-1366 (Rue) 226-P238: N. 226-P224 S. 226-P238 E. 226-P237 O. 226-P239 226-P237: N. 226-P224 S. 226-P237 E. 226-P236 O. 226-P238 226-P236: N. 226-P224 S. 226-P236 E. 226-P236 O. 226-P237						
Remarque: construit						
Forand, Normand 143 rue Primeau Châteauguay J6K 3T5 Daoust, J.A. 86 rue Primeau Châteauguay J6K 3T1	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	4-4012-22 1,363.89 136.39 4-4012-66 1,248.57 124.86	cad. T.S. Total cad. T.S. Total	220-38 T.S. \$1,500.28 226-P241 et 226-P242 T.S. \$1,373.43	sup. S.T. Remarque: construit sup. S.T.	5,264 p.c. 1,363.89 7,500 p.c.± 1,248.57
BORNES: 226-P241: N. 226-P224 S. 226-P241 E. 226-1366 (Rue) O. 226-P242 226-P242: N. 226-P224 S. 226-P242 E. 226-P241 O. 226-P1367						
Remarque: construit						
Construction Chatobec Inc. 67 boul. Youville Châteauguay J6J 4R2 Construction Chatobec Inc. 67 boul. Youville Châteauguay J6J 4R2 Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. S.T.	4-4015-8 498.46 49.84 4-4015-13 506.54 50.65 4-4017-3 173.49 194.41	cad. T.S. Total cad. T.S. Total cad. T.S.C. Frais	223-112 T.S. \$548.30 223-117 T.S. \$557.19 P-224 16.03 19.44	sup. S.T. sup. S.T. sup. T.S.P. Total	5,221 p.c. 498.46 5,237 p.c. 506.54 15,037.7 p.c.± 4.89 \$213.85
BORNES: N. 224-206, -207 S. 224-502 E. 224-200 à -203 Incl. O. P-224 (Rue)						

Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4017-10 2,511.36 2,535.25	cad. T.S.C. Frais	P-224 18.27 253.52	sup. T.S.P. Total	19,120 p.c. ± 5.62 \$2,788.77
BORNES: N. 224-342 (Rue) S. 224-154, -158, -159 E. 224-329 O. 224-334						
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4017-15 616.34 622.91	cad. T.S.C. Frais	P-224 5.21 62.29	sup. T.S.P. Total	4,710 p.c. ± 1.36 \$685.20
BORNES: N. 224-342 (Rue) S. 223-160 E. 224-334 O. 224-336						
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4018-2 626.77 646.90	cad. T.S.C. Frais	224-125 14.02 64.69	sup. T.S.P. Total	5,000 p.c. 6.11 \$711.59
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4018-6 650.82 678.99	cad. T.S.C. Frais	224-205 24.65 67.90	sup. T.S.P. Total	5,138 p.c. 3.52 \$746.89
Windy Hill Farm Ltd. B.P. 1003 Place d'Armes Montréal	fo. T.M. S.T.	4-4018-8 341.02 372.34	cad. T.S.C. Frais	224-203 26.09 37.23	sup. T.S.P. Total	5,075 p.c. 5.23 \$409.57
Gouveia, Manuel 33, Montrose St. Toronto, (Ont.) Silva Guilherme 218, Avenue Road Kingston, (Ont.) Pierre Fritz Canapé Vert Port-au-Prince, Haiti Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. S.T.	4-4019-8 67.76 10.08 4-4019-40 67.06 6.70 4-4019-58 61.51 6.91 4-4020-17 950.66 960.23	cad. T.S.C. Total cad. T.S. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Frais	223-165 33.08 \$110.92 223-149 T.S. \$73.76 223-211 7.59 \$76.01 224-P412 & 224-411 7.47 96.02	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. T.S.P. Total	5,910 p.c. 100.84 5,808 p.c. 67.06 5,341 p.c. 69.10 7,245 p.c. ± 2.10 \$1,056.25
BORNES: N. 224-P.412 S. 224-411 E. 224-410 (rue) O. 224-421						
Baker, C., Dame a/s K. Campbell R.R. 1, P.O. Box 235 Thorp, Washington 98946, U.S.A.	fo. T.M. Frais	4-4020-19 915.55 91.58	cad. T.S.C. Total	224-413 & 224-P412 0.23 \$1,007.36	sup. S.T.	6,750 p.c. ± 915.78
BORNES: 224-P.412:- N. 224-413 S. 224-P.412 E. 224-410 (rue) O. 224-421						
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-28 1,399.26 1,614.38	cad. T.S.C. Frais	224-570 207.20 161.44	sup. T.S.P. Total	9,551 p.c. 7.92 \$1,775.82
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-29 1,593.30 1,634.31	cad. T.S.C. Frais	224-567 31.20 163.43	sup. T.S.P. Total	11,812 p.c. 9.81 \$1,797.74
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-30 1,593.30 1,634.31	cad. T.S.C. Frais	224-568 31.20 163.43	sup. T.S.P. Total	11,812 p.c. 9.81 \$1,797.74
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-31 966.16 990.86	cad. T.S.C. Frais	224-542 18.88 99.08	sup. T.S.P. Total	7,009 p.c. 5.82 \$1,089.94
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-32 871.40 893.50	cad. T.S.C. Frais	224-541 16.93 89.35	sup. T.S.P. Total	6,225 p.c. 5.17 \$982.85
Yves Marcoux 401, Louis-Joliette Châteauguay	fo. T.M. S.T.	4-4020-36 696.57 714.48	cad. T.S.C. Frais	224-532 13.76 71.45	sup. T.S.P. Total	4,978 p.c. 4.15 785.93
Roger Mercier 403, Louis-Joliette Châteauguay	fo. T.M. S.T.	4-4020-37 518.34 531.87	cad. T.S.C. Frais	224-531 10.46 53.19	sup. T.S.P. Total	3,700 p.c. 3.07 \$585.06
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-39 673.84 685.78	cad. T.S.C. Frais	224-529 9.26 68.58	sup. T.S.P. Total	3,248 p.c. 2.68 \$754.36
Remarque: construit						

Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-41 1,312.35 1,332.26	cad. T.S.C. Frais	224-522 15.27 133.22	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	5,598 p.c. 4.64 \$1,465.48 3,600 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-42 1,001.66 1,014.80	cad. T.S.C. Frais	224-521 10.17 101.48	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	4,230 p.c. 3.52 \$1,215.77 5,464 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-43 1,089.90 1,105.25	cad. T.S.C. Frais	224-520 11.83 110.52	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	4,230 p.c. 3.52 \$1,215.77 5,464 p.c.
Depelteau Roger 417 Louis-Joliette Châteauguay	fo. T.M. Frais	4-4020-44 1,768.55 199.02	cad. T.S.C. Total	224-519 221.69 \$2,189.26	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	1,990.24 15,931 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-64 1,636.34 1,688.91	cad. T.S.C. Frais	224-566 39.92 168.89	sup. T.S.P. Total sup.	12.65 \$1,857.80 11,523 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-65 1,141.69 1,179.52	cad. T.S.C. Frais	224-565 28.80 117.95	sup. T.S.P. Total sup.	9.03 \$1,297.47 9,817 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-66 1,458.63 1,492.88	cad. T.S.C. Frais	224-564 26.09 149.29	sup. T.S.P. Total sup.	8.16 \$1,642.17 9,866 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-67 1,459.72 1,494.17	cad. T.S.C. Frais	224-563 26.24 149.42	sup. T.S.P. Total sup.	8.21 \$1,643.59 4,321 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-72 575.69 591.22	cad. T.S.C. Frais	224-518 11.97 59.12	sup. T.S.P. Total sup.	3.56 \$650.34 4,330 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-73 606.57 622.30	cad. T.S.C. Frais	224-517 12.11 62.23	sup. T.S.P. Total sup.	3.62 \$684.53 4,339 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-74 606.62 622.35	cad. T.S.C. Frais	224-516 12.11 62.23	sup. T.S.P. Total sup.	3.62 \$684.58 4,349 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-75 607.89 623.62	cad. T.S.C. Frais	224-515 12.11 62.36	sup. T.S.P. Total sup.	3.62 \$685.98 4,367 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-77 610.77 626.50	cad. T.S.C. Frais	224-513 12.11 62.65	sup. T.S.P. Total sup.	3.62 \$689.15 3,420 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-83 984.06 996.61	cad. T.S.C. Frais	224-510 9.71 99.66	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	2.84 \$1,096.27 3,420 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-84 984.06 996.61	cad. T.S.C. Frais	224-509 9.71 99.66	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	2.84 \$1,096.27 4,543 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-85 1,965.97 2,278.40	cad. T.S.C. Frais	224-407 234.04 227.84	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	78.39 \$2,506.24 5,115 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4020-86 2,263.23 2,576.49	cad. T.S.C. Frais	224-408 233.74 257.66	sup. T.S.P. Total Remarque: construit sup.	79.52 \$2,834.15 3,853 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4022-2 535.23 549.58	cad. T.S.C. Frais	224-533 11.07 54.96	sup. T.S.P. Total sup.	3.28 \$604.54 3,920 p.c.
Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4022-3 535.41 549.66	cad. T.S.C. Frais	224-534 11.07 54.96	sup. T.S.P. Total sup.	3.18 \$604.62 3,847 p.c.
Coronet Dev. Inc. 6338 Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4022-4 537.88 551.83	cad. T.S.C. Frais	224-535 10.77 55.18	sup. T.S.P. Total	3.18 \$607.01

Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4022-5	cad.	224-536	sup.	3,847 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	207.32	T.S.C.	10.77	T.S.P.	3.18
Montréal H3W 2S5	S.T.	221.27	Frais	22.13	Total	\$243.40
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4022-16	cad.	224-525	sup.	3,698 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	518.32	T.S.C.	10.46	T.S.P.	3.07
Montréal H3W 2S5	S.T.	531.85	Frais	53.18	Total	\$585.03
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4022-17	cad.	224-526	sup.	3,781 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	529.10	T.S.C.	10.62	T.S.P.	3.12
Montréal H3W 2S5	S.T.	542.84	Frais	54.28	Total	\$597.12
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4022-18	cad.	224-527	sup.	3,781 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	529.10	T.S.C.	10.62	T.S.P.	3.12
Montréal H3W 2S5	S.T.	542.84	Frais	54.28	Total	\$597.12
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4022-19	cad.	224-528	sup.	3,781 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	367.49	T.S.C.	10.62	T.S.P.	3.12
Montréal H3W 2S5	S.T.	381.23	Frais	38.12	Total	\$419.35
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4023-7-1	cad.	224-569	sup.	11,088 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	1,568.93	T.S.C.	22.63	T.S.P.	7.03
Montréal H3W 2S5	S.T.	1,598.59	Frais	159.86	Total	\$1,758.45
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4023-20	cad.	224-543	sup.	4,003 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	552.95	T.S.C.	11.22	T.S.P.	3.31
Montréal H3W 2S5	S.T.	567.48	Frais	56.75	Total	\$624.23
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4023-21	cad.	224-544	sup.	3,897 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	534.84	T.S.C.	10.91	T.S.P.	3.22
Montréal H3W 2S5	S.T.	548.97	Frais	54.90	Total	\$603.87
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4023-22	cad.	224-545	sup.	3,908 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	534.96	T.S.C.	10.91	T.S.P.	3.22
Montréal H3W 2S5	S.T.	549.09	Frais	54.91	Total	\$604.00
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4023-23	cad.	224-546	sup.	3,920 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	146.50	T.S.C.	11.07	T.S.P.	3.28
Montréal H3W 2S5	S.T.	160.85	Frais	16.08	Total	\$176.93
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-3	cad.	224-539	sup.	3,908 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	547.32	T.S.C.	10.91	T.S.P.	3.22
Montréal H3W 2S5	S.T.	561.45	Frais	56.14	Total	\$617.59
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-4	cad.	224-540	sup.	3,919 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	228.28	T.S.C.	11.07	T.S.P.	3.28
Montréal H3W 2S5	S.T.	242.63	Frais	24.26	Total	\$266.89
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-5	cad.	224-559	sup.	3,673 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	49.88	T.S.C.	10.31	T.S.P.	3.03
Montréal H3W 2S5	S.T.	63.22	Frais	6.32	Total	\$69.54
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-6	cad.	224-560	sup.	3,683 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	72.29	T.S.C.	10.46	T.S.P.	3.07
Montréal H3W 2S5	S.T.	85.82	Frais	8.58	Total	\$94.40
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-7	cad.	224-561	sup.	3,381 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	66.25	T.S.C.	9.57	T.S.P.	2.78
Montréal H3W 2S5	S.T.	78.60	Frais	7.86	Total	\$86.46
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-8-1	cad.	224-562	sup.	3,401 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	61.38	T.S.C.	9.71	T.S.P.	2.84
Montréal H3W 2S5	S.T.	73.93	Frais	7.39	Total	\$81.32
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4024-14	cad.	224-538	sup.	5,061 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	709.35	T.S.C.	13.93	T.S.P.	4.20
Montréal H3W 2S5	S.T.	727.48	Frais	72.75	Total	\$800.23
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4028-7	cad.	P-224(1)	sup.	31,407 acres±
6338, Victoria, app. 10	T.M.	21,938.20	&	P-224(2)	S.T.	24,132.60
Montréal H3W 2S5	Frais	2,413.26	T.S.C.	2,194.40	Total	\$26,545.86

BORNES: P-224(1): N. 226-1148 à -1152 incl., -P-1154, -P-1154, -P-1155, -1156 à -1161 incl., -1222 à -1227 incl., 226-1231, -1319 (Rue), -1320, -1322 à -1327 incl., P-224 S. P-223 E. 224-474 (Rue) O. P-224, P-224 (Rue)
P-224(2): N. 226-P-1349, 226-P-1347 S. P-223 E. P-224 (Rue) O. Ville de Léry

Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4028-36	cad.	224-523	sup.	3,831 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	565.66	T.S.C.	10.77	T.S.P.	3.18
Montréal H3W 2S5	S.T.	579.61	Frais	57.96	Total	\$637.57
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4028-37	cad.	224-524	sup.	3,744 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	564.24	T.S.C.	10.62	T.S.P.	3.12
Montréal H3W 2S5	S.T.	577.98	Frais	57.80	Total	\$635.78
Imperial Gardens Inc.	fo.	4-4028-40	cad.	224-547	sup.	5,008 p.c.
6338, Victoria, app. 10	T.M.	754.03	T.S.C.	13.76	T.S.P.	4.15
Montréal H3W 2S5	S.T.	771.94	Frais	77.19	Total	\$849.13

Imperial Gardens Inc. 6338, Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4028-41 595.95 610.30	cad. T.S.C. Frais	224-548 11.07 61.03	sup. T.S.P. Total	3,959 p.c. 3.28 \$671.33
Imperial Gardens Inc. 6338 Victoria, app. 10 Montréal H3W 2S5	fo. T.M. S.T.	4-4028-42 596.85 611.36	cad. T.S.C. Frais	224-549 11.22 61.13	sup. T.S.P. Total	3,972 p.c. 3.31 \$672.49
West End Dev. Inc. 10575 des Prairies, app. 3 Montréal H2B 2K7	fo. T.M. Frais	4-4029-6 38.74 5.71	cad. T.S.C. Total	226-P1076 18.34 \$62.79	sup. S.T.	2,500 p.c. ± 57.08
Com. Scol. Châteauguay (adj) 184 Salaberry Nord, Chât.						
BORNES: N. 226-1070 (Rue) S. 224-564 E. 226-1075 O. 226-P.1076						
Principe Carmine 47 rue Wilbrod Châteauguay J6K 3P6	fo. T.M. Frais	4-4037-14 1,643.85 164.38	cad. T.S. Total	P-223 \$1,808.23	sup. S.T.	84,359.8 p.c. ± 1,643.85
Remarque: construit						
BORNES: N. P-223, 224-483, P-224, P-224 S. 223-250, -258, P-223 E. P-223, 223-256, -252 O. P-223, P-223, P-223, 223-238 (Rue)						
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4037-24 520.16 52.01	cad. T.S. Total	221-331 \$572.17	sup. S.T.	9,127 p.c. 520.16
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4037-25 570.92 57.09	cad. T.S. Total	221-332 \$628.01	sup. S.T.	9,369 p.c. 570.92
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4037-26 287.56 28.75	cad. T.S. Total	221-333 \$316.31	sup. S.T.	1,286 p.c. 287.56
Bédard, Marcel 92 rue Gaulin Beauport	fo. T.M. Frais	4-4037-49 507.14 50.71	cad. T.S. Total	P-223 \$557.85	sup. S.T.	6,776 p.c. ± 507.14
BORNES: N. 223-255 S. 223-240 (Rue) E. 223-238 (Rue) O. 223-243						
Korning, B. Albert 892 rue Cartier Longueuil J4K 4C4	fo. T.M. Frais	4-4051-36 186.33 18.63	cad. T.S. Total	226-1365 \$204.96	sup. S.T.	5,000 p.c. 186.33
Arista Livestock Distributors Inc. 184 Montée Bellevue Châteauguay	fo. T.M. Frais	4-4053-60 1,219.31 154.31	cad. T.S.P. Total	P-185 323.81 \$1,697.43	sup. S.T.	17,522 p.c. ± 1,543.12
Remarque: construit						
BORNES: N. Ville de Léry S. P-185 E. P-185 O. P-185 (Rue)						
Stubbs William 42 rue Allard Châteauguay CONSTRUIT	fo. T.M. Frais	4-4056-21 1,136.43 175.22	cad. T.S.P. Total	212-30-1 & 212-31-1 615.78 \$1,927.43	sup. S.T.	12,800 p.c. 1,752.21 construit
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-11 148.66 14.86	cad. T.S. Total	221-311 \$163.52	sup. S.T.	7,353 p.c. 148.66
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-12 117.89 11.79	cad. T.S. Total	221-312 \$129.68	sup. S.T.	7,623 p.c. 117.89
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-13 114.54 11.45	cad. T.S. Total	221-313 \$125.99	sup. S.T.	7,408 p.c. 114.54
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-14 115.64 11.56	cad. T.S. Total	221-314 \$127.20	sup. S.T.	7,516 p.c. 115.64
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-15 120.26 12.02	cad. T.S. Total	221-315 \$132.28	sup. S.T.	7,865 p.c. 120.26
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-16 129.38 12.94	cad. T.S. Total	221-317 \$142.32	sup. S.T.	8,650 p.c. 129.38
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-17 160.48 16.05	cad. T.S. Total	221-318 \$176.53	sup. S.T.	11,079 p.c. 160.48
Refrakus Inv. Ltd. 127 Roncesvalles Toronto, (Ont.) M6R 2L2	fo. T.M. Frais	4-4069-18 179.31 17.93	cad. T.S. Total	221-319 \$197.24	sup. S.T.	12,544 p.c. 179.31

Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-19	cad.	221-320	sup.	7,585 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	112.55	T.S.		S.T.	112.55
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	11.25	Total	\$123.80		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-37	cad.	221-321	sup.	7,037 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	110.37	T.S.		S.T.	110.37
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	11.04	Total	\$121.41		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-38	cad.	221-322	sup.	6,670 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	105.10	T.S.		S.T.	105.10
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.51	Total	\$115.61		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-39	cad.	221-323	sup.	6,670 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	105.10	T.S.		S.T.	105.10
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.51	Total	\$115.61		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-40	cad.	221-324	sup.	6,670 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	105.10	T.S.		S.T.	105.10
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.51	Total	\$115.61		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-41	cad.	221-325	sup.	6,670 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	105.10	T.S.		S.T.	105.10
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.51	Total	\$115.61		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-42	cad.	221-326	sup.	6,670 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	105.10	T.S.		S.T.	105.10
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.51	Total	\$115.61		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-43	cad.	221-327	sup.	6,514 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	103.15	T.S.		S.T.	103.15
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	10.31	Total	\$113.46		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-44	cad.	221-328	sup.	6,188 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	96.96	T.S.		S.T.	96.96
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	9.69	Total	\$106.65		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-45	cad.	221-329	sup.	6,204 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	97.58	T.S.		S.T.	97.58
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	9.76	Total	\$107.34		
Refrakus Inv. Ltd.	fo.	4-4069-46	cad.	221-330	sup.	3,480 p.c.
127 Roncesvalles	T.M.	35.25	T.S.		S.T.	35.25
Toronto, (Ont.) M6R 2L2	Frais	3.52	Total	\$38.77		
Hébert, Paul. C.A.	fo.	5-4051-77	cad.	248-38	sup.	52,200 p.c.
ès. qual			cad.	248-37-3		
7333 boul. au Roseraie			cad.	248-37-2		
suite 203			cad.	248-37-1		
Ville d'Anjou, (Qué.)	T.M.	13,527.56	T.S.C.	3 539.76	S.T.	17,067.32
	Frais	1,706.73	Total	\$18,774.05		
Pigeon, Bernard	fo.	5-4051-108	cad.	248-P.172	sup.	6,900 p.c.
182 rue Principale	T.M.	1,921.61	T.S.		S.T.	1,921.61
Châteauguay, (Qué.)	Frais	192.16	Total	\$2,113.77		
BORNES: N. 248-362-1 et 362-2 S. rue Principale E. 248-371 O. 248-173-1						
Leblanc, Jacques	fo.	5-5003-23	cad.	252-284	sup.	5,322 p.c.
77 rue Letendre	T.M.	1,278.80	T.S.P.	5.56	S.T.	1,284.36
Châteauguay, (Qué.)	Frais	128.43	Total	\$1,412.79		Remarque: construit
Const. St-Placide Inc.	fo.	5-5005-20	cad.	252-187	sup.	5,449 p.c.
27 Girouard,	T.M.	1,205.83	T.S.C.	127.32	T.S.P.	6.44
Châteauguay	S.T.	1,339.59	Frais	133.96	Total	\$1,473.55
						Remarque: construit
Giambagno, Bernardino	fo.	5-5007-3	cad.	253-38	sup.	6,750 p.c.
5619 Palmer	T.M.	75.24	T.S.P.	17.19	S.T.	92.43
Montréal, (Qué.)	Frais	9.24	Total	\$101.67		
Steelman, James B.	fo.	5-5008-132	cad.	288-P3	sup.	2,767.6 p.c. ±
419 boul. Youville	T.M.	641.87	T.S.P.	95.88	S.T.	737.75
Châteauguay, (Qué.)	Frais	73.77	Total	\$811.52		
BORNES: N. 288-1 S. 288-P3 E. boul. Youville non-cad. O. 288-P3						
Rev. Soeurs Grises	fo.	5-5008-445	cad.	P-289	sup.	17,765 p.c. ±
a/s N. Picard	T.M.	151.41	T.S.C.	55.57	S.T.	206.98
488 boul. Youville	Frais	20.70	Total	\$227.68		
Châteauguay, (Qué.)						
BORNES: N. Riv. Chât. S. boul. Youville non-cad. E. Riv. Chât. O. P-289						
Figsby, Eileen, Dame	fo.	5-5017-24	cad.	248-346	sup.	4,578 p.c.
153 Gendron (Qué.)	T.M.	725.29	T.S.C.	105.11	S.T.	830.40
Châteauguay, (Qué.)	Frais	83.04	Total	\$913.44		Remarque: construit

Labelle, Claude	fo.	5-5019-58	cad.	249-246	sup.	8,393 p.c.
142 de Picardi	T.M.	1,132.39	T.S.P.	11.10	S.T.	1,143.49
St-Lambert, (Qué.)	Frais	114.35	Total	\$1,257.84		
Depositors Mortgage Corp.	fo.	5-5021-19	cad.	P-248	sup.	956 p.c. ±
1242 Peel,	T.M.	524.81	T.S.C.	5.59	S.T.	530.40
Montréal	Frais	53.04	Total	\$583.44		

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184 Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 248-54 (rue) S. 248-39 E. 248-367 O. 248-52

Giambargno, Berardino	fo.	5-5022-16	cad.	253-41	sup.	6,750 p.c.
5619 Palmer	T.M.	397.76	T.S.P.	17.19	S.T.	414.95
Montréal,	Frais	41.49	Total	\$456.44		
Laurent Serres	fo.	5-5022-22	cad.	254-658	sup.	9,751.66 p.c. ±
488 Lielle				254-P.659		
Verdun, P.Q.	T.M.	652.11	T.S.		S.T.	652.11
	Frais	65.21	Total	\$717.32		

BORNES: 254-P.659 - N. 254-P.659 S. 254-658 E. 254-662 O. 254-657

David, Jean-Claude	fo.	5-5030-7	cad.	254-140	sup.	6,740 p.c.
260 - 9e Avenue	T.M.	291.15	T.S.		S.T.	291.15
Deux-Montagnes	Frais	29.11	Total	\$320.26		
Palese Inv. Ltd	fo.	5-5030-47	cad.	254-520	sup.	5,048 p.c.
3637 Metropolitan Est	T.M.	67.22	T.S.C.	10.89	T.S.P.	6.37
App. 1605, Montréal	S.T.	84.48	Frais	8.45	Total	\$92.93
Santos, José	fo.	5-5030-90	cad.	253-232	sup.	4,500 p.c.
82 Crawford	T.M.	46.42	T.S.		S.T.	46.42
Toronto (Ont.)	Frais	4.64	Total	\$51.06		
Santos, José	fo.	5-5030-91	cad.	253-233	sup.	4,500 p.c.
82 Crawford	T.M.	46.42	T.S.		S.T.	46.42
Toronto, (Ont.)	Frais	4.64	Total	\$51.06		
Banque de Montréal	fo.	5-5039-1	cad.	249-358,	sup.	7,294 p.c.
4749 Notre-Dame O.				249-343-1		
Montréal,	T.M.	1,164.68	T.S.C.	246.06	T.S.P.	88.37
	S.T.	1,499.11	Frais	149.91	Total	\$1,649.02

Remarque: construit

Beaulieu, Henri	fo.	5-5039-2	cad.	249-357	sup.	5,943 p.c.
183 Léon-Bloy	T.M.	1,079.44	T.S.		S.T.	1,079.44
Châteauguay,	Frais	107.94	Total	\$1,187.38		
Guertin, Michel	fo.	5-5039-3	cad.	249-356	sup.	5,700 p.c.
185 Léon Bloy	T.M.	1,130.32	T.S.P.	7.95	S.T.	1,138.27
Châteauguay,	Frais	113.83	Total	\$1,252.10		
Hutchinson, Pierre	fo.	5-5043-6	cad.	254-P-635	sup.	13,083 p.c. ±
186 Belmont	T.M.	765.36	T.S.		S.T.	765.36
Châteauguay,	Frais	76.53	Total	\$841.89		

BORNES: N.O. 254-635-1 (rue), 254-635-2 à -4 incl., N.E. 254-132 (rue), S. 254-P.635, 254-635-P.10, 254-635-9, 254-635-8, S.O. 254-635-2.

Vallée, Louise, Mme	fo.	5-5047-22	cad.	254-P57	sup.	2,500 p.c. ±
2030 Pl. Henri-Bourassa	T.M.	203.57	T.S.		S.T.	203.57
Montréal,	Frais	20.36	Total	\$223.93		

BORNES: N. 254-55 (rue) S. 254-163 E. 254-58 O. 254-P.57

Bouchard, Reina, Dame	fo.	5-5054-42	cad.	274-14-2,		
10 Jeanne D'arc				274-13-3,		
Châteauguay,				174-10-5,		
				274-6-1		
	T.M.	1,173.17	T.S.C.	295.49	S.T.	1,468.66
	Frais	146.86	Total	\$1,615.52		
Duranceau, Armand Succ.	fo.	5-5054-47	cad.	274-P18	sup.	3,500 p.c. ±
41 Perron	T.M.	288.89	T.S.C.	14.57	S.T.	303.46
Châteauguay J6J 2S2	Frais	30.34	Total	\$333.80		

BORNES: N. 274-34 (rue) S. 261-10, -11 E. 274-9-1, -10-1, 11-2 O. 274-P.18

Boucher, Daniel	fo.	5-5054-66	cad.	274-38	sup.	5,000 p.c.
54 Jeanne-D'Arc	T.M.	688.66	T.S.		S.T.	688.66
Châteauguay	Frais	68.86	Total	\$757.52		

Remarque: construit

McElroy, Edmund 86 Crépin Châteauguay, McElroy, Edmund 86 Crépin Châteauguay, Corbeil, Marie-Paule 301 Dequire, app. 1234 St-Laurent H4N 1P8	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	5-5057-102 351.44 35.14 5-5057-103 1,712.82 171.28 5-5058-99 295.84 29.58	cad. T.S. Total cad. T.S. Total cad. T.S. Total	278-481 \$386.58 278-482 \$1,884.10 279-P.72, 279-73 \$325.42	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T.	9,500 p.c. 351.44 9,500 p.c. 1,712.82 7,725 p.c. ± 295.84
BORNES: 279-P.72: - N. 279-74 (rue) S. 278-97 E. 279-P.72 O. 279-73						
Villeneuve, Raoul 342 Chevalier Châteauguay J6J 4P8	fo. T.M. Frais	5-5059-74 465.73 47.51	cad. T.S.C. Total	P-279 9.35 \$522.59	sup. S.T.	5,000 p.c. ± 475.08
BORNES: N. 279-189 (rue) S. 279-75 E. 279-88 (rue) O. P-279						
Ste-Marie, Yvon 354 Clermont Châteauguay, P.Q. Ste-Marie, Yvon 354 Clermont Châteauguay, (Qué.)	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	5-5062-24 565.69 56.57 5-5062-25 39.38 3.94	cad. T.S. Total cad. T.S. Total	279-147 \$622.26 279-P148 \$43.32	sup. S.T. Remarque: construit sup. S.T.	5,000 p.c. 565.69 9,500 p.c. ± 39.38
BORNES: N. P279 S. 279-147 E. 279-P.141 O. 279-149 (rue)						
Riverdrive Gardens Inc. 6561 St-Laurent Montréal, I2S 3C5	fo. T.M. Frais	5-5074-2 38.87 4.44	cad. T.S.C. Total	253-P83 5.57 \$48.88	sup. S.T.	2,250 p.c. ± 44.44
BORNES: N. 253-P.80 S. 253-P.5 (rue) E. 253-292, -293 O. 253-82						
Riverside Gardens Inc. 6561 St-Laurent Montréal - H2S 3C5	fo. T.M. Frais	5-5074-4 51.86 5.89	cad. T.S.C. Total	253-P.80 7.08 \$64.83	sup. S.T.	2,700 p.c. ± 58.94
BORNES: N. 253-9 S. 253-P.83 E. 253-291, 290 O. 253-81						
Lawrence Peter Syndic 630 Dorchester Ouest suite 2654 Montréal, (Qué.)	fo. T.M. Frais	5-5075-17 123.24 14.41	cad. cad. T.S.C. Total	254-302 254-P303 20.83 \$158.48	sup. S.T.	6,750 p.c. ± 144.07
BORNES: N. 254-302 S. 254-P303 E. 254-424 O. 254-229 (rue)						
Les Ent. Notre-Dame Ltée a/s Corbeil, Henri 301 Dequire, app. 1234 St-Laurent Les Ent. Notre-Dame Ltée a/s Corbeil, Henri 301 Dequire, app. 1234 St-Laurent DeCoste, Robert P.O. Box 15 CFS Mont Apica Cte Charlevoix Palese Inv. Ltd 3637 Métropolitain E suite 1605 Montréal Laurin, Albert 2480 Quesnel Montréal Poitras, Roland 515 Haute Rivière Châteauguay	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	5-5075-30 48.52 4.85 5-5075-31 48.52 4.85 5-5080-21 59.78 6.16 5-5084-12 30.05 3.71 5-5086-21 28.88 2.89 5-5086-46 82.14 10.71 5-5088-12 67.61 6.76	cad. T.S. Total cad. T.S. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S. Total cad. T.S. Total	254-177 \$53.37 254-176 \$53.37 254-482 1.86 \$67.80 254-224 7.08 \$40.84 254-547 \$31.77 254-523 257-231 25.01 \$117.86 254-P120 254-676 \$74.37	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T.	4,500 p.c. 48.52 4,500 p.c. 48.52 5,850 p.c. 61.64 2,700 p.c. 37.13 7,063 p.c. 28.88 12,034 p.c. 107.15 4,950 p.c. ± 67.61
BORNES: N. 254-676 S. 254-P120 E. 254-112 O. 254-112 (rue)						

Riverdrive Gardens Inc. 6561 St-Laurent Montréal,	fo. T.M. Frais	5-5092-17 25.70 2.57	cad. T.S. Total	253-P138 \$28.27	sup. S.T.	1,800 p.c. ± 25.70
BORNES: N. 253P5 (rue) S. 252-184 E. 253-294, -295 O. 253-139						
Poitras, Roland 515 Haute-Rivière Châteauguay Boulangier, Paul 623 B. Les Hauteurs R.R. 3, St-Jérôme Brun Camille 580, 18e Avenue Lachine	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	5-5093-19 74.98 9.79 5-5093-28 115.25 15.07 5-5086-43 72.03 8.76	cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total	254-591 22.92 \$107.69 257-220 35.45 \$165.77 254-570 15.61 \$96.40	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T.	8,460 p.c. 97.90 15,120 p.c. 150.70 4,045 p.c. 87.64
Damas Inv. Corp. Sardus Inv. Ltd. 751, Carré Victoria, app. 126 Montréal	fo. T.M. Frais	6-3001-79 2,559.77 306.69	cad. T.S.C. Total	P-128 507.15 \$3,373.61	sup. S.T.	21,575 p.c. + 3,066.92
La Comm. Scol. de Châteauguay (adj) 184, Salaberry Nord, Châteauguay BORNES: N. 128-1 (Rue) S. 129-1 & 122-25 E. P-128 (Rue) O. 128-54 (Rue)						
Damas Inv. Corp. Sardus Inv. Ltd. 751, Carré Victoria, app. 126 Montréal	fo. T.M. Frais	6-6003-45 1,899.89 233.69	cad. T.S. Total	P-121 436.99 \$2,570.57	sup. S.T.	86,395 p.c. + 2,336.88
La Comm. Scol. de Châteauguay (adj) 184, Salaberry Nord, Châteauguay BORNES: N. 121-7 S. 121-8 E. 121-4, -5, -6 O. 121-9 (Rue)						
Florestal, Barthelemy 307, Martense St. Brooklin, New York 11226, U.S.A. Williams, J. Stuart 176, rue Gaspé Châteauguay J6J 2P1 Bissessar, Sybiline 192, rue St-Aubin Châteauguay J6K 2S1 Sihmool, Aurelia, Dame 149, rue Douglas Châteauguay Verdi Dev. Corp. a/s M. G. Sabloff 7931, Kingsley Road, app. 1204 Montréal 267	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	6-6003-63 736.81 77.42 6-6004-5 203.02 34.10 6-6008-47 1,502.00 241.76 6-6012-7 1,133.07 113.31 6-6012-18 627.45 69.00	cad. T.S.C. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S.P. Total cad. T.S. Total cad. T.S.C. Total	112-1 37.43 \$851.66 115-95 138.00 \$375.12 121-268-1 915.59 \$2,659.35 115-190 T.S. \$1,246.38 P-115 62.55 \$759.00	sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T. sup. S.T.	6,564 p.c. 774.24 12,721 p.c. 341.02 8,523.5 p.c. 2,417.59 7,626 p.c. 1,133.07 4,650 p.c. + 690.00
Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry N., Châteauguay BORNES: N. 115-111 (rue) S. 119-62, -63 E. 115-127 O. 115-108						
Verdi Dev. Corp. a/s M. E.G. Sabloff 7931, Kingsley Road, app. 1204 Montréal 267	fo. T.M. Frais	6-6012-25 636.51 70.33	cad. T.S.C. Total	P-115 66.80 \$773.64	sup. S.T.	5,000 p.c. + 703.31
Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry N., Châteauguay BORNES: N. 115-79 S. 115-111 (Rue) E. 115-189 O. 115-182						
Verdi Dev. Corp. a/s M. E.G. Sabloff 7931, Kingsley Road, app. 1204 Montréal 267	fo. T.M. Frais	6-6012-28 636.51 70.33	cad. T.S.C. Total	P-115 66.80 \$773.64	sup. S.T.	5,000 p.c. + 703.31
Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry N., Châteauguay BORNES: N. 115-78 S. 115-111 (Rue) E. 115-109 O. 115-162						

Verdi Dev. Corp.	fo.	6-6012-31	cad.	P-115	sup.	5,000 p.c. ±
a/s M. E.G. Sabloff	T.M.	636.51	T.S.C.	66.80	S.T.	703.31
7931, Kingsley Road, app. 1204	Frais	70.33	Total	\$773.64		
Montréal 267						

Com. Scol., Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 115-73 S. 115-111 (Rue) E. 115-126 O. 115-118

Verdi Dev. Corp.	fo.	6-6012-35	cad.	P-115	sup.	6,000 p.c. ±
a/s M. E.G. Sabloff	T.M.	636.51	T.S.	66.80	S.T.	703.31
7931, Kingsley Road, app. 1204	Frais	70.33	Total	\$773.64		
Montréal 267						

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 115-68 S. 115-111 (Rue) E. 115-141 O. 115-205

Condé Gladys Dame	fo.	6-6029-6	cad.	112-242	sup.	5,400 p.c.
rue Rigaud	T.M.	397.65	T.S.C.	30.86	S.T.	428.51
Pielon-Ville, Haiti	Frais	42.85	Total	\$471.36		
Laguerre Joseph Dr.	fo.	6-6029-10	cad.	112-238	sup.	7,110 p.c.
87-20, 175 ^e me rue app. 1	T.M.	524.31	T.S.C.	40.53	S.T.	564.84
Jamaïque, N.Y. 11432, U.S.A.	Frais	56.48	Total	\$621.32		
Laguerre Joseph Dr.	fo.	6-6029-11	cad.	112-237	sup.	6,390 p.c.
37-20, 175 ^e Rue app. 1	T.M.	471.49	T.S.C.	36.60	S.T.	508.09
Jamaïque, N.Y. 11432, U.S.A.	Frais	50.81	Total	\$558.90		
Laguerre Deslandes	fo.	6-6029-18	cad.	112-261	sup.	7,166 p.c.
139-08, 88 ^e Avenue	T.M.	695.78	T.S.C.	152.25	S.T.	848.03
Jamaïque, N.Y. 11435, U.S.A.	Frais	84.80	Total	\$932.83		
Fils Aimé Daniel	fo.	6-6029-33	cad.	112-329	sup.	5,400 p.c.
877, Alban Avenue	T.M.	374.82	T.S.C.	31.05	S.T.	405.87
Brooklyn, N.Y., U.S.A.	Frais	40.59	Total	\$446.46		
Malone Dev. & Inv. Inc.	fo.	6-6029-35	cad.	112-327	sup.	5,400 p.c.
6875, rue Hurteau	T.M.	543.38	T.S.P.	21.42	S.T.	564.80
Montréal	Frais	56.48	Total	\$621.28		
Fouche Luc E. et son épouse	fo.	6-6034-26	cad.	111-195	sup.	5,467 p.c.
Ray Lucille Nyack	T.M.	340.76	T.S.C.	29.48	S.T.	370.24
701, Jaffa Avenue	Frais	37.02	Total	\$407.26		
Uniondale, N.Y. 11553, U.S.A.						

Pierre Laurent	fo.	6-6035-3	cad.	111-235	sup.	5,124 p.c.
1680, Bedford Avenue	T.M.	278.50	T.S.C.	29.40	S.T.	307.90
Brooklyn, N.Y. 11225, U.S.A.	Frais	30.79	Total	\$338.69		
Andressaint, Séraphin	fo.	6-6035-13	cad.	111-217	sup.	5,400 p.c.
360, Bis rue du Centre	T.M.	276.55	T.S.C.	31.05	S.T.	307.60
Port-au-Prince, Haiti	Frais	30.76	Total	\$338.36		
Lenne, Xavier	fo.	6-6037-6	cad.	111-159	sup.	6,000 p.c.
23, Dr. Audoin	T.M.	299.48	T.S.C.	34.34	S.T.	333.82
Port-au-Prince, Haiti	Frais	33.38	Total	\$367.20		
Konkol, Léon	fo.	6-6037-23	cad.	108-102	sup.	10,260 p.c.
315, Petit St.	T.M.	1,165.03	T.S.P.	50.11	S.T.	1,215.14
St-Laurent	Frais	121.51	Total	\$1,336.65		
Konkol, Léon	fo.	6-6037-24	cad.	108-103	sup.	10,260 p.c.
315, Petit St.	T.M.	972.24	T.S.P.	50.11	S.T.	1,022.35
St-Laurent	Frais	102.23	Total	\$1,124.58		
Verdi Dev. Corp.	fo.	6-6057-106	cad.	P-115	sup.	400 p.c. ±
a/s M. E.G. Sabloff	T.M.	145.99	T.S.C.	2.68	S.T.	148.67
1255, Université	Frais	14.87	Total	\$163.54		
Montréal						

La Comm. Scol. de Châteauguay (adj)
184, Salaberry Nord, Châteauguay

BORNES: S. Rue Dubé E. P-115 O. P-115

Verdi Dev. Corp.	fo.	6-6057-107	cad.	P-115	sup.	11,777 p.c. ±
a/s M. E.G. Sabloff	T.M.	1,874.50	T.S.C.	166.88	S.T.	2,041.38
1255, Université	Frais	204.14	Total	\$2,245.52		
Montréal						

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. P-115, P-115 S. Rue Dubé E. P-115 O. 115-369, 115-366

U. Pociukonis	fo.	6-6071-41	cad.	108-70	sup.	16,275 p.c.
6414, 24e Avenue	T.M.	103.49	T.S.P.	18.99	S.T.	122.48
Rosemont, Montréal HIT 3M5	Frais	12.25	Total	\$134.73		
O'Connor, James	fo.	6-6084-1	cad.	P-112	sup.	25,989 p.c.
228, Salaberry Sud	T.M.	897.64	T.S.		S.T.	897.64
Châteauguay	Frais	89.76	Total	\$987.40		

BORNES: N. P-112 S. 112-353 E. 112-347 (rue), 112-348 (rue)
O. 112-P-338, P-112, 112-344

O'Connor, James	fo.	6-6084-12	cad.	P-112	sup.	50,909 p.c. ±
228, boul. Salaberry Sud	T.M.	654.27	T.S.P.	0.41	S.T.	654.68
Châteauguay	Frais	65.47	Total	\$720.15		

BORNES: N. P-111 S. 112-350 E. P-112 112-318, 112-320, 112-321, 112-322, 112-323 O. (Rue) 112-348 & 112-347 (rue)

Sinclair, Allan	fo.	6-6097-5	cad.	111-293	sup.	6,404 p.c.
930, place Prospect	T.M.	1,051.56	T.S.C.	21.34/	S.T.	1,160.14
No. G. Brooklyn 11212, N.Y. U.S.A.	Frais	116.01	Total	\$1,276.15		

Damas Inv. Corp. & Sardus Inv. Ltd.	fo.	6-6101-126	cad.	P-128	sup.	75,838 p.c. ±
751, carré Victoria,	T.M.	4,769.55	T.S.C.	909.45	S.T.	5,679.00
Montréal	Frais	567.90	Total	\$6,246.90		

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. 128-44 & 128-45 (rue) & P-121 S. 128-46 (rue) E. 128-47 (rue) 128-48 (rue) O. 128-43

Verdi Dev. Corp.	fo.	6-6094-84	cad.	P-115	sup.	2,625 p.c. ±
1255, Université,	T.M.	84.41	T.S.C.	10.48	S.T.	94.89
Montréal	Frais	9.49	Total	\$104.38		

Com. Scol. Châteauguay (adj)
184, Salaberry N., Châteauguay

BORNES: N. Salaberry Sud S. P-115 E. 115-307 O. Salaberry Sud

Arsenault, Lorenzo	fo.	3-3012-6	cad.	142-126	sup.	4,992 p.c.
135-3e Avenue	T.M.	85.75	T.S.		S.T.	85.75
St-Constant JOL 1X0	Frais	8.57	Total	\$94.32		

Charbonneau, Michel	fo.	2-2071-10	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	5,850 p.c. ±
Demers, Remy	T.M.	51.26	T.S.C.	31.27	S.T.	82.53
7706, A Dufresne	Frais	8.25	Total	\$90.78		

LaSalle (Qué.)

BORNES: P-56:- N. P-56 (rue), 56-P.436 S. P-56 E. P-56 O. P-56, 56-P.436

BORNES: 56-P.436:- N. 56-P.436 (rue) S. P-56 E. 56-P.436 O. P-56

Charbonneau, Michel	fo.	2-2071-11	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	5,811 p.c. ±
Demers, Remy	T.M.	51.26	T.S.C.	31.27	S.T.	82.53
7706, A Dufresne	Frais	8.25	Total	\$90.78		

LaSalle (Qué.)

BORNES: P-56:- N. 56-P.436, S. P-56 E. P-56 O. P-56

BORNES: 56-P.436:- N. 56-P.436 (rue) S. P-56 E. 56-P.436 O. 56-P.436

Charbonneau, Michel	fo.	2-2071-12	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	5,773 p.c. ±
Demers, Remy	T.M.	51.26	T.S.C.	31.27	S.T.	82.53
7706, A Dufresne	Frais	8.25	Total	\$90.78		

LaSalle (Qué.)

BORNES: P-56:- N. 56-P.436 S. P-56 E. P-56 O. P-56

BORNES: 56-P.436:- N. 56-P.436 (rue) S. P-56 E. 56-P.436 O. 56-P.436

Charbonneau, Michel	fo.	2-2071-13	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	5,734 p.c. ±
Demers, Remy	T.M.	51.26	T.S.C.	31.27	S.T.	82.53
7706, A Dufresne	Frais	8.25	Total	\$90.78		

LaSalle (Qué.)

BORNES: P-56:- N. N. 56-P.436 S. P-56 E. P-56 O. P-56

BORNES: 56-P.436:- N. 56-P.436 (rue) S.P-56 E. 56-P.436 O. 56-P.436

Charbonneau, Michel	fo.	2-2071-14	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	5,695 p.c. ±
Demers, Remy	T.M.	49.48	T.S.C.	30.23	S.T.	79.71
7706, A Dufresne	Frais	7.97	Total	\$87.68		
LaSalle (Qué.)						
BORNES: P-56:- N. 56-P.436 S. P-56 E. P-56 O. P-56						
BORNES: 56-P.436:- N. 56-P.436 (rue) S. P-56 E. 56-P.436 O. 56-P.436						
Geraldes, Gualberto	fo.	2-2071-15	cad.	P-56, 56-P.436	sup.	6,265 p.c. ±
8, Bellevue Ave.	T.M.	169.36	T.S.C.	143.93	S.T.	313.29
Toronto (Ont.)	Frais	31.33	Total	\$344.62		
BORNES: P-56:- N. 56-P.436, S. P-56 E. 56-429 O. P-56						
P-56-436:- N. 56-P.436 (rue) S. P-56 E. 56-430 O. 56-P.436						
Pinheiro, Daniel Da Silva	fo.	2-2071-3	cad.	56-P.436	sup.	6,210 p.c. ±
R.R. 1,	T.M.	51.58	T.S.C.	106.16	S.T.	157.74
Bright (Ont.)	Frais	15.77	Total	\$173.51		
BORNES: N. 55-346, P-55 S. 56-P.436 (rue) E. 56-P.436 O. 56-P.436						
Pinheiro, Daniel Da Silva	fo.	2-2071-4	cad.	56-P.436	sup.	6,272 p.c. ±
R.R. 1	T.M.	51.58	T.S.C.	106.16	S.T.	157.74
Bright (Ont.)	Frais	15.77	Total	\$173.51		
BORNES: N. P-55, 55-218 S. 56-P.436 (rue) E. 56-P.436 O. 56-P.436						
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3019-28	cad.	141-317	sup.	7,500 p.c.
2435, Lucerne app. 2	T.M.	67.38	T.S.C.	34.47	S.T.	101.85
Montréal	Frais	10.18	Total	\$112.03		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3019-29	cad.	141-318	sup.	7,500 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	67.38	T.S.C.	34.47	S.T.	101.85
Montréal	Frais	10.18	Total	\$112.03		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3019-34	cad.	141-375	sup.	5,850 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	53.37	T.S.C.	27.92	S.T.	81.29
Montréal	Frais	8.13	Total	\$89.42		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3019-39	cad.	141-370	sup.	7,800 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	71.04	T.S.C.	36.76	S.T.	107.80
Montréal	Frais	10.78	Total	\$118.58		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3019-6	cad.	141-305	sup.	6,832 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	62.40	T.S.C.	32.51	S.T.	94.91
Montréal	Frais	9.49	Total	\$104.40		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3023-41	cad.	141-311	sup.	9,125 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	83.26	T.S.C.	43.01	S.T.	126.27
Montréal	Frais	12.63	Total	\$138.90		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3023-7	cad.	141-377	sup.	7,812 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	71.10	T.S.C.	36.76	S.T.	107.86
Montréal	Frais	10.78	Total	\$118.64		
Bellaire Land Corp.	fo.	3-3023-8	cad.	141-378	sup.	11,735 p.c.
2435, Lucerne, app. 2	T.M.	102.24	T.S.C.	50.24	S.T.	152.48
Montréal	Frais	15.25	Total	\$167.73		
R. Ernest Conrad Roy	fo.	3-3095-58	cad.	170-63	sup.	4,650 p.c.
555, Jean	T.M.	38.41	T.S.C.	4.91	S.T.	43.32
Fabreville, Laval (Qué.)	Frais	4.33	Total	\$47.65		
R. Ernest Conrad Roy	fo.	3-3095-59	cad.	170-62	sup.	4,650 p.c.
555, Jean	T.M.	41.21	T.S.C.	6.76	S.T.	47.97
Fabreville, Laval (Qué.)	Frais	4.80	Total	\$52.77		
R. Ernest Conrad Roy	fo.	3-3095-60	cad.	170-44	sup.	5,000 p.c.
555, Jean	T.M.	44.26	T.S.C.	7.16	S.T.	51.42
Fabreville, Laval (Qué.)	Frais	5.14	Total	\$56.56		
R. Ernest Conrad Roy	fo.	3-3095-61	cad.	170-43	sup.	5,000 p.c.
555, Jean	T.M.	41.15	T.S.C.	5.13	S.T.	46.28
Fabreville, Laval (Qué.)	Frais	4.63	Total	\$50.91		
Thomas, Jean	fo.	4-4022-25	cad.	223-201	sup.	5,750 p.c.
P.O. Box 2477	T.M.		T.S.C.	8.00	S.T.	8.00
Port-au-Prince, Haiti	Frais	0.80	Total	\$8.80		
Thomas, Jean	fo.	4-4022-26	cad.	223-202	sup.	5,750 p.c.
P.O. Box 2477	T.M.		T.S.C.	8.00	S.T.	8.00
Port-au-Prince, Haiti	Frais	0.80	Total	\$8.80		
Oliveira Antonio	fo.	4-4003-20	cad.	223-P.17	sup.	4,840 p.c. ±
79, Markham St.	T.M.		T.S.C.	25.91	S.T.	25.91
Toronto (Ont.)	Frais	2.59	Total	\$28.50		
BORNES: N. 223-P.17 S. 223-18 E. 223-260 O. 223-32 (rue)						

Mme Grace Tassoni 99, St-Michael Châteauguay Riverdrive Gardens Inc. 6561, St-Laurent, Mtl Com. Scol. Châteauguay (adj) 184, Salaberry Nord Châteauguay	fo. T.M. Frais fo. T.M. Frais	6-6018-4 49.05 5-5051-69 189.20 27.97	cad. T.S.C. Total cad. T.S.C. Total	112-93 490.51 \$539.56 257-P.78, 257-79, 257-P.80 90.55 \$307.72	sup. S.T. Remarque: construit sup. S.T.	6,750 p.c. 490.51 8,450 p.c.± 279.75
--	--	---	--	--	---	---

BORNES: N. 257-P.78:- N. 257-227 (rue) S. P-254 E. 257-P.78 O. 257-79
BORNES: 257-P.80:- N. 257-227 (rue) S. P-254 E. 257-79 O. 257-P.80

Cheviot Dev. Inc. 1210, Sheppard C., Toronto (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3001-16-1 1,577.48 274.04	cad. T.S.C. Total	P-161 1,162.94 \$3,014.46	sup. S.T.	32,250 p.c.± 2,740.42
---	----------------------	-----------------------------------	-------------------------	---------------------------------	--------------	--------------------------

BORNES: N. P-161 S. 161-1, P-160, P.160 E. P-161 O. boul. St-J.-Baptiste, 161-1

Cheviot Dev. Inc. 1210, Sheppard C., Toronto (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3001-19 1,213.51 227.07	cad. T.S.C. Total	P-161 1,057.18 \$2,497.76-359	sup. S.T.	101,850 p.c.± 2,270.69
---	----------------------	---------------------------------	-------------------------	-------------------------------------	--------------	---------------------------

BORNES: N. P-162, 162-142, -141 (rue), -132 à -139 inc. S. 160-1, -2, -360, P-160, P-160, P-160, P-160
E. P-161 O. P-161, P-161

Refrakus Inv. Ltd. 127, Roncevalles Toronto (Ont.)	fo. T.M. Frais	3-3001-20 2,575.02 316.95	cad. T.S.C. Total	P-161 594.51 \$3,486.48	sup. S.T.	352,952 p.c.± 3,169.53
--	----------------------	---------------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------	---------------------------

BORNES: N. 161-P-83, -P.84, -85 à -132 inc. S. 160-2 à -38 inc., 160-172, -174 à -179 inc.
E. P-161 O. P-161

Roch, Jean et ux ^{or} 46, boul. Salaberry Nord, Châteauguay	fo. T.M. Frais	2-1002-18 544.39 76.35	cad. T.S.C. Total	P-55 219.10 \$839.84	sup. S.T. Remarque: construit	4,188 p.c.± 763.49
--	----------------------	------------------------------	-------------------------	----------------------------	-------------------------------------	-----------------------

BORNES: N. P-55 S. 56-341 E. 55-34 O. boul. Salaberry Nord

Donné à ville Châteauguay, ce 5e jour d'Octobre 1977.

Given at the Town of Châteauguay, this October 5th, 1977.

Le greffier,

Laurier Legault, O.M.A.

69891-41-2-0

Laurier Legault, O.M.A.

69891-41-2-0

Town-Clerk.

Ville de Saint-Laurent

City of Saint-Laurent

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-dessous décrits, situés dans la ville de Saint-Laurent, seront vendus à l'enchère publique, à la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, 777 boulevard Laurentien, Saint-Laurent, LUNDI, le VINGT ET UNIEME jour de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de la matinée, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec intérêt, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Public notice is hereby given that the immovables described hereunder, situated in the City of Saint-Laurent, will be sold by public auction, in the Council Hall of the City Hall, 777 Laurentien Boulevard, Saint-Laurent, on MONDAY, the TWENTY-FIRST day of NOVEMBER, 1977, at TEN o'clock in the forenoon, to satisfy the payment of the municipal and school taxes with interest, plus the costs which have been or may be incurred, unless the said taxes, interests and costs be paid before the sale.

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastre <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions	
Mr. Louis Schreiber Savemart Limited	558 P.561	34 P. 1	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i> Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastré <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions	
a) Une partie du lot originaire numéro 561 (P. 561) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			(a) A part of original lot number 561 (P. 561) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cette partie de lot est bornée en front vers le nord-ouest par le chemin Côte-de-Liesse (boulevard Métropolitain P. 561); vers le nord-est par le lot 561-1 décrit au paragraphe b); vers le sud-est et le sud-ouest par d'autres parties du lot 561.			This part of lot is bounded in front to the northwest by Côte-de-Liesse Road (Metropolitan Boulevard - P. 561); to the northeast by lot number 561-1 described in paragraph (b); to the southeast and southwest by other parts of lot number 561.
Cette partie de lot contient en superficie environ quatorze mille deux cent cinquante-huit pieds carrés (14,258.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This part of lot has a superficial area of approximately 14,258.0 square feet, English measure.
b) Une partie du lot numéro 1 de la subdivision du lot originaire numéro cinq cent soixante et un (561-P. 1) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			(b) A part of lot number 1 of the subdivision of original lot number 561 (561-P. 1) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cette partie de lot est bornée en front vers le nord-ouest par le chemin Côte-de-Liesse (boulevard Métropolitain P. 561); vers le nord-est par le lot 562-3; vers le sud-est par une partie des lots 561 et 561-1; vers le sud-ouest par une partie du lot 561.			This part of lot is bounded in front to the northwest by Côte-de-Liesse Road (Metropolitan Boulevard P. 561); to the northeast by lot number 562-3; to the southeast by a part of lots 561 and 561-1; to the southwest by a part of lot number 561.
Cette partie de lot contient en superficie environ cent trente et un mille sept cent seize pieds carrés (131,716.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This part of lot has a superficial area of approximately 131,716.0 square feet, English measure.
Welco United Canada Ltd.	P. 488		
Une partie du lot originaire numéro 488 (P. 488) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			A part of original lot number 488 (P. 488) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cette partie de lot est bornée en front vers le sud par la route Trans-Canadienne (P. 488); vers le sud-ouest par une partie du lot 488 propriété de l'Hydro-Québec; vers le nord-ouest par une partie du lot 488; vers le nord-est par les lots 485 et 487.			This part of lot is bounded in front to the south by the Trans-Canada Highway (P. 488); to the southwest by a part of lot number 488, property of the Québec Hydro; to the northwest by a part of lot number 488; to the northeast by lots numbers 485 and 487.
Cette partie de lot contient en superficie environ quatre cent sept mille huit cent quarante pieds carrés (407,840.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This part of lot has a superficial area of approximately 407,840.0 square feet, English measure.
M. Elias Eli Stern	260	110	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
M. Jean Gaudry	258	161	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
M. Henri Perrin	409	333	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Mme Bessie S. Kirstein	478	277,257	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
M. Paul Lebeault	454	P. 197, 198	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	454	P.199	
Un emplacement comprenant les lots numéros 454-197; 454-198 et 454-199, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			An emplacement being lots numbers 454-197, 454-198 and 454-199 of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cet emplacement est borné vers le sud-est par la rue Du Collège numéro 454-200; vers le sud-ouest par la rue Ouimet numéro 454-216; vers le nord-ouest par les lots 454-249 et 454-250; vers le nord-est par la rue Saint-Germain numéro 454-109.			This emplacement is bounded to the southeast by College Street number 454-200; to the southwest by Ouimet Street number 454-216; to the northwest by lots 454-249 and 454-250; to the northeast by Saint-Germain Street number 454-109.
Cet emplacement contient en superficie onze mille huit cent cinquante-huit pieds carrés (11,858.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This emplacement has a superficial area of 11,858.0 square feet, English measure.
M. Jean Légaré	468	247, 248	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	468	249,250	

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastré <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions	
M. Conrad Grégoire	476	327	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Nettoyeur Roy 1973 Inc.	409	132A, 132	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	409	133	
	409	134A, 134	
	409	135	
M. Vasilios Dimakos	26	P. 714A	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	26	P. 713A	

Cet emplacement comprend une partie des lots numéros 26-713A et 26-714A, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.

Cet emplacement est borné en front vers le nord-est par le boulevard O'Brien numéro 26-P. 714A; vers le sud-est par le lot numéro 26-P. 715A; vers le sud-ouest par les lots numéros 26-745A et 26-746A; vers le nord par la propriété des Chemins de fer canadiens nationaux, numéro 26-P. 713A et 26-P. 714A.

Cet emplacement contient en superficie mille neuf cent cinquante-sept pieds carrés (1,957.0 pi. ca.) mesure anglaise.

M. Howard Bergeron	465	454, 453	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Mr. Wentworth Payne	468	440	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	P. 441		

Un emplacement comprenant le lot 468-440 et la partie sud-est du lot 468-441 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.

Cet emplacement est borné en front vers le sud-ouest par la rue Cardinal (468-461); vers le nord-ouest par le résidu du lot 468-441 et la ruelle 468-439; vers le nord-est par la ruelle 468-439 et le lot 465-542; vers le sud-est par les lots 468-435; 468-436; 468-437; 468-438.

Cet emplacement contient en superficie cinq mille cinq cent quatre-vingt pieds carrés (5,585.0 pi. ca.) mesure anglaise.

Mrs. Colombe P. Largie	241	4-194	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Mr. Nirmal S. Gidda et al.	239	50	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Immobilier Inc.	475	412	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
M. Gilles R. Léonard	259	79	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	260	227	
Mr. Stanislaw Grajcer	475	351	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	476	125	
Mme Doba S. Karpman	483	317, 340	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	483	336	
Domaine Marlboro Inc.	82	239	
Bandorcet Invest Inc.	P. 193		

Un emplacement comprenant une partie du lot originaire numéro 193, du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.

This emplacement being a part of lots numbers 26-713A and 26-714A of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.

This emplacement is bounded in front to the northeast by O'Brien Blvd. number 26-P. 714A; to the southeast by lot number 26-P. 715A; to the southwest by lots numbers 26-745A and 26-746A; to the north by the property of Canadian National Railways number 26-P. 713A and 26-P. 714A.

This emplacement has a superficial area of 1,957.0 square feet, English measure.

An emplacement being lot 468-440 and the southeast part of lot 468-441 of the cadaster of Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.

This emplacement is bounded in front to the southwest by Cardinal Street (468-461); to the northwest by the residue of lot 468-441 and lane 468-439; to the northeast by lane 468-439 and lot 465-542; to the southeast by lots 468-435; 468-436; 468-437; 468-438.

This emplacement has a superficial area of 5,585.0 square feet, English measure.

An emplacement being a part of original lot number 193 of the Cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastré <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions	
Cet emplacement est borné vers le nord par la route Transcanadienne et P. 193; vers le nord-est par le lot 194; vers le sud-est par le chemin Saint-François sans désignation cadastrale; vers le sud-ouest par le lot numéro 188-1.			This emplacement is bounded to the north by the Trans-Canada Highway and P. 193; to the northeast by lot number 194; to the southeast by Saint-François Road without cadastral designation; to the southwest by lot number 188-1.
Cet emplacement contient en superficie deux cent soixante-quinze mille cent douze pieds carrés (275,112.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This emplacement has a superficial area of 275,112.0 square feet, English measure.
Mr. James Kritikos	84	134	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Domaine Marlboro Inc.	83	192	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Mr. Mohamed Nakhuda	84	123	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
	85	124	
Metro Inc. Leasehold Ltd.	560	5	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Bandorcet Invest Inc.	P. 193		
Un emplacement étant une partie du lot originaire numéro 193, cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'Enregistrement de Montréal.			An emplacement being a part of original lot number 193 of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cet emplacement est borné en front vers le nord-ouest par le chemin Bois-Franc sans désignation cadastrale et également vers le nord-ouest par le lot numéro 187; vers le nord-est et le sud-est par le résidu du lot numéro 193; vers le sud-ouest par le lot numéro 188 et 187.			This emplacement is bounded in front to the northwest by Bois-Franc Road without cadastral designation and also to the northwest by lot number 187; to the northeast and southeast by the residue of lot number 193; to the southwest by lot number 188 and 187.
Cet emplacement contient en superficie cent quarante-six mille sept cent quarante pieds carrés (146,740.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This emplacement has a superficial area of 146,740.0 square feet, English measure.
Mr. Gerald D. Segal	506	P. 5	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Un emplacement comprenant une partie du lot numéro 506-5 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			An emplacement being a part of lot number 506-5 of the Cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cet emplacement est borné en front vers le nord-est par la Montée-de-Liesse 506-P. 5; vers le sud-est par le lot 506-20; vers le sud-ouest par le lot 507; vers le nord-ouest par le lot 506-28.			This emplacement is bounded in front to the northeast by Montée-de-Liesse 506-P. 5; to the southeast by lot 506-20; to the southwest by lot 507; to the northwest by lot 506-28.
Cet emplacement contient en superficie quatre-vingt trois mille huit cent vingt-trois pieds carrés et trois dixièmes (83,823.3 pi. ca.) mesure anglaise.			This emplacement has a superficial area of 83,823.3 square feet, English measure.
K. M. Doors Ltd	124 P. 124	3	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Un emplacement comprenant le lot numéro 124-3 et une partie du lot originaire numéro 124 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.			An emplacement being lot number 124-3 and part of original lot number 124 of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.
Cet emplacement est borné vers le sud-est par la rue Botham 124-4; vers le sud-ouest par le lot numéro 126-16; vers le nord-ouest par le lot numéro 124-9; vers le nord-est par la rue De Baene 124-6.			This emplacement is bounded to the southeast by Botham Street 124-4; to the southwest by lot number 126-16; to the northwest by lot number 124-9; to the northeast by De Baene Street 124-6.
Cet emplacement contient en superficie cinquante-six mille pieds carrés (56,000.0 pi. ca.) mesure anglaise.			This emplacement has a superficial area of 56,000.0 square feet, English measure.

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastré <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions	
Sacotec AG	126	16	Avec bâtisses/ <i>With buildings</i>
Regent Const. Management Inc.	189	P. 12	
<p>Une partie du lot numéro 12 de la subdivision du lot original numéro cent quatre-vingt-neuf (189-P. 12) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.</p> <p>Cette partie du lot est bornée en front vers le sud-ouest par la rue Saint-Amour (189-5); vers le nord-ouest par le lot 189-13; vers le nord-est par les lots 192-5 et 192-7; vers le sud-est par le résidu du lot 189-12.</p> <p>Cette partie de lot contient en superficie environ quarante-quatre mille et quatre pieds carrés (44,004.0 pi. ca.) mesure anglaise.</p>			<p>A part of lot number 12 of the subdivision of original lot number 189 (189-P. 12) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.</p> <p>This part of lot is bounded in front to the southwest by Saint Amour Street (189-5); to the northwest by lot number 189-13; to the northeast by lots numbers 192-5 and 192-7; to the southeast by the residue of lot 189-12.</p> <p>This part of lot has a superficial area of approximately 44,004.0 square feet, English measure.</p>
Regent Const. Management Inc.	189	P. 13	
<p>Une partie du lot numéro 13 de la subdivision du lot original numéro cent quatre-vingt-neuf (189-P. 13) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.</p> <p>Cette partie de lot est bornée en front vers le sud-ouest par la rue Saint-Amour (189-5); vers le nord-ouest par les lots 189-14 et 189-15; vers le nord-est par les lots 189-15 et 192-7; vers le sud-est par le lot 189-12.</p> <p>Cette partie de lot contient en superficie environ cent vingt-huit mille trois cent soixante-deux pieds carrés (128,362.0 pi. ca.) mesure anglaise.</p>			<p>A part of lot number 13 of the subdivision of original lot number 189 (189-P. 13) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.</p> <p>This part of lot is bounded in front to the southwest by Saint-Amour Street (189-5); to the northwest by lots numbers 189-14 and 189-15; to the northeast by lots numbers 189-15 and 192-7; to the southeast by lot number 189-12.</p> <p>This part of lot has a superficial area of approximately 128,362.0 square feet, English measure.</p>
Regent Const. Management Inc.	189	P. 14	
<p>Une partie du lot numéro 14 de la subdivision du lot original numéro cent quatre-vingt-neuf (189-P. 14) du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.</p> <p>Cette partie de lot est bornée vers le sud-ouest par la rue Saint-Amour (189-5); vers l'ouest par la rue Saint-Amour (189-6); vers le nord par le chemin Saint-François (sans désignation cadastrale); vers le nord-est par les lots 189-15 et 189-16.</p> <p>Cette partie de lot contient en superficie environ quarante et un mille neuf cent dix pieds carrés (41,910.0 pi. ca.) mesure anglaise.</p>			<p>A part of lot number 14 of the subdivision of original lot number 189 (189-P. 14) of the cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.</p> <p>This part of lot is bounded to the southwest by Saint-Amour Street (189-5); to the west by Saint-Amour Street (189-6); to the north by Saint-François Road (without any cadastral designation); to the northeast by lots numbers 189-15 and 189-16.</p> <p>This part of lot has a superficial area of approximately 41,910 square feet, English measure.</p>
M. Claude Leduc	190	P. 6	
<p>Un emplacement comprenant la partie nord-ouest du lot numéro 190-6 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal.</p>			<p>An emplacement being the north-west part of lot number 190-6 of the Cadaster of the Parish of Saint-Laurent, Registration Division of Montreal.</p>

Nom des propriétaires <i>Names of proprietors</i>	Cadastré <i>Cadastral Number</i>	Subdivisions
<p>Cet emplacement est borné en front vers le nord-est par la rue Saint-Amour (190-3); vers le sud-est par le résidu du lot numéro 190-6; vers le sud-ouest par le lot numéro 182-7; vers le nord-ouest par le lot numéro 190-7.</p> <p>Cet emplacement contient en superficie quarante deux mille cinq pieds carrés (42,005 pi. ca.) mesure anglaise.</p> <p>Les immeubles susdits sont tous du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent et situés dans la ville de Saint-Laurent.</p> <p>Donné à Saint-Laurent, ce vingt-huitième jour de septembre 1977.</p>	<p><i>Le greffier,</i> MARIE-PAULE ACHIM.</p>	<p>This emplacement is bounded in front to the north-east by Saint-Amour Street (190-3); to the southeast by the residue of lot number 190-6; to the southwest by lot number 182-7; to the northwest by lot 190-7.</p> <p>This emplacement has a superficial area of 42,005.0 square feet, English measure.</p> <p>The above immovables are all on the plan and book of reference of the Parish of Saint-Laurent and situated in the City of Saint-Laurent.</p> <p>Given at Saint-Laurent, this twenty-eight day of September 1977.</p>
69911-41-2-0		69911-41-2-0
		MARIE-PAULE ACHIM, <i>City Clerk.</i>

Ville de Saint-Luc

Avis est par les présentes donné par le soussigné, Gérard Gagné de la susdite municipalité, Qué le Conseil municipal de la ville de Saint-Luc, par une résolution en date du 6 septembre 1977, a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des arrérages des taxes scolaires, municipales, générales ou spéciales, avec intérêts et frais, et qu'en conséquence, lesdits immeubles seront vendus par encan public dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville de Saint-Luc, 347, boulevard Saint-Luc, le VINGT-TROISIÈME jour du mois de NOVEMBRE 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Toutefois, seront exclus de la vente, les immeubles sur lesquels lesdites taxes pour l'année 1977 et des années antérieures, intérêts et frais, auront été payés avant le moment de la vente.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujet au droit de retrait d'un an.

Il seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf:
Lemieux, Jean-Paul	7,500	236	185	Jasmin 1777	\$250.86	\$150.96	\$7.44	\$409.26	1000-6
Lemieux, Jean-Paul	7,500	236	184	Jasmin	109.94	34.71	7.44	152.09	1000-7
Camiré, Huguette, Vivier, Roland	4,000	236	177 N.S.	Lise 20	481.30	134.39	8.00	623.69	1005-9
Gagnon, Roger	7,500	236	146	Meloche 1761	216.15	109.41	8.00	333.56	1010-2
Lapierre, Robert	11,250	236	2,-3	Dupuis 1636	501.24	205.52	8.00	714.76	1020-45
Paré, Yvon	11,250	235	4	Dupuis 1632	384.39		8.00	392.39	1020-46
Kougemitros, Fatios	11,250	235	9	Dupuis 1614	74.62		8.00	82.62	1020-51
Robert, Michel	15,000	236	191	Poissant 15	761.43		8.00	769.43	1025-14
St-Pierre, Raymond Mme	3,500	236	55, 56 N.S.	Meloche 1740	82.57	45.01	8.00	135.58	1030-2
Ratelle, René	7,500	236	58	Beauchêne 70	143.40		8.00	151.40	1030-5
Jean, Jeanne, Mme	7,706	236	74	Dupuis 1693	272.73	28.27	8.00	309.00	1045-8
Boutin, André	8,550	235	56	Guy 58	124.78	74.08	8.00	206.86	1080-5
Beauchemin, Guy	9,307	233 N.S.		Ste-Thérèse 1524	418.00		8.00	426.00	1090-16
Berthiaume, Maurice	7,500	233	29 N.S.	Ste-Thérèse	340.13	17.22	8.00	365.35	1090-18
Lecalvé, Antoine	13,248	235, 236	151 N.S., 48	Beaurivage 1780	334.98		8.00	342.98	1095-14
Lapointe, Laurent	7,700	234	86	J. Duval 70	371.23		8.00	379.23	1105-18
Lemieux, Gilles	6,512	233	208	Houle 61	352.20		8.00	360.20	1160-12
Lebrun, Jean-Charles	8,812	233	188	Trudeau 45	476.21	179.90	8.00	664.11	1170-2
Lajoie, Rodolphe	7,000	233	56	Waegener 96	217.23	59.59	8.00	284.82	1185-16
Bombardier, Armand	7,800	233	158	Bombardier	31.54		8.00	39.54	1195-2
Godin, Jacques	7,500	233	68	Marois	114.84		8.00	122.84	1210-2
Lapalme, Jean	8,000	223 N.S.		Baillargeon	56.50		8.00	64.50	1260-10
Paquette, Romuald	7,000	217	309	Chateaubriand 55	496.80	360.56	8.00	865.36	1530-3
Scheinuck, Alexander	7,000	217	376	Daigneault	35.89		8.00	43.89	1540-16
Siewruk, Kostanry Mme	10,500	217	188, 187 N.S.	De Blois	45.31	19.86	8.00	73.17	1555-15

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf.
Klein, John	7,035	217	193	Roy	\$105.11	\$ 26.77	\$ 8.00	\$ 139.88	1560-1
Poirer, Maurice	7,200	217	264	Daigneault	190.55		8.00	198.55	1575-9
Simpsons, Jack	7,798	218	200	Des Peupliers	52.30	58.64	7.02	117.96	1595-14
Leblanc, Réjean	12,866	218 N.S.		Bellerive 247	292.76	152.97	8.00	453.73	1640-14
Chartré, Serge	9,498.30	218	41	Bellerive 248	426.37	158.24	8.00	592.61	1645-7
Daunais, Jacques Mme	14,454.50	221	1	Bailargeon 1011	209.15		8.00	217.15	1720-5
Hanlon, Nicholas Mme	7,024.60	217	481	Harbeck	10.18		8.00	18.18	1900-3
Wullmer William	7,024.60	217	466	Docquier	53.42	11.91	8.00	73.33	1900-17
Massé, Gérard	1,105	30 N.S.		Jean-Talon	6.50	28.75	6.91	42.16	2000-29
Morin, Arthur Mme et Al.	1,650	26 N.S.		Jean-Talon	91.20	2.62	8.00	101.82	2000-32
Bessette, Gilles	1,400	26 N.S.		Jean-Talon	37.74	5.12	8.00	50.86	2000-34
Hemmings, Fernande	6,900	23	5	Jean-Talon 267	530.98		8.00	538.98	2000-42
Vanvinh, Vincent	3,836	23 N.S.		Jean-Talon	326.02	70.99	8.00	405.01	2000-47
Berger, Maurice	30,933	3 N.S.		Jean-Talon 22	16.38		7.44	23.82	2005-9
Berger, Maurice	12,100	1 N.S.		Rita	3.20		7.44	10.64	2005-14
Schneider, Alayse, Mme	8,362.50	5	94	Roy	171.27		8.00	179.27	2020-1
Laflour, Léonard	7,247.50	5	81	Roy	74.61	3.35	8.00	85.96	2035-3
Mousmoullis, Argiri	7,000	8	313	Athens	79.01		8.00	87.01	2090-7
Marinos, Jean	7,000	8	303	Athens	651.46		8.00	659.46	2090-15
Kardaras, Thenistocolis	6,600	8	39	Athens	70.08		8.00	78.08	2090-24
Sylogistakis, Basile	7,700	8	38	Athens	342.54		8.00	350.54	2090-25
Volitakis, Simeon	7,700	8	44	Des Artisans	731.01		8.00	745.73	2090-26
Miliotis, Vassiles	6,600	8	43	Des Artisans	216.24		8.00	230.96	2090-27
Katsihsis, Chrisoula	7,173	8	150	Athens	70.09		8.00	85.05	2090-54
Panorama, Dev. Inc.,	5,712	8	152 N.S.	Athens	59.13		6.96	73.02	2090-56
Panorama, Dev. Inc.,	13,166	8	153 N.S.	Athens	129.03		6.93	145.45	2090-57
Panorama, Dev. Inc.,	7,000	8	174	Athens	79.13		6.96	93.02	2090-60
Skourtelis, Konstantinos	8,410	8	177	Athens	123.04		7.18	138.22	2090-63
Panorama, Dev. Inc.	7,575	8	178	Athens	72.75		6.96	86.64	2090-64
Karvouniaris, Peter	7,582	8	179	Athens	85.10		7.18	99.72	2090-65
Karvouniaris, Peter	7,582	8	180	Athens	160.90		27.29	195.63	2090-66
Anastasiadis, Spiros et UX.	7,594	8	181	Athens	72.75		7.16	87.17	2090-67
Anastasiadis, Spiros et UX.	7,721	8	182	Athens	73.61		7.16	88.03	2090-68
Anastasiadis, Spiros et UX.	7,728	8	183	Athens	73.61		7.16	88.03	2090-69
Panorama, Dev. Inc.	6,776	8	257	Athens	65.51		6.96	79.40	2090-81
Panorama, Dev. Inc.	7,408.50	8	258	Athens	65.51		7.16	79.60	2090-82
Panorama, Dev. Inc.	7,428	8	258 A	Athens	111.07		6.96	124.96	2090-83
Panorama, Dev. Inc.	6,839	8	259	Athens	70.09		6.96	83.98	2090-84
Panorama, Dev. Inc.	7,267	8	261	Athens	65.51		3.24	75.68	2090-86
Stavroulakis, Nicholaos	7,267	8	272	Athens	67.36		9.49	84.29	2090-95

Stavroulakis, Nicholaos	7,256	8	271	Athena	67.36	9.49	7.44	84.29	2090-96
Panorama, Dev. Inc.	7,535	8	209	Des Artisans	77.69	6.96	6.93	91.58	2095-7
Panorama, Dev. Inc.	6,600	8	202	Des Artisans	70.09	6.96	6.93	83.98	2095-14
Panagiotis, Magoutas	6,600	8	222	Des Artisans	108.74		7.16	115.90	2100-4
Panagiotis, Magoutas M. et Mme	6,600	8	223	Des Artisans	154.94		7.16	162.10	2100-5
Panagiotis, Magoutas M. et Mme	6,600	8	224	Des Artisans	70.09		7.16	77.25	2100-6
Panagiotis, Magoutas M. et Mme	6,600	8	225	Des Artisans	70.09		7.16	77.25	2100-7
Panorama, Dev. Inc.	7,700	8	287	Des Artisans	79.13	6.96	6.93	93.02	2100-12
Panorama, Dev. Inc.	7,700	8	285	Athena	79.13	6.96	6.93	93.02	2100-28
Panorama, Dev. Inc.	7,700	8	284	Athena	79.13	6.96	6.93	93.02	2100-29
Vaxevaneris, Agorastos	6,600	8	245	Athena	70.09	6.96	7.44	84.49	2100-37
Vaxevaneris, Agorastos	6,600	8	246	Athena	70.08	6.96	7.44	84.48	2100-38
Panorama, Dev. Inc.	6,600	8	247	Athena	70.08	6.96	6.93	83.97	2100-39
Panorama, Dev. Inc.	7,040	8	166	Des Artisans	73.61	6.96	6.93	87.50	2105-5
Mastakouris Ilias M. et Mme	6,930	8	165	Des Artisans	72.75		7.26	80.01	2105-6
Mastakouris Ilias M. et Mme	6,930	8	164	Des Artisans	72.75		7.26	80.01	2105-7
Xanthopoulos Despina	7,700	8	161	Des Artisans	44.71	12.09	8.00	64.80	2105-10
Panorama, Dev. Inc.	6,600	8	159	Des Artisans	70.08	6.96	6.93	83.97	2105-12
Panorama, Dev. Inc.	7,095	8	300	Des Artisans	39.73	6.96	6.93	53.62	2110-5
Panorama, Dev. Inc.	7,095	8	292	Athena	74.15	6.96	6.93	88.04	2110-9
Panorama, Dev. Inc.	7,095	8	293	Athena	74.15	6.96	6.93	88.04	2110-10
Panorama, Dev. Inc.	7,095	8	294	Athena	114.70	6.96	6.93	128.59	2110-11
Mastakouris Ilias M. et Mme	6,600	8	120	Des Artisans	70.08		7.26	77.34	2115-6
Mavrogiorgis, Argiris	7,150	8	128	Des Artisans	74.61	6.96	8.00	89.57	2115-14
Panorama, Dev. Inc.	6,600	8	130	Des Artisans	70.08	6.96	6.93	83.97	2115-16
Katsihtis, Theodoros	6,600	8	131	Des Artisans	70.08	6.96	7.44	84.48	2115-17
Katsihtis Theodoros	7,150	8	132	Des Artisans	74.61	6.96	7.44	89.01	2115-18
Panorama, Dev. Inc.	7,150	8	133	Des Artisans	74.61	6.96	6.93	88.50	2115-19
Martinez Nepa	6,600	8	138	Athena	70.08		7.44	77.52	2115-24
Martinez Nepa	6,600	8	139	Athena	70.08		7.44	77.52	2115-25
Biris, Andréa, Mme	17,930	8	60	Des Artisans	92.90	13.87	8.00	114.77	2120-7
Tertis, Lazaros, Demetrios	17,930	8	47	Des Artisans	79.30	13.87	8.00	101.17	2120-20
Panorama, Dev. Inc.	6,842	8	68	Des Artisans	72.06	10.68	6.93	89.67	2120-28
Panorama, Dev. Inc.	6,842	8	67	Des Artisans	72.06	10.68	6.93	89.67	2120-29
Surprenant, Jean-Luc	7,579	9	184	Chênevert	74.61		7.07	81.68	2130-11
Létourneau, Sylvio	6,903	10	38	Chênevert	101.19	5.29	7.26	113.74	2163-16
Lefebvre, Gisèle	6,990	10	60	Chênevert	71.68	11.06	8.00	90.74	2163-36
Dupont, Jacqueline	7,601	10	69	Chênevert	74.61		8.00	82.61	2163-45
Viau, Arthur, Vallon-Viau	3,194,710	11 N.S.		Jean-Talon 132	6,860.10		8.00	6,868.10	2165-1
Peloquin, Georges	6,600	11 N.S.		Jean-Talon 142	510.59	313.01	7.44	831.04	2166-4
Peloquin, Georges		11 N.S.		Jean-Talon 144	557.34	413.46	7.44	978.24	2166-5
Dufresne, Alain	12,959	12	70-2	Mailloux	211.43		8.00	219.43	2275-6
Méthé, Lucien	23,030	12	70-4	Du Parc Ave.	69.43		8.00	77.43	2275-7
Cadieux, Denis	21,113.10	12	70-5	Du Parc Ave.	130.82		8.00	138.82	2275-8
Poirier, Marc	19,060.20	12	70-6	Du Parc Ave.	60.10		8.00	68.10	2275-9

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf:
Finnie, Jean	5,560	12	77 N.S.	Mailloux 209	\$ 468.92		\$8.00	\$ 476.92	2280-1
Grenier, Aimé	7,875	5	134	D'Argenteuil	79.13		7.44	86.57	2300-7
Grenier, Aimé	7,861	5	153	D'Argenteuil	79.13		7.44	86.57	2300-8
Mailloux, Arsène	229,680	12 N.S.		Mailloux	3,755.12		8.00	3,763.12	2270-10
Garceau, Raymond Mireille, Mme	6,900	5	7	Roy	70.08	\$ 43.47	7.44	120.99	2301-7
Garceau, Raymond Mireille, Mme	6,900	5	8	Roy	70.08	43.47	7.44	120.99	2301-8
Sanscartier, Aline	10,095	3	15 N.S.,-16	Boul. St-Luc 3	1,151.79	535.62	8.00	1,695.41	2306-6
Massé, Gérard	6,500	3	243	Le Renfort	192.91	60.60	6.91	260.42	2310-6
Forcier, A., Loignon, Réal	10,143	1 N.S.		Senécal	164.37		7.44	171.81	2311-10
Forcier, A., Loignon, Réal	16,800	1	10	Boul. St-Luc 165	1,193.92		7.44	1,201.36	2311-11
Massé, Gérard	4,320	2	17 N.S.	Villeneuve 9-11	914.31	201.30	6.91	1,122.52	2311-16
Massé, Gérard	14,596	2	17 N.S.	Villeneuve	172.02	90.85	6.91	269.78	2311-17
Labelle, Lucien	7,700	3	130	Senécal	94.13	11.91	7.44	113.48	2319-4
Labelle, Lucien	9,977	3	129	Senécal	123.40		7.44	130.84	2319-5
Les Entreprises Désourdy Inc.	545,058	3	61, 62, 63,	boul. St-Luc	17,907.27		8.00	17,915.27	2322-6
		3	64, 65, 66, 84						
Berger, Maurice, M. et Mme	7,975	3	71, 81, 82		150.24		7.44	157.68	2324-6
Berger, Maurice, M. et Mme	7,975	3	70, 81, 82		147.20		7.44	154.64	2324-7
Laberge, André	7,244.80	13	40	Louise	679.92	3.35	8.00	691.27	2475-29
Tétrault, Bernard, Mme	6,400	15	45	Fortier	105.20	5.73	8.00	118.93	2505-4
Fortier, Roland	24,012	15 N.S.		15-203	718.82		8.00	726.82	2510-20
Desranleau, Aline, Mme	9,473.60	15	223	Fortier	66.94		8.00	74.94	2515-17
Cassis, Pierre	7,700	15	128	Fortier	165.61		8.00	173.61	2535-7
Després, Hervé, Mme	7,700	15	127	Fortier	113.69		8.00	121.69	2535-8
Demunck, Abram	6,000	15	161		146.35		8.00	154.35	2540-13
Génier, Marcel	6,500	15	119	Venise	92.42		7.44	99.86	2550-8
Génier, Marcel	6,500	15	120	Venise	92.42		7.44	99.86	2550-9
Emond, Gaéтан	6,534.40	15	109	Fortier	70.08		7.44	77.52	2550-28
Emond, Gaéтан	9,102.60	15	110	Fortier	83.58		7.44	91.02	2550-29
Poulin, Jean-Marie	15,117	16	14	Village Boisé 12	550.78		8.00	558.78	2598-7
Raymond, Chabot		Sur 16, et N.S.		Du Parc Ave.	47.77	19.00	8.00	74.77	2620-1-3
Bartocetti,		Sur 16, et 17 N.S.		Du Parc Ave.	15.58	4.65	8.00	28.23	2620-1-4
Gaboriault, Bernard	7,763	19	115	Jos Mailloux	78.76		8.00	86.76	2676-9
Létourneau, Sylvio	7,892.50	19	117	Jos Mailloux	113.97	3.35	7.26	124.58	2676-12
Daigneault, Robert	8,050	19	101	Jos Mailloux	79.12		8.00	87.12	2676-19
Hébert, Rita	6,960	19	90	Dextrateur	295.32	55.14	8.00	358.46	2677-24
Merizzi, Gilles	8,249.50	19	177	Jos Mailloux	90.04		8.00	98.04	2678-7
Coculet, Jean-Louis	8,050	19	164	Jos Mailloux	88.05	5.71	8.00	101.76	2678-15

Létourneau, Sylvio	8,120	19	187	Destradeur	113.80	5.30	7.26	126.36	2679-2
Martin, Robert	12,750	23	12	Jean-Talon 274	417.20		8.00	425.20	2745-1
Bisaillon, Bernard	21,340	24	5	Jean-Talon	53.06		8.00	61.06	2745-10
Massé, Gérard	217,840	25 N.S.		Jean-Talon Ar.	111.81	112.96	6.91	231.68	2745-12
Bessette, Gilles	15,000	26 N.S.		Jean-Talon 296	340.70	192.72	8.00	541.42	2780-2
Lauréat, Gilbert	6,660	27	44	Fleurs-de-Lys	56.75		8.00	64.75	2790-22
Dubuc, Lionel	6,660	27	27	Des Orchidées	72.76		7.44	80.20	2790-28
Dubuc, Lionel	6,660	27	28	Des Orchidées	72.76		7.44	80.20	2790-29
Marcil, Serge	7,700	27	72	Fleurs-de-Lys 44	329.21		8.00	337.21	2792-7
Fortin, Serge	16,827.60	27 N.S.		Fleurs-de-Lys	20.37		8.00	28.37	2810-1
Massé, Gérard	11,130.90	30	29	Massé	17.64	31.62	6.91	56.17	2820-8
Massé, Gérard	11,137	30	28	Massé	17.64	31.62	6.91	56.17	2820-9
Massé, Gérard	14,362	30	1	Massé	12.11	28.80	6.91	47.82	2825-1
St-Luc Used Auto Parts Inc.	73,728	226 N.S.		Grande-Ligne	28.69	17.21	7.44	53.34	2880-2
St-Luc Used Auto Parts Inc.	233,340	34 N.S., 226 N.S.		Grande-Ligne	801.63	3,056.49	7.44	3,865.56	2880-3
Belisle, Paul-Emile	17,912	3 N.S.		Boul. St-Luc 16	532.37	193.62	8.00	733.99	2900-6
Laplante, Claude	9,246	137	149	Bourassa 142	770.90	208.67	8.00	987.57	3003-19
Martel et Denicourt Inc.	4,213,555	136 N.S.	2 N.S., 3 N.S.	Bernier	1,912.66		6.91	1,919.57	3004-1
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	161	136-148	63.80		6.91	70.71	3012-7
Martel et Denicourt Inc.	7,504	136	167	136-169	88.22		6.91	95.13	3012-10
Martel et Denicourt Inc.	7,504	136	168	136-169	88.22		6.91	95.13	3012-11
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	166	136-187	72.05		6.91	78.96	3012-12
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	164	136-181	72.05		6.91	78.96	3012-13
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	162	136-187	72.05		6.91	78.96	3012-14
Martel et Denicourt Inc.	6,000	136	160	136-160	66.33		6.91	73.24	3012-15
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	158	136-187	72.05		6.91	78.96	3012-16
Martel et Denicourt Inc.	6,000	136	156	136-187	66.33		6.91	73.24	3012-17
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	154	136-187	72.05		6.91	78.96	3012-18
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	152	136-187	72.05		6.91	78.96	3012-19
Martel et Denicourt Inc.	7,414	136	150	136-142	88.22		6.91	95.13	3012-20
Martel et Denicourt Inc.	7,414	136	186	136-142	88.22		6.91	95.13	3013-1
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	185	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-2
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	184	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-3
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	183	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-4
Martel et Denicourt Inc.	6,000	136	182	136-187	66.33		6.91	73.24	3013-5
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	181	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-6
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	180	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-7
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	179	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-8
Martel et Denicourt Inc.	6,500	136	178	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-9
Martel et Denicourt Inc.	6,490	136	177	136-187	72.05		6.91	78.96	3013-10
Martel et Denicourt Inc.	7,337	136	176	136-170	55.13		6.91	62.04	3013-11
Martel et Denicourt Inc.	9,971	136	175	136-170	58.90		6.91	65.81	3013-12
Martel et Denicourt Inc.	6,585	136	174	136-169	71.61		6.91	78.52	3013-13

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf:
Martel et Denicourt Inc.	6,752	136	173	136-169	\$ 72.05		\$ 6.91	\$ 78.96	3013-14
Martel et Denicourt Inc.	7,292	136	172	136-169	79.12		6.91	86.03	3013-15
Martel et Denicourt Inc.	6,783	136	171	136-169	72.05		6.91	78.96	3013-16
Martel et Denicourt Inc.	7,500	136	143	136-142	83.64		6.91	90.55	3014-1
Martel et Denicourt Inc.	7,000	136	144	136-142	75.42		6.91	82.33	3014-2
Martel et Denicourt Inc.	7,000	136	145	136-142	75.42		6.91	82.33	3014-3
Martel et Denicourt Inc.	7,000	136	146	136-142	75.42		6.91	82.33	3014-4
Martel et Denicourt Inc.	7,000	136	147	136-142	75.42		6.91	82.33	3014-5
Langlois, Fernand	9,124	137	21	Bourassa	514.25		8.00	522.25	3017-19
Bergeon, Normand	7,132	137	20-1	Bernier 1269-1271	1,908.40	\$ 404.06	8.00	2,320.46	3017-21
St-Aubin, Gilles	9,900	137	175	Bourassa	1,129.57	16.81	8.00	1,154.38	3028-28
Bernard, Gilles	6,300	137, 139	180, 311	Dépelteau 87	2,221.32	654.79	7.44	2,883.55	3032-5
Ethier, André	6,888	137, 139	183, 314	Dépelteau Pl.	595.72	10.12	7.44	613.28	3032-8
Ethier, André	9,857	137, 139	184, 315	Dépelteau Pl.	474.01	10.12	7.44	491.57	3032-9
Bernard, Gilles	7,150	139	319	Centre	1,174.66	22.75	7.44	1,204.85	3032-19
Plouff, Fernand	9,344.50	139	267	Centre	1,694.62	11.79	8.00	1,714.41	3036-11
Surprenant, Jean-Luc Inc.	8,250	139	268	139-130	1,116.14	12.83	7.07	1,136.04	3036-12
Daigneault, Anatole	11,000	139	288	Centre	1,810.15	27.05	7.26	1,844.46	3038-9
Daigneault, Anatole	7,700	139	287	Centre	1,146.37	21.94	7.26	1,175.57	3038-10
Les Unis, (Marcel Séguin)	7,700	139	285	Centre	1,052.05		8.00	1,060.05	3038-12
England, Marcel	7,337	139	297	Centre	114.95	8.35	8.00	131.30	3040-18
Beaudoin, Lionel	7,700	139	255	139-259	79.12		8.00	87.12	3046-4
Pinsonneault, Cora	24,205	139	248 N.S., 247, 251 N.S.	Des Plaines	1,231.83	13.46	8.00	1,253.29	3046-8
Lorrain, Claudette	8,783	139	233	Centre	1,700.86		8.00	1,708.86	3048-1
Senécal, Claude	8,783.50	139	225	St-Gabriel	1,071.22		8.00	1,079.22	3048-12
St-Germain, Roland	9,545	139	196	Ste-Lucie	917.23		8.00	925.23	3050-22
Tremblay, Roland	7,770	139	161	Ste-Lucie	1,754.33		8.00	1,762.33	3052-1
Dionne, Léo	13,607	139	129	Des Plaines	883.39	7.92	8.00	899.31	3052-31
Trudeau, Roland	7,700	139	133	Bourget	90.11	18.91	8.00	117.02	3060-2
Lévesque, François	9,972	139	32 N.S.	Bernier 1505	433.83	331.60	8.00	773.43	3062-1
St-Jean, Emile	86,454	139	39	Bernier 1445	526.90		8.00	534.90	3062-9
Forte, Jean-Pierre	9,845.90	139	49-1 N.S.	Bernier	987.79		7.44	995.23	3080-4
Forté, Jean-Pierre	9,430	139	49-3	Centre	1,156.82		7.44	1,164.26	3080-5
Surprenant, Jean-Luc Inc.	11,050	139	49-7	Centre	990.02	6.72	7.07	1,003.81	3080-9
Surprenant, Jean-Luc Inc.	13,485	139	49-8	Centre	1,016.33		7.07	1,023.40	3080-10
Francoeur, Jean-Paul	11,658	139	98	Des Prairies	107.37		7.44	114.81	3080-25
Francoeur, Jean-Paul	11,749	139	97	Des Prairies	107.37		7.44	114.81	3080-26
Dépelteau, Réal	884,736	123 N.S.		Bernier 822	257.26	297.85	8.00	563.11	3240-1

Caron, Michel	10,000	141	130, 131	Masson	2,131.35	21.11	8.00	2,160.46	3396-1
Léger Construction Inc.	7,505	141	148	Masson	1,509.31		8.00	1,517.31	3396-10
Brown, Jacques	7,178	142	125	Masson 40	1,029.54	6.72	8.00	1,044.26	3402-9
Roy, Lina	7,275	142	67	Masson	1,142.97		8.00	1,150.97	3402-11
Zinman, Louis & Al.	2,686,537	142 N.S.		boul. St-Luc	11,128.16	344.69	6.98	11,479.83	3420-1
Zinman, Louis & Al.	6,244	142	155	142-139	1,497.06	11.33	6.98	1,515.37	3420-6
Zinman, Louis & Al.	6,254	142	156	France	1,527.19	11.33	6.98	1,545.50	3421-1
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	141	France	1,108.94	11.33	6.98	1,127.25	3421-3
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	142	France	1,108.94	11.33	6.98	1,127.25	3421-4
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	143	France	1,108.94	11.33	6.98	1,127.25	3421-5
Zinman, Louis & Al.	6,600	142	144	France	1,108.94	11.55	6.98	1,127.47	3421-6
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	145	France	1,114.15	11.33	6.98	1,132.46	3422-1
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	146	France	1,108.94	11.33	6.98	1,127.25	3422-2
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	147	France	1,108.94	11.33	6.98	1,127.25	3422-3
Zinman, Louis & Al.	5,980	142	150	France	991.28	11.33	6.98	1,009.59	3422-6
Stang, Yves	6,000	143	32	Erables 35	1,218.36	207.06	8.00	1,433.42	3436-10
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,000	143	101		2,225.14	23.03	7.00	2,255.17	3436-66
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,972	143	102		3,066.16	25.99	7.00	3,099.15	3436-67
Les Entreprises Lorrain Estrie	5,956	143	103		1,668.64	23.03	7.00	1,698.67	3436-68
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,430	143	104		1,774.02	20.90	7.00	1,801.92	3436-69
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,407	143	105		1,774.02	20.90	7.00	1,801.92	3436-70
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,384	143	106		1,774.02	20.90	7.00	1,801.92	3436-71
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,362	143	107		1,774.02	20.90	7.00	1,801.92	3436-72
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,339	143	108		1,774.02	20.90	7.00	1,801.92	3436-73
Les Entreprises Lorrain Estrie	6,743	143	109		1,870.81	20.90	7.00	1,898.71	3436-74
Les Entreprises Lorrain Estrie	394,444	143 N.S.		Arr. boul.	585.52	184.97	7.00	777.49	3446-1
Surprenant, Jean-Luc Inc.	7,000	146	20	Des Erables	448.91		7.07	455.98	3458-37
Surprenant, Jean-Luc, Inc.	7,000	146	19	Des Erables	367.06		7.07	374.13	3458-38
Bienvenue, André	13,500	146	111	Savard 356	2,831.10		8.00	2,839.10	3459-1
Bergeron, Gérard	6,750	146	112	Savard	762.42	14.07	8.00	784.49	3459-2
Cyrilet, Jocelyne Bellemare	7,000	146	51	Des Jacinthes	107.55		7.44	114.99	3472-1
Cyrilet, Jocelyne Bellemare	7,000	146	50	Des Jacinthes	105.69		7.44	113.13	3472-2
Francoeur, Jean-Paul Mme	7,000	146	49	Des Jacinthes	105.78		8.00	113.78	3472-3
Beaulac, André M. & Mme	168,459	146 N.S.		boul. St-Luc 420	2,947.51	890.27	8.00	3,845.78	3490-1
Auto Séguin & Garcia Inc.	52,212	147 N.S.	27, 13, 14, 15	boul. St-Luc 440	1,704.62	720.54	8.00	2,433.16	3540-2
Thibert, Rodolphe	71,704.90	94	10	St-André 26	966.84	237.37	8.00	1,212.21	3600-17
Baril, Jean-Marie	10,000	99	59	Léger	109.94		7.44	117.38	3670-12
Baril, Jean-Marie	10,000	99	60	Léger 26	223.20		7.44	230.64	3670-13
Lévesque, Réal	5,000	99	31	Plessis 6	632.89	165.01	7.44	805.34	3690-1
Lévesque, Réal	10,000	99	30	Plessis	1,021.78	13.22	7.44	1,042.44	3690-2
Bourque, Antonio	6,965	109	32	Des Lilas 6	948.55	254.38	8.00	1,210.93	3740-11
Couture, Henri-Paul	6,965	109	31	Des Lilas 8	884.89		8.00	892.89	3740-12
Loignon, Réal	5,934	109 N.S.		boul. St-Luc 249	577.05	143.56	8.00	728.61	3742-5-1

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf:
Talon Développement Inc.	2,831,155	112 N.S.		boul. St-Luc	\$ 568.15		\$ 8.00	\$ 576.15	3742-11
Les Jardins du Haut-Richelieu	8,529	95	57, 58, 59	F. Blanchet 6	780.11	\$ 4.08	6.95	791.14	3996-18
Les Jardins du Haut-Richelieu	8,641	95	55	St-André 57	790.41	4.08	6.95	801.44	3998-1
Les Jardins du Haut-Richelieu	6,400	95	54	St-André 55	828.65	13.60	6.95	849.20	3998-2
Les Jardins du Haut-Richelieu	6,400	95	51	St-André 49	760.69	13.60	6.95	781.24	3998-5
Les Jardins du Haut-Richelieu	8,614	95	50	St-André 47	922.74	17.69	6.95	947.38	3998-6
Les Jardins du Haut-Richelieu	9,508	95	44A, 46	L.L. Beaujeu 5	742.49	4.08	6.95	753.52	3998-8
Les Jardins du Haut-Richelieu	8,314	95	40, 3	L.L. Beaujeu 11	703.03	5.44	6.95	715.42	3998-11
Les Jardins du Haut-Richelieu	7,400	95	26	L.L. Beaujeu 16	765.69	5.44	6.95	778.08	3998-26
Les Jardins du Haut-Richelieu	7,400	95	25, 2	L.L. Beaujeu 14	784.66	5.44	6.95	797.05	3998-27
Les Jardins du Haut-Richelieu	8,314	95	19	St-André 45	796.63	16.33	6.95	819.91	3998-33
Chabosseau, Geneviève, Mme	3,700	95	15-2	St-André 35	988.12	298.45	8.00	1,294.57	3998-38
Les Jardins du Haut-Richelieu	3,297	95	137	De Maray 5	582.03		6.95	588.98	3999-9
Leblond, Claude	3,364	95	142	De Maray 17	582.03		8.00	590.03	3999-14
Turcotte, Lefebvre, Jean & Diane	3,364	95	143	De Maray 19	666.81		8.00	674.81	3999-15
Les Jardins du Haut-Richelieu	2,927	95	145	De Maray 23	706.58		6.95	713.53	3999-17
Les Jardins du Haut-Richelieu	2,582	95	147	De Maray 27	675.37		6.95	682.32	3999-19
Les Jardins du Haut-Richelieu	3,499	95	148	De Maray 29	710.06		6.95	717.01	3999-20
Les Jardins du Haut-Richelieu	4,428	95	158	De Maray 32	613.19		6.95	620.14	3999-28
Rondeau, Serge	3,353	95	163	De Maray 22	563.09		8.00	571.09	3999-33
Goyette, Paul R.	2,819	95	165	De Maray 18	580.35		8.00	588.35	3999-35
Les Jardins du Haut-Richelieu	3,180	95	168	De Maray 10	563.09		6.95	570.04	3999-39
Simpsons, Jack	7,211.40	53	196	Bergère	8.53	11.68	7.02	27.23	4000-2
Daigneault, Anatole	7,308	53	25	Bergère	5.88		7.26	13.14	4004-2
Simpsons, Jack	6,409	53	6	Bergère	16.01	24.20	7.02	47.23	4004-21
Simpsons, Jack	8,056.70	53	38	Bergère	8.53	12.42	7.02	27.97	4008-2
Massé, Gérard	13,560.20	45	104	45-4	10.75		6.91	17.66	4192-3
Massé, Gérard	7,345	45	79 N.S.	45-4	5.88	20.66	6.91	33.45	4192-6
Massé, Gérard	12,775	45	74, 75 N.S.	45-1	20.42	41.32	6.91	68.65	4192-11
Massé, Gérard	7,345	45	73	45-1	13.13	35.97	6.91	56.01	4192-12
Massé, Gérard	7,345	45	72	45-1	13.13	35.97	6.91	56.01	4192-13
Massé, Gérard	15,255	45	71	Lafayette 11	441.50	586.80	6.91	1,035.21	4192-14
Massé, Gérard	7,910	45	64	45-1	13.13	35.97	6.91	56.01	4192-18
Massé, Gérard	7,910	45	63-1, 63-2	45-1	13.13	35.97	6.91	56.01	4192-19
Massé, Gérard	9,040	45	62, 101	45-1	13.13	35.97	6.91	56.01	4192-20
Massé, Gérard	8,437	45	52	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4194-1
Massé, Gérard	8,250	45	53	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4194-2
Massé, Gérard	12,400.60	45	111	Lafayette	8.30	7.42	6.91	22.63	4194-4
Massé, Gérard	7,982	45	47	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4194-12
Massé, Gérard	7,982	45	46	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4194-13

Massé, Gérard	17,234	45	N.S.	Lavaltrie	14.46	11.27	6.91	32.64	4196-1-5
Massé, Gérard	13,970	45	113		15.59	14.39	6.91	36.89	4196-6
Massé, Gérard	7,000	45	115	Montreuil	5.88	5.12	6.91	17.91	4198-1
Massé, Gérard	7,000	45	114	Montreuil	5.88	5.12	6.91	17.91	4198-2
Massé, Gérard	7,914.10	45	35	45-14	8.30	22.03	6.91	37.24	4200-1
Massé, Gérard	7,910	45	45	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4202-2
Massé, Gérard	7,910	45	44	45-6	5.88	20.66	6.91	33.45	4202-3
Massé, Gérard	8,954.10	45	61	45-1	8.30	27.29	6.91	42.50	4202-10
Massé, Gérard	6,500	45	36	45-1	8.30	27.29	6.91	42.50	4204-3
Massé, Gérard	7,000	45	56	45-1	5.88		6.91	12.79	4208-4
Massé, Gérard	10,250	45	110	45-1	10.71	9.74	6.91	27.36	4208-6
Massé, Gérard	7,000	45	58	45-1	5.88	20.66	6.91	33.45	4208-7
Massé, Gérard	6,500	45	109, 108	45-1	5.88	5.12	6.91	17.91	4208-7-1
Massé, Gérard	7,000	45	59	45-1	5.88	20.66	6.91	33.45	4208-8
Massé, Gérard	7,000	45	20	41 N.S.	13.13	17.40	6.91	37.44	4210-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	5	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	6	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	7	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	8	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	9	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-9
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	10	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-10
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	11	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-11
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	12	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-12
SRL Développement Corp. Ltd.	8,000	63	26	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4432-13
SRL Développement Corp. Ltd.	9,360	63	29	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-1
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	30	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-2
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	31	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-3
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	32	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-4
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	33	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	34	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	35	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	36	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	37	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-9
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	38	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-10
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	39	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-11
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	40	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-12
SRL Développement Corp. Ltd.	8,000	63	41	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4434-13
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	44	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-2
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	45	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-3
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	46	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-4
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	47	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	48	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	49	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	50	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	51	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-9

Propriétaire	Superficie	Lots numéros	Nos du cadastre	Rang ou rue	Taxes municipales	Taxes scolaires	Frais	Total	Remarques Réf.
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	52	Pencer	\$ 5.88	\$ 2.52	\$ 6.90	\$ 15.30	4436-10
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	53	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-11
SRL Développement Corp. Ltd.	7,705	63	54	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4436-12
SRL Développement Corp. Ltd.	10,050	63	83	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-1
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	82	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-2
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	81	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-3
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	80	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-4
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	79	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	78	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	77	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	76	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	75	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-9
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	74	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-10
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	73	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-11
SRL Développement Corp. Ltd.	8,000	63	72	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4438-12
SRL Développement Corp. Ltd.	8,000	63	70	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-1
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	69	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-2
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	68	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-3
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	67	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-4
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	66	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	65	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	64	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	63	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	62	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-9
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	61	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-10
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	60	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-11
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	59	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-12
SRL Développement Corp. Ltd.	8,600	63	58	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4440-13
SRL Développement Corp. Ltd.	8,000	63	55	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-2
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	13	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-3
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	14	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-4
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	15	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-5
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	16	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-6
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	17	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-7
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	18	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-8
SRL Développement Corp. Ltd.	6,000	63	19	Pencer	5.88	2.52	6.90	15.30	4442-9
Guérin, Marcel	6,996	77 N.S.		boul. St-Luc 849	599.70	442.68	7.26	1,049.64	4540-2
Guérin, Marcel	114,175	76	1	boul. St-Luc 865	2,245.38	968.95	7.26	3,221.59	4540-3
Guérin, Marcel	2,189,832	76 N.S., 77 N.S.		boul. St-Luc	267.98	337.07	7.26	612.31	4540-4

Bélanger, Yvonne Mlle	1,585,152	187	1 N.S.	boul. St-Luc	1,021.79	495.17	8.00	1,524.96	4650-2
Rouiller, Denis	95,000	188	4	Des Pins 90	295.82	229.79	8.00	533.61	4700-2
Simpsons, Jack	442,368	214		De Varennes	109.89	39.75	7.02	156.66	4776-1
Roulottes Champlain	79,500	191 N.S.		boul. St-Luc	187.47	55.54	7.44	250.45	4784-1
Roulottes Champlain	218,373.90	183 N.S.			77.83		7.44	85.27	4798-1
Fontaine, Georges	41,728	183	72	De L'Atre	68.87	42.18	8.00	119.05	4806-3
Impérial Gardens	41,800	159 N.S.		boul. St-Luc	114.13	67.83	7.44	189.40	4842-1
Construction Inc.									
Simpsons, Jack	7,125	159 N.S.		L'Espérance	8.50	13.83	7.02	29.35	4846-3
Simpsons, Jack	21,375	159 N.S.		L'Espérance	15.52	39.61	7.02	62.15	4846-5
Ferreida, Das	7,125	159 N.S.		L'Espérance	8.27		8.00	16.27	4846-10
Simpsons, Jack	7,030	159 N.S.		L'Espérance	5.88	2.62	7.02	15.52	4846-21
Impérial Gardens	54,506	159 N.S.		boul. St-Luc	140.38	83.50	7.44	231.32	4868-1
Construction Inc.									

Donné à Saint-Luc, ce 15e jour de septembre 1977.

69784-40-2-o

Le directeur général et greffier,
GÉRARD GAGNÉ.

Errata

<i>Gazette</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Page</i>	<i>Lire:</i>	<i>Au lieu de:</i>
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8936	AMERICAN SHIPBUILDERS CO. LTD. 1198-4648	AMERICAN SHIPBUILLERS CO. LTD. 1198-4648
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8951	LIN-TEX INC. 1327-0004	LIN-TEX INC. 0000-0000
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8954	JEAN PARE ET ASSOCIES INC. 1326-7869	JEAN PARE ET ASSOCIES 1326-7869
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8954	PIECES D'AUTO ST-ROBERT INC. 1331-7821 <i>Date de constitution</i> 24 04 73	PIECES D'AUTO ST-NORBERT INC. 1331-7821 <i>Date de constitution</i> 24 04 63
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8957	A. STE-MARIE INC. 1147-9458 <i>Adresse</i> La Minerve	A. STE-MARIE INC. 1147-9458 <i>Adresse</i> La Minerve
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8960	TRICOLOR MOTORS (SHERBROOKE) LTEE TRICOLOR MOTORS (SHERBROOKE) LTD. 1276-8768	TRICOLOR MOTORS (SHERBROOKE) LTEE TRICOLOR'S MOTORS (SHERBROOKE) LTD. 1276-8768
38 (24-09-77)	Lettres patentes annulées	8960	TUPPER GROCERY & PROVISIONS INC. 1100-9941 <i>Date de constitution</i> 21 01 49	TUPPER GROCERY & PROVISIONS INC. 1100-9941 <i>Date de constitution</i> 21 10 49
39 (01-10-77)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	9180	G & H CONSTRUCTION LTD. 1309-3927 <i>Date d'incorporation</i> 26 09 61	G & H CONSTRUCTION LTD. 1309-3927 <i>Date d'incorporation</i> 09 61
39 (01-10-77)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	9191	MARATHON ENTERPRISES INC. 1309-0972 <i>Rapports non produits</i> 1956 à 1976 incl.	MARATHON ENTERPRISES INC. 1309-0972 <i>Rapports non produits</i> 1955 à 1976 incl.
39 (01-10-77)	Avis de dissolution éventuelle de corporations	9201	PHILPEN INVESTMENTS LIMITED 1302-4963 <i>Date d'incorporation</i> 05 06 57	PHILPEN INVESTMENTS LIMITED 1302-4963 <i>Date d'incorporation</i> 05 06 56

ACCOMMODATION BEAU-LIEU INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 30 juin 1977, de la compagnie « ACCOMMODATION BEAU-LIEU INC. » paru le 27 août 1977 à la page 8186 du numéro 34 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « ACCOMMODATION », de manière que le nom se lise ainsi: « ACCOMMODATION BEAU-LIEU INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1479-1370

**BIJOUTIER-IMPORTATEUR
LA GERBE D'OR INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 15 juin 1977, de la compagnie « BIJOUTERIE-IMPORTATEUR LA GERBE D'OR INC. », paru le 27 août 1977, à la page 8188 du numéro 34 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « BIJOUTERIE-IMPORTATEUR », de manière que le nom se lise ainsi: « BIJOUTIER-IMPORTATEUR LA GERBE D'OR INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1478-6891

BOUTIQUE T.D. INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 8 juillet 1977, de la compagnie « BOUTIQUE D.T. INC. », paru le 10 septembre 1977, à la page 8624 du numéro 36 de la *Gazette officielle du Québec* en y remplaçant dans ledit nom les lettres « D.T. » de manière que le nom se lise ainsi: « BOUTIQUE T.D. INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1479-2899

BRASSERIE BLACK LAKE INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 13 juin 1977, de la compagnie « BRASSARIE BLACK LAKE INC. » paru le 27 août 1977, à la page 8188 du numéro 34 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « BRASSARIE » de manière que le nom se lise ainsi: « BRASSERIE BLACK LAKE INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1478-5992

**LES ENTREPRISES
MICHEL CHAGNON INC.**

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 2 août 1977, de la compagnie « LES ENTREPRISES MICHEL GAGNON INC. » paru le 10 septembre 1977, à la page 8627 du numéro 36 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « GAGNON » de manière que le nom se lise ainsi: « LES ENTREPRISES MICHEL CHAGNON INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1478-6347

LES MODELES REDUITS A.D.V. INC.

Avis est donné qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a plu au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de corriger l'avis de lettres patentes, 1^{re} partie, en date du 16 août 1977, de la compagnie « LES MODULES REDUITS A.D.V. INC. » paru le 10 septembre 1977, à la page 8630 du numéro 36 de la *Gazette officielle du Québec*, en y remplaçant dans ledit nom le mot « MODULES », de manière que le nom se lise ainsi: « LES MODELES REDUITS A.D.V. INC. ».

Le directeur du Service des compagnies,

PIERRE DESJARDINS.

69831-0

1506-0221

INDEX No 41

Partie I: Avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

ASSOCIATION COOPERATIVE AGRICOLE DE ST-CHARLES BORROMEI, CTE DUBUC (<i>Dissolution</i>)	9623
BLEUETIERE COOPERATIVE DE L'ASCENSION (LA) (<i>Formation</i>)	9623
CO-OP D'HABITATION DES 4 COINS DE POINTE ST-CHARLES (<i>Formation</i>)	9623
COOPERATIVE D'AMENAGEMENT DES RESSOURCES DU TRANSCONTINENTAL (<i>Formation</i>)	9624
COOPERATIVE D'HABITATION CHRISTOPHE-COLOMB (<i>Formation</i>)	9624
COOPERATIVE D'HABITATION « LA RIVIERE BELL » DE SENNETERRE (<i>Formation</i>)	9624
INSTITUT COOPERATIF DESJARDINS (<i>Changement de nom</i>)	9624

AVIS DIVERS

ACTON VALE, VILLE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	9624
AUGUSTINES DE LA MISERICORDE DE JESUS DU MONASTERE DE L'HOPITAL GENERAL DE QUEBEC (LES) (<i>Changement de nom</i>)	9624
BAIE-D'URFE, VILLE (<i>Mutations immobilières 1976, c.30, a.2</i>)	9625
BARVILLE, VILLE (<i>Requête</i>)	9625
CLUB CITE PRINCESSE S.R.G. INC. (L.P.3)	9626
CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC. (L.P.3)	9627
CLUB DE TIR LENNOXVILLE (LE) (L.P.3)	9627
CONFERENCE CANADIENNE DE COSMOLOGIE (L.P.)	9627
FIEDMONT ET BARRAUTE, MUNICIPALITE (<i>Requête</i>)	9625
FIRST ARMENIAN EVANGELICAL CHURCH (L.P.)	9627
LENNOXVILLE RIFLE CLUB (THE) (L.P.3)	9627
LONGUEUIL, VILLE (<i>Avis donné conformément au P.L. 236 sanctionné le 26 août 1977</i>)	9628
MONTREAL, VILLE (<i>Rues et ruelles</i>)	9635
PAROISSE DE SAINT-SAUVEUR DE QUEBEC (<i>Erection</i>)	9637
PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE ARMENIENNE	9627
SAINTE-ANNE-DU-LAC, VILLAGE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	9637
SAINTE-AUGUSTIN (LAC-SAINT-JEAN-OUEST), PAROISSE (<i>Mutations immobilières 1976, c. 30, a. 2</i>)	9637
SOFIGA INC. (L.P.)	9638
SUCCESSION ARMAND TELLIER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	9638

CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT — LOI DES

CAISSE POPULAIRE DE MURDOCHVILLE (<i>Formation</i>)	9638
CAISSE POPULAIRE NOTRE-DAME DE LA GARDE DE LONGUEUIL (<i>Changement de nom et modification de territoire</i>)	9638
CAISSE POPULAIRE STE-EDWIDGE (<i>Changement de nom</i>)	9638

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

ACCORDES:

BUCCI, DURLAN JOSEPH	9639
DE ROSA, RAYMOND	9639
FOURCAND, LOUISE FRANÇOISE SARITA	9639
HAMPTON, ERNEST JAMES	9639
JUNEAU, MARIE JULIETTE PATSEY RUTH	9639
KISAK, LUBOMYRA JEANNETTE	9639
LABERGE, MARIE ALICE LISE	9639
LALONDE, EVE SHIRLEY	9639
LEWIS, JEREMY CORNEL	9639
MALLIAKIS, CHRISTOS	9369
MARCOUX, JOSEPH LEOPOLD NAPOLEON	9640
ROJESKA, HELEN	9640
VIGLAS, WILLIAM BILL	9640
ZIDANE, ROBERT	9640

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU (suite)**DEMANDES:**

BOISSONNEAU, JOSEPH ALYRE GERARD	9640
BOISSONNEAU, JOSEPH, JEAN, JACQUES, EUSEBE	9640
COCHU, PIERRE	9640
GAUDREAU, MARIE-ANNE	9640
HLUSKO, MARGARET CAMILLA	9641
JEDRZEJOWSKI, GEORGE	9641
JOHNSON, JEAN	9641
L'ECUYER, JEAN-PAUL	9641
LEGER, MARIE CLEMENCE	9641
MAGLOE, THEODORE BENJAMIN	9641
NGAI, SEE GEE	9641
NOWAKOWSKI, BOGUSLAW MAREK	9641
PAQUIN, MANON	9641
PONTBRIAND, JOSEPH AURELIEN DAMIEN	9642
ROUSSEL, JOSEPH HUBERT	9642
SHEPHERD, HARRY EDWIN	9642
SHOTLANDER, PHYLLIS JOAN	9642
TREMBLAY, ROBERT (DIT L'HEUREUX)	9642
VAILLANCOURT, MARCEL	9642

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR SOMMATION	9599
DECISIONS RENDUES	9560
DECISIONS RENDUES (<i>Errata</i>)	9602
INTRODUCTION DE REQUETE:	
— MONTREAL	9533
— QUEBEC	9550
INTRODUCTION DE REQUETES (<i>Errata</i>)	9602
PROPRIO MOTU	9532

COMPAGNIES — LOI DES**ABANDON DE CHARTE**

BOUTIQUE L'OEILLET INC. (LA)	9603
BUANDERIE AUTOMATIQUE RIMOUSKI INC.	9603
CENTRE DU PNEU ASBESTOS INC.	9603
COUZINA INC.	9603
DRAPEAU (GERARD) INC.	9603
EASTERN MECHANICAL SERVICE LTD.	9603
GMP SPORTS LTD.	9603
L'EQUIPE FOOD MARKETS LIMITED	9603
MARCHES D'ALIMENTATION L'EQUIPE LIMITEE (LES)	9603
SERVICE MECANIQUE DE L'EST LTEE	9603
TOLDO DEVELOPMENTS INC.	9603
TRUCKERS & CONTRACTORS LIMITED	9603

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

ART & LITHO B.H.R. INC.	9603
AUTOBUS THOMAS, QUEBEC LTEE	9603
B.H.R. ART & LITHO INC.	9603
BTF SERVICE INC.	9604
BOISVERT (MARCEL) LTEE	9604
ENTREPRISES CASTELRIAND INC. (LES)	9604
IMPRIMERIE LE MEGARON INC.	9604
P.S.C.D. HOLDINGS LTD.	9604
PLACEMENTS P.S.C.D. LTEE	9604
ST-PIERRE (J.A.) LIMITEE	9604
SERVICE PAYSAGISTE DRUMMOND INC.	9604
SOCIETE DE GESTION T.G.T. INC.	9604

CHANGEMENT DE NOM

BELL ASBESTOS MINES, LTD.	9605
BOUTIQUE CORNEMUSE INC.	9604
BRAKE & ELECTRIC SERVICE INC.	9605
CARROUSEL TO-MORROW'S LOOK IN CHILDREN'S WEAR INC.	9605
CIMELEC ENTERPRISES INC.	9604
CLUB DE TENNIS ST-LAMBERT INC.	9604
CLUB SOCIAL DE QUEBEC-EST INC.	9604
CONSTRUCTION TOUCHA INC.	9604
ENTREPRISES CIMELEC INC. (LES)	9604
ENTREPRISES W.C.W. LIMITEE	9604
INDUSTRIES VILLE-MARIE LTEE (LES)	9604
JOURNAUX SELECT DU QUEBEC INC. (LES)	9605
LABORATOIRE SOL & BETON L.S.B. INC.	9605
MINES D'AMIANTE BELL, LTEE (LES)	9605
MODE DE DEMAIN CARROUSEL POUR L'ENFANT INC. (LA)	9605
PINEAULT, VERDIER & ASSOCIES INC.	9605
RESTAURANT LA CRESSONNIERE INC.	9605
SELECT NEWSPAPERS OF QUEBEC INC.	9605
SERVICE DE FREINS ET D'ELECTRICITE INC.	9605
SERVICES DE REPRODUCTION WADE INC. (LES)	9605
VILLE-MARIE INDUSTRIES LTD.	9604
WADE REPRODUCTION SERVICES INC.	9605

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

CAMPING POP INC.	9642
COMPAGNONS UNIS DE BEAUHARNOIS INC. (LES)	9642
DROLET (FLORENT) LTEE	9643
GALERIE CHANTALE INC. (LA)	9643
GARAGE RAYMOND PERRON INC.	9643
GESTION THERLAW LTEE	9643
HAMPSTEAD PROMOTIONS LIMITED	9643
HARBOUR STEELWORKS LIMITED	9643
LINCELLE REALTIES LTD.	9643
PLACEMENTS MONOR INC. (LES)	9644
PROMOTIONS HAMPSTEAD LIMITEE	9643
SHERBROOKE-BOSSUET REALTY CORP.	9644
VENGLO INVESTMENTS LIMITED	9644
YELSEL INC.	9643

DIVERS

IMPORTBEC INC. (Assemblée)	9644
SOUDEURE BECANOUR INC. (Assemblée)	9644

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)

ARTISANS CONSTRUCTEURS DE ST-TIMOTHEE INC. (LES)	9605
BERT DEVELOPMENT CORP.	9606
CENTRE INTER-UNIVERSITAIRE D'ETUDES EUROPEENNES	9605
CHEVALIERS DE COLOMB. DE FARNHAM CONSEIL FARNHAM, NO 1051	9606
CIRCULAIRE (EASTERN) INC.	9605
CLUB DE L'AGE D'OR DE HAUTERIVE	9605
COMITE POUR L'AEROPORT DE MASCOCHE INC.	9606
CONSULTEXT J.L.L. CANADA INC.	9606
CORPORATION DE DEVELOPPEMENT BERT (LA)	9606
DION (B. & N.) INC.	9606
ENTREPRISES IMMOBILIERES ROGER LAMARCHE INC. (LES)	9606
FLATEL INVESTMENTS INC.	9606
FLEURISTE LE PRINTEMPS LTEE	9606
HOTEL UNION, LIMITEE	9606
INTERMEDIA STUDIOS INC.	9607

DOMICILE LEGAL (ARTICLE 30)*(suite)*

INVESTISSEMENTS KORCHA LTEE (LES)	9606
JARDIN ROYAL LTEE	9606
K-BEC FOOD PRODUCTS LTD.	9606
KORVETTE REALTIES LTD.	9606
LABORATOIRE SIGMA LTEE	9606
NUCLEONIC ELECTRIC EQUIPMENT & DEVELOPMENT CO.	9606
PLACEMENTS FLATEL INC.	9606
RADIO INTER-CITE INC.	9606
SIGMA LABORATORY LTD.	9606
SOCIETE DE COMMUNICATIONS M.F. INC.	9606
STUDIOS INTERMEDIA INC.	9607
TAXI D'AMOS INC.	9607

FUSION DE COMPAGNIES

JARDINS COMMEMORATIFS (QUEBEC) LIMITEE (LES)	9607
MEMORIAL GARDENS (QUEBEC) LIMITED	9607

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

A.A. AIR & TECHNICAL SERVICES COMPANY LTD.	9609
ACCELERATION SERVICE INFORMATIQUE INC.	9607
ACCOMMODATION BEAU-LIEU INC. (<i>Erratum</i>)	9723
ADFINTEC INC.	9607
AGENCE CHARLES ET BERNARD INC.	9607
AGENCES GUNNARS, INC. (LES)	9608
AMENAGEMENTS C. & Y. ROUSSEAU INC. (LES)	9608
AMENAGEMENTS DE LA MONTAGNE INC. (LES)	9608
ASPIRATEURS BISON INC. (LES)	9608
ATELIERS T.P.L. INC. (LES)	9608
AUBERGE C. & T. INC.	9608
BELISLE (BERNARD) ET FILS LTEE	9608
BIJOUTERIE-IMPORTATEUR LA GERBE D'OR INC. (<i>Erratum</i>)	9723
BIJOUTERIE PORTUGAISE INC.	9608
BIJOUTERIE ST-ARNEAULT INC.	9608
BIJOUTERIE STE-THERESE INC.	9608
BOMAX INC.	9608
BOUTIQUE DE FOURNITURES ARTISANALES AU MOUCHET INC.	9608
BOUTIQUE UN COUP D'OEIL INC.	9608
BOUTIQUE T. D. INC. (<i>Erratum</i>)	9723
BRASSERIE BLACK LAKE INC. (<i>Erratum</i>)	9723
BRASSERIE G.S. INC.	9608
BRASSERIE NESS INC.	9608
BRUEL (JEAN-YVES) INC.	9608
C.A.D. AUTO PARTS INC.	9613
CAFETERIAS B. DUGUAY INC.	9608
CENTRE DE LA CARTE D'AFFAIRE PRESTIGE INC.	9608
CENTRE DE LOCATION ASBESTOS INC.	9608
CENTRE SHELL LUCERNE INC.	9608
CHAGO INC.	9608
COMPAGNIE AIR & SERVICES TECHNIQUE A.A. LTEE (LA)	9609
COMPAGNIE DE CANTINES D'INDUSTRIES NATIONALES LTEE	9609
COMPAGNIE DE GESTION L'ASSOMPTION INC. (LA)	9609
COMPAGNIE D'EXCAVATION DUBRO INC.	9609
COMPAGNIE MERIJACK INC.	9609
COMPLEXE C.S.L. INC.	9609
CONFORBEL INC.	9609
CONSTRUCTION A. & J. BOUCHARD INC.	9609
CONSTRUCTION DE SYLVA & YOCKELL INC.	9609

LETTRES PATENTES (1^{re} PARTIE)

(suite)

CONSTRUCTION ET RENOVATION DENIS BEAUDOIN INC.	9609
CONSTRUCTION G.B.P. INC.	9609
CONSTRUCTION MARC ROY INC.	9609
CONSTRUCTIONS DE LA VIEILLE CAPITALE INC. (LES)	9609
CONSTRUCTIONS G. DAOUST INC. (LES)	9609
CONSTRUCTIONS GENICO INC. (LES)	9609
CONSTRUCTO H.C. INC.	9609
DEMEMAGEMENTS COTE (1977) LIMITEE (LES)	9609
DISCAM INC.	9609
DISCO-CLUB LE HAREM INC.	9609
DISTRIBUTIONS D.L. INC. (LES)	9610
DOSSIERS HYPOTHECAIRES P.N.T. INC.	9610
DUBE (DENIS) INC.	9610
ECOLE DE DANSE GERARD RICHARD INC.	9610
ELEVAGES COBEC INC. (LES)	9610
EMBELLISSEMENTS ROY ET FOURNIER INC. (LES)	9610
ENTREPRENEURS EN PANTALONS DE QUALITE GARANTIE (1977) LTEE (LES)	9610
ENTREPRISES D.A.L.L. INC. (LES)	9610
ENTREPRISES DE LOCATION G.P. INC. (LES)	9610
ENTREPRISES G. ET R. THERRIEN INC. (LES)	9610
ENTREPRISES HOMIER LTEE (LES)	9610
ENTREPRISES MICHEL CHAGNON INC. (LES) (<i>Erratum</i>)	9723
ENTREPRISES MIRANTOINE INC. (LES)	9610
ENTREPRISES MIRECOURT INC. (LES)	9610
ENTREPRISES PHYISIS INC. (LES)	9610
ENTREPRISES PIERRE BILODEAU INC. (LES)	9610
ENTREPRISES ROBERT PROVOST INC. (LES)	9610
ENTREPRISES S. LAVOIE LTEE	9610
ENTREPRISES SANITAIRES V.P. INC. (LES)	9610
ENTREPRISES SKI-SOLEIL INC. (LES)	9610
ENTREPRISES T.T.S. INC. (LES)	9610
ENTREPRISES TOURISTIQUES RIVENVEL LTEE (LES)	9610
ENTREPRISES VAILQUEN INC. (LES)	9610
ENTREPRISES VOISINS INC. (LES)	9611
ENTREPRISES YVEMAT INC. (LES)	9611
EPICERIE P.E. GAGNE LTEE	9611
EPICERIE THEBERGE ET VENNE INC.	9611
FERME DU RANG DES LEQUIN INC.	9611
FERME EDMOND FORTIER ET FILS INC.	9611
FERME REAL TROTTIER INC.	9611
FILMS DU TRAIN SECRET INC. (LES)	9611
FRADETTE (R.) & FRERES INC.	9611
GARAGE DU BRICOLEUR D. INC.	9611
GARAGE LES CANTONS LTEE	9611
GARAGE SALVATORE INC.	9611
GESMO INC.	9611
GESTION G.R.V. LTEE	9611
GESTION MOVOIE INC.	9611
GESTION RENOIS INC.	9611
GESTIONS NEPO LTEE	9611
GILL INDUSTRIES INC.	9612
GORE (HARRY) INDUSTRIES INC.	9612
GUNNARS AGENCIES, INC.	9608
HABITATIONS GIMO INC. (LES)	9611
HEURIS, INC.	9611
HOKDAL INC.	9611
ICARUS FLYING SERVICE INC.	9614
IMMEUBLES JEAN-CLAUDE DESROSIERS INC. (LES)	9611

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

IMMEUBLES P.D.G. LTEE (LES)	9612
IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS MINI-DISQUES INC.	9612
IMPRIMERIE DE LA FEUILLE D'OR INC.	9612
INDUSTRIES GILL INC. (LES)	9612
INDUSTRIES HARRY GORE INC. (LES)	9612
INSTALLATIONS ELECTRIQUES DE LA RIVE-NORD INC. (LES)	9612
INSTALLATIONS ELECTRIQUES G.G.B. INC. (LES)	9612
INSTITUT DE SECURITE ROUTIERE LA SAUVEGARDE INC. (L')	9612
INVESTISSEMENTS C.J.P. INC. (LES)	9612
INVESTISSEMENTS R.B.L. INC. (LES)	9612
INVESTISSEMENTS ST-HONORE LIMITEE (LES)	9612
IZAO LIMITEE	9612
J.A.N. VENDORS LTD.	9615
JADMON INC.	9612
JULVER INC.	9612
LANDRY ET MAROIS INC.	9612
LAPALME (GUY) INC.	9612
LEVEBEC INC.	9612
LINGERIE FAMILIALE CROTEAU INC.	9612
LIRETTE (ROBERT) INC.	9612
LOCATION GROUPEX INC.	9612
MABRICO INC.	9613
MAISONS DE CEDRE POMA INC. (LES)	9613
MARCHE W. COLLIN INC.	9613
MEUBLES GILLES EMOND INC.	9613
MICHAUD (ROGER) INC.	9613
MINI-RECORDS IMPORTS AND EXPORTS INC.	9612
MIREILLE DOIGTS DE FEE INC.	9613
MODELES REDUITS A.D.V. INC. (LES) (<i>Erratum</i>)	9723
MOTEL ALMA INC.	9613
MUSIQUE MAURAI INC.	9613
NELFERN INC.	9613
NOUVEAUTES J. RENE INC.	9613
PATIOS DU NORD INC.	9613
PAYSAGISTES ET ASPHALTE A. ET C. INC.	9613
PERREAULT (YVON G.) & ASSOCIES INC.	9613
PICADO (JEAN) & FILS LTEE	9613
PIECES D'AUTOS C.A.D. INC.	9613
PLACEMENTS CARMEL CHAPUT LTEE	9613
PLACEMENTS G.A.Y.G. INC. (LES)	9613
PLACEMENTS J.-C. LAROCQUE LTEE	9613
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE S.G. INC.	9613
POMA CEDAR HOMES INC.	9613
PRODUCTIONS ARTPE INC. (LES)	9613
PROTEAU (LORENZO) INC.	9614
PROTECHNICUM INC.	9614
PUBLICITE L'AFFICHE INC.	9614
REFRIGERATION G.E.S. INC.	9614
RESSOURCES CANAM INC.	9614
RESTAURANT AUX VIEUX CEDRES INC.	9614
RESTAURANT & BAR TABOU INC.	9614
RESTAURANT LA CUVÉE DES PATRIOTES INC.	9614
RESTAURANT LA PORTE D'ITALIE INC.	9614
RESTAURANT LE PRINCE-ARTHUR INC. (LE)	9614
RESTAURANTS LA STATION DU CHEMIN DE FER INC. (LES)	9614
RIVEST (PAUL & RENE) INC.	9614
ROBFAM INC.	9614
ROULORAMA SHERBROOKE INC.	9614

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)*(suite)*

ROY (MARC) CONSTRUCTION INC.	9609
ST-CYR (J.) & FRERES LTEE	9614
ST-CYR (RENE) INC.	9614
S.G. PLUMBING AND HEATING INC.	9613
SCIERIE B. & B. LTEE (LA)	9614
SERVICE DE COMPRESSEURS DUMONT ET FILS INC.	9614
SERVICE DE REPARATION JACQUES LAFONTAINE INC.	9614
SERVICE D'ENTRETIEN MENAGER ACCELERATION INC.	9614
SERVICES AERIENS ICARE INC. (LES)	9614
SERVICES ALIMENTAIRES GRAND PRE INC. (LES)	9615
SHOONER (ANDRE) INC.	9615
SODELECT LTEE	9615
TABAGIE LEBOURGNEUF INC.	9615
TAPIS F.G. INC.	9615
TERRAIN DE CAMPING PARC CENTRAL INC.	9615
TRANSPORT D.R.S. INC.	9615
TRANSPORT LES COMPAGNONS INC.	9615
TRANSPORT MASKA INC.	9615
TREMBLAY ET VAILLANCOURT, ENTREPRENEURS BRIQUETEURS INC.	9615
TURCOTTE (THURIBE) & FILS INC.	9615
TYPOGRAPHIE ENTETE LTEE	9615
UTIKEM INTERNATIONAL LTEE	9615
VELAGRO INC.	9615
VENDEURS J.A.N. LTEE	9615
VILLA LASALLE INC.	9615
VISONNIERE ST-DAMASE INC.	9615
VISQUE INC.	9615
VITRERIE MARCEL LAROCHELLE INC.	9615
VOYAGES CETEL INC.	9615

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

ALEXANDER THE GREAT ATHLETIC CLUB INC.	9617
AMICALE DES EMPLOYES DE LA COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SECTION MONTREAL INC. (L')	9616
AMICALE DES TECHNICIENS EN ASSAINISSEMENT DE L'EAU DE VAUDREUIL (ATAEV)	9616
AMIS D'UNE NOUVELLE-VIE (LES)	9616
ARTISANS JANPINI INC. (LES)	9616
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE HULL (L')	9616
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE VALLEYFIELD INC.	9616
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE BROMONT INC.	9616
ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE HULL	9616
ASSOCIATION DE SKI DE FOND ET DE MOTONEIGE CHEMIN BRASSARD INC.	9616
ASSOCIATION DE SPORTS ET LOISIRS DE GRANADA	9616
ASSOCIATION DES CREATEURS ARTISTIQUES DE DRUMMONDVILLE INC.	9616
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DU DIPLOME EN SCIENCES ADMINISTRATIVES DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES AEDSA — HEC	9616
ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES DE LA BAIE INC.	9616
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC WEBSTER	9616
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES	9616
ASSOCIATION LE SOURD QUEBECOIS INC. (L')	9616
ATELIERS M.C.C.M. INC. (LES)	9616
AUTOBUS GAUDETTE INC. (LES)	9617
AUTOBUS SCOLAIRE BOYD INC.	9617
BEVINS INC.	9617
BOYD SCHOOL BUS INC.	9617
BROUILLETTE (GASTON) INC.	9617
CENTRE DE PLEIN AIR POUR LES PERSONNES DE L'AGE D'OR DE LA REGION DU TEMISCOUATA INC. (LE)	9617

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

(suite)

CENTRE SOCIAL DES FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX DE MONTREAL	9617
CHOEUR ADAGIO	9617
CHORALE DES BLES D'OR INC. (LA)	9617
CLUB AGE D'OR ST-ESPRIT DE SHERBROOKE INC.	9617
CLUB AQUAVIC INC.	9617
CLUB ATHLETIQUE ALEXANDRE LE GRAND INC. (LE)	9617
CLUB CITE PRINCESSE S.R.G. INC.	9626
CLUB D'ATHLETISME LES VIKINGS	9617
CLUB DE BOXE AMATEUR DE HULL INCORPOREE	9617
CLUB DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE LIMOILOU INC.	9617
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-JUSTE-DE-BRETIENIERES (MONTMAGNY) INC.	9617
CLUB DE L'AGE D'OR ST-LAURENT DES TROIS-RIVIERES	9617
CLUB DE L'AGE D'OR ST-THEODORE DE BAGOT INC.	9617
CLUB DE LOISIRS L'EPERON INC. (LE)	9617
CLUB DE RADIO ETOILE FILANTE INC.	9617
CLUB DE SKI DE FOND DES BOIS-FRANCS INC.	9627
CLUB DE TIR LENNOXVILLE	9627
CLUB DES RETRAITES DE LA CONSOL INC.	9617
CLUB OPTIMISTE DU BASSIN DE LA LIEVRE INC.	9618
CLUB OPTIMISTE LAVAL-DES-RAPIDES INC.	9618
CLUB SPORT-FORME DE LA HAUTE-VILLE	9618
COMITE D'ACTION EN HISTOIRE POPULAIRE DU TERRITOIRE DE L'EST (C.A.H.P.T.E.) INC.	9618
COMITE D'INTEGRATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DU QUEBEC	9618
COMITE SOCIO-CULTUREL ST-JACQUES INC.	9618
CONFERENCE DES MAIRES DES MUNICIPALITES DE LA CEINTURE VERTE DE QUEBEC INC.	9618
CORNEAU (PAUL HENRI) & FILS INC.	9618
CORPORATION POUR LES FONDS DE RECHERCHE EN NEUROCHIRURGIE ET EN NEUROLOGIE (LA)	9618
DISTRIBUTIONS BERNARD PARENT INC.	9618
ENSEMBLE CLASSIQUE OPTIMISTE INC.	9618
EQUIPE DE BALLON SUR GLACE LES AMAZONES DE BEAUPORT	9618
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM S.M.C. INC. (LE)	9618
FONDATION GIGUERE AUTOMOBILE	9618
JEANS PIERRE GIRARD INC.	9618
LENNOXVILLE RIFLE CLUB (THE)	9627
LIGUE DE HOCKEY INFLATION INC. (LA)	9618
LIGUE DE HOCKEY LES GAIS LURONS INC. (LA)	9618
LUCIMA LTEE	9618
RADIO-SERVICE D'AIDE DE PORTNEUF	9618
SERVICE D'AIDE AU CONSOMMATEUR-REGION 04	9618
SERVICE TEXACO B.M. INC.	9619
SOCIETE D'AMENAGEMENT, DE CONSERVATION & D'AMELIORATION DU MILIEU (SACAM) QUEBEC INC.	9619
SOCIETE DE PHILOSOPHIE DU QUEBEC (S.P.Q.) (LA)	9619
TROUPE DE DANSE BOISCHATEL (LA)	9619
UNITE DOMREMY DE BAIE-COMEAU INC.	9619

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

A.H.D. INVESTMENTS INC.	9621
AUTO-PRESSEUR MAINGUY INC.	9621
CATTINY REALTIES INC.	9621
CLUB AUTOMOBILE DU QUEBEC	9621
COMPAGNIE DALMACAU LTEE (LA)	9621
CONSTRUCTION COURSOL ET VINETTE INC.	9621
CONSTRUCTIONS LEVIS INC. (LES)	9621
D'ANJOU TERRACE LTD.	9621
DOMAINE MANSEAU INC.	9621
DUMONT, LA SALLE & ASSOCIATES INC.	9621

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)*(suite)*

DUMONT, LA SALLE & ASSOCIES INC.	9621
FISCHER TRANSPORT LTD.	9622
GALEN LTEE.	9622
JOURNAUX L'AVENIR ET SEPT-ILES (1974) INC. (LES)	9622
LACHOBEC INC.	9622
LARIN (GUY) LTEE.	9622
L'AVENIR AND SEPT-ILES JOURNAL (1974) INC.	9622
MANSEAU, COURTIER EN IMMEUBLE INC.	9621
MERCERIE YVON TREMBLAY INC.	9622
PLACEMENTS A.H.D. INC.	9622
PLANI-CONSEIL LTEE.	9622
PLANIPRO INC.	9622
QUEBEC AUTOMOBILE CLUB.	9621
RACETTE HOLDINGS LTD.	9622
SERVICE DE MUSIQUE TRANS-CANADA INC. (LE)	9622
SODIREC INC.	9622
TRANS-CANADA MUSIC SERVICE INC.	9622
VERBOIS INC.	9622

LETTRES PATENTES, AVIS DE CORRECTION

ACCOMMODATION CHARTIER INC.	9621
----------------------------------	------

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ALMA METAL INC.	9620
AUBERGES RICHELIEU INTERNATIONAL LTEE (LES)	9619
CARRIER (MICHEL) INC.	9619
DESROCHES (EUG.) FILS LTEE.	9619
ECONOPAC INC.	9619
ENTREPRISES JEAN-HUG INC. (LES)	9619
FERME PERREAULT INC.	9619
G.H. CHEMICALS LTD.	9620
GALERIE D'ART DU NORD INC.	9619
GROUPE DE COMPAGNIES JOSEPH INC. (LE)	9619
IMMEUBLES S.V.D. INC. (LES)	9620
IMMEUBLES VILLAGE INC.	9620
INSTALLATIONS ELECTRIQUES POTVIN-DUBEAU INC. (LES)	9620
JOSEPH GROUP OF COMPANIES INC.	9619
L.M.N. INVESTMENTS LIMITED.	9620
LAGUE (RAYMOND F.) & ASSOCIATES LIMITED.	9620
LAGUE (RAYMOND F.) & ASSOCIES LIMITEE.	9620
LALLEMAND INC.	9620
MAHER (W.H.) INC.	9620
METAL ALMA INC.	9620
PLACEMENTS L.M.N. LIMITEE (LES)	9620
PLACEMENTS SIMKOVITS LTEE.	9620
PLANISPORTS INC.	9620
PRAYFEL INC.	9620
PRODUITS CHIMIQUES G.H. LTEE.	9620
RAPID BELT CO. LTD.	9620
RICHELIEU INNS INTERNATIONAL LTD.	9619
SIMKOVITS HOLDINGS LTD.	9620
SOCIETE DE GESTION GRAPHICA INC. (LA)	9620
SOCIETE GENERALE S.A. (CANADA) INC.	9620
STUDIO MUSICAL NORD-OUEST INC.	9620
VILLAGE REAL ESTATE INC.	9620

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES**PERMIS:**

AQUEONICS CANADA LTD.	9644
HIGHLAND-CROW RESOURCES LTD.	9645
IRON ORE COMPANY OF CANADA	9645
LOCK-WOOD LTD.	9645
REINSURANCE & EXCESS MANAGERS LIMITED	9645

SIEGE SOCIAL:

GROVES (S.J.) & SONS LIMITED	9645
------------------------------------	------

DEMANDE A LA LEGISLATURE

CIE BOIS HEROUX LTEE	9646
ENTREPRISES ROXBORO LIMITEE (LES)	9649
LOTISSEMENT QUEBEC LTEE	9649
MONTREAL, VILLE-CITY	9646
SUCCESSION NICHOLAS (NICOLAS) MINAILO	9649

LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA

CAISSE POPULAIRE DE BETSIAMITES (LA)	9649
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE DE CLIFTON (LA) (<i>Liquidation</i>)	9650
COOPERATIVE AGRICOLE D'ALMA	9649
ECOLE COOPERATIVE SECONDAIRE BEAU SEJOUR (SHERBROOKE)	9650
SYNDICAT COOPERATIF DES PRODUCTEURS DE FRAISES DE BELLECHASSE	9650
SYNDICAT COOPERATIF DES TAXIS DE MATANE INC.	9650

MINISTERES**AFFAIRES MUNICIPALES****DIVERS:**

PREVOST, MUNICIPALITE (<i>Changement de nom</i>)	9650
--	------

CONSUMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES**ASSURANCES**

BALTICA-SKANDINAVIA INSURANCE COMPANY OF CANADA (<i>Demande de permis d'assureur</i>)	9651
COMPAGNIE D'ASSURANCE BALTICA-SKANDINAVIA DU CANADA (LA) (<i>Demande de permis d'assureur</i>)	9651
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DE LA PAROISSE DE SAINT-SYLVESTRE (LA) (<i>Liquidation</i>)	9651
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, LA FOUDRE ET LE VENT DES CULTIVATEURS DU DISTRICT DE BEDFORD (LA) (<i>Liquidation</i>)	9651

TERRE ET FORETS**CADASTRES:**

ARTHABASKAVILLE, VILLAGE	9651
BABEL, CANTON	9652
CHARLESBOURG, PAROISSE	9652
COTEAU-LANDING, VILLAGE	9652
DE L'ILE, CANTON	9652
SAINTE-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE	9652
SAINTE-BRUNO, PAROISSE	9652
SAINTE-HILAIRE, PAROISSE	9652
SAINTE-NICOLAS, PAROISSE	9652
SAINTE-VALENTIN, PAROISSE	9652
VERCHERES, PAROISSE	9653

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

BOISSONNEAULT, GILLES, AVOCAT (<i>Radiation permanente</i>)	9653
---	------

PROCLAMATIONS

Certain Electoral Districts Land Title Act (R.S. 1964, c. 321) Application to the cadastre of a part of the township of Tadoussac, electoral district of Dubuc	9653
Titres de propriété dans certains districts électoraux (S.R. 1964, c. 321) Application au cadastre d'une partie du canton de Tadoussac, district électoral de Dubuc	9653

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES:**AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS:**

G & H CONSTRUCTION LTD. (<i>Erratum</i>)	9722
MARATHON ENTERPRISES INC. (<i>Erratum</i>)	9722
PHILPEN INVESTMENTS LIMITED (<i>Erratum</i>)	9722

LETTRES PATENTES ANNULEES:

AMERICAN SHIPBUILDERS CO. LTD. (<i>Erratum</i>)	9722
LIN-TEX INC. (<i>Erratum</i>)	9722
JEAN PARE ET ASSOCIES INC. (<i>Erratum</i>)	9722
PIECES D'AUTO ST-ROBERT INC. (<i>Erratum</i>)	9722
A. STE-MARIE INC. (<i>Erratum</i>)	9722
TRICOLOR MOTORS (SHERBROOKE) LTEE (<i>Erratum</i>)	9722
TRICOLOR MOTORS (SHERBROOKE) LTD. (<i>Erratum</i>)	9722
TUPPER GROCERY & PROVISIONS INC. (<i>Erratum</i>)	9722

REVOCATION DE DISSOLUTION:

BARIL SEPT-ILES INC. (LE)	9623
DAOUST (MAURICE) INC.	9623
PAINCHAUD (R.E.) & CIE LTEE	9623

SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE HUNTINGDON	9655
CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES JARDIN DU QUÉBEC	9655

SOUSSIONS

CABANO, VILLE	9655
COWANSVILLE, VILLE	9656
GASPE, VILLE	9657
MONT-SAINT-HILAIRE, VILLE	9659
ROBERVAL, VILLE	9660
SAINT-PIERRE, VILLE	9661
SOREL, CITE	9662

SYNDICATS PROFESSIONNELS

SYNDICAT DE L'U.P.A. DE LACOLLE (<i>Constitution</i>)	9663
SYNDICAT DE L'U.P.A. DE ST-CLET (<i>Constitution</i>)	9663
SYNDICAT DES PRODUCTEURS AGRICOLES DU PORTAGE (UPA) (<i>Constitution</i>)	9663

VENTES:**EFFETS NON RECLAMES**

CIE DES MESSAGERIES CP LIMITEE	9663
--------------------------------------	------

PAR SHERIFS:

BEAUHARNOIS

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) vs TAYLOR	9664
DESJARDINS vs PARISIEN	9665
LALONDE vs JOANETTE	9665
MONTREAL CITY AND DISTRICT SAVINGS BANK v. TAYLOR	9664

GASPE

BANK CANADIAN NATIONAL v. DUQUETTE	9667
BANQUE CANADIENNE NATIONALE vs DUQUETTE	9667
CORPORATION MUNICIPALE DE CAP-CHAT vs PAQUET	9668
MUNICIPAL CORPORATION OF CAP-CHAT v. PAQUET	9668

HAUTERIVE

IMBEAULT vs IMBEAULT	9669
----------------------------	------

QUEBEC

AUBE vs D'AMOUR	9670
BERNIER (P.R.) INC. vs MORIN	9671
HUARD vs BOILARD	9671
MARCOUX vs CROTEAU	9672
MEUNIER (JEAN-MARIE) INC. vs ROBITAILLE	9674

SAINT-HYACINTHE

BANQUE ROYALE DU CANADA (LA) vs NADEAU	9675
ROYAL BANK OF CANADA v. NADEAU	9675

TERREBONNE

LAFORST vs SMITH	9675
------------------------	------

POUR TAXES:

CHATEAUGUAY, VILLE-TOWN	9676
SAINTE-LAURENT, VILLE-CITY	9705
SAINTE-LUC, VILLE	9711

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES	9623
AVIS DIVERS	9624
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT	9638
CHANGEMENT DE NOM, LOI DU	9639
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	9532
COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES	9603-9642
COMPAGNIES ETRANGERES	9644
DEMANDE A LA LEGISLATURE	9646
LIQUIDATION	9649
MINISTERES	9650
OFFICE DES PROFESSIONS DU QUEBEC	9653
PROCLAMATIONS	9653
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES	9623
SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX	9655
SOUSSIONS	9655
SYNDICATS PROFESSIONNELS	9663
VENTES:	
EFFETS NON RECLAMES	9663
PAR SHERIFS	9664
POUR TAXES	9676

nouveautés

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Débats de l'Assemblée législative: 3e Législature 1875 - 1878

Texte établi par Marcel Hamelin

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1977. (946) p., index, 25 cm
ISBN 0-7754-2844-2
EOQ 3049, rel. toile \$ 20.00

Élections 1976:

Rapport du président général des élections
Résultats officiels: Élections générales
15 novembre 1976: Élection partielle
30e législature

Assemblée nationale du Québec
Québec, 1977. 490 p., tabl., 26 cm
ISBN 0-7754-2803-5
EOQ 3044, broché \$ 8.00

Synthèse des opérations financières et budgétaires 1977-78: 1er trimestre - 30 juin 1977

Min. Finances
Québec, 1977. 5 tabl. stat., 27 cm
ISBN 0-7754-2821-3
EOQ 3034, broché \$ 0.50

AGRICULTURE

La mammite bovine

par Paul Perras, m.v. ... (et autres)

Min. Agriculture
Québec, 1977. 53 p., ill., 21 cm
ISBN 0-7754-2862-0
EOQ 3123, broché \$ 1.00

Loi sur la mise en marché des produits agricoles: 1974, c. 36 = *Farm Products Marketing Act: 1974, c. 36*

Min. Agriculture
Québec, septembre 1977. 35 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2878-7
EOQ 3140, broché \$ 1.45

Nos races laitières au Québec

Min. Agriculture
Québec, 1977. 32 p., ill., 21 cm
ISBN 0-7754-2863-9
EOQ 3124, broché \$ 1.00

Statistiques agricoles du Québec 1975-76

Min. Industrie et Commerce. Bureau de la
statistique du Québec
Québec, 1977. 177 p., tabl., index, 28 cm
ISBN 0-7754-2879-5
EOQ 3134, broché \$ 2.75

ENVIRONNEMENT

Loi de la qualité de l'environnement = *Environment Quality Act*

Services de protection de l'Environnement
Québec, juillet 1977. 48 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2846-9
EOQ 3046, broché \$ 1.85

INDUSTRIE ET TECHNOLOGIE

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie de la chaussure:

Les conférences socio-économiques:
Québec, 9 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 43 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2881-7
EOQ 3137, broché \$ 1.25

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie du meuble:

Les conférences socio-économiques:
Victoriaville, 12 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 38 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2882-5
EOQ 3136, broché \$ 1.25

Pour des politiques et des mesures de stabilisation de l'industrie du textile, du vêtement et de la bonnèterie:

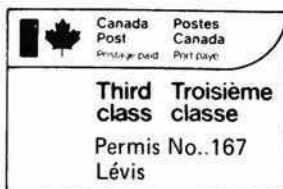
Les conférences socio-économiques
Drummondville, 6 septembre 1977
Montréal, 8 septembre 1977

Min. Conseil exécutif
Québec, 1977. 52 p., 24 cm
ISBN 0-7754-2883-3
EOQ 3138, broché \$ 1.25



L'ÉDITEUR OFFICIEL
DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9



ISSN 0033-5983

Librairie Editeur officiel
a/s Roger Martel GOG-12
2450, boul. Laurier
Ste-Foy, PQ G1V 1T2



**DÉCISIONS
DISCIPLINAIRES
CONCERNANT
LES CORPORATIONS
PROFESSIONNELLES**

Ce deuxième recueil de l'année 1976 rapporte 103 décisions des Comités de discipline des différentes Corporations professionnelles ainsi que 29 décisions du Tribunal des professions.

Volume III, no 2:
décembre 1976
218 p., index, 24 cm
EQQ 3014, broché \$ 4.00

OFFICE
DES PROFESSIONS
DU QUÉBEC



Commandes postales



**Éditeur officiel
du Québec**

1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Toute commande à l'Éditeur officiel du Québec est payable d'avance par chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.